D I O U R B E L 2 0 1 1

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Diourbel

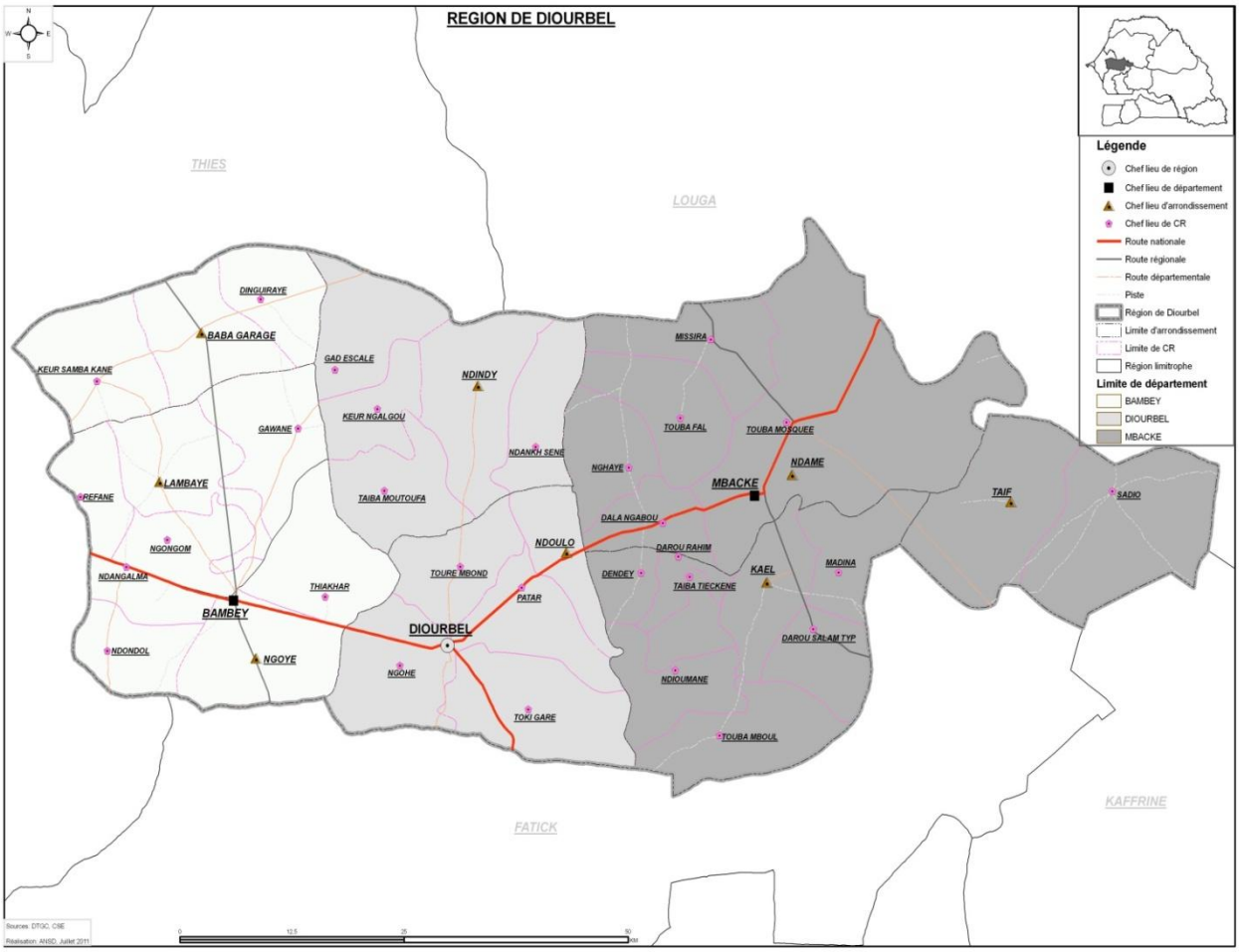

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2011

Décembre 2015

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima S. SENE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	**Mbouye TRAORE**
Assistant Chargé d'études	**Mamadou BALDE**
Assistant Chargé d'études	**Demba NDOUR**

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade FannBel-air Cerf-volant, BP : 116 Dakar RP

Tél. : (221) 33 **869 21 39** Fax : 33 824 36 15

Site Internet : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, des Publications et de la Diffusion

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE DIOUBEL

Quartier Thierno Kandji, route du Stade, BP : 81 Diourbel, Sénégal

Tél : (221) 33 971 14 16

SOMMAIRE

AVANT - PROPOS 5

LISTE DES TABLEAUX 10

LISTE DES GRAPHIQUES 14

I. PRESENTATION DE LA REGION DE DIOURBEL 16

II. METEOROLOGIE 20

III. DEMOGRAPHIE 26

IV. AGRICULTURE 35

V. ELEVAGE 43

VI. EAUX ET FORETS 50

VII. ENVIRONNEMENT 57

VIII. HYDRAULIQUE 64

IX. INDUSRTRIES ET MINES 71

X. ARTISANAT 74

XI. COMMERCE 78

XII. EDUCATION 83

XIII. SANTE 107

XIV. HYGIENE 120

XV. ASSISTANCE 132

XVI. TRANSPORT 139

XVII. URBANISME 149

XVIII. EMPLOI 153

XIX. JUSTICE 160

XX. JEUNESSE ET SPORTS 169

XXI. CULTURE 178

XXII. FINANCES LOCALES 184

XXIII. DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET ACTION SOCIALE 188

XXIV. ANNEXES 193

AVANT - PROPOS

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) est une antenne régionale de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) qui est sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances. Sa mission s'inscrit dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, à savoir : (i) collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette politique ; (ii) assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ; (iii) mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale; (iv) assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services de l'administration ; (v) préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous-régionales.

Les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie tentent, année après année, de dresser un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en s'efforçant de dégager points forts et faibles.

Les présentes éditions s'y risquent en s'essayant au bilan des récentes évolutions qui ont marqué les régions.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, encore moins l'exactitude, mais se veut une présentation synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

La mutation institutionnelle de l'ex Direction de la Prévision et de la Statistique a permis le renforcement des Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) en moyens humains et matériels.

La mise en synergie de qualifications et expériences diverses, couplée avec le renforcement des moyens logistiques, devrait permettre d'améliorer la qualité et la régularité des publications de l'agence. Cela permet aussi d'assurer la pérennité de l'institution dans sa mission de mise à disposition de données de qualité.

C'est dans cette dynamique de création de « valeur ajoutée » que s'inscrivent les innovations apportées par les chefs des SRSD et qui se renforceront au fil des publications.

Ces innovations ont été complétées, par l'analyse de la situation de la pauvreté dans les différentes régions du pays et, à l'avenir, par l'estimation du Produit Local Brut (PLB) des régions, la collecte et l'analyse des statistiques d'Etat civil ainsi que l'analyse de l'évolution des régions au regard des mutations locales que nous vivons ensemble.

La présente édition, comme celles qui l'ont précédée, essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional.

Que les responsables des services techniques de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur collaboration sans faille et la qualité de leurs informations. Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Babakar FALL
Directeur Général
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ASC : Association Sportive et Culturelle

BCG : Bacille de Calmette et Guérin

BEP : Brevet d'Etude Préparatoire

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

CAP : Certificat d'Aptitude Préparatoire

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDEPS : Centre de Développement Populaire et Sportif

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CESCOFI : Comité Départementale pour la Scolarisation des Filles

CETF : Centre d'Enseignement Technique Féminin

CPC : Consultation Pour la Contraception

CPN : Consultation Prénatale

CRETEF : Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin

CS : Centre de Santé

CSS : Caisse de Sécurité Sociale

DMS : Durée Moyenne de Séjour

DRDR : Direction Régionale du Développement Rural

DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

EDS : Enquête Démographique et de Santé

EPS : Etablissement Public de Santé

EQPT : Education de Qualité Pour Tous

ESAM : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages

FESMUT : Festival de la Musique Traditionnelle

FNPJ : Fonds National de Promotion de la Jeunesse

GAR : Grossesse A Risque

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GPF : Groupement de Promotion Féminine

IDEN : Inspection Départementale de l'Enseignement

IEC : Information, Education et Communication

IRTSS : Inspection Régional du Travail et de la Sécurité Sociale

LTAB : Lycée Technique Ahmadou Bamba

MAC : Maison d'Arrêt et de Correction

OCB : Organisation Communautaire de Base

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PAIS : Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal

PAPAII : Programme d'Appui au Plan d'Actions deuxième phase

PARPEBA : Projet d'Amélioration et de Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier

PCR : Président de Conseil Rural

PDEF : Programme de Développement de l'Education et de la Formation

PEPAM : Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire

PERA : Programme d'Entretien du Routier Autonome

PEV : Programme Elargi de Vaccination

PFA : Paralysie Flasque Aigüe

PNDL : Programme National de Développement Local

PNIR : Programme National d'Infrastructures Rurales

PNLP : Programme National de Lutte contre le Paludisme

PROGED : Projet de Réforme de la Gestion des forages motorisés

PROGERT : Projet de Gestion et de Restauration des Terres Dégradées

PS : Poste de Santé

REGEFOR : Recherche et Gestion Forestière

RGPH3 : Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat

ROC : Ramassage des Ordures par Charrettes

SA : Société Anonyme

SARL : Société A Responsabilité Limitée

SDE : Sénégalaise Des Eaux

SEFRACO : Semaine de la Fraternité et du Cousinage

SFE : Sage-femme d'Etat

SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie

SONACOS – EIB : Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal – Etablissement Industriel du Baol

SUNEOR : Ex SONACOS

TBS : Taux Brut de Scolarisation

TOM : Taxe sur les Ordures Ménagères

TPI : Traitement Préventif Intermittent

TPMEA : Très Petites Micro – Entreprises Artisanales

TS : Travailleuse du Sexe

TSGS : Technicien Supérieur en Génie Sanitaire

TSO : Technicien Supérieur en Odontologie

LISTE DES TABLEAUX

II. METEOROLOGIE

TABLEAU 2.1 : EVOLUTION MENSUELLE DE L'HUMIDITE (EN %) EN 2011 22

III.DEMOGRAPHIE

TABLEAU 3.1 : EVOLUTION ET TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION 27
TABLEAU 3.2 : EVOLUTION DE L'INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE (ISF) ET DE DESCENDANCE FINALE(DF) 28
TABLEAU 3.3 : REPARTITION DE LA POPULATION PAR SEXE ET PAR DEPARTEMENT EN 2011 31
TABLEAU 3.4 : REPARTITION PAR DEPARTEMENT DE LA POPULATION ET DES DENSITES EN 2011 32
TABLEAU 3.5 : REPARTITION DE LA POPULATION PAR DEPARTEMENT SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET TAUX D'URBANISATION EN 2011 32
TABLEAU 3.6 : REPARTITION DE LA POPULATION PAR SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE EN 2011 33

IV.AGRICULTURE

TABLEAU 4.1 : MISE EN PLACE DES SEMENCES (EN TONNES) 37
TABLEAU 4.2 : MISE EN PLACE DES ENGRAIS PAR DEPARTEMENT 37
TABLEAU 4.3 : EVOLUTION DES RENDEMENTS (EN KG/HA) DE 2007/2008 A 2011/2011 38

V.ELEVAGE

TABLEAU 5.1 : REPARTITION DU CHEPTEL SELON L'ESPECE ET LE DEPARTEMENT EN 2011 43
TABLEAU 5.2 : REPARTITION DES SOURCES D'ABREUVEMENT ET PARCS A VACCINATION PAR DEPARTEMENT EN 2011 44
TABLEAU 5.3 : EVOLUTION EN QUANTITE (KG) DE LA VIANDE SAISIE SELON LE DEPARTEMENT 45
TABLEAU 5.4 : EVOLUTION EN VALEUR (F CFA) DE LA VIANDE SAISIE SELON LE DEPARTEMENT 46
TABLEAU 5.5 : REPARTITION EN NOMBRE DES CUIRS ET PEAUX SELON LE DEPARTEMENT EN 2011 46
TABLEAU 5.6 : REPARTITION EN VALEUR (F CFA) DES CUIRS ET PEAUX SELON LE DEPARTEMENT EN 2011 47

VI.EAUX ET FORETS

TABLEAU 6.1 : SITUATION DES COMITES DE LUTTE PAR DEPARTEMENT EN 2011 51
TABLEAU 6.2 : REPARTITION DES ACTIVITES DE SENSIBILISATION SELON LE DEPARTEMENT EN 2011 51
TABLEAU 6.3 : REPARTITION (EN %) DES FEUX DE BROUSSE ET DES SUPERFICIES BRULEES SELON LE DEPARTEMENT EN 2011 52
TABLEAU 6.4 : REPARTITION DES PEPINIERES SELON LE TYPE DE 2008 A 2011 53
TABLEAU 6.5 : PRODUCTION DE PLANTS SELON LA NATURE ET L'ESPECE EN 2011 54
TABLEAU 6.6 : PREVISIONS ET REALISATIONS PHYSIQUES SELON LE TYPE DE PLANTATIONS EN 2011 55
TABLEAU 6.7 : PREVISIONS ET REALISATIONS PHYSIQUES DES PLANTATIONS DE CONSERVATION EN 2011 55

VII.ENVIRONNEMENT

TABLEAU 7.1 : REPARTITION DES ETABLISSEMENTS CLASSES DANS LA REGION EN 2011 60
TABLEAU 7.2 : EVOLUTION DES ETABLISSEMENTS CLASSES ENTRE 2008 ET 2011 61

VIII.HYDRAULIQUE

TABLEAU 8.1 : PRODUCTION EN M^3 PAR DEPARTEMENT DE 2007 A 2011 66
TABLEAU 8.2 : LONGUEUR DU RESEAU (EN M) PAR DEPARTEMENT DE 2007 A 2011 66
TABLEAU 8.3 : NOMBRE DE BRANCHEMENTS DE 2007 A 2011 67
TABLEAU 8.4 : REPARTITION DES BORNES FONTAINES PAR DEPARTEMENT DE 2007 A 2011 67
TABLEAU 8.5 : EVOLUTION DES PUITS SELON LE DEPARTEMENT DE 2007 A 2011 68
TABLEAU 8.6 : EVOLUTION DES FORAGES SELON LE DEPARTEMENT DE 2007 A 2011 68

X.ARTISANAT

TABLEAU 10.1 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ARTISANS INSCRITS PAR DEPARTEMENT DE 2007 A 2011 74
TABLEAU 10.2 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ARTISANS INSCRITS PAR SECTION DE 2007 A 2011 75
TABLEAU 10 3 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ARTISANS INSCRITS PAR SEXE DE 2007 A 2011 76
TABLEAU 10.4 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ARTISANS INSCRITS SELON LE STATUT JURIDIQUE DE 2007 A 2010 76

XI.COMMERCE

TABLEAU 11.1 : REPARTITION PAR DEPARTEMENT DU NOMBRE DE MARCHES PERMANENTS ET HEBDOMADAIRES EN 2011 78
TABLEAU 11.2 : REPARTITION DES STRUCTURES COMMERCIALES SELON LE DEPARTEMENT ET LA CATEGORIE EN 2011 79
TABLEAU 11.3 : SITUATION DES STOCKS DANS LA REGION EN 2010 ET 2011 80
TABLEAU 11.4 : NIVEAU DES PRIX ENREGISTRES EN JANVIER ET DECEMBRE 2011 80
TABLEAU 11.5 : PV ETABLIS DANS LA REGION EN 2010 ET 2011 81
TABLEAU 11.6 : POINTS DE COLLECTE ET NOMBRE DE BASCULES VERIFIEES EN 2011 82

XII.EDUCATION

TABLEAU 12.1 : EVOLUTION DU TAUX DE PRESCOLARISATION (EN %) SELON LE SEXE DE 2005/2006 A 2010/2011 85
TABLEAU 12.2 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PRESCOLAIRE SELON LE MILIEU ET LE SECTEUR EN 2011 86
TABLEAU 12.3 : REPARTITION DU NOMBRE D'ECOLES ELEMENTAIRE SELON LE STATUT ET LE MILIEU EN 2011 88
TABLEAU 12.4 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ELEMENTAIRE SELON LE SECTEUR DE 2007 A 2011 89
TABLEAU 12.5 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ELEMENTAIRE SELON LE MILIEU DE 2007 A 2011 90
TABLEAU 12.6 : EVOLUTION DU TAUX BRUT DE SCOLARISATION (TBS) A L'ELEMENTAIRE (EN %) DE 2007 A 2010 90
TABLEAU 12.7 : TAUX D'ADMISSION (%) AU CFEE ET A L'ENTREE EN 6EME PAR SEXE EN 2011 91
TABLEAU 12.8 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DE L'ELEMENTAIRE SELON LE SECTEUR ET LE MILIEU DE EN 2011 91
TABLEAU 12.9 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DE L'ELEMENTAIRE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE PAR SEXE EN 2011 92
TABLEAU 12.10 : REPARTITION DES EFFECTIFS DU MOYEN SELON LE SECTEUR ET LE MILIEU EN 2011 96
TABLEAU 12.11 : EVOLUTION (EN %) DU TAUX BRUT DE SCOLARISATION DU MOYEN DE 2007 A 2011 96
TABLEAU 12.12 : EVOLUTION DU TAUX D'ADMISSION (%) AU BFEM DE 2007 A 2011 97
TABLEAU 12.13 : REPARTITION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL SELON LE SECTEUR ET LE MILIEU DE RESIDENCE EN 2011 99
TABLEAU 12.14 : EVOLUTION DU TAUX BRUT DE SCOLARISATION (TBS) DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL (EN %) DE 2007 A 2011 99
TABLEAU 12.15 : EVOLUTION DU TAUX D'ADMISSION (%) AU BAC DE 2007 A 2011 99
TABLEAU 12.16 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ENTRE 2007 ET 2011 101
TABLEAU 12.17 : REPARTITION DES EFFECTIFS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR SECTEUR ENTRE 2007 ET 2010 102
TABLEAU 12.18 : REPARTITION DES EFFECTIFS ENROLES DANS LES PROGRAMMES DE FORMATION EN ALPHABETISATION EN 2011 . 103
TABLEAU 12.19 : EFFECTIF DES ETUDIANTS PAR SEXE DE 2009 A 2011 104
TABLEAU 12.20 : EFFECTIF DES ETUDIANTS ETRANGERS SELON LE SEXE ET LA NATIONALITE DE 2009 A 2011 104
TABLEAU 12.21 : EFFECTIF DU PERSONNEL DE L'UNIVERSITE DE BAMBEY DE 2009 A 2011 105

XIII.SANTE

TABLEAU 13.1 : REPARTITION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES FONCTIONNELLES SELON LE DISTRICT EN 2011 108
TABLEAU 13.2 : TAUX DE COUVERTURE DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES SELON LE DISTRICT EN 2010 (NOMBRE D'HABITANTS PAR HOPITAL, PAR C.S ET PAR P.S) 108
TABLEAU 13.3 : POURCENTAGE DES ENFANTS VACCINES PAR ANTIGENE ET PAR DISTRICT EN 2011 110
TABLEAU 13.4 : REPARTITION DU NOMBRE DE CONSULTATIONS PRENATALES PAR DISTRICT EN 2011 111
TABLEAU 13.5 : REPARTITION DES FEMMES SOUS PLANIFICATION FAMILIALE SELON LE DISTRICT EN 2010 112
TABLEAU 13.6 : TABLEAU 13.7 : REPARTITION DU NOMBRE DE CONSULTANTS ET DE CONSULTATIONS PRIMAIRES CURATIVES SELON LE DISTRICT EN 2011 (SANS LES HOPITAUX) 113
TABLEAU 13.8 : REPARTITION DES HOSPITALISATIONS SELON LE DISTRICT EN 2011 113
TABLEAU 13.9 : REPARTITION DU NOMBRE D'ACCOUCHEMENTS DANS LES MATERNITES SELON LE DISTRICT EN 2011 114
TABLEAU 13.10 : REPARTITION DU NOMBRE DE DECES ENREGISTRES PENDANT OU APRES L'ACCOUCHEMENT EN 2010 114
TABLEAU 13.11 : REPARTITION DU NOMBRE DE SUSPECTS SELON LE TYPE DE MALADIE PAR DISTRICT SANITAIRE EN 2011 115
TABLEAU 13.12 : REPARTITION DU NOMBRE DE FEMMES TRAVAILLEUSES DU SEXE EN 2009 117
TABLEAU 13.13 : REPARTITION DU NOMBRE DE CAS DE PALUDISME EN 2010 117

XIV.HYGIENE

TABLEAU 14.1 : REPARTITION DU PERSONNEL EN ACTIVITE SELON LA STRUCTURE ET LE GRADE EN 2011 120
TABLEAU 14.2 : TAUX DE COUVERTURE DE LA REGION EN 2011 122
TABLEAU 14.3 : TAUX DE COUVERTURE DES ZONES URBAINES EN 2011..... 122
TABLEAU 14.4 : REPARTITION DU NOMBRE DE VISITES EFFECTUEES DANS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) SELON LA CATEGORIE ET LA STRUCTURE EN 2011..... 125
TABLEAU 14.5 : BILAN DES MESURES DE REPRESSIONS PRISES LORS DES VISITES DE CONCESSIONS EN 2011 128
TABLEAU 14.6 : BILAN DES MESURES DE REPRESSIONS PRISES LORS DES VISITES AU NIVEAU DES ERP EN 2011 128
TABLEAU 14.7 : REPARTITION DES SAISIES EFFECTUEES SELON LA QUANTITE (POIDS OU VOLUME) EN 2010..... 129
TABLEAU 14.8 : REPARTITION DES ACTIVITES D'IEC REALISEES SELON LA SOUS BRIGADE EN 2011..... 130

XV.ASSISTANCE

TABLEAU 15.1 : BILAN DES INTERVENTIONS SELON LA NATURE EN 2011 132
TABLEAU 15.2 : EVOLUTION DES INCENDIES SELON LA NATURE DE 2008 A 2011..... 134
TABLEAU 15.3 : EVOLUTION DE L'ASSISTANCE SELON LA NATURE DE 2008 A 2011 135
TABLEAU 15.4 : EVOLUTION DES OPERATIONS DIVERSES SELON LA NATURE DE 2008 A 2011..... 136
TABLEAU 15.5 : EVOLUTION DES ACTIVITES DIVERSES SELON LA NATURE DE 2008 A 2011..... 137

XVI.TRANSPORT

TABLEAU 16.1 : REPARTITION DU PARC AUTOMOBILE SELON LE TYPE DE VEHICULE PAR DEPARTEMENT EN 2010 140
TABLEAU 16.2 : REPARTITION DU PARC AUTOMOBILE SELON LE TYPE DE VEHICULE PAR DEPARTEMENT EN 2011 141
TABLEAU 16.3 : EVOLUTION DU NOMBRE DE VEHICULES NOUVELLEMENT IMMATRICULES ENTRE 2008 ET 2011..... 143
TABLEAU 16.4 : REPARTITION DES VEHICULES SELON L'ETAT EN 2010 ET 2011 144
TABLEAU 16.5 : REPARTITION DES OPERATIONS SANS ATTRIBUTION DE NOUVEAU NUMERO EN 2011 144
TABLEAU 16.6 : REPARTITION PAR GENRE DES VEHICULES APTES A LA CIRCULATION EN 2010 ET 2011..... 145
TABLEAU 16.7 : EVOLUTION MENSUELLE DES CANDIDATS AU CODE ENTRE 2007 ET 2011 146
TABLEAU 16.8 : EVOLUTION MENSUELLE DES CANDIDATS A LA CONDUITE ENTRE 2007 ET 2011..... 146

XVII.URBANISME

TABLEAU 17.1 : REPARTITION DU NOMBRE D'AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE DELIVREES DE 2009 A 2011 150
TABLEAU 17.2 : REPARTITION DU NOMBRE DE PARCELLES LOTIES ET ATTRIBUEES DE 2008 A 2011..... 150

XVIII. EMPLOI

TABLEAU 18.1 : REPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI (MANŒUVRES) SELON LE SEXE EN 2010 ET 2011..... 157

XIX.JUSTICE

TABLEAU 19.1 : REPARTITION DES DETENUS SELON LE SEXE ET LE DEPARTEMENT EN 2011..... 161
TABLEAU 19.2 : REPARTITION DES ECROUES SELON LE SEXE ET LE DEPARTEMENT EN 2011..... 162
TABLEAU 19.3 : EFFECTIF DES DETENUS SORTIS SELON LE MOTIF PAR DEPARTEMENT EN 2011..... 163
TABLEAU 19.4 : REPARTITION DES MINEURS EN CONFLIT AVEC LA LOI SELON LE SEXE ET LE DEPARTEMENT EN 2011 164
TABLEAU 19.5 : REPARTITION DES DOSSIERS DES ENFANTS AYANT COMMIS DES DELITS SELON LES DECISIONS DE JUSTICE ET LE SEXE EN 2011 165
TABLEAU 19.6 : REPARTITION DES MINEURS PRIS EN CHARGE SELON LE SEXE ET LE DEPARTEMENT EN 2011 166
TABLEAU 19.7 : REPARTITION DES DOSSIERS DES ENFANTS AYANT COMMIS DES DELITS SELON LE TYPE D'INFRACTIONS ET LE SEXE EN 2010 167

XX.JEUNESSE ET SPORTS

TABLEAU 20.1 : PROMOTION DES COLLECTIVITES EDUCATIVES..... 171
TABLEAU 20.2 : INFRASTRUCTURES SOCIO-EDUCATIVES EN 2011 171
TABLEAU 20.3 : ENROLEMENT DES JEUNES DANS LES FERMES AGRICOLES DU FNPJ DANS LE CADRE DU PROGRAMME JEUNES DANS LES FERMES AGRICOLES (JFA) 171
TABLEAU 20.4 : REPARTITION DES ASC ET EQUIPES SPORTIVES SELON LE DEPARTEMENT ET LA DISCIPLINE SPORTIVE EN 2011..... 174
TABLEAU 20.5 : REPARTITION DES PRATIQUANTS SELON LE DEPARTEMENT ET LA DISCIPLINE SPORTIVE EN 2011..... 175

XXI. CULTURE

TABLEAU 21.1 : SITUATION DES INFRASTRUCTURES SOCIOCULTURELLES EN 2011 181

XXII. FINANCES LOCALES

TABLEAU 22.1 : REPARTITION DES RECETTES PAR DEPARTEMENT DANS LA REGION DE DIOURBEL EN 2010 185
TABLEAU 22.2 : COMPTE DE GESTION DES COMMUNAUTES RURALES PAR DEPARTEMENT DANS LA REGION DE DIOURBEL EN 2010 185
TABLEAU 22.3 : COMPTE DE GESTION DES COMMUNES PAR DEPARTEMENT DANS LA REGION DE DIOURBEL EN 2010 186
TABLEAU 22.4 : COMPTE DE GESTION DU CONSEIL REGIONAL ET DE L'A.R.D. EN 2010 186

XXIII. DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET ACTION SOCIALE

TABLEAU 23.1 : REPARTITION DES ORGANISATIONS DE FEMMES PAR DEPARTEMENT EN 2011 190
TABLEAU 23.2 : PERSONNES HANDICAPEES RECENSEES PAR DEPARTEMENT EN 2010 191
TABLEAU 23.3 : REPARTITION DES PERSONNES AGEES MEMBRES D'ORGANISATION RECENSEES PAR DEPARTEMENT EN 2010 191
TABLEAU 23.4 : REPARTITION DES TALIBES ET DAARAS RECENSES PAR DEPARTEMENT EN 2010 192

LISTE DES GRAPHIQUES

II.METEOROLOGIE

GRAPHIQUE 2.1 : EVOLUTION MENSUELLE DES TEMPERATURES MOYENNES DE 2010 A 2011 21
GRAPHIQUE 2.2 : EVOLUTION DES TEMPERATURES MOYENNES ANNUELLES DE 2000 A 2011 21
GRAPHIQUE 2.3 : EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE (EN MM) PAR POSTE DE 2007 A 2011 23
GRAPHIQUE 2.4 : EVOLUTION MENSUELLE DE L'EVAPORATION (EN MM) DE 2007 A 2011 24
GRAPHIQUE 2.5 : EVOLUTION MENSUELLE DE L'INSOLATION (EN HEURES) DE 2007 A 2011 25

IV.AGRICULTURE

GRAPHIQUE 4.1 : EVOLUTION DES EMBLAVURES (EN HA) DES CEREALES DE 2007/2008 A 2011/2012 37
GRAPHIQUE 4.2 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION CEREALIERE (EN TONNES) DE 2007/2008 A 2011/2012 39

V.ELEVAGE

GRAPHIQUE 5.1 : REPARTITION EFFECTIF DU CHEPTEL SELON L'ESPECE EN EN 2011 44
GRAPHIQUE 5.2 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ABATTAGES CONTROLES PAR ESPECE ENTRE 2010 ET 2011 45
GRAPHIQUE 5.3 : REPARTITION DES PRINCIPALES AFFECTIONS SELON LE FOYER EN 2011 47
GRAPHIQUE 5.4 : REPARTITION DES AFFECTIONS SELON L'ESPECE EN 2011 48

VI.EAUX ET FORETS

GRAPHIQUE 6.1 : REPARTITION DE LA PRODUCTION DES PLANTS SELON L'ESPECE EN 2011 54

VII.ENVIRONNEMENT

GRAPHIQUE 7.1 : PROPORTION (%) DES ETABLISSEMENTS CLASSES DANS LA REGION EN 2011 60

VIII.HYDRAULIQUE

GRAPHIQUE 8.1 : REPARTITION DE LA PRODUCTION EN M^3 PAR DEPARTEMENT EN 2011 66
GRAPHIQUE 8.2 : REPARTITION (%) DES BORNES FONTAINES PAR DEPARTEMENT EN 2011 67

X.ARTISANAT

GRAPHIQUE 10.1 : REPARTITION (EN %) DES ARTISANS PAR SECTION EN 2011 75

XII.EDUCATION

GRAPHIQUE 12.1 : REPARTITION DES STRUCTURES PRESCOLAIRES EN 2011 83
GRAPHIQUE 12.2 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PRESCOLAIRE SELON LE SEXE ENTRE 2002/2003 ET 2010/2011 84
GRAPHIQUE 12.3 : EVOLUTION DES ELEVES DU PRESCOLAIRE SELON LE SECTEUR ENTRE 2010 ET 2011 85
GRAPHIQUE 12.4 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ECOLES ELEMENTAIRES SELON LE STATUT DE 2010 A 2011 88
GRAPHIQUE 12.5 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ELEMENTAIRE PAR SEXE DE 2003/2004 A 2010/2011 89
GRAPHIQUE 12.6 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE GENERAL DE 2007 A 2011 95
GRAPHIQUE 12.7 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DU MOYEN PAR SEXE DE 2003/2004 A 2010/2011 96
GRAPHIQUE 12.8 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL PAR SEXE DE 2003/2004 A 2010/2011 98
GRAPHIQUE 12.9 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL SELON LE STATUT PROFESSIONNEL EN 2011 100

XIII.SANTE

GRAPHIQUE 13.1 : REPARTITION (EN %) DU PERSONNEL MEDICO-SANITAIRE DE LA REGION EN 2011 109
GRAPHIQUE 13.2 : REPARTITION DES ENFANTS SELON L'ETAT NUTRITIONNEL PAR DISTRICT EN 2010..... 110
GRAPHIQUE 13.3 : REPARTITION DU NOMBRE DE DECES MATERNELS ENREGISTRES PENDANT OU APRES L'ACCOUCHEMENT EN 2010 115
GRAPHIQUE 13.4 : PROPORTION (EN %) DES PERSONNES INFECTEES AUX IST ET AU VIH/SIDA EN 2010..... 116

XIV.HYGIENE

GRAPHIQUE 14.1 : EVOLUTION DU NOMBRE DE CONCESSIONS VISITEES SELON LA STRUCTURE DE 2007 A 2011 122
GRAPHIQUE 14.2 : SITUATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN 2010..... 123
GRAPHIQUE 14.3 : SITUATION DE L'EVACUATION DES EXCRETA EN 2010..... 124
GRAPHIQUE 14.4 : PROPORTION (%) DES INFRACTIONS RELEVEES AU NIVEAU DES ERP EN 2011 126
GRAPHIQUE 14.5 : PROPORTION DES INFRACTIONS RELEVEES AU NIVEAU DES ERP EN 2011..... 127

XV.ASSISTANCE

GRAPHIQUE 15.1 : EVOLUTION DES INTERVENTIONS SELON LA NATURE DE 2008 A 2011..... 133
GRAPHIQUE 15.2 : REPARTITION DES INCENDIES SELON LA NATURE EN 2011 134
GRAPHIQUE 15.3 : REPARTITION DE L'ASSISTANCE SELON LA NATURE EN 2011 135
GRAPHIQUE 15.4 : REPARTITION DES OPERATIONS DIVERSES SELON LA NATURE ET LA COMPAGNIE EN 2011..... 136
GRAPHIQUE 15.5 : REPARTITION (EN %) DES ACTIVITES DIVERSES SELON LA NATURE EN 2011..... 137

XVI.TRANSPORT

GRAPHIQUE 16.1 : REPARTITION (EN %) DES VEHICULES PAR DEPARTEMENT EN 2011..... 142
GRAPHIQUE 16.2 : EVOLUTION DU PARC AUTOMOBILE SELON LE TYPE DE VEHICULE DE 2007 A 2011..... 142
GRAPHIQUE 16.3 : REPARTITION DES IMMATRICULATIONS SELON LE GENRE DE VEHICULE EN 2011 143
GRAPHIQUE 16.4 : EVOLUTION PAR GENRE DES VEHICULES APTES A CIRCULER ENTRE 2007 ET 2011..... 145
GRAPHIQUE 16.5 : EVOLUTION DES RECETTES PERÇUES DE 2005 A 2011 147

XVIII.EMPLOI

GRAPHIQUE 18.1 : REPARTITION DES CONTRATS DE TRAVAIL SELON LA NATURE ET LE SEXE EN 2011..... 153
GRAPHIQUE 18.2 : REPARTITION PAR ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS OUVERTS ET DES EMPLOIS GENERES EN 2011 154
GRAPHIQUE 18.3 : REPARTITION (%) SELON LE STATUT JURIDIQUE DES ETABLISSEMENTS OUVERTS ET DES EMPLOIS GENERES EN 2011 155
GRAPHIQUE 18.4 : REPARTITION SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE, DES ETABLISSEMENTS FERMES ET DES EMPLOIS PERDUS EN 2011156
GRAPHIQUE 18.5 : REPARTITION SELON LE STATUT JURIDIQUE DES ETABLISSEMENTS FERMES ET EMPLOIS PERDUS EN 2011..... 156
GRAPHIQUE 18.6 : REPARTITION (%) DES ETABLISSEMENTS CONTROLES EN 2011..... 158

XIX.JUSTICE

GRAPHIQUE 19.1 : PROPORTION (EN %) DES DETENUS SELON LE DEPARTEMENT EN 2011..... 161
GRAPHIQUE 19.2 : POURCENTAGE DES DETENUS SORTIS SELON LE MOTIF EN 2011 163
GRAPHIQUE 19.3 : REPARTITION DES MINEURS EN CONFLIT AVEC LA LOI SELON LE DEPARTEMENT EN 2011..... 165
GRAPHIQUE 19.4 : REPARTITION (%) DES DOSSIERS DES ENFANTS AYANT COMMIS DES DELITS SELON LES DECISIONS DE JUSTICE EN 2011 166
GRAPHIQUE 19.5 : POURCENTAGE DES DOSSIERS DES ENFANTS AYANT COMMIS DES DELITS SELON LE TYPE D'INFRACTIONS EN 2011 167

XX.JEUNESSE ET SPORTS

GRAPHIQUE 20.1 : EVOLUTION DES ASSOCIATIONS DE JEUNES RECONNUES DE 2006 A 2011 170
GRAPHIQUE 20.2 : REPARTITION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES SELON LA DISCIPLINE SPORTIVE EN 2011..... 173
GRAPHIQUE 20.3 : REPARTITION DES ASC ET EQUIPES SPORTIVES SELON LE DEPARTEMENT EN 2011..... 174
GRAPHIQUE 20.4 : REPARTITION DES PRATIQUANTS SELON LE DEPARTEMENT EN 2011..... 176

I. PRESENTATION DE LA REGION DE DIOURBEL

Edition 2011

I.1. ASPECTS PHYSIQUES

Située entre 14°30 et 15° de latitude nord et 15°40 et 16°40 de longitude ouest, la région de Diourbel couvre aujourd'hui, suite au rattachement de l'arrondissement de Taïf au département de Mbacké, une superficie de 4769 km² contre 4359 km^2 en 2001.

C'est une région continentale par excellence. En effet, elle ne dispose ni de frange maritime, ni de cours d'eau pérennes. Cependant, les ressources en eau souterraines sont importantes.

La région de Diourbel est caractérisée par l'absence de forêt classée. Elle est également marquée par l'inexistence de zone d'habitat et de refuge pour la faune, notamment les grands mammifères. Seuls les petits mammifères (chacals, rats palmistes, lièvres, etc.) ainsi que certaines familles d'oiseaux y sont aujourd'hui présents.

La pluviométrie varie entre 400 et 500 mm. Le climat est de type soudano-sahélien.

I.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Elle est subdivisée en trois départements (Bambey, Diourbel et MBacké), huit arrondissements (Baba Garage, Lambaye et NGoye dans le Bambey, NDindy et NDoulo dans le Diourbel, Kael, NDame et Taïf dans le MBacké), trente six (36) communautés rurales et trois (3) communes.

I.3. SITUATION DEMOGRAPHIQUE

De 425 113 habitants en 1976, la population régionale est estimée à 1 399 220 habitants en 2011. Le taux d'accroissement annuel intercensitaire qui était de 3,2 % entre 1976 et 1988, est passé à 3,9 % entre 1988 et 2002 avant de s'établir à 3,2% entre 2002 et 2011. En 2011, la densité régionale ressort à 293 habitants/km^2 et atteint un maximum de 354 habitants au km² dans le département de Mbacké. L'indice synthétique de fécondité est de 5,2 enfants en moyenne par femme en fin

de vie féconde en 2011. La précocité des mariages (l'âge médian au premier mariage est de 16 ans), combinée à une faible prévalence contraceptive, induit naturellement une fécondité précoce.

I.4. ASPECTS ECONOMIQUES

L'activité économique de la région est principalement caractérisée par l'agriculture, l'élevage et le commerce. D'autres activités comme l'artisanat présentent un intérêt certain pour la population de la région.

L'agriculture est essentiellement basée sur les cultures de rente (arachide, sésame, manioc, pastèque) et sur les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, niébé). Les cultures maraîchères et fruitières ne sont pas en reste. Mais ce secteur connaît des contraintes majeures qui entravent son développement. Parmi elles, on note la réduction drastique des emblavures depuis quelques années, la mauvaise qualité des semences, le faible niveau d'équipement et la vétusté du matériel agricole mais aussi l'irrégularité des pluies, entraînant ainsi une baisse généralisée des rendements agricoles.

L'élevage se caractérise par l'existence de techniques traditionnelles que sont l'élevage pastoral fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire du terroir villageois. Mais la réduction de l'espace pastoral conjuguée à une dégradation constante du couvert végétal, à une forte pression démographique sur les terres agricoles (réduisant ainsi les terres en jachère), à un nombre insuffisant de points d'eau, constitue un handicap certain pour le développement de l'élevage. Cependant, avec la création de GIE et d'associations villageoises, un élevage de type moderne se développe de plus en plus dans la région.

Le commerce est par essence une activité très prisée des « Baol – Baol ». Elle occupe d'ailleurs une place importante dans le développement économique de la région. Cette situation est favorisée par la position géographique de la région, à mi-chemin entre l'important centre de production de la zone sylvo-pastorale et les grands centres de consommation du centre ouest (Dakar, Thiès et Kaolack). On relève dans la région de Diourbel, une présence massive de marchés hebdomadaires

« Louma » où sont écoulées une bonne partie de la production agricole et du bétail.

L'activité artisanale présente de réels atouts pour la région. En effet, Diourbel est réputée pour sa forte tradition artisanale et la population dispose d'une réelle expertise notamment dans le domaine de la poterie. A cela, s'ajoute la présence du Centre de Perfectionnement pour l'Artisanat Rural (CPAR) de Kael et du lycée technique pour permettre d'améliorer les capacités des artisans. Ces derniers tentent de s'organiser autour de la Chambre de Métiers. Avec leur dynamisme, le nombre d'artisans inscrits continue de progresser d'année en année, passant de 3307 en 2004 à 4455 en 2011.

I.5. ASPECTS SOCIAUX

Ces activités tournent pour l'essentiel autour de la santé, de l'éducation, du cadre de vie, de l'hydraulique, de la culture, des organisations sportives et de jeunesse ainsi que des organisations féminines.

En ce qui concerne **la santé**, les indicateurs sont loin d'être satisfaisants, notamment au niveau des infrastructures. En effet, en 2010, la région, avec seulement 6 centres de santé, 81 postes de santé et 106 cases de santé, enregistre un déficit en infrastructures. Cette situation peu satisfaisante, ne favorise pas l'atteinte des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 1 hôpital pour 150 000 habitants ; 1 centre de santé pour 50 000 habitants et 1 poste de santé pour 10 000 habitants.

Le secteur de **l'éducation** constitue un maillon faible pour la région même si des efforts sont enregistrés dans le renforcement du système ces dernières années. Cependant, beaucoup reste à faire, notamment au niveau de la petite enfance et à l'élémentaire avec surtout l'implantation et le fonctionnement des écoles franco – arabes privées et les classes expérimentales en langues nationales. Le taux brut de scolarisation au niveau de l'élémentaire demeure le plus faible du pays avec seulement 58,4% en 2010.

Le secteur de **l'hydraulique** (rurale) présente de réels atouts dans la région de

Diourbel, notamment avec la volonté des pouvoirs publics d'améliorer la couverture des besoins en eau des populations et du cheptel avec des investissements massifs surtout à Touba, mais également avec l'amélioration de la gestion des forages avec la réforme des forages (REGEFOR). Cependant, on note certaines contraintes qui limitent son développement. Parmi elles, on peut citer la baisse du toit de la nappe consécutive aux cycles de sécheresse qui sévissent dans la zone, l'insuffisance du captage de la nappe et le non respect des normes techniques de fonçage de nombreux puits, la teneur très élevée en sel de la nappe maestrichtienne dans certaines zones et l'absence de cours d'eau pérennes.

La culture constitue un facteur de développement économique et social. La région de Diourbel recèle d'importantes potentialités culturelles. Son patrimoine culturel, très riche et coloré présente de réels attraits touristiques. Hélas, ce potentiel est faiblement exploité pour le tourisme. En plus de certains évènements culturels et religieux (Magal de Touba, etc.) organisés chaque année dans la région, on note également plusieurs sites et monuments historiques (33 au total), répartis dans tous les départements.

Les activités de **jeunesse et de sports** sont bien présentes dans la région de Diourbel, même s'il reste encore à faire dans ce domaine. Diourbel, faiblement équipée en infrastructures sportives et le football (qui est le sport roi) connaît un déficit d'infrastructures. Pourtant, ce ne sont pas les espaces pour accueillir ces infrastructures qui manquent. Il existe néanmoins 1 stade dans chaque département.

L**'incidence de la pauvreté**

Selon les résultats préliminaires de la Deuxième Enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS2) c'est 50,1% de la population régionale qui vivait en dessous du seuil de la pauvreté en 2005/2006. Ce taux est passé à 48,9% en 2011 contre un niveau national de 46,7%.

II. METEOROLOGIE

Edition 2011

INTRODUCTION

La situation météorologique de la région de Diourbel se caractérise par un climat de type soudano-sahélien, avec des températures relativement hautes, une longue saison sèche (de Novembre à Juin) et une saison des pluies de quatre mois (de Juillet à Octobre). Elle joue un rôle crucial dans le développement économique et social de la région car beaucoup de secteurs tels que l'agriculture, l'élevage, les eaux et forêts etc. lui sont tributaires.

Ce chapitre traitera des différentes composantes que sont la température, le vent, l'humidité, les précipitations, l'évaporation et l'insolation.

II.1. TEMPERATURE

La région de Diourbel a enregistré en 2011 une température moyenne annuelle de 27,6 °C contre 28,5 °C en 2010, soit une légère baisse de 0,9°C. Les moyennes les plus élevées ont été observées aux mois de juin et octobre avec un pic de 29.6 °C. Tous les autres mois ont enregistré une température moyenne oscillant entre 24,3 °C et 28,8°C.

En ce qui concerne les températures maxi, la moyenne annuelle ressortait à 36,7 °C en 2011 contre 37,1 °C en 2010. La répartition mensuelle des températures maxi dévoile une période de haute température allant d'Avril à Mai avec des maxima atteignant au moins 39.4 °C.

Quant aux températures mini, la moyenne annuelle est passée de 19.9 °C en 2010 à 18,4 en 2011. Les températures mini les plus faibles apparaissaient au mois de janvier avec 15° C en 2010 et 2011.

Graphique 2.1: Evolution mensuelle des températures moyennes de 2010 à 2011

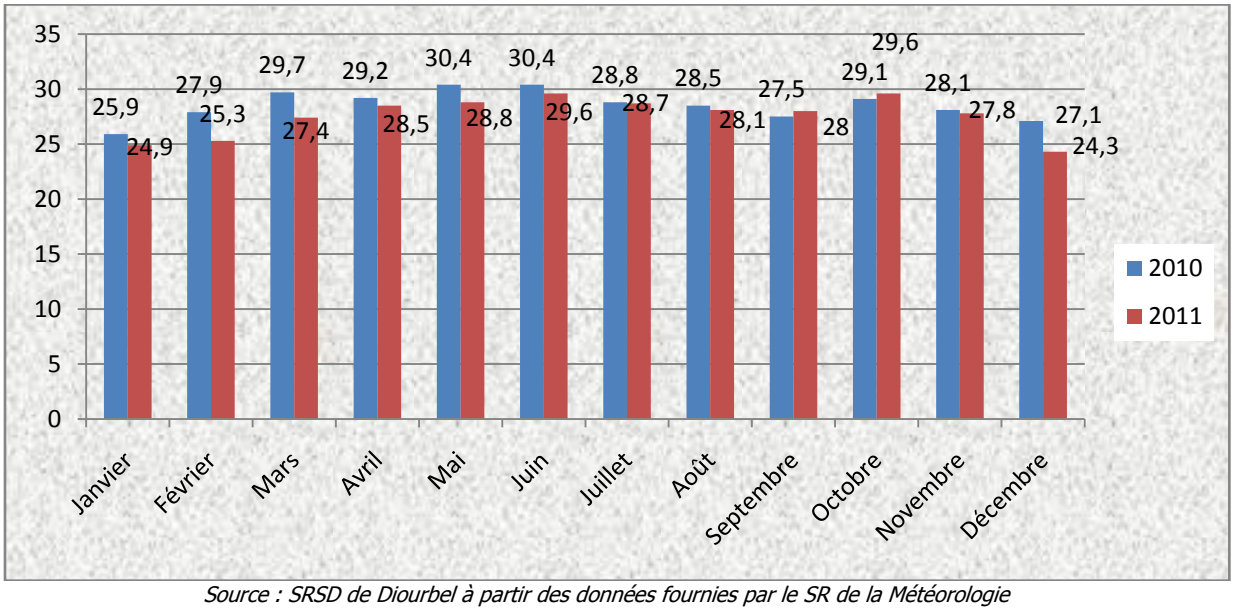

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par le SR de la Météorologie

Au cours de la dernière décennie, les températures moyennes annuelles ont évolué en dent de scie. La température moyenne annuelle la plus élevée a été notée en 2006 avec 28,9 °C contre un minimum de 26,8 °C en 2001. Les températures maxi moyennes ont oscillé entre 36,3 °C et 37,4 °C alors que les minis moyennes ont varié entre 16,3 °C et 21,4 °C.

Graphique 2.2: Evolution des températures moyennes annuelles de 2000 à 2011

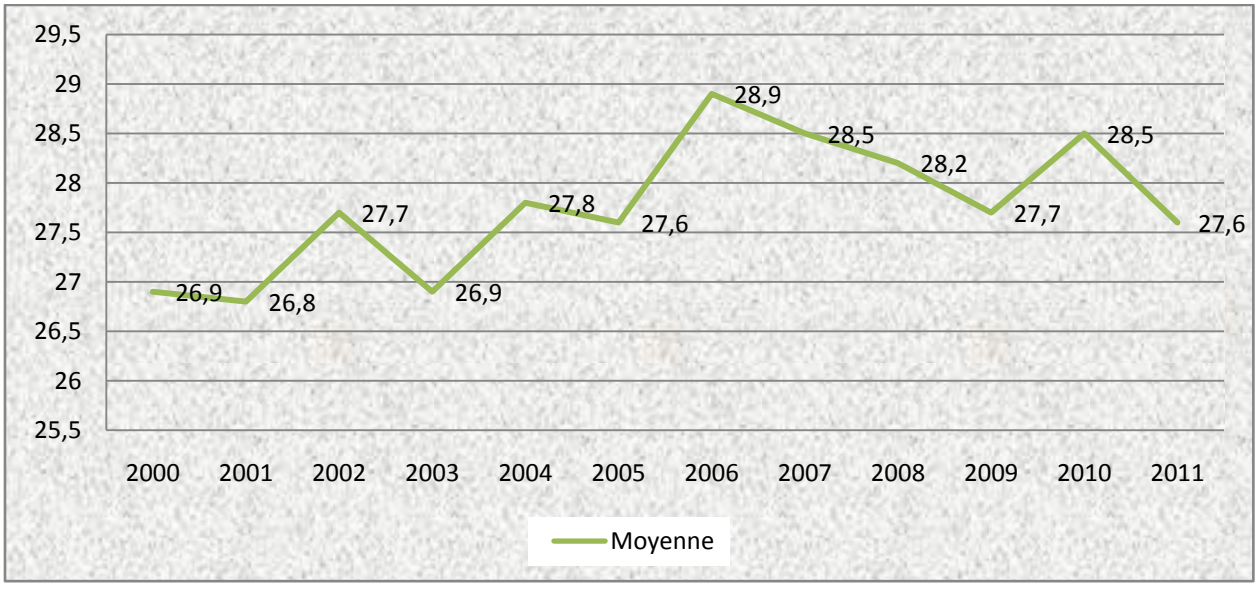

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par le SR de la Météorologie

II.2. LES VENTS

L'harmattan, vent chaud et sec, souffle pendant presque toute la saison sèche, venant du nord – nord Est à Est. La mousson, vent du sud, souffle de juin à

octobre, renforçant les humidités et amène la pluie. La vitesse moyenne annuelle des vents est de 1,6m/s.

II.3. L'HUMIDITE

L'humidité relative est la quantité d'eau en pourcentage contenue dans l'atmosphère. En 2011, les mois de Juin à Octobre et de Décembre ont connu les taux d'humidité les plus élevés avec des maxima de plus 95% contrairement au reste de l'année où ces taux ont varié entre 64,5 % et 86,0 %. Quant à l'humidité mini mensuelle moyenne, elle a été plus faible aux mois de Janvier à Mai et de Novembre à Décembre et avoisinait les 30%. L'humidité mini moyenne mensuelle la plus faible était de 26,0% au mois d'Avril contre un maxi moyen mensuel la plus élevé de 99,6% au mois de Septembre.

Tableau 2.1 : Evolution mensuelle de l'humidité (en %) en 2011

Mois	Mini moy	Maxi moy	Moyenne
Janvier	28,6	70,2	49,4
Février	30,3	68,4	49,4
Mars	38,2	83,8	61,1
Avril	26,0	85,3	55,7
Mai	36,8	93,4	65,1
Juin	44,3	95,6	70,1
Juillet	53,5	96,4	75,0
Août	62,8	93,7	78,3
Septembre	63,3	99,6	81,5
Octobre	44,7	97,9	71,5
Novembre	31,4	83,5	57,5
Décembre	30,2	64,5	47,4
Moyenne	**40,0**	**86,0**	**63,0**

Source : SR de la Météorologie

II.4. LA PLUVIOMETRIE

L'hivernage de 2008 a été exceptionnel dans la région de Diourbel avec une pluviométrie régulière et abondante de 596,4 mm en moyenne. En 2011, cette pluviométrie a été normale avec une quantité de 455,6 mm, soit un taux de 98% si on se réfère à la normale de 465mm de la période 1971 à 2000. Néanmoins, comparé à 2010, elle a diminué de 65,2mm en valeur absolue et de 12,5% en

valeur relative. Seuls les postes de Bambey, Mbacké et de NDame ont enregistré une variation positive, tous les autres sont négatives. Notons que la quantité maximale de pluies a été observée à NDame avec 619.3 mm contre un minimum de 310,0 mm à Baba Garage.

Graphique 2.3 : Evolution de la pluviométrie (en mm) par poste de 2007 à 2011

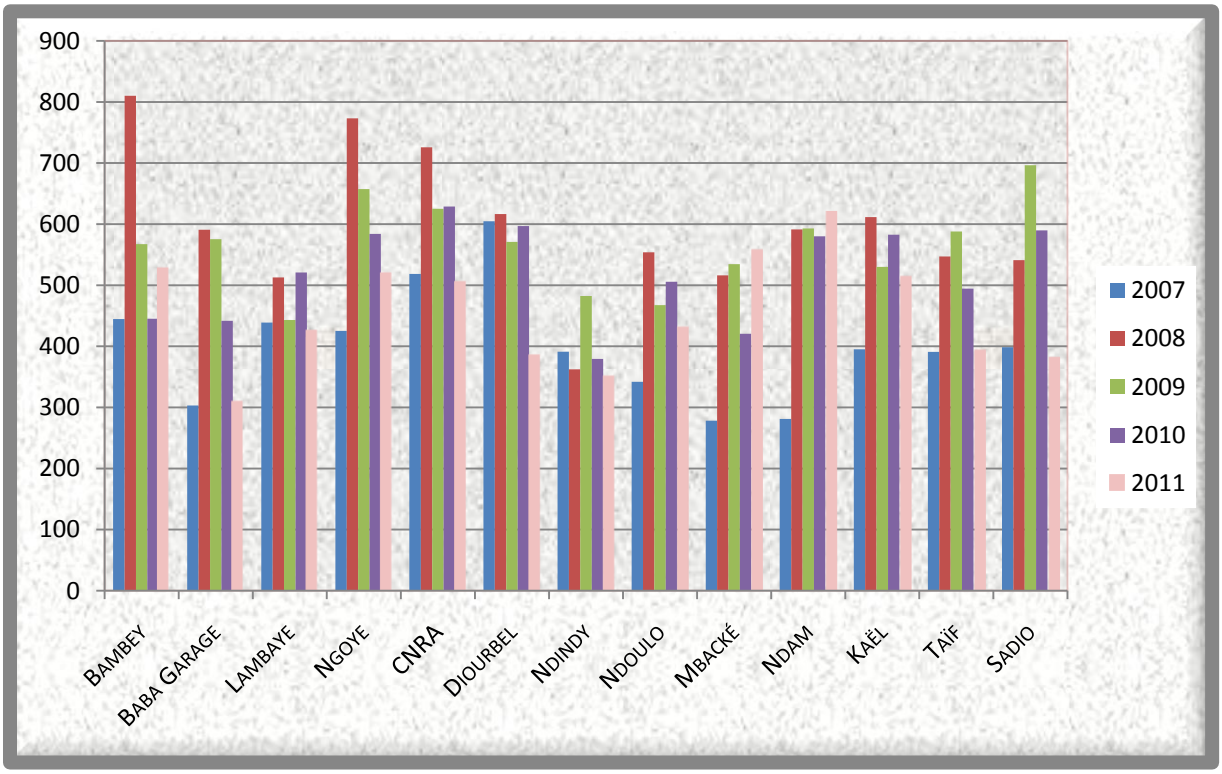

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la DRDR

II.5. L'EVAPORATION ET L'INSOLATION

L'évaporation est la mesure de la masse d'eau qui s'évapore par unité de surface dans un temps déterminé. Par rapport à 2010, l'évaporation moyenne mensuelle de 2011 a augmenté de 97,6%. Elle se situe à un maximum de 733 mm au mois d'octobre alors qu'elle se localisait en 2009 au mois d'octobre avec 874 mm et 196 mm au mois de Mars pour l'année 2010. Quant à l'évaporation minimale, elle ressort à 58 mm au mois d'Août 2011.

Graphique 2.4: Evolution mensuelle de l'évaporation (en mm) de 2007 à 2011

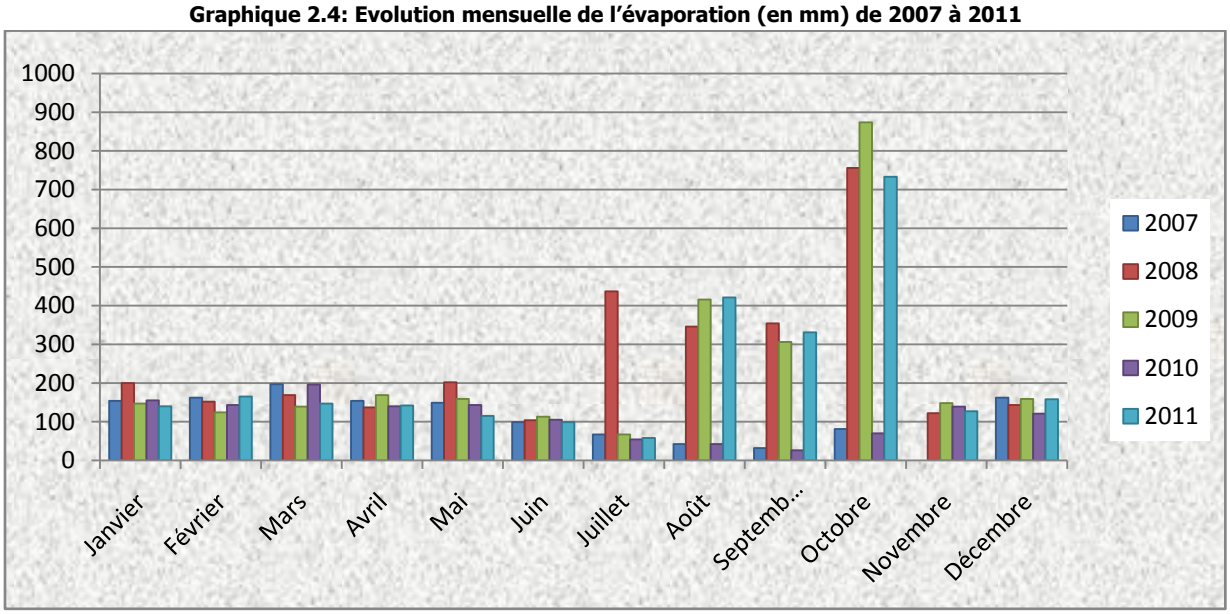

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la DRDR

L'insolation est le nombre d'heures de soleil par jour. En 2011, la durée moyenne mensuelle de l'ensoleillement est de 239 heures (contre 214 heures en 2010, 229 en 2009, 222 en 2008 et 174en 2007) soit une moyenne de 7,97 heures par jour. Ce qui permet de dire que dans l'année la région bénéficie du soleil pendant environ un tiers du temps. Ce fort potentiel permet donc de suggérer de bonnes installations de panneaux solaires qui pourraient réduire la facture pétrolière et accroître le potentiel électrique. En outre, l'exploitation de ce potentiel permettra entre autres la fabrication de cuisinières solaires afin de mieux lutter contre la flambée fulgurante des prix du gaz butane.

Graphique 2.5: Evolution mensuelle de l'insolation (en heures) de 2007 à 2011

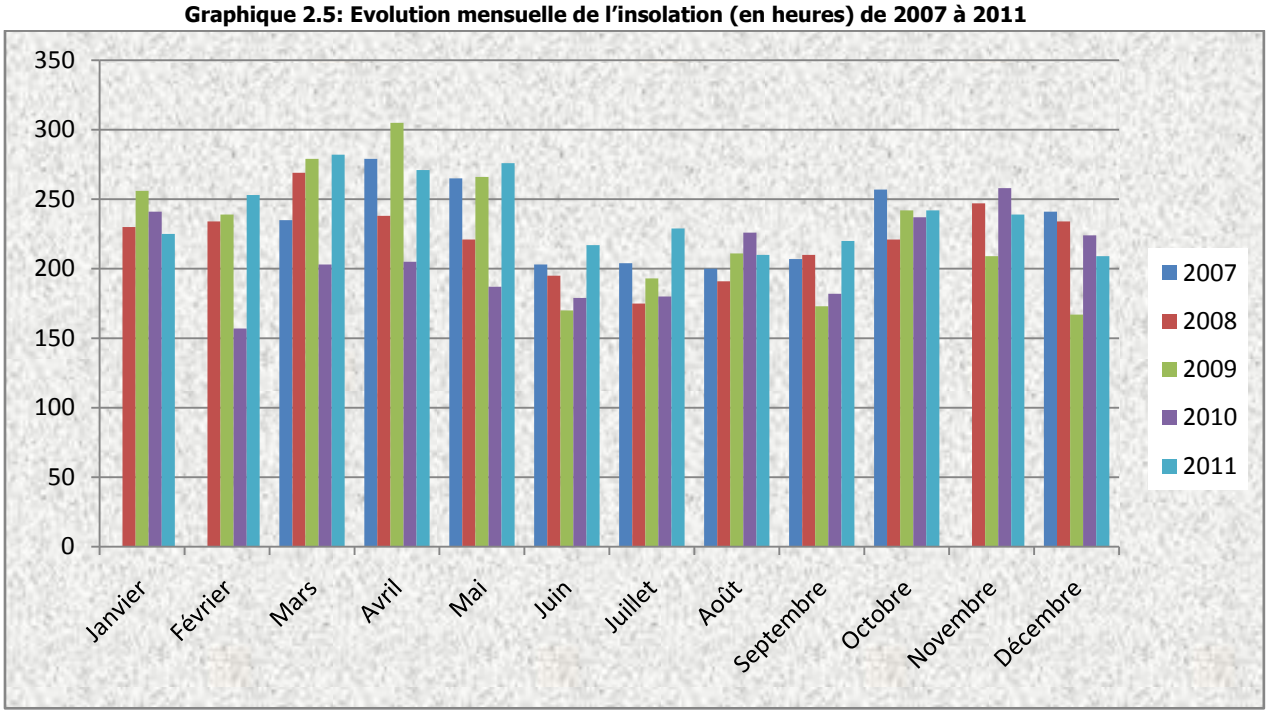

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la DRDR

CONCLUSION

En 2011, la région de Diourbel a enregistré des températures minimales, maximales et moyennes moins élevées que celles enregistrées en 2010.

La pluviométrie a été normale avec une quantité de 455,6 mm, soit un taux de 98% si on se réfère à la normale de 465mm de la période 1971 à 2000. Néanmoins, comparée à 2010, elle a diminué de 65,2mm en valeur absolue et de 12,5% en valeur relative. La moyenne mensuelle de l'humidité minimale la plus faible était de 26,0% au mois d'Avril contre une moyenne mensuelle maximale la plus élevée de 99,6% au mois de Septembre.

L'harmattan et la mousson sont les vents qui balaient la région à la vitesse moyenne annuelle de 1,6m/s.

Les moyennes de l'évaporation et de l'insolation en 2011 sont supérieures à celles de 2010 avec respectivement des variations de 97,6% et 11,7%.

III. DEMOGRAPHIE

Edition 2011

INTRODUCTION

Les données présentées dans le présent chapitre sont issues des recensements et projections démographiques mais également des enquêtes démographiques et de santé (EDS).Le chapitre traitera des caractéristiques de la population de la région notamment l'évolution de son effectif, le niveau de fécondité, la structure par âge et par sexe ainsi que sa répartition géographique et sa densité en mettant en relief son rythme d'accroissement assez rapide, sa dynamique et son niveau d'urbanisation.

III.1. EVOLUTION DE LA POPULATION

Les données issues des trois recensements (1976, 1988,2002) effectués au Sénégal indique que la population de la région de Diourbel est passée de 425113 habitants en 1976 à 619245 habitants en 1988, puis à 1051472 habitants en 2002. Selon les dernières projections démographiques de l'ANSD, cette population est passée en 2008 à 1274494 habitants, en 2009 à 1 315 202 habitants, en 2010 à 1 356 796 habitants et en 2011 à 1399220 habitants.

V.3.1. ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Le taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire est passé de 3,2% entre 1976 et 1988 à 3,9% entre 1988 et 2002 avant de revenir à 3,2% entre 2002 et 2011 ce qui correspond à un doublement de la population tous les 22 ans. L'augmentation du taux d'accroissement annuel moyen observée à la deuxième période intercensitaire (1988-2002) s'explique par la forte croissance de la population du département de Mbacké, directement imputable à l'immigration vers Touba.

Entre 1976 et 2011, l'augmentation nette de la population régionale est estimée à 974106habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,5% ce qui correspond à un doublement de la population tous les 20 ans. Le département de Mbacké du fait de l'effet d'attraction qu'exerce la ville sainte de Touba contribue à lui seul pour 671493 habitants, soit une variation moyenne annuelle de 15,5%.

Tableau 3.1 : Evolution et taux d'accroissement annuel moyen de la population

Années	1976	1988	2002	2009	2010	2011
Population résidente	425113	619245	1051472	1315202	1356796	1399220
Taux d'accroissement annuel moyen (en %)		**3,2**	**3,9**	**3,2**	**3,2**	**3 ,2**

Source : ANSD RGPH3

Graphique 3.1 : Evolution de la population par département entre 1976 et 2011

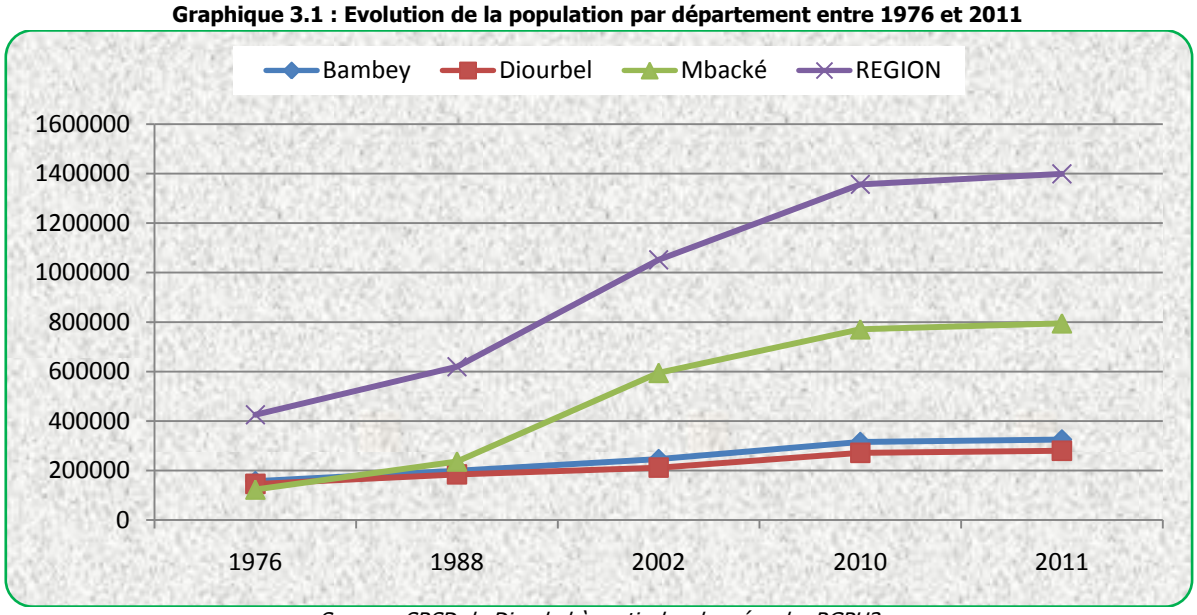

Source : SRSD de Diourbel à partir des données du RGPH3

V.3.2. Fécondité

III.1.2.1. Niveau

Le niveau de fécondité est généralement mesuré par l'indice synthétique de fécondité (ISF) (ou par les taux de fécondité par âge). L'ISF correspond au nombre d'enfants que mettrait au monde une femme à la fin de sa vie féconde si les taux de fécondité du moment restaient invariables. Au Sénégal, la fécondité des femmes demeure encore élevée même si l'on note une tendance à la baisse. En effet selon l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 2005 chaque femme donne naissance en moyenne à 5,3 enfants en fin de vie féconde alors qu'en 2010-2011 ce taux s'établit à 5 enfants selon la même enquête.

Dans la région de Diourbel l'ISF se situe selon les dernières statistiques de 2005 à 6,3 enfants soit un peu plus que la moyenne nationale. Par rapport aux autres régions (excepté Dakar), on note que l'ISF varie d'un minimum de 4,9 enfants à Ziguinchor à un maximum de 6,7 enfants à Fatick. Ziguinchor (4,9 enfants), Saint-Louis (5,2 enfants) et Thiès (5,5 enfants) sont les régions dont la fécondité est la

plus faible. A l'opposé Fatick (6,7 enfants), Kolda (6,4 enfants) et Diourbel (6,3 enfants) et Tamba (6,2 enfants) ont la fécondité la plus forte.

Tableau 3.2 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité (ISF) et de descendance finale(DF)

	1986	1992	1997	2005	2010 /2011
ISF Sénégal	6,6	6,03	5,7	5,3	5
ISF Diourbel	6,9	6,29	6,2	6,3	5,2
DF Sénégal	7,2	7,14	7,1	6,4	5,7
DF Diourbel	7	7,23	7,03	7,2	6,1

Source : EDS (1986, 1992, 1997, 2005,2010/2011)

III.1.2.2. Tendance

Entre 1986 et 2005, l'ISF a connu une baisse aussi bien au Sénégal qu'à Diourbel. En effet de 6,6 enfants en 1986 l'ISF est passé au plan national à 5,3 enfants en 2005 puis à 5enfants en 2010-2011 alors qu'il se chiffrait à Diourbel à 6,9enfants en 1986 et à 6,3 enfants par femme en 2005. Toutefois, on observe que la baisse a été moins forte à Diourbel.

Graphique 3.2 : Evolution de l'ISF entre 1986 et 2011

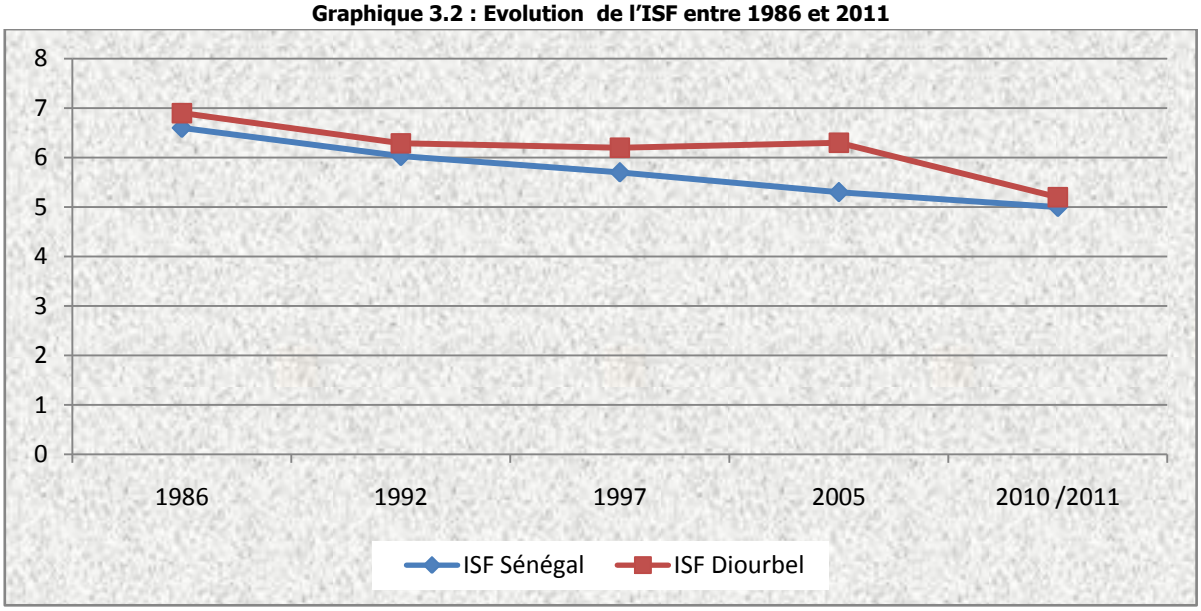

Source : SRSD de Diourbel à partir des données des EDS de 1986 ,1992 ,1997 et 2005 et 2010-2011

Quant à la descendance finale (nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 15-49 ans), elle amorce une timide baisse au niveau national mais reste quasi stationnaire de 1986 à 2005 avant d'amorcer un recul en 2011 dans la région de Diourbel.

Graphique 3.3 : Evolution de la descendance finale entre 1986 et 2011

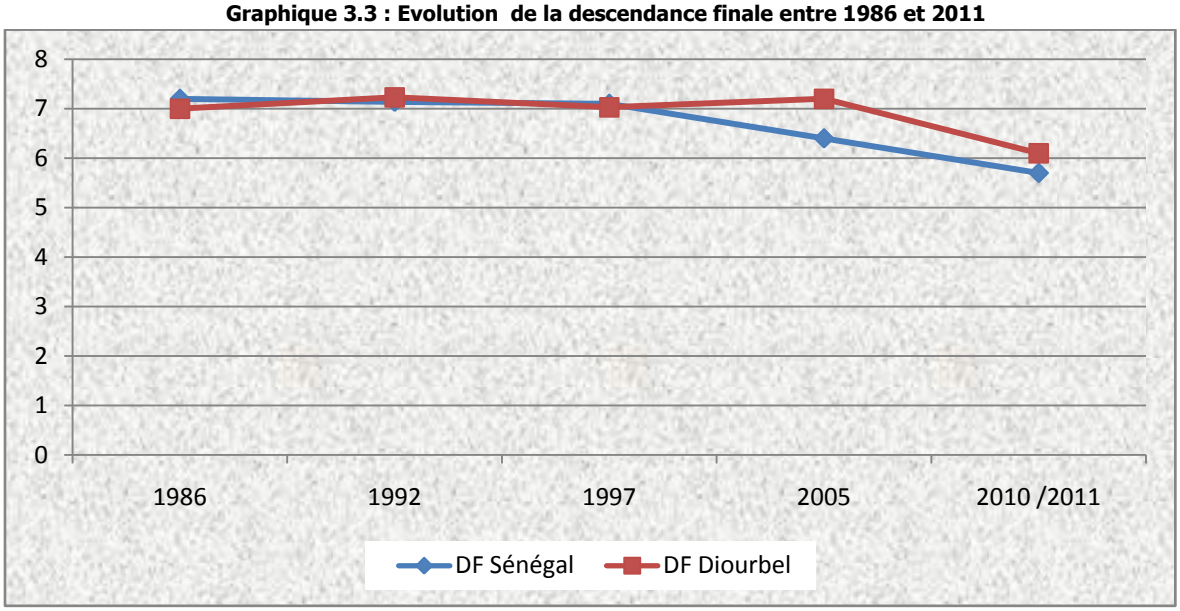

Source : SRSD de Diourbel à partir des données des EDS de 1986 ,1992 ,1997 et 2005 et 2010-2011

Ce retard de Diourbel dans le mouvement de baisse de la fécondité pourrait s'expliquer par :

- la forte ruralité de la population régionale (84,5%) ;
- L'analphabétisme qui touche 80% des Diourbelloises enquêtées contre 62% au niveau national ;
- La faible utilisation des moyens contraceptifs dans les ménages de la région (5,6% des femmes enquêtées contre 13,1% au niveau national) ;
- Le désir d'enfant supplémentaire plus fort dans les zones rurales qu'urbaines.

En effet, les enquêtes EDS ont montré la corrélation négative entre la fécondité, le niveau d'instruction et l'utilisation de la contraception. Par ailleurs, d'après les enquêtes EDS ; c'est le désir d'enfant supplémentaire qui est la première cause de maintien du niveau élevé de la fécondité évoquée par les femmes. Cependant avec l'urbanisation et l'élévation du niveau d'instruction des femmes, on peut s'attendre à une baisse continue du niveau de fécondité à Diourbel.

III.2. STRUCTURE DE LA POPULATION DE LA REGION

L'effectif et la composition de la population selon l'âge et le sexe ainsi que sa répartition spatiale selon le milieu de résidence par département seront examinés.

V.3.1. Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe

Les principales caractéristiques de la population de la région de Diourbel se résument à la forte proportion de sa jeunesse. En effet, 45% ont moins de 15 ans, 56% ont moins de 20 ans et seulement 3,4% ont 65 ans et plus.

La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges traduisant une forte mortalité. Cette structure pyramidale est caractéristique des pays en voie de développement.

Le taux de dépendance démographique (rapport de la population de moins de 15 ans et des 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans) est de 91,5%.

Par ailleurs, si à la naissance on observe en moyenne 103 garçons pour 100 filles, on constate que le rapport de masculinité bascule rapidement en faveur des filles à partir de 15 ans. Ce déséquilibre s'accentue entre 20 et 50 ans et pourrait s'expliquer par une surmortalité des hommes par rapport aux femmes mais également par les effets de l'émigration et de l'exode qui touchent plus les hommes adultes que les femmes.

Graphique 3.4 : Pyramide des âges de la Population de la région de Diourbel en 2011

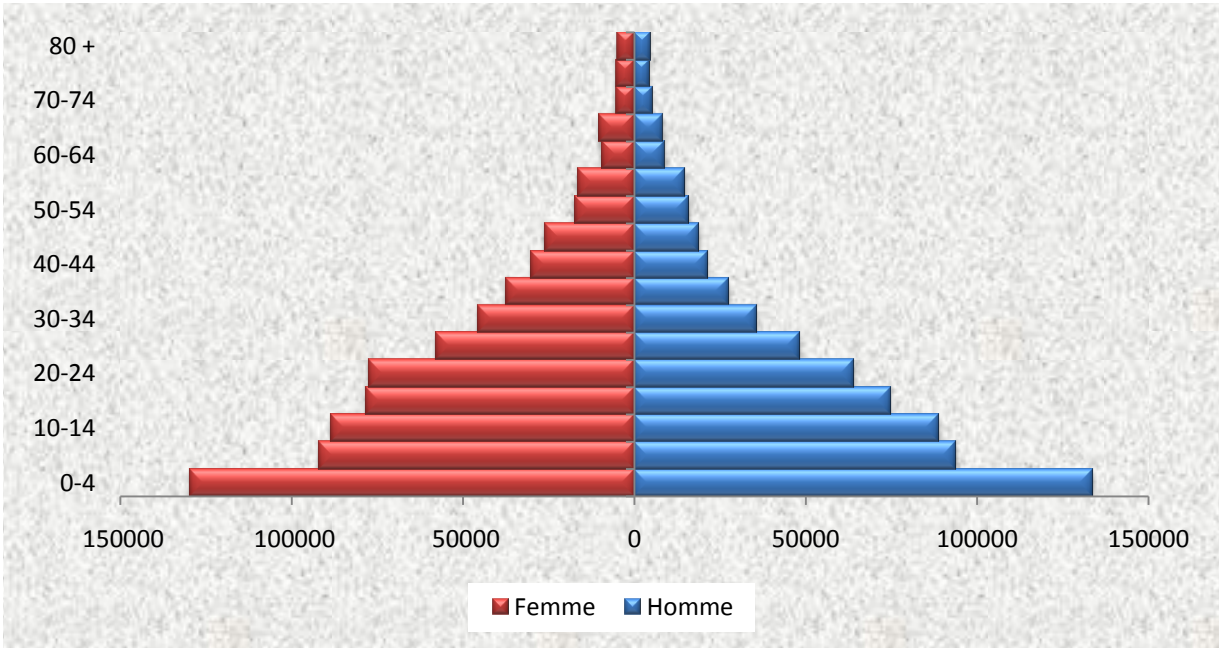

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'ANSD

V.3.2. Répartition spatiale de la population

III.2.2.1. Répartition selon le département

En 2011, la région de Diourbel compte 1 399220 habitants, soit 731046 femmes et 668173 hommes. A l'intérieur de la région, il existe d'importantes disparités dans la répartition de cette population. En effet, 57% de la population résident dans le département de Mbacké, 23% dans celui de Bambey et 20% dans le département de Diourbel.

Quel que soit le département, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Elles représentent environ 52% de la population totale. Les communautés rurales les plus peuplées sont celles de Touba Mosquée (617803 hts); Ngoye (42511 hts); Lambaye (36362 hts); Dangalma (33853 hts); Réfane (32 121hts). Les moins peuplées sont celles de Darou Nahim (2920hts); Thieken (2 995hts) et Darou Salam (5674hts).

On notera que la communauté rurale de Touba Mosquée concentre à elle seule plus de 44% de la population totale de la région.

Tableau 3.3 : Répartition de la population par sexe et par département en 2011

Départements	Hommes	Femmes	Total
Bambey	161145	163772	324917
Diourbel	136961	142706	279667
Mbacké	370067	424569	794636
Région	**668173**	**731047**	**1399220**

Source : ANSD RGPH3

Graphique 3.5 : Répartition (%) de la Population régionale selon le Département en 2011

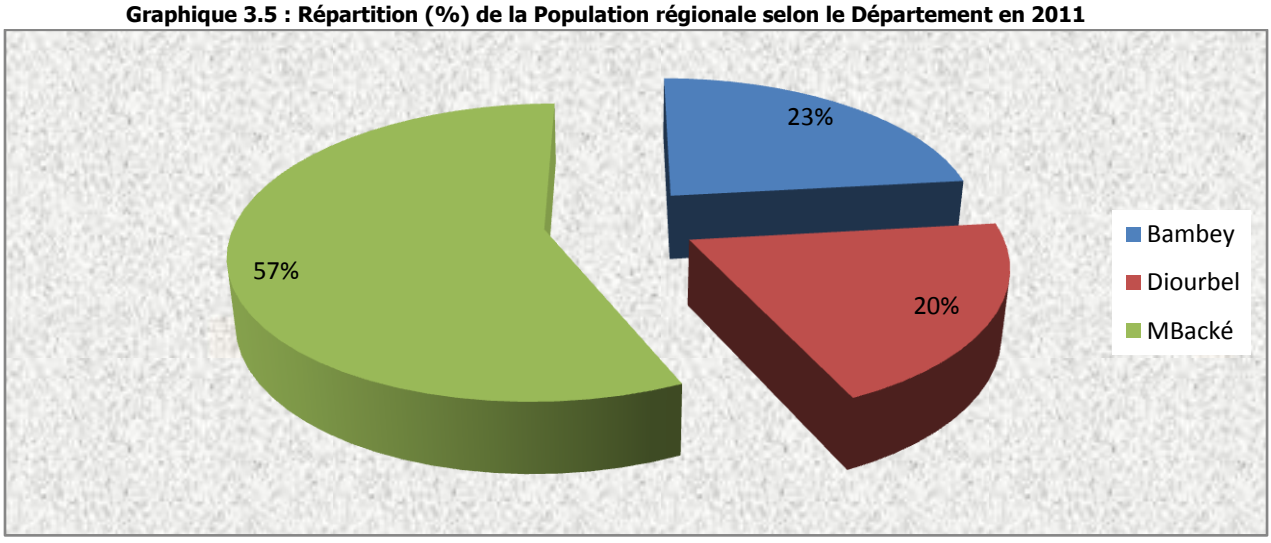

Source : SRSD de Diourbel à partir des données de l'ANSD

III.2.2.2. Densités

En 2011, la population de la région est estimée à 1399220 habitants pour une superficie de 4 769km², soit une densité de 293 hbts au Km². Le département de Mbacké (354 hbts/km2) présente la densité la plus forte devant ceux de Diourbel (241 habitants/km²) et de Bambey (238 habitants/km²).

Tableau 3.4 : Répartition par département de la population et des densités en 2011

Départements	Population	%	Superficies	%	Densités
Bambey	324917	23	1351	28	241
Diourbel	279667	20	1175	25	238
Mbacké	794636	57	2243	47	354
Total	**1399220**	**100**	**4769**	**100**	**293**

Source : ANSD RGPH3

III.2.2.3. Répartition selon le milieu de résidence

En 2011, la population régionale est essentiellement rurale (84,5%). La population urbaine qui s'élève à 216269 habitants, soit un taux d'urbanisation de 15,5% réside dans les 3 communes de la région (Bambey, Diourbel et Mbacké). Par rapport à la population totale, le département de Diourbel concentre la plus forte proportion de population urbaine (9%) devant Bambey (2%) et Mbacké (5%).

La population rurale reste elle concentrée en majorité dans le département de Mbacké où elle représente 52% de la population totale régionale devant Bambey (21%) et Diourbel (11%).

Tableau 3.5 : Répartition de la population par département selon le milieu de résidence et taux d'urbanisation en 2011

Départements	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bambey	27200	12,5	297717	25	324917	23
Diourbel	124042	57,3	155625	13	279667	20
Mbacké	65028	30	729608	62	794636	57
Total	**216270**	100	**1182950**	100	**1399220**	**100**

Source : ANSD RGPH3

Tableau 3.6 : Répartition de la population par sexe et milieu de résidence en 2011

Milieu	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	101909	15	114360	16	216269	15,5
Rural	566264	85	616686	84	1182950	84,5
REGION	668173	100	731046	100	**1399219**	100

Source : ANSD

Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population selon le milieu de résidence en 2011

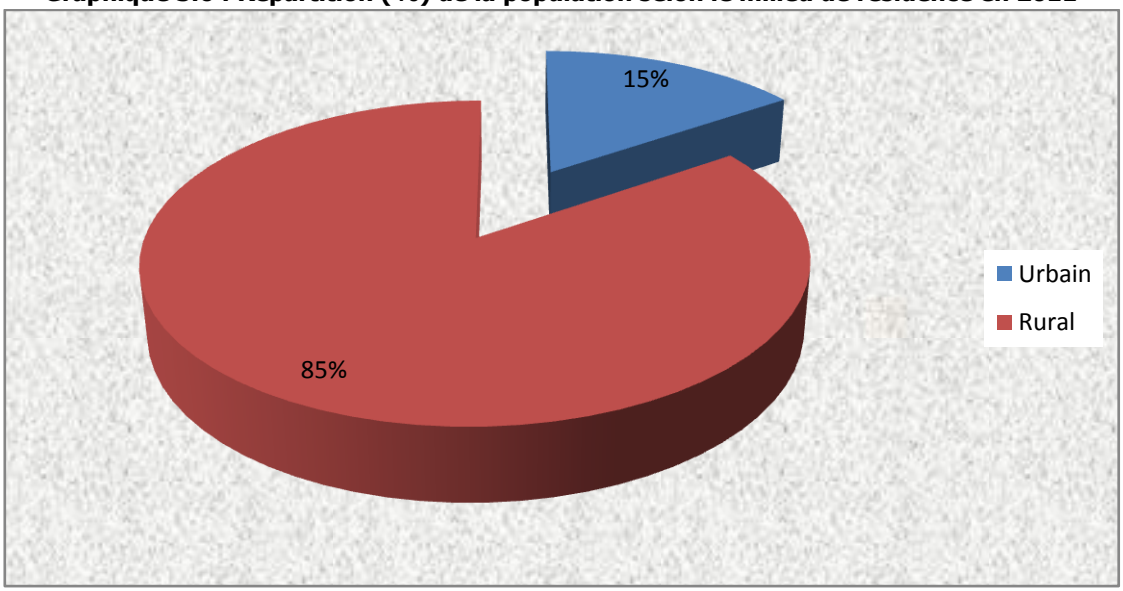

Source : SRSD de Diourbel à partir des données du RGPH3

CONCLUSION

En 2011, la population de la région de Diourbel s'établit selon les dernières projections démographiques à 1 399 220 habitants suite à une évolution qui est passée en 2008 à 1 274 494 habitants, en 2009 à 1 315 202 habitants et en 2010 à 1 356 796 habitants.

Le taux d'accroissement moyen annuel intercensitaire est passé de 3,2% entre 1976 et 1988 à 3,9% entre 1988 et 2002 puis à 3,2% entre 2002 et 2011 ce qui correspond à un doublement de la population tous les 22 ans.

A l'intérieur de la région, il existe d'importantes disparités dans la répartition de cette population. En effet, 57% de la population résident dans le département de Mbacké, 23% dans celui de Bambey et 20% dans le département de Diourbel.

Les principales caractéristiques de la population de la région de Diourbel se résument à la forte proportion de sa jeunesse. En effet, 45% ont moins de 15 ans, 56% ont

moins de 20 ans et seulement 3,4% ont 65 ans et plus.
La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges traduisant une forte mortalité. Cette structure pyramidale est caractéristique des pays en voie de développement.

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) se situe selon les dernières statistiques de 2010-2011 à 5,2 enfants soit un peu plus que la moyenne nationale (5 enfants).
Le taux de dépendance démographique (rapport de la population de moins de 15 ans et des 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans) est de 93%.

IV. AGRICULTURE

Edition 2011

INTRODUCTION

La campagne agricole 2011/2012 démarre avec les confirmations de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA) qui est à sa quatrième édition.

Les réalisations de la présente campagne ont été moins satisfaisantes du fait que la pluviométrie n'a pas été bonne. Ainsi, les productions de presque toutes les spéculations des céréales et autres ont baissé de même que la plupart des superficies emblavées Le présent chapitre tentera de dresser la situation en mettant, la situation phytosanitaire, la mise en place des intrants, les productions, les superficies emblavées et les rendements. Les projets et programmes ainsi que les atouts et contraintes du sous secteur seront également abordés.

IV.1. SITUATION PHYTOSANITAIRE

Au titre de la campagne agricole 2011/2012, la mise en place des produits et matériels à usage phytopharmaceutique s'établit ainsi qu'il suit : 3 tonnes de pyrical, 200 litres de Percal M20, 1000 unités de sacs poudreurs, 15 unités de combinaison, 50 unités de lunette et 15 unités de gants.

Depuis les grandes invasions des criquets pèlerins, l'Etat du Sénégal à travers les services de la région spécialisés à l'agriculture ont déployé d'énormes moyens pour contrecarrer le péril acridien et limiter les dégâts afin d'éviter les mauvaises récoltes. Cependant, le devenir des insecticides déversés sur l'environnement et leurs conséquences sur les autres espèces ou animaux, les sols, le maintien de l'écologie et sur l'homme (intoxications) sont méconnus.

IV.2. MISE EN PLACE DES INTRANTS

Dans le but de faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles pour une meilleure conduite de la campagne agricole 2011/2012, les mesures suivantes sont retenues :

- un taux de conversion de 50% pour les semences d'arachide coques en graines avec en priorité la fourniture en coques ;
- Une responsabilisation des autorités administratives ;
- Une forte responsabilisation et implication du Syndicat SYNAEP/Japando ;
- Une politique de subvention comme l'indique le tableau suivant :

  - ***Semences d'arachide***

Les mises en place et les cessions sont réalisées à 100% dans tous les points de vente de la région. La quantité de semence mis en place dans le cadre du programme agricole 2011/2012 est de 7160 tonnes de coques d'arachides. Elle a totalement été vendue au prix subventionné.

La mise en place des semences d'arachide a connu quelques retards dans le département de Mbacké du fait d'un différend entre le ministère et les Présidents des conseils ruraux sur la nature (coques ou décortiqués) des mises en place.

Pour toutes les autres localités, les mises en place ont été faites dans les délais.

  - **Semences vivrières**

L'effort d'intensification des cultures vivrières (mil, maïs, sorgho, niébé), leitmotive de la GOANA a été poursuivi, compte tenu de leur place dans l'alimentation des populations sénégalaises en général et rurales en particulier ainsi que leur rôle dans l'équilibre de notre balance commerciale et le contexte mondial de hausse des prix des produits agricoles.

Ainsi la mise en place des diverses semences a atteint les 100%.

  - **Engrais**

Dans le cadre de la politique subventionnée des engrais en vue d'augmenter la production agricole, les mises en place et les cessions dans la région de Diourbel sont les suivantes :

- ***Produits Phytosanitaires***

Au titre de la campagne agricole 2011/2012, la mise en place des produits et matériels à usage phytopharmaceutique a été opérée. En effet, Le taux de mise en place dans la région est de 67,5% avec un taux de cession de 86%.

Ainsi, le département de Bambey affiche le taux de mise en place des engrais le plus élevé (76,7%), contre 67% à Diourbel et 59,2% à Mbacké.

On note aussi qu'un peu plus de 9 tonnes sur 10 des quantités d'engrais reçues dans le département de Bambey ont été vendues. Les départements de Mbacké et Diourbel ont respectivement des taux de cession de 76% et 87,6%.

Tableau 4.1 : Mise en place des semences (en tonnes)

Mise en place des semences	Semences d'arachides	Semences GOANA			
	Arachide	Mil	Sorgho	Niébé	Maïs
Quantités mises en place et vendues (tonnes)	7610	350	14	200	38

Source : DRDR de Diourbel

Tableau 4.2 : Mise en place des engrais par département

Département	Quantités prévues (tonnes)	Quantités reçues (tonnes)	Taux de mise en place	Quantités vendues	Taux de cession
Bambey	820	628,75	76,7%	569,15	90,5%
Diourbel	560	375	67,0%	284,95	76,0%
Mbacké	861	509,6	59,2%	446,8	87,7%
Total	**2241**	**1513,35**	**67,5%**	**1300,9**	**86,0%**

Source : DRDR de Diourbel

IV.3. SUPERFICIES

Globalement, les superficies cultivées ont fortement baissé, passant de 246 606hectares au cours de la campagne agricole 2010/2011 à 209556 hectares en 2011/2012, soit une diminution de 15%. En effet, cette baisse des superficies cultivées est observée pour le mil (14%), le sorgho (40%), niébé (27%), le manioc (72%) et le bissap (85%). Cependant, pour les autres spéculations il y a une hausse des emblavures de 43% sur le maïs et 72% sur la pastèque.

Graphique 4.1 : Evolution des emblavures (en Ha) des céréales de 2007/2008 à 2011/2012

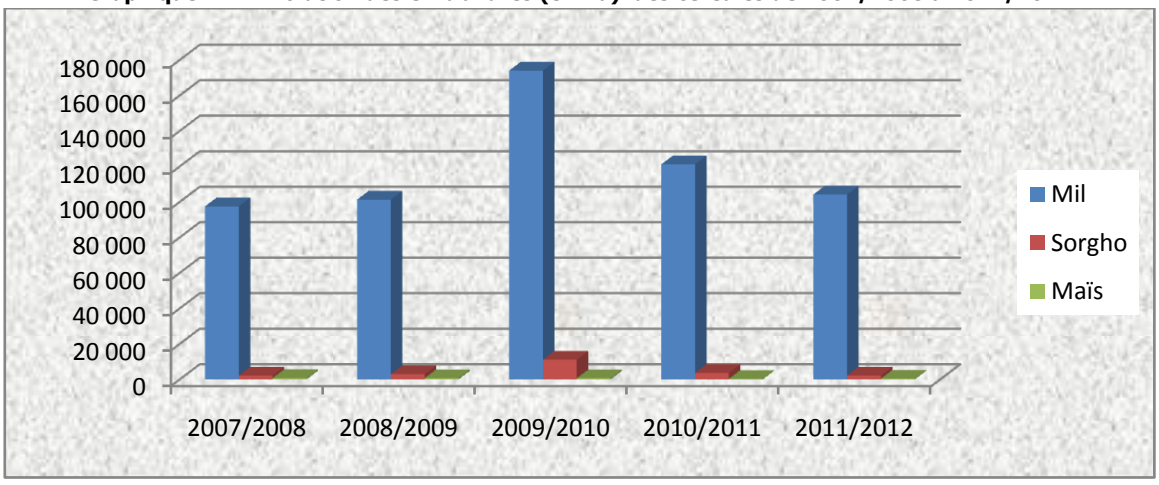

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la DRDR

IV.4. RENDEMENTS

Les rendements dépendent principalement de la qualité des intrants, de la pluviométrie mais aussi des techniques culturales utilisées. Comparée à la campagne agricole précédente, on remarque une nette baisse générale du rendement pour la plupart des spéculations de cette saison. Seuls le mil et le sorgho et la pastèque ont connu une hausse de leur rendement avec des accroissements respectifs de 6,7%, de 8,2% et 5%. On note la forte présence du sésame absent la saison précédente avec un rendement de 300kg/ha.

Tableau 4.3 : Evolution des rendements (en kg/ha) de 2007/2008 à 2011/2012

Spéculations	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	Var. en %
Mil	428	589	649	570	608	6,7
Sorgho	427	522	595	572	619	8,2
Maïs	349	600	600	640	568	-11,3
Huilerie	421	574	726	785	505	-35,7
Niébé	184	341	348	305	174	-43,0
Pastèque	8022	9546	5282	6634	6973	5,1
Manioc	6808	5962	5573	7000	6031	-13,8
Bissap	225	329	250	250	250	0,0
Sésame	273	277	275	-	300	-
Gombo	-	10000	10000	-	-	-

Source : DRDR Diourbel

IV.5. PRODUCTIONS AGRICOLES

La production agricole de cette saison a connu une diminution globale de 27% par rapport à la précédente. La baisse observée pour les céréales est imputable au sorgho (-35%) et au mil (-8%) car la production du maïs s'est accrue de 27%. La mauvaise répartition pluviométrique et le retard dans la mise en place des intrants pourraient expliquer cette contreperformance.

Graphique 4.2 : Evolution de la production céréalière (en tonnes) de 2007/2008 à 2011/2012

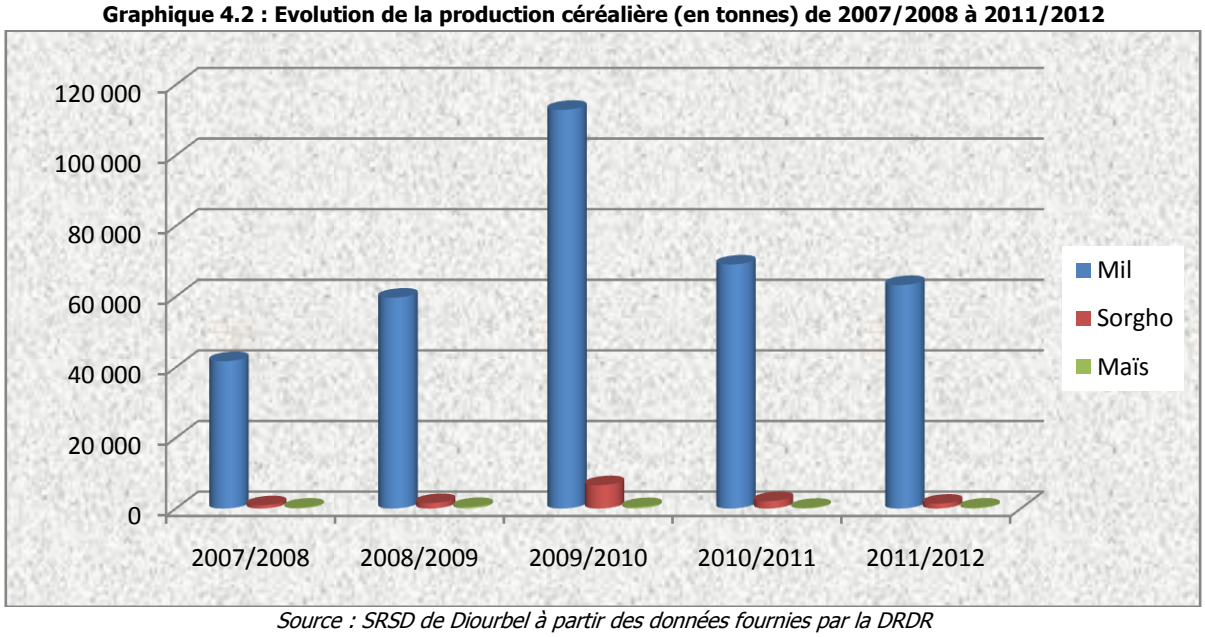

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la DRDR

IV.6. PROJETS ET PROGRAMMES

La DRDR de Diourbel a signé des partenariats avec les projets PAFA, PROMISO, BCV, PPHV pour le suivi de certaines de leurs activités dans la région. Les différents projets faisant l'objet d'interventions sont :

❖ Banques Céréalières Villageoises (BCV)

En collaboration avec le PAM, un programme de Banques Céréalières Villageoises (BCV) est mis en place. Seul le département de Mbacké est ciblé dans la région.

Avec un objectif de 25 BCV les mises en place portent sur 18 Banques pour lesquelles une session de formation est prévue au courant de la 3ème décade du mois de juin et concernera les comités de gestion.

Les critères de sélection sont :

- avoir un magasin de stockage fonctionnel
- avoir un bon niveau d'engagement des communautés
- avoir une bonne disponibilité en céréales
- réunir 100 sociétaires par BCV
- avoir déjà constitué une réserve égale à 10 T de céréales
- disposer d'une expérience en constitution de stock céréalier
- une période de soudure de plus de 02 mois

❖ **Programme NESA**

Dans le cadre d'activités pour la mise en œuvre du DPAS, l'OMS, en collaboration avec la FAO, a officialisé l'initiative pour la promotion des Fruits et Légumes pour la santé pour laquelle on distingue deux piliers principaux :(1) Promouvoir la production et la consommation de Fruits et Légumes afin de favoriser et d'améliorer la santé et d'aider à prévenir les MNT, les insuffisances nutritionnelles et autres ; et (2) Faire avancer la science dans les secteurs de la production de F&L ,la distribution, la consommation ,et les apports pour la santé.

Cet effort combiné OMS/FAO souligne la nécessité de la coopération de plusieurs partenaires (UNICEF-OMS-PAM-FAO-UNESCO) et de différents secteurs (santé, agriculture, éducation, nutrition et enfance).

Ce programme couvre les régions de Kolda, Sédhiou, Tambacounda, Kédougou, Matam, Diourbel et Louga.

L'objectif général est de contribuer à l'atteinte des OMD au Sénégal par la réduction de la pauvreté et de la malnutrition, en privilégiant une approche alimentaire intégrant la nutrition et l'horticulture.

Dans le but d'accompagner les efforts du Sénégal dans ce domaine, le Gouvernement Espagnol a financé un programme conjoint d'une durée de 3 ans (2010-2012) intitulé « Nutrition, Enfant et Sécurité Alimentaire » (NESA).

❖ **PROMISO-2**

Le programme vise à assurer la sécurité alimentaire et à améliorer les conditions de vie des petits producteurs en milieu rural, en particulier des populations les plus vulnérables, grâce à l'augmentation de la production en mil et sorgho, principales cultures vivrières dans les pays du sahel. L'objectif global du projet est d'augmenter la production en mil et sorgho dans les pays Ouest Africains afin de réduire le déficit alimentaire, lutter contre la pauvreté et éliminer la malnutrition et la faim.

IV.7. ATOUTS ET FAIBLESSES

❖ **Atouts**

- La faible pression parasitaire;

- La présence des programmes de multiplication ;
- La présence de l'ANCAR qui accompagne les producteurs et leurs OP;
- La distribution des intrants par le Syndicat ;
- La libéralisation de la filière arachidière;
- L'engouement de la GOANA ;
- La livraison d'intrants subventionnés (semences et engrais).

❖ **Faiblesses**

- La pauvreté des terres cultivées dans la région ;
- La baisse de la pluviométrie;
- Le retard dans la mise en place des intrants ;
- Le non conditionnement des semences GOANA ;
- L'insuffisance des moyens logistiques entraînant des retards dans les statistiques et des difficultés pour le suivi;
- L'ignorance de la population de certains programmes ;

CONCLUSION

Les résultats enregistrés au cours de la campagne agricole 2011/2012 dans la région de Diourbel n'ont pas été des meilleurs. En effet la pluviométrie dans son ensemble n'a pas été bonne, ce qui a entrainé une mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace.

Les productions de presque toutes les spéculations des céréales et autres ont baissé de même que la plupart des superficies emblavées et les rendements.

En ce qui concerne la mise en place des intrants, elle a été correcte pour les semences vivrières par contre des retards ont été constatés pour les semences d'arachide et les engrais.

La situation phytosanitaire n'a pas été alarmante car la mise en place des produits et matériels à usage phytopharmaceutique a été opérée.

Dans le cadre des projets et programmes, la DRDR de Diourbel a signé des partenariats avec les projets PAFA, PROMISO, BCV, PPHV pour le suivi de certaines de leurs activités dans la région.

Certains atouts du sous secteur notamment la présence des programmes de multiplication et de l'ANCAR, la distribution des intrants par le Syndicat, la libéralisation de la filière arachidière etc.ont été identifiés de même que les faiblesses liées à La pauvreté des terres cultivées, la baisse de la pluviométrie, le retard dans la mise en place des intrants entres autres.

V. ELEVAGE

Edition 2011

INTRODUCTION

Le sous secteur de l'élevage occupe une fonction économique secondaire par rapport à l'activité agricole. Il est dominé par le système extensif traditionnel avec le trait caractéristique d'une forte transhumance liée à l'insuffisance des pâturages et des réserves fourragères. L'essentiel du cheptel, séjourne en zone sylvo-pastorale durant l'hivernage. Le présent chapitre sera axé sur les caractéristiques de l'effectif du cheptel, les infrastructures pastorales ainsi que la production et la santé animale.

V.1. EFFECTIFS DU CHEPTEL

Le Sénégal compte organiser le Recensement Général de la Population de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage au cours de l'année 2012. En attendant ce Recensement national du cheptel qui permettra d'obtenir des statistiques plus fiables le Service Régional de l'Elevage de Diourbel travaille avec les effectifs estimés de 2011.

Selon ces estimations, les effectifs du cheptel régional se présentent comme suit : Bovins (147500 têtes), ovins (194000 têtes), caprins (149 000 têtes), Equins (58000 têtes), Asins (32 000 têtes), Porcins (2 700 têtes) et volaille (500 000 têtes).

De manière générale on constate que quelque soit l'espèce considérée l'effectif est plus important dans le département de Mbacké à l'exception des porcins qui sont totalement absent dans ce département.

Tableau 5.1 : Répartition du cheptel selon l'espèce et le département en 2011

Départements	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins	Volailles
Diourbel	39500	58000	39000	14000	7000	1 500	95 000
Bambey	41 000	56000	45000	12000	5000	1200	65 000
Mbacké	67000	80000	65000	32000	20000	00	340 000
Total	147500	194000	149000	58000	32000	2 700	500 000

Source : Service Régional de l'élevage de Diourbel

Graphique 5.1 : Répartition des effectifs du cheptel selon l'espèce en 2011

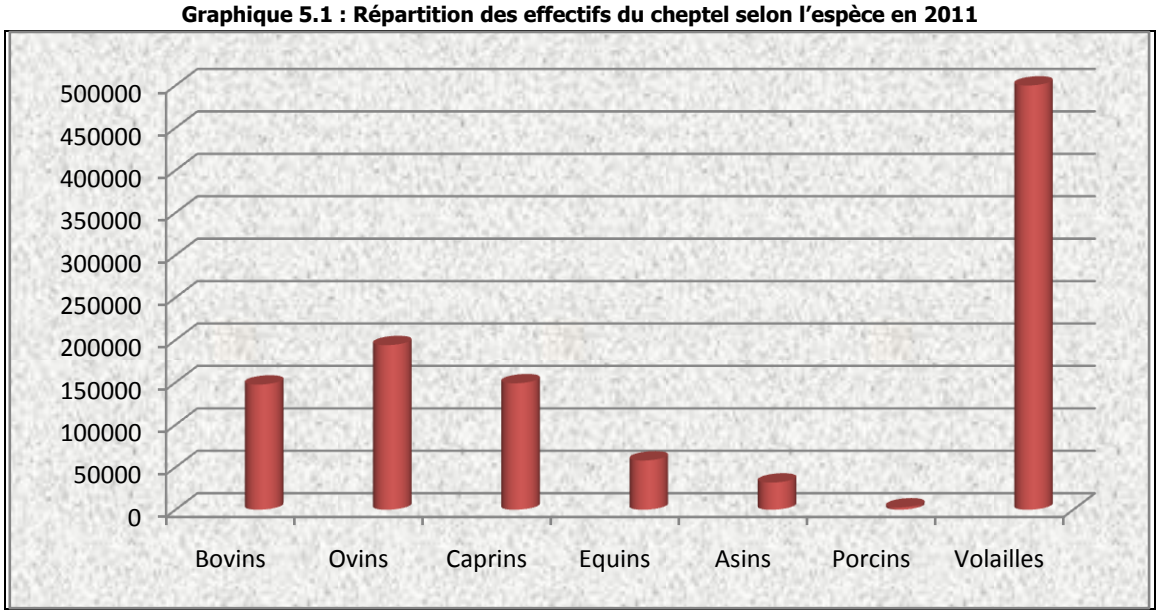

Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par le Service Régional de l'Elevage de Diourbel

V.2. INFRASTRUCTURES PASTORALES

En 2011, la région compte au total 128 forages et 88 parcs à vaccination. Ces infrastructures sont en majeur partie dominées par les forages (128, soit 59,3%). Elles sont réparties dans les trois départements de la façon suivante :

- Département de Bambey avec 44 forages et 23 parcs à vaccination ;
- Département de Diourbel avec 22 forages et 25 parcs à vaccination ;
- Département de Mbacké 62 forages et 40 parcs à vaccination.

Tableau 5.2 : Répartition des sources d'abreuvement et parcs à vaccination par département en 2011

Départements	Forages	Parcs à vaccination
Bambey	44	23
Diourbel	22	25
Mbacké	62	40
Total	128	88

Source : Service Régional de l'Elevage de Diourbel/Brigade Régionale puits et forages

V.3. PRODUCTIONANIMALE

V.3.1. VIANDE

a. Abattages contrôlés

De 56909 en 2010, le nombre d'abattages contrôlés a baissé de 30,5% pour s'établir à 39545 en 2011. Excepté les taureaux dont l'effectif abattu a augmenté de 351 têtes, toutes les autres espèces ont vu le nombre de leurs abats baisser durant cette

période. C'est ainsi que le nombre de bœufs, de vaches, de veaux/vêles, d'ovins et de caprins abattus s'est réduit respectivement de 36%, 33%,47%,26% et 38%.

Graphique 5.2 : Evolution du nombre d'abattages contrôlés par espèce entre 2010 et 2011

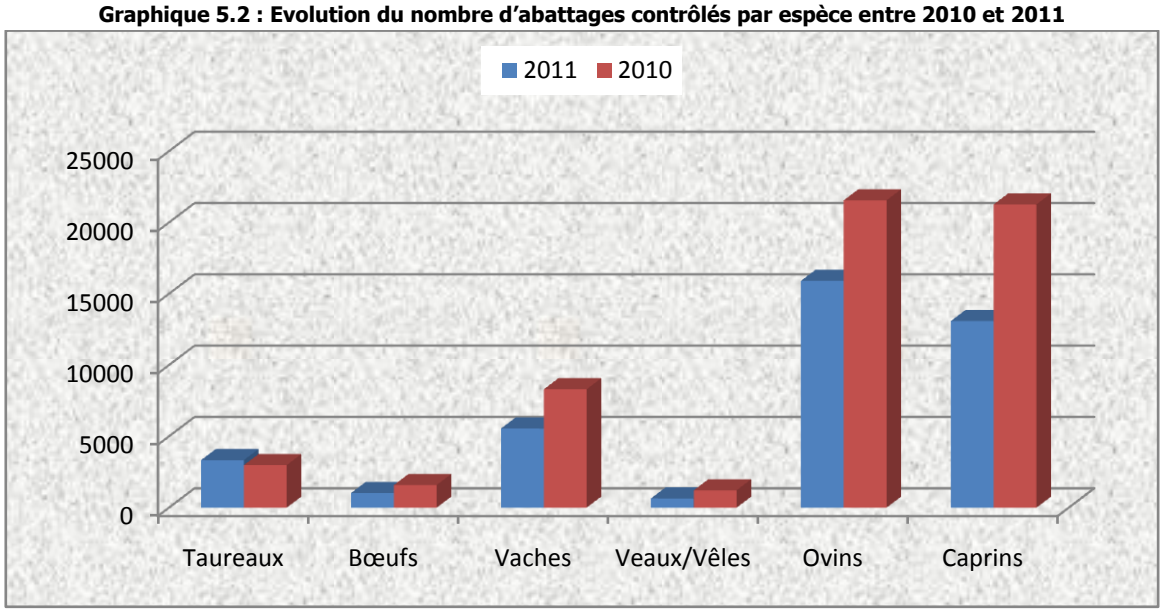

Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par le Service Régional de l'Elevage de Diourbel

b. SAISIES

La saisie représente la quantité de viande capturée lors des opérations de contrôle des services de l'élevage. Ainsi, 832 kg de viandes ont été saisis en 2011. Cette quantité a baissé de 228 kg en valeur absolue soit 0,21% en valeur relative par rapport à l'année 2010.

Tableau 5.3 : Evolution en quantité (Kg) de la viande saisie selon le département

Départements	2008	2009	2010	2011	Var 11/10 (en %)
Bambey	168	3,4	nd	nd	-
Diourbel	206	242,5	nd	132	-
Mbacké	1 425	460,5	1 060	700	-0,34
Total	1 799	706,4	1 060	832	-0,21

Source : Service Régional de l'Elevage de Diourbel

La valeur financière de ces 832 kg de viandes saisies cette année dans la région est estimée à 1 462 000 F CFA (contre 2 184 000 F CFA en 2010).Ces saisies ont été dans l'ensemble plus représentatives dans le département de Mbacké (avec 84,1% de la quantité de viandes saisies).

Tableau 5.4 : Evolution en Valeur (F CFA) de la viande saisie selon le département

Départements	2008	2009	2010	2011	Var 11/10 (en %)
Bambey	247 700	0	nd	nd	-
Diourbel	373 100	276 850	nd	270 000	-
Mbacké	2 520 000	1 011 000	218 4000	1 192 000	-45,4
Total	3 140 800	1 287 850	218 4000	1 462 000	-33,06

Source : Service Régional de l'Elevage de Diourbel

V.3.2. CUIRS ET PEAUX

La production contrôlée en cuirs et peaux correspond aux quantités pour lesquelles des certificats d'origine, de salubrité et de conditionnement ont été délivrés. En 2011, la production globale de cuirs et peaux s'est accrue de 26,5% par rapport à l'année précédente.

Tableau 5.5 : Répartition en nombre des cuirs et peaux selon le département en 2011

Départements	Cuir de bovins	Peaux de bovins	Peaux de caprins	Total
Bambey	1 209	1 446	663	3 318
Diourbel	2 646	2 780	4 750	10 176
Mbacké	6 695	11 679	7 677	26 051
Total	10 550	15 905	13 090	39 545
Total 10	8 500	12 543	10 221	31 264
Var 10/11 (en %)	24,1	26,8	28,1	26,5

Source : Service Régional de l'Elevage de Diourbel

Par ailleurs, cette production de cuirs et peaux a permis d'encaisser la somme de 76 990 200 F CFA en 2011 contre 12 082 500 F CFA en 2010.Il est important de noter aussi que plus de la moitié des cuirs et peaux (288 724 cuirs et peaux) produits dans la région est localisée dans le département de Mbacké.

Tableau 5.6 : Répartition en valeur (F CFA) des cuirs et peaux selon le département en 2011

Départements	Cuir de bovins	Peaux de bovins	Peaux de caprins	Total
Bambey	4 836 000	1 446 000	387 800	6 669 800
Diourbel	10 584 000	2 780 000	3 325 000	16 689 000
Mbacké	33 475 000	14 014 800	6 141 600	53 631 400
Total	48 895 000	18 240 800	9 854 400	76 990 200
Total 10	4 540 500	5 739 000	1 803 000	1 208 2500
Var 10/11 (en %)	976,9	217,8	446,6	537,2

Source : Service Régional de l'Elevage de Diourbel

V.4. SANTE ANIMALE

V.3.1. FOYERS

En 2011, le nombre de foyers déclarés et suivis s'élève à 5 contre 74 en 2010, soit une réduction de 93% en terme relatif. Ce nombre s'est également rétréci dans tous les départements de manière considérable. Les principales affections identifiées dans ces foyers sont notamment la dermatose nodulaire, la peste des petits ruminants et la clavelée. Toutefois, il convient de souligner une sous-déclaration des foyers.

Graphique 5.3 : Répartition des principales affections selon le foyer en 2011

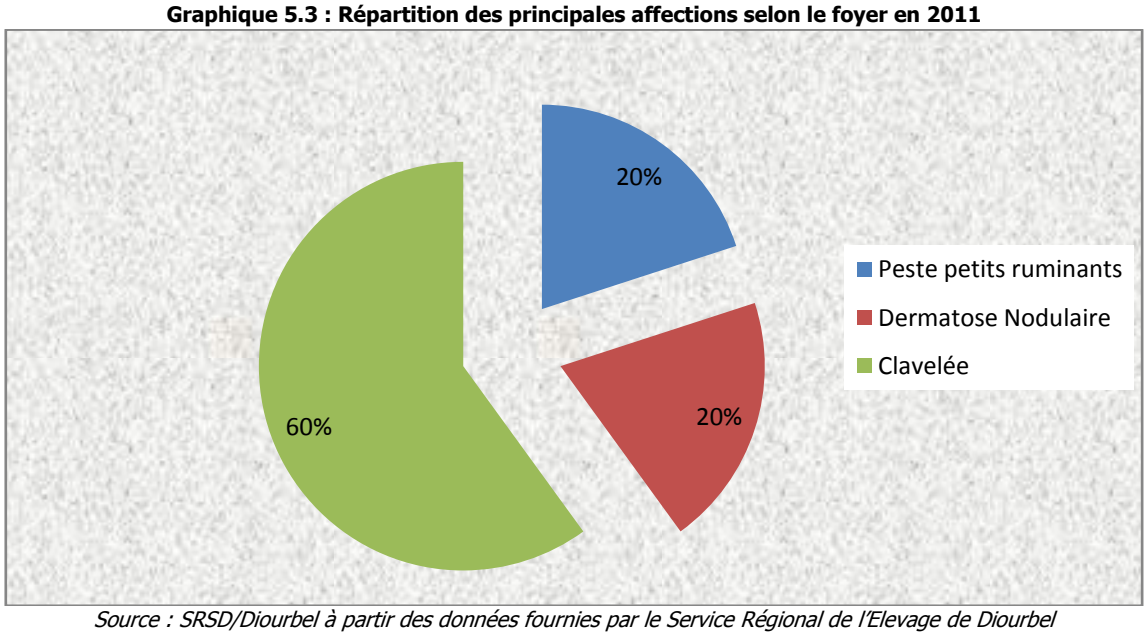

Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par le Service Régional de l'Elevage de Diourbel

V.3.2. CLINIQUES VETERINAIRES

En 2011, les affections qui ont été traitées par les cliniques vétérinaires de la région se chiffrent à 7337 cas contre 1688 cas en 2010, soit 5649 cas de plus. Cette augmentation est imputable à l'accroissement du nombre d'affections chez les ovins

(71%) et asins (43%). On note par ailleurs qu'aucune affection n'a été observée chez la volaille. Les maux ayant atteint le cheptel et ayant fait l'objet de traitement auprès des services vétérinaires, concernent pour l'essentiel le parasitisme, la bronchite, la diarrhée, la colique, l'Arthrite, la trypanosomiase.

Graphique 5.4 : Répartition des affections selon l'espèce en 2011

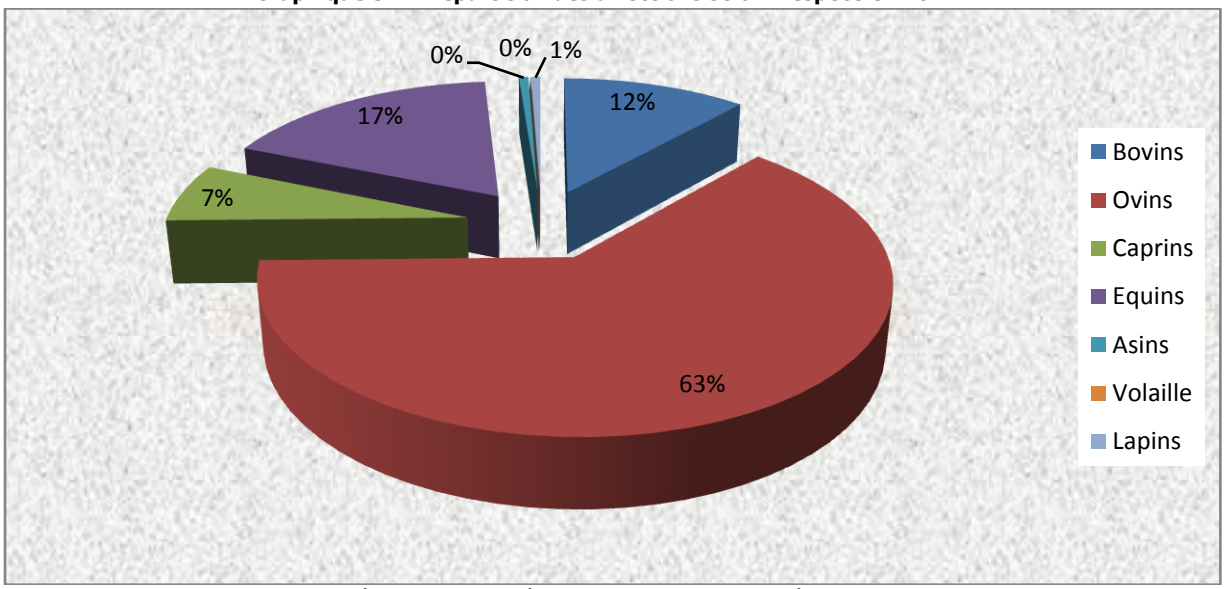

Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par le Service Régional de l'Elevage de Diourbel

CONCLUSION

Le Recensement national du cheptel prévu sous peu permettra d'obtenir des statistiques plus fiables. En attendant le Service Régional de l'Elevage de Diourbel travaille avec des données estimées en 2011.De manière générale on constate que quelque soit l'espèce considérée l'effectif est plus important dans le département de Mbacké à l'exception des porcins.

Les infrastructures pastorales existantes sont constituées globalement de 128 forages et de 88 parcs à vaccination.

Par rapport à la production animale notamment les abattages contrôlés, on peut noter que globalement le nombre d'abattages contrôlés a baissé de 30,5% pour s'établir à 39545 en 2011.Par contre la production globale de cuirs et peaux s'est accru s'est accrue de 26,5% par rapport à 2010.

En ce qui concerne la santé animale, on note que les effectifs des espèces touchées par les affections se sont fortement rétrécis par rapport à l'année précédente à l'exception des ovins et asins. Les principales affections enregistrées indiquent une

prédominance du parasitisme (59%) suivi de la bronchite (11,5%) et de la colique (5%).

VI. EAUX ET FORETS

Edition 2011

INTRODUCTION

La région de Diourbel est faiblement dotée en potentialités naturelles. En effet, elle ne dispose ni de cours d'eau pérenne, ni de façade maritime, ni de ressources minières, ni de forêts classées. En outre, elle est victime d'une dégradation et d'une destruction continuelle de son écosystème sous l'effet de la culture de l'arachide introduite au XIXe siècle, de la culture extensive du mil et de la forte poussée démographique. Sa végétation ligneuse est en majeure partie constituée de parcs arborés, avec une forte présence de *Faidherbie albida.* Cette végétation est aujourd'hui menacée par les récurrents feux de brousse. C'est également une région marquée par une inexistence de zones d'habitat et de refuge pour la faune, notamment les grands mammifères. Seuls les petits mammifères (chacal, rats palmistes, lièvres, etc.) ainsi que certaines familles d'oiseaux y sont aujourd'hui présents.

C'est pourquoi, le Service Régional des Eaux et Forêts accorde une importance capitale à la protection et au maintien de cet environnement qui est aujourd'hui fortement agressé. Plusieurs formes de luttes allant de la dissuasion par l'application des sanctions pour différents motifs ci – dessous énumérés, à la lutte contre les feux de brousse et au reboisement, sont ainsi développées dans ce secteur. Dans ce chapitre, nous tenterons de mettre en exergue les résultats obtenus en 2010 et 2011suite à l'application de ces différentes stratégies.

VI.1. LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE

La lutte contre les feux de brousse constitue un défi majeur pour la préservation de l'écosystème fortement menacé et fragilisé par la sécheresse, l'explosion démographique et les activités socio-économiques incessantes de l'homme. Ainsi, 50 comités de lutte ont été créés et redynamisés afin de mieux conscientiser les populations sur les conséquences nuisibles de ce fléau, réduire son ampleur et sa fréquence en saison sèche.

Tableau 6.1 : Situation des comités de lutte par département en 2011

Département	Nombre de comités nouvellement créés	Nombre de comités redynamisés	Nombre de comités équipés
Bambey	25	23	0
Diourbel	15	12	0
Mbacké	10	15	0
Total	**50**	**50**	**0**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

A cet effet, 20 séances d'animation touchant 5 000 personnes ont été organisées en 2011 dans les trois départements contre 28 séances couvrant 782 personnes en 2010, soit 8 séances de moins mais 4 218 personnes de plus.

Tableau 6.2 : Répartition des activités de sensibilisation selon le département en 2011

Département	Séances d'animation		Personnes touchées	
	Nombre	%	Nombre	%
Bambey	8	40	2 000	40
Diourbel	6	30	1 500	30
Mbacké	6	30	1 500	30
Total 11	20	100	5 000	100
Total 10	28		782	
Var 10/11 (en %)	-28,6		539,4	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Ces actions ont conduit à une baisse sensible du nombre de cas de feux de brousse et des superficies brûlées.

En effet, au cours de la présente campagne, au total un cas de feux de brousse a été enregistré dans le département de Mbacké avec une superficie brulée de 10ha, contre 2 cas en 2010 pour une superficie brulée de 1600ha, soit une réduction de 1590ha. Les feux de brousse observés dans le seul département de Mbacké s'explique par la présence d'un tapis herbacé très fourni. Globalement, on peut dire que le résultat est satisfaisant, malgré les défaillances observées chez les populations responsables des cas de feux occasionnés. Les causes des feux les plus fréquentes sont les ruptures des fils électriques. La plupart des dégâts occasionnés par les feux de brousse se résume à la destruction du tapis herbacé, d'arbres, d'arbustes, de la paille d'arachide des campements des transhumants et des vivres. Les principales difficultés rencontrées sont entre autres l'insuffisance du petit matériel d'intervention, l'absence d'unités lourdes (motorisées) de lutte dans les deux secteurs (Diourbel et

de Bambey) ainsi que le retard dans le système d'alerte.

Tableau 6.3 : Répartition (en %) des feux de brousse et des superficies brûlées selon le département en 2011

Département	Feux de brousse		Superficies brûlées	
	Nombre	%	Hectares	%
Bambey	0	0	0	0
Diourbel	0	0	0	0
Mbacké	1	100	10	100
Total 11	1	100	10	100
Total 10	2		1600	
Var 10/11 (en %)	-50		-99,4	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

VI.2. REBOISEMENT

La région de Diourbel, à l'instar des autres régions du domaine soudano – sahélien, subit depuis plusieurs décennies une sécheresse persistante et une dégradation de son environnement avec comme corollaires :

- ✓ la raréfaction des ressources en eau ;
- ✓ La réduction de la quantité et de la diversité des espèces végétales ;
- ✓ L'érosion et l'acidification croissante des sols ;
- ✓ La diminution sensible des productions agricoles et d'élevage.

Ces différents fléaux, conjugués à la démographie galopante, sont de véritables entraves à la promotion socio–économique de la région. Face à cette situation, la stratégie d'actions de la politique forestière régionale a fixé entre autres objectifs :

- ✓ Le développement d'une foresterie communautaire, intégrée, globale et participative ;
- ✓ Le renforcement des actions de préservation des ressources naturelles ;
- ✓ L'amélioration de l'environnement socio – économique et la satisfaction ;
- ✓ régulière et durable des besoins des populations en ressources forestières.

C'est dans cette optique que les activités de reboisement ont abouti à la réalisation de 389873 plants produits par 33 pépinières sur un objectif global de 804269 plants, soit un taux d'exécution de 48,5 %. Par rapport à la campagne précédente (422195 plants produits), on remarque une baisse de 7,7% de la production de plants. Cette baisse s'explique d'une part par le retard dans la mise en place des intrants et le recrutement des manœuvres, d'autre part, par la non participation effective des

collectivités locales dans l'effort de reboisement ainsi que l'insuffisance des gaines.

Tableau 6.4 : Répartition des pépinières selon le type de 2008 à 2011

Type	2008	2009	2010	2011	%	Var 10/11 (en %)
Régie	4	4	4	4	12,1	0,0
Villageois	15	22	3	5	15,2	66,7
Communautaire	7	7	5	9	27,3	80,0
Individuel	64	38	23	15	45,5	-34,8
Scolaire	4	4	0	0	0,0	0,0
Privé	**3**	3	0	0	0,0	0,0
Total	**97**	**78**	**35**	**33**	**100**	**-5,7**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Notons que, l'essentiel de la production totale de plants a été assurée par les pépinières en régie (36,6%) et les pépinières individuelles (33%) qui se partagent chacune un peu plus du tiers de la production totale. Les autres types de pépinières (villageoises et communautaires) se répartissent le reste de la production. Cette dernière est fortement dominée par les plants forestiers (83%) produits en majorité par les pépinières en régie et individuelles. Les autres espèces (fruitières forestières, fruitières et ornementales) occupent chacune une proportion, inférieure à 9%(exceptées les espèces d'ornement qui représentent 9,2% des plants).

Tableau 6.5 : Production de plants selon la nature et l'espèce en 2011

Nature	Forestières		Fruitières forestières		Esp. Fruitières		Esp. Ornement		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Régie	120 774	36,9	510	7,1	4 101	17,1	19 025	52,7	144 410	36,6
Villageois	44 804	13,7	1 721	24,1	1 975	8,2	3 683	10,2	52 183	13,2
Communautaire	62 317	19,1	1 310	18,3	2 892	12,1	1 260	3,5	67 779	17,2
Privé	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Scolaire	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Individuel	99 217	30,3	3 610	50,5	15 010	62,6	12 115	33,6	129 952	33,0
Total 11	327 112	100	7 151	100	23 978	100	36 083	100	394 324	100
%	83,0		1,8		6,1		9,2		100	
Total 10	367 867	87,1	7 744	1,8	18 007	4,3	28 577	6,8	422195	
Var 10/11 (en %)	-11,1		-7,7		33,2		26,3		-6,6	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Graphique 6.1 : Répartition de la production des plants selon l'espèce en 2011

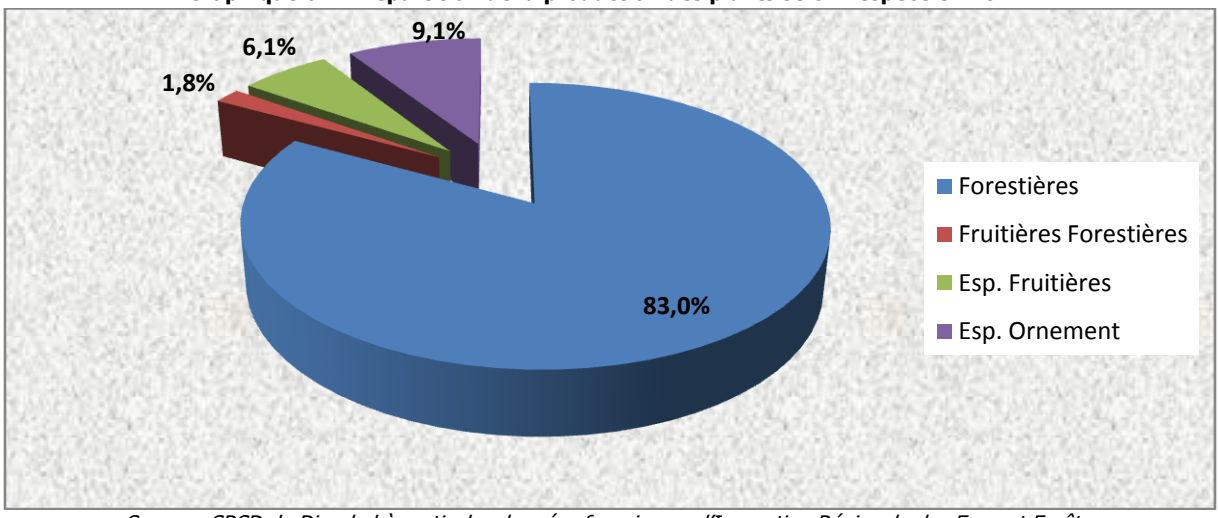

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts

En ce qui concerne les réalisations physiques, l'objectif a été atteint pour les plantations massives et linéaires. En effet, sur 95 ha prévues de plantations massives, 118 ha ont été réalisés. Quant aux plantations linéaires pour un objectif de 152 km, 153,4 km ont été réalisé, par contre pour les plantations de conservation l'objectif (562 ha) n'a pas été atteint.

Tableau 6.6 : Prévisions et réalisations physiques selon le type de plantations en 2011

Types de plantations	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
Plantations massives (ha)	95	118,84	125,1
Plantations linéaires (km)	152	153,47	100,3
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	562	333,252	59,3
Reboisement champêtre (ha)	100	-	-

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 6.7 : Prévisions et réalisations physiques des plantations de conservation en 2011

Types de plantations	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
Mise en défens (ha)	100	25	25
Régénération naturelle assistée (ha)	352	308,252	87,6

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Pour atteindre les objectifs fixés, le service a mis l'accent sur la sensibilisation, l'information et le renforcement des capacités en matière de technique du reboisement. Outre ces actions de communication, il faut noter aussi le recours du service à la main d'œuvre temporaire recrutée dans le cadre du budget consolidé d'investissement (BCI) et de l'appui budgétaire(AB).

Les principaux acteurs ayant intervenu dans le reboisement ont été outre le service forestier, les collectivités locales, les mouvements associatifs, les écoles, les individuels et les privés, le Projet de Gestion et de Restauration des Terres dégradées du bassin arachidier (PROGERT), les ONG (World Vision, Heifer), les groupements de promotion féminine (GPF) etc.

CONCLUSION

Dans le domaine des activités forestières, la région de Diourbel reste confrontée à de nombreuses contraintes. En effet son évolution démographique et sa tradition de monoculture de l'arachide affecte la faune et la flore notamment la perte de fertilité et de manière générale la dégradation des sols. Néanmoins, les populations locales sont conscientes de l'état de dégradation de leur environnement, elles mettent en œuvre des actions de régénération naturelle et de mise en défense soutenues aidées en cela par l'Inspection régionale des Eaux et forêts, les collectivités locales,

les ONG et certains projets et programmes.

En ce qui concerne la présente campagne on note une baisse du nombre de cas de feux de brousse et des superficies brûlées. Les activités de reboisement ont abouti à la réalisation de 389873 plants produits par 33 pépinières sur un objectif global de 804269 plants, soit un taux d'exécution de 48,5%.

VII. ENVIRONNEMENT

Edition 2011

INTRODUCTION

L'importance particulière de la prise en compte de la Gestion des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GRNE) n'est plus à démontrer. En effet les politiques de développement définies par l'Etat du Sénégal s'est traduite, depuis 1996, par un transfert des compétences en matière de GRNE aux Collectivités Locales dans le cadre de la politique de décentralisation, pour une gestion de proximité des ressources naturelles et de l'environnement. Dans la région de Diourbel les ressources naturelles sont fortement dégradées. Le présent chapitre qui sera axé sur l'environnement urbain et rural à travers leurs principales composantes tentera de dresser l'Etat des lieux. Les atouts et contraintes du secteur seront également mis en relief tel qu'il ressort du Plan d'Action Environnemental Régional(PAER).

VII.1. SITUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA REGION

L'environnement et les ressources naturelles dans la région de Diourbel sont fortement dégradés. Les sols ont perdu leur fertilité, les ressources végétales sont faibles, les ressources en eau en certains endroits sont salées et impropres à l'agriculture et à la consommation. L'insalubrité augmente du fait de l'absence d'un système de gestion et de traitement des déchets ménagers et industriels. Ainsi le cadre de vie des populations se dégrade de jour en jour aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Toutefois, selon le milieu les causes diffèrent.

V.3.1. L'ENVIRONNEMENT URBAIN

VII.1.1.1. CADRE DE VIE

Il est caractérisé par une faible urbanisation. La région dispose de grandes agglomérations à très forte concentration humaine comme Touba qui dispose d'une gamme assez variée de services, en quelque sorte la ville de Touba joue le rôle de macrocéphalie.

VII.1.1.2. GESTION DES DECHETS SOLIDES

En matière de gestion des déchets ménagers, la région de Diourbel à l'instar des autres régions du Sénégal connaît d'énormes difficultés. En effet, la région ne dispose pas de système de gestion écologiquement rationnel ni de décharge répondant aux normes environnementales. Seule la ville de Touba dispose d'un Centre d'Enfouissement technique en construction. C'est ainsi qu'on assiste à une prolifération de dépotoirs sauvages aussi bien en milieu urbain que rural. On note cependant que des initiatives locales en matière de collecte sont très développées dans la région mais leurs activités sont freinées par le manque de décharge contrôlée.

Le système de collecte le plus utilisé dans la région est le Ramassage des Ordures par Charrette (ROC). Ainsi les principaux problèmes identifiés sont :

- la dégradation du cadre de vie en milieu urbain qui se manifeste par la prolifération des ordures ménagères, des déchets plastiques, des dépôts sauvages, le péril fécal et les inondations ;
- les maladies endémiques ;
- l'encombrement de la voie publique ;
- l'insuffisance d'espaces verts ;
- pollutions diverses (sonore, physique, chimique, rejets des scieries).

VII.1.1.3. DECHETS DANGEREUX

On distingue deux types de déchets : les déchets industriels et les déchets biomédicaux.

En ce qui concerne les déchets industriels, on peut citer ceux des deux huileries (SUNEOR et l'Huilerie de Touba). Une attention particulière doit être portée sur ces industries pour une meilleure prise en charge de leurs déchets.

Pour les déchets biomédicaux, la majorité des services médicaux (hôpital, centres de santé) dispose d'incinérateurs. Le problème réside au niveau de certains postes de santé.

VII.1.1.4. ASSAINISSEMENT

Il se caractérise par un faible niveau de développement. En effet, les villes de la région ne disposent pas de réseaux d'évacuation adéquats. Quelques tronçons seulement de caniveaux sont réalisés par endroits et non articulés. Ils permettent cependant le déversement des eaux de pluie vers des zones de dépression. Toutefois, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui aux Communes la situation devrait connaître des améliorations significatives. On note qu'avec le programme Indépendance 2007, la commune de Diourbel a bénéficié d'une enveloppe financière qui lui a permis de mettre en place un canal d'évacuation des eaux pluviales. Par ailleurs, la Communauté Rurale de Touba bénéficie également d'un vaste projet d'assainissement.

VII.1.1.5. SITUATION DES ETABLISSEMENTS CLASSES

Les établissements Classés pour la protection de l'environnement sont pratiquement tous de deuxième catégorie (boulangerie, dépôt de gaz, station d'essences …). Mais, on peut signaler l'existence d'établissements classés de première catégorie tels que la SUNEOR, le centre d'emplissage de Touba Gaz et l'Huilerie de Touba. En 2011, le nombre d'établissement classés se chiffre à 193 contre 207 en 2010, soit une diminution de 14 unités en terme absolu et 7% en valeur relative. Ces établissements sont constitués de boulangerie (60.10%), de dépôts de gaz (19,17%), de station services (14%), de Fabrique de glace (2,07%), de ferme agricole (2,59%) de boiserie (1,04%) et d'industrie (1,04%).La répartition selon le département crédite Mbacké de 147 unités devant Diourbel (34 unités) et Bambey (12 unités).

Tableau 7.1 : Répartition des établissements classés dans la région en 2011

Etablissements	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total 2011	%	Total2010	%
Boulangeries	5	17	94	116	60,10	121	58,5
Dépôts de gaz	3	4	30	37	19,17	37	17,9
Stations services	4	8	15	27	13,99	31	15
Fabriques de glace	0	1	3	4	2,07	6	2,9
Fermes agricoles	0	3	2	5	2,59	8	3,9
Boiseries	0	0	2	2	1,04	2	1
Industries	0	1	1	2	1,04	2	1
Total	12	34	147	193	100,0	207	100

Source : Inspection Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés

Graphique 7.1 : Proportion (%) des établissements classés dans la région en 2011

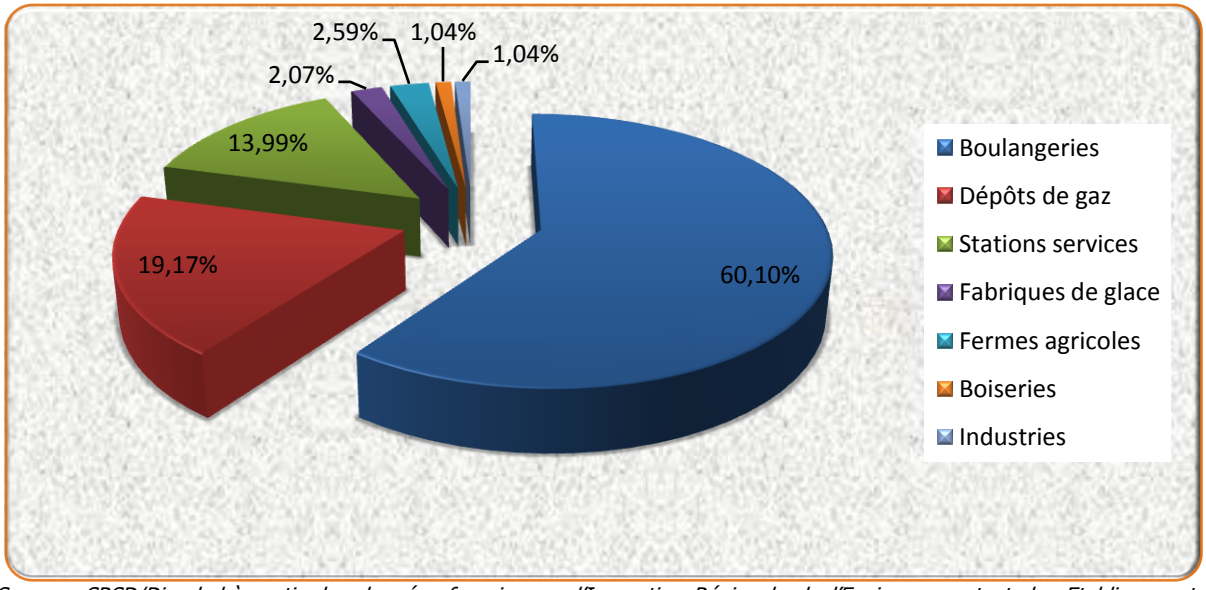

Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par l'Inspection Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés

Tableau 7.2 : Evolution des établissements classés entre 2008 et 2011

Etablissements	2008	2009	2010	2011	Var. 10/11 (%)
Boulangeries	113	113	121	116	-4,13
Dépôts de gaz	42	35	37	37	0,00
Stations services	28	30	31	27	-12,90
Fabriques de glace	6	6	6	4	-33,33
Fermes agricoles	7	7	8	5	-37,50
Boiseries	2	2	2	2	0,00
Industries	4	2	2	2	0,00
Total	202	195	207	193	-6,76

Source : Inspection Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés

V.3.2. L'ENVIRONNEMENT RURAL

Les perturbations enregistrées sur l'environnement rural sont la résultante de plusieurs facteurs négatifs d'ordre naturel (sécheresse) et anthropique (monoculture, feux de brousse, défrichements abusifs, coupes de bois, etc.).

Ainsi les principaux problèmes identifiés sont :

- l'appauvrissement des terres agricoles entraînant des baisses de rendements ;
- la déforestation ;
- le déficit en combustibles ligneux et en bois de service ;
- la mauvaise qualité de l'eau ;
- l'ensevelissement et le tarissement des points d'eau ;
- la non redéfinition de l'espace pastoral entraînant des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- l'exode rural ;
- la pauvreté des populations rurales ;
- La pollution de l'espace rural par le rejet industriel d'eaux usées.

V.3.3. POTENTIALITES DU SECTEUR

On note la présence de quelques atouts qui constituent de réels motifs d'espoir pour le développement de la région, notamment :

- le cadre de référence décrit à travers les plans d'actions forestiers (PAFS et PAFR), constitue un facteur d'impulsion du sous-secteur ;
- la révision du code forestier avec ses nouvelles dispositions législatives et réglementaires en phase avec les nouveaux textes sur la Décentralisation ;
- la mise en place du code de l'Environnement ;
- la présence de bon nombre d'acteurs intervenant dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (OCB, ONG, Projets, Programmes, existence de cadre de concertation, etc.) ;
- le démarrage des travaux du Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Touba et l'existence d'une étude de faisabilité dans la commune de Diourbel ;
- l'existence de vallées mortes pouvant être revitalisées ;
- le dynamisme des populations Mourides ainsi que leurs capacités organisationnelles.

V.3.4. CONTRAINTES DU SECTEUR

Les contraintes qui limitent le développement du secteur sont entre autres :

- la dégradation des ressources forestières déjà fortes limitées ;
- le paysage agraire présente encore des îlots de verdure avec des parcs à Kad, Soump ou Baobab, dont les arbres sont souvent mutilés avec des émondages excessifs et les coupes illicites ;
- la faible présence de jeunes arbres devant remplacer les sujets vieillissants, du fait de la coupe systématique des jeunes pousses par les paysans lors des travaux de préparation de leurs champs ;
- la sécheresse persistante avec comme conséquence la disparition et la raréfaction de certaines espèces ligneuses ;
- la pression démographique et ses incidences sur l'utilisation des ressources naturelles ;
- le coût élevé de l'énergie ;
- le coût élevé des investissements en matière d'assainissement ;
- la dégradation des sols et du couvert végétal très prononcée ;

- la pauvreté des sols, leur faible capacité de rétention en eau, leur infestation par les termites et la divagation animale qui sont à la base du faible taux de réussite des plantations forestières dans la région ;
- la perte de biodiversité.

CONCLUSION

De manière générale, la région de Diourbel est caractérisée par un environnement urbain et rural dégradé et fragilisé par un cadre de vie qui présente une faible urbanisation et une concentration humaine en faveur de l'agglomération de Touba.
En matière de gestion des déchets ménagers la région à l'instar des autres régions du Sénégal connaît d'énormes difficultés liées à l'absence de système de gestion écologiquement rationnel et de décharge répondant aux normes environnementales. On note par ailleurs la présence de déchets dangereux (industriels et biomédicaux). L'assainissement se caractérise par un faible niveau de développement car les villes de la région ne disposent pas de réseaux d'évacuation adéquats à part quelques tronçons de caniveaux réalisés par endroits et non articulés. Le nombre d'établissements classés a diminué de 14 unités par rapport à l'année précédente et se chiffre à 193 unités en 2011.
Les perturbations enregistrées sur l'environnement rural sont la résultante de plusieurs facteurs négatifs d'ordre naturel (sécheresse) et anthropique (monoculture, feux de brousse, défrichements abusifs, coupes de bois, ...).
Les contraintes qui entravent le développement du secteur sont certes nombreuses et variées mais la région présente des atouts qui ne demandent qu'à être exploités.

VIII. HYDRAULIQUE

Edition 2011

INTRODUCTION

L'hydraulique constitue un sous secteur stratégique du développement économique et social .Elle assure une base productive au secteur primaire mais aussi influe sur la situation sanitaire des populations à travers leur alimentation en eau potable. C'est la raison pour laquelle, les pouvoirs publics mettent l'accent sur la disponibilité, la qualité et l'accessibilité de cette source vitale qu'est l'eau. En effet, chaque année, près de 1,8 millions de personnes dont 90% d'enfants de moins de cinq ans vivant pour la plupart dans des pays en développement meurent de maladies qui sont imputables à la mauvaise qualité de l'eau, à un assainissement insuffisant et à une hygiène défectueuse.

Dans la région de Diourbel, l'Etat du Sénégal appuyé par différents partenaires au développement, tente année après année de relever le niveau d'accès des populations à l'eau potable. Le présent chapitre mettra en exergue le potentiel hydraulique de la région ainsi que ses composantes que sont l'hydraulique urbaine et rurale.

VIII.1. POTENTIEL HYDRAULIQUE DE LA REGION

La région de Diourbel appartient au bassin sédimentaire du secondaire et du tertiaire. Elle ne dispose pas de cours d'eau pérennes mais néanmoins possède des vallées (vallées du Sine et du CAR-CAR). Son potentiel hydraulique est constitué uniquement des eaux souterraines qui demeurent la seule source d'approvisionnement en eau des populations et du cheptel. La qualité et la profondeur de ces eaux sont variables. Il existe principalement trois nappes dans la région :

- Le luthérien qui est accessible entre 20 et 95 mètres dans l'arrondissement de Lambaye ;
- Le paléocène qu'on trouve dans l'arrondissement de Ngoye (Bambey) captable entre 104 et 280 mètres. La qualité de son eau va du médiocre

au mauvais avec une teneur en sel dépassant 1,5g/l (norme OMS) et plus de 1mg/l pour le fluor. Cette eau est impropre à toute utilisation ;

- Le Maestrichtien, capté entre 240 et 349m, intéresse toute la région. La qualité de son eau est acceptable pour la consommation de l'homme et des animaux mais la teneur en fluor dépasse parfois 1,5mg/l suivant les zones. On la trouve surtout dans les arrondissements de Ndindy, de Kael et de Ndame.

La région dispose de vallées (Sine et Car Car), mais également des eaux de surface qui sont constituées de mares temporaires alimentées par les eaux de pluies. Le déficit pluviométrique et la sécheresse ont fini de les assécher. Les ressources en eau exploitées à Diourbel sont très minéralisées et renferment du fluor à des taux dépassant les valeurs recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

VIII.2. HYDRAULIQUE URBAINE

L'hydraulique urbaine est du ressort de la Société Des Eaux (SDE). En 2011, cette société a produit dans la région de Diourbel 3 581 078m^3, ce qui correspond à une production journalière moyenne de 9811 m^3. Elle est donc loin d'atteindre sa capacité journalière installée qui ressort à 15864 m^3/jour dans la région. Prés de 57% de cette production est desservie à Diourbel contre environ 32% à Mbacké et 12% à Bambey. La production provient des forages qui sont au nombre de 7, tous fonctionnels. Au cours de ces cinq dernières années, elle a légèrement augmenté passant ainsi de 3 228 956 m^3 en 2007 à 3 317 917 m^3 en 2008, puis de 3 367 082 m^3 en 2009 à 3 515 835 m^3 en 2010 et en fin à 3 581 078m^3 en 2011. Par rapport à l'année 2010, elle s'est accrue de 1,86%. Cette croissance est tirée par les demandes des trois départements. Ce sont Bambey et Mbacké qui ont accusé les plus fortes productions avec respectivement 10,62% et 3,3%. La production est régulièrement contrôlée afin de prévenir toute contamination d'origine bactériologique. Toutefois, l'eau contient des taux relativement élevés en fluorures et en chlorures ; ce qui pousse les populations à recourir aux eaux de puits dont la qualité est faible.

Tableau 8.1 : Production en m³ par département de 2007 à 2011

Départs	2007	%	2008	%	2009	%	2010	%	2011	%	Var (en %)
Bambey	337000	10,4	362698	10,9	357 957	10,63	376 044	10,7	415968	11,61	10,62
Diourbel	1962714	60,8	1991194	60	2 010 236	59,7	2 043 551	58,1	2032640	56,76	-0,53
Mbacké	929242	28,8	964025	29,1	998 889	29,67	1 096 240	31,2	1132470	31,63	3,30
Total	3 228 956	100	3 317 917	100	3 367 082	100	3 515 835	100	3581078	100	1,86

Source : SDE de Diourbel

Graphique 8.1 : Répartition de la production en m³ par département en 2011

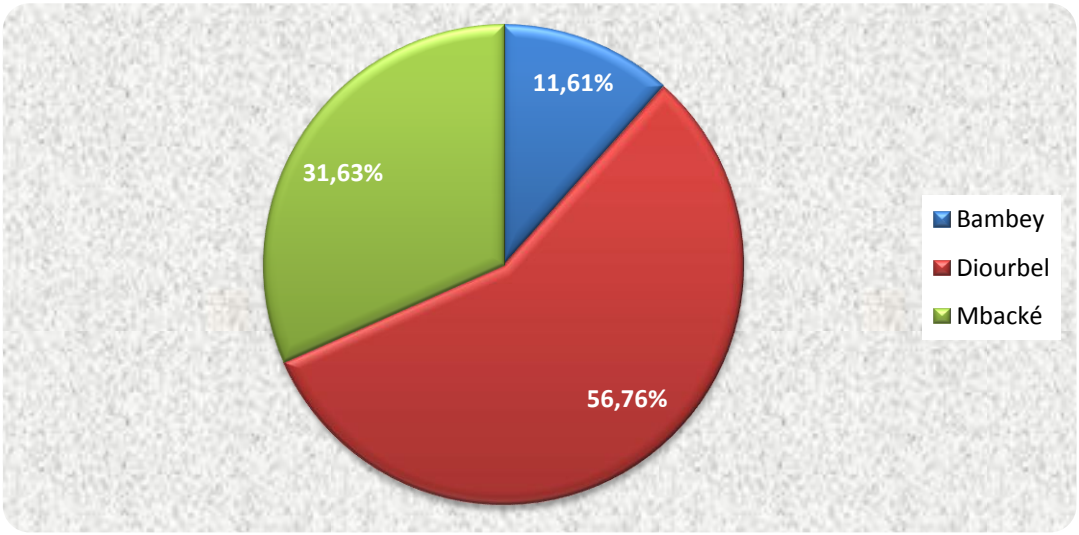

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la SDE de Diourbel

Le réseau de distribution s'étend sur462870 m en 2011 contre 457 563 en 2010 soit une faible hausse de 1,16%, due à une absence d'extension. La croissance du réseau est surtout tirée par les départements de Mbacké et de Diourbel suite aux demandes de branchements émanant des nouveaux lotissements. Il convient de signaler que, contrairement en 2010, le réseau de Bambey s'est accru de 2,08% en 2011. Cette augmentation est de 1,18% pour Diourbel, de 0,64% pour Mbacké et atteint 1,16 % pour toute la région. Notons que les départements de Diourbel et de Mbacké concentrent respectivement plus de la moitié (59%) et un peu plus du quart (27,0%) de ces branchements contre seulement 14% par Bambey.

Tableau 8.2 : Longueur du réseau (en m) par département de 2007 à 2011

Départements	2007	%	2008	%	2009	%	2010	%	2011	%	Var (en %)
Bambey	67175	14,9	67373	14,8	64 667	14,17	64 667	14,1	66015	14	2,08
Diourbel	263050	58,2	265358	58,4	268 816	58,92	269 128	58,8	272301	59	1,18
Mbacké	121426	26,9	121908	26,8	122 786	26,91	123 768	27	124554	27	0,64
Total	451651	100	454639	100	456 269	100	457 563	100	462870	100	1,16

Source : SDE de Diourbel

Tableau 8.3: Nombre de branchements de 2007 à 2011

Départements	2007	%	2008	%	2009	%	2010	%	2011	%	Var (en %)
Bambey	2191	13,3	2206	11,9	2 509	13,55	2 578	13,5	2544	13,26	-1,32
Diourbel	9202	55,8	10333	55,6	9 926	53,59	10 405	54,5	10193	53,16	-2,04
Mbacké	5108	31	6038	32,5	6 086	32,86	6 101	32	6437	33,58	5,51
Total	16501	100	18577	100	18 521	100	19 084	100	19174	100	0,47

Source : SDE de Diourbel

En ce qui concerne les bornes fontaines, la région de Diourbel en compte 170 en 2011 dont environ les 2/3 sont localisées à Diourbel, un peu plus du quart à Mbacké et seulement 1 borne fontaine sur 10 (10,22%) à Bambey. Depuis 2007, leur nombre n'a cessé de décroitre passant ainsi de 248 à 247 en 2008 puis à 243 en 2009,185 en 2010, soit une baisse de 23,9% entre 2009 et 2010 et 170 en 2011 soit une baisse de 8,11%. Cette baisse est imputable à l'augmentation des branchements domiciliaires en raison de la politique des branchements sociaux initiés par l'Etat dans le cadre du PEPA.

Tableau 8.4 : Répartition des bornes fontaines par département de 2007 à 2011

Départements	2007	%	2008	%	2009	%	2010	%	2011	%	Var (en %)
Bambey	27	10,9	27	10,9	27	11,11	20	10,8	18	10,22	-10
Diourbel	146	58,9	144	58,3	139	57,2	119	64,3	114	64,77	-4,20
Mbacké	75	30,2	76	30,8	77	31,69	46	24,9	44	25,01	-4,35
Total	248	100	247	100	243	100	185	100	170	100	-8,11

Source : SDE de Diourbel

Graphique 8.2 : Répartition (%) des bornes fontaines par département en 2011

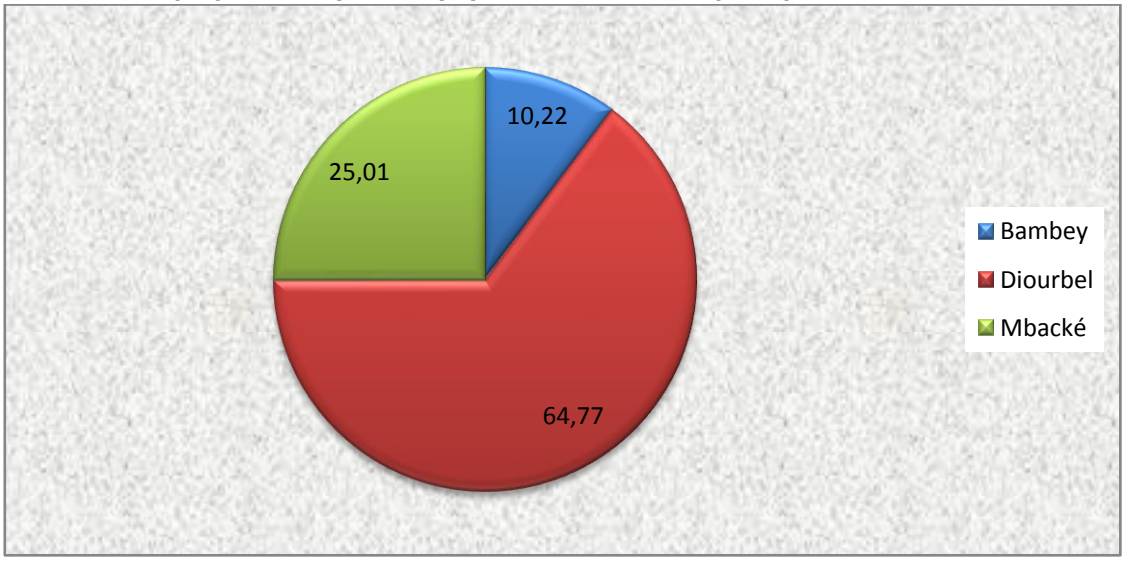

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la SDE de Diourbel

VIII.3. HYDRAULIQUE RURALE

L'hydraulique rurale est gérée par les brigades régionales et départementales des puits et forages qui appuient les différents comités de gestion des forages (ASUFOR). Grâce aux efforts conjugués de l'Etat et des partenaires (PARPEBA, PNDL, PEPAM et le Royaume de Belgique) intervenant dans la région, la plupart des localités de la région sont alimentées en eau potable.

En ce qui concerne les puits, la région de Diourbel en dispose 1120 en 2011 dont 53 % situés à Bambey, 32 % à Diourbel et 15% à Mbacké. Leur nombre s'établissait à 886 en 2007 et à 902 en 2008. Il convient de signaler que les données de 2009 ne sont pas disponibles.

Tableau 8.5 : Evolution des puits selon le département de 2007 à 2011

Départements	2007	%	2008	%	2009	%	2010	%	2011	%	Var (en %)
Bambey	474	53,5	477	52,9	nd-	nd-	594	53,5	593	52,95	-0,17
Diourbel	307	34,7	313	34,7	Nd	Nd	353	31,8	356	31,79	0,85
Mbacké	105	11,9	112	12,4	Nd	Nd	164	14,8	171	15,27	4,27
Total	886	100	902	100	nd	Nd	1111	100	1120	100	0,81

Source : Brigade Régionale des Puits et Forages de Diourbel/ nd : non disponible

Quant aux forages, on note une baisse de 2,29% par rapport à l'année 2010. Ils n'ont pas connu une évolution entre 2009 et 2010. Entre ces deux années, leur nombre stagne à 131 contre 128 en 2008 et 127 en 2007. Le département de Mbacké concentre à lui seul 48,44% de ces forages contre 34,38 % pour Bambey et 17,2% pour Diourbel.

Tableau 8.6 : Evolution des forages selon le département de 2007 à 2011

Départements	2007	%	2008	%	2009	%	2010	%	2011	%	Var (en %)
Bambey	42	33,1	42	32,8	43	32,8	43	32,8	44	34,38	2,33
Diourbel	27	21,3	27	21,1	28	21,4	28	21,4	22	17,19	-21,43
Mbacké	58	45,7	59	46,1	60	45,8	60	45,8	62	48,44	3,33
Total	127	100	128	100	131	100	131	100	128	100,00	-2,29

Source : Brigade Régionale des Puits et Forages de Diourbel

L'Etat et ses partenaires fournissent de nombreux efforts dans la réalisation et la mise en œuvre d'ouvrages hydrauliques pour régler définitivement le problème de l'eau qui contient des taux importants de fluorures et de chlorures. Cette présence de

fluor est une pollution naturelle provenant de la formation géologique du sous-sol. L'Etat compte ainsi réaliser deux unités de traitement à Touba dont l'une à Gouye Ndinde et l'autre à Forage où il en existe déjà une qui se trouve à l'Université-Touba. Il convient de signaler qu'une autre unité est programmée à Ndankh Sène (département de Diourbel) sur financement de l'Etat.

Par ailleurs, l'Etat avec le soutien des partenaires, a présenté un nouveau service d'assistance à la gestion pour les responsables des associations d'utilisateurs de forages ruraux (ASUFOR) de Diourbel. Ce nouveau service vise à garantir un accès pérenne à l'eau aux populations. Mis en place, en partenariat avec la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM), du Programme d'accès à l'eau pour le millénaire (PEPAM), et le Programme de la Banque mondiale pour l'accès à l'eau et à l'assainissement (WSP), il est un important outil d'aide à la décision. Il repose sur l'utilisation du téléphone mobile qui permet à un gérant de forage, depuis son point d'exploitation, de communiquer à une plateforme. Il permet de piloter son index d'exploitation, ses comptes bancaires et d'avoir un soutien immédiat en cas de panne. Cet outil d'assistance à la gestion va permettre aux ASUFOR de sécuriser l'accès à l'eau en développant leur capacité d'extension du réseau existant.

CONCLUSION

L'Etat du Sénégal manifeste une très grande volonté d'améliorer la couverture des besoins en eau des populations et du cheptel dans la région de Diourbel. Cette volonté se traduit par des investissements massifs surtout à Touba, mais aussi par l'amélioration de la gestion des forages avec la réforme des forages (formation des ASUFOR et REGEFOR). Pour remédier à ces difficultés, les contraintes liées entre autres à la baisse du toit de la nappe consécutive, à la teneur très élevée en sel de la nappe maestrichtienne dans certaines zones, à la vétusté des équipements mécaniques et aux coûts d'entretien très élevés, à l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail, devront être levées.

S'agissant de l'hydraulique urbaine, la production a légèrement augmenté au cours de ces cinq dernières années. Par rapport à l'année 2010, elle s'est accrue de 1,86%. La production est régulièrement contrôlée afin de prévenir toute contamination d'origine bactériologique. Toutefois, l'eau contient des taux relativement élevés en

fluorures et en chlorures ce qui pousse les populations à recourir aux eaux de puits dont la qualité est douteuse.

En ce qui concerne l'hydraulique rurale, la région de Diourbel dispose de 1120 puits en 2011 dont 53 % situés à Bambey, 32 % à Diourbel et 15% à Mbacké.

Quant aux forages, on note une baisse de 2,3% par rapport à l'année 2010.

IX. INDUSRTRIES ET MINES

Edition 2011

INTRODUCTION

L'implantation d'unités industrielles est une nécessité voire un impératif pour le développement de la région de Diourbel dont les tissus industriel et minier se trouvent peu développé.

Au cours de l'étude de ce chapitre, nous tenterons d'une part d'énumérer les unités industrielles présentes dans la région, de déterminer le potentiel minier, sa localisation, son mode d'exploitation et d'autre part de mettre en relief les contraintes concourant à freiner le développement de ses deux sous-secteurs.

IX.1. INDUSTRIES

Les unités industrielles fonctionnelles au niveau de la région de Diourbel sont les suivantes :

- SUNEOR basée à Diourbel et spécialisée dans la production d'huile d'arachide et de ses dérivés ;
- Le central emplisseur de gaz de Dalla de Ngabou ;
- L'huilerie de Darou Khoudoss à Touba ;
- Le Water de Diourbel ;
- L'unité de fabrication de t-shirts et de recyclage de Diourbel.

La minoterie de Touba est à l'arrêt pour des raisons financières. Le secteur des PME et des PMI connait un développement timide avec l'implantation de l'unité de fabrication de glace à Touba. Le sous-secteur des bâtiments et des travaux compte neuf unités régulièrement immatriculées auprès de la Caisse de Sécurité Sociale (CSS).

V.3.1. POTENTIALITES DU SOUS-SECTEUR

Les principales potentialités de ce sous-secteur sont les facteurs humain et culturel, il s'agit de :

- L'esprit d'initiative de la population du Baol ;

- Le culte du Mouridisme qui invite au travail.

V.3.2. CONTRAINTES DU SOUS SECTEUR

Le tissu industriel de la région est très peu développé. Les unités industrielles connaissent des difficultés qui limitent leur expansion. Parmi celles-ci les plus remarquables sont liées à la faiblesse des ressources agricoles de la région, à la quasi inexistence de minerais et à l'absence des ressources halieutiques.

IX.2. MINES

Le statut de Touba n'offre pas au Service Régional de des Mines, de l'Industrie, de l'Agro-industrie et des PME de Diourbel l'opportunité de contrôler efficacement les activités d'extraction de sable de dune, alors que cette activité représente près de 80% du volume enlevé (évaluation basée sur le nombre de camions bennes à Diourbel, Bambey, Mbacké et Touba) du fait que Touba constitue une ville en pleine expansion. Les études et prospections minières ont démontré que les principales ressources minières de la région sont : le sable, la latérite et l'argile.

V.3.1. LE SABLE DE DUNE

Ce matériel est présent au niveau de toute la région. La meilleure qualité est localisée dans le département de Diourbel.

V.3.2. LATERITE

On en trouve dans les départements de Bambey et Mbacké. Toutefois, sa qualité n'est pas la meilleure. Par ailleurs, la localisation des sites assez éloignés des chantiers et l'accès difficile posent problème à son exploitation.

V.3.3. ARGILE

Les grandes réserves sont situées dans le département de Bambey. Son exploitation est entièrement artisanale, ce sont les populations locales qui utilisent ce matériau pour la réalisation de poteries (encensoirs, vases, bibelots, etc.…). Ce matériau peut également servir à la fabrication de tuiles et de briques.

V.3.4. LES CONTRAINTES DU SOUS SECTEUR DES MINES

Les attributions du Service Régional de des Mines, de l'Industrie, de l'Agro-industrie et des PME (SMNIA/PME) de Diourbel relatives à l'extraction de matériaux ne sont pas effectives à Touba du fait de son statut particulier du monopole des activités d'exploitation de sable par les familles.

L'exploitation de la latérite est freinée par les facteurs suivants :

- Sa mauvaise qualité qui fait que les entreprises en construction et d'infrastructures routières ne l'utilisent jamais ou rarement ;
- L'éloignement et l'enclavement des sites d'exploitation de ce matériau ;
- La proximité de la carrière de Ngoudiane située dans la région de Thiès qui est une zone d'excellence en matière d'exploitation de carrière.

CONCLUSION

L'élaboration d'une cartographie du développement industriel de la région de Diourbel est plus que nécessaire. Celle-ci aura pour but de viser l'identification des potentialités qu'offre la région en matière de développement industriel. Cette idée de cartographie nécessite d'une part l'approbation des autorités locales et d'autre part la création d'une commission pluridisciplinaire constituée par Monsieur le Gouverneur et qui aura en charge son élaboration. Cette commission devra tenir des séances de travail pour dégager les moyens nécessaires à la confection d'une cartographie définie et qualifiée.

Au total, un document devra être confectionné à cet effet et envoyé au ministère de tutelle pour un appui à réalisation de celle-ci.

Pour les industries déjà existantes, il faudra soutenir et encourager les efforts de compétitivité ainsi que les politiques de promotion et d'exploitation des produits industriels.

Enfin, pour le secteur minier, il faudra renforcer la responsabilité des agents ayant en charge la supervision et la surveillance des carrières.

X. ARTISANAT

Edition 2011

INTRODUCTION

Le sous-secteur de l'artisanat évolue dans un contexte difficile marqué par la faiblesse des potentialités, ce qui limite fortement les activités. En effet mise à part l'agriculture, seul l'artisanat pouvait jouer un rôle important d'entraînement économique pouvant se traduire par la création d'emplois durables et la génération de revenus pérennes. Le sous secteur est aussi assez difficile à circonscrire faute d'enquêtes d'envergure (la dernière remonte à 1992). Le présent chapitre sera axé essentiellement sur les principales caractéristiques des artisans en mettant en relief les atouts et contraintes du sous secteur.

X.1. REPARTITION DES ARTISANS SELON LE DEPARTEMENT

En 2011, le nombre total d'artisans inscrits à chambre des métiers de la région de Diourbel est évalué à 4455 artisans. Cet effectif a connu un accroissement de 2,2% par rapport l'année 2010.

Les artisans sont répartis en grande partie dans les départements de Diourbel et de Mbacké qui comptent respectivement 1962 et 1961 artisans inscrits alors que celui de Bambey est crédité de 532 artisans inscrits (12%). C'est dans le département de Bambey que cette hausse a été plus accentuée avec 4,3% contre 2,6% à Diourbel et 1,4% à Mbacké.

Tableau 10.1 : Evolution du nombre d'artisans inscrits par département de 2007 à 2011

Départements	2007	2008	2009	2010	%	2011	%	Var 10/11 (en %)
Bambey	491	500	503	510	11,7	532	12,0	4,3
Diourbel	1706	1766	1807	1913	43,9	1962	44,0	2,6
Mbacké	1654	1785	1838	1934	44,4	1961	44,0	1,4
Total	3851	4051	4148	4357	100	4455	100,0	2,2

Source: Chambre de métiers de Diourbel

X.2. REPARTITION DES ARTISANS SELON LA SECTION

Le secteur de l'artisanat dans la région de Diourbel est réparti en trois sections que sont : la production, l'art et le service. L'artisanat de production avec un effectif de 2427 artisans (55%) regroupe plus de la moitié des artisans inscrits à la chambre des métiers. Le reste de l'effectif est réparti entre les sections d'art et de service qui comptent respectivement 1 066 (soit 24%) et 962 (soit 22%) artisans.

Tableau 10.2 : Evolution du nombre d'artisans inscrits par section de 2007 à 2011

Section	2007	2008	2009	2010	%	2011	%	Var 10/11 (en %)
Production	2 169	2 263	2 316	2 380	54,6	2 427	54,5	2,0
Art	792	839	969	1 036	23,8	1 066	23,9	2,9
Service	890	949	863	941	21,6	962	21,6	2,2
Total	3 851	4 051	4 148	4 357	100	4 455	100,0	2,2

Source: Chambre de métiers de Diourbel

Graphique 10.1 : Répartition (en %) des artisans par section en 2011

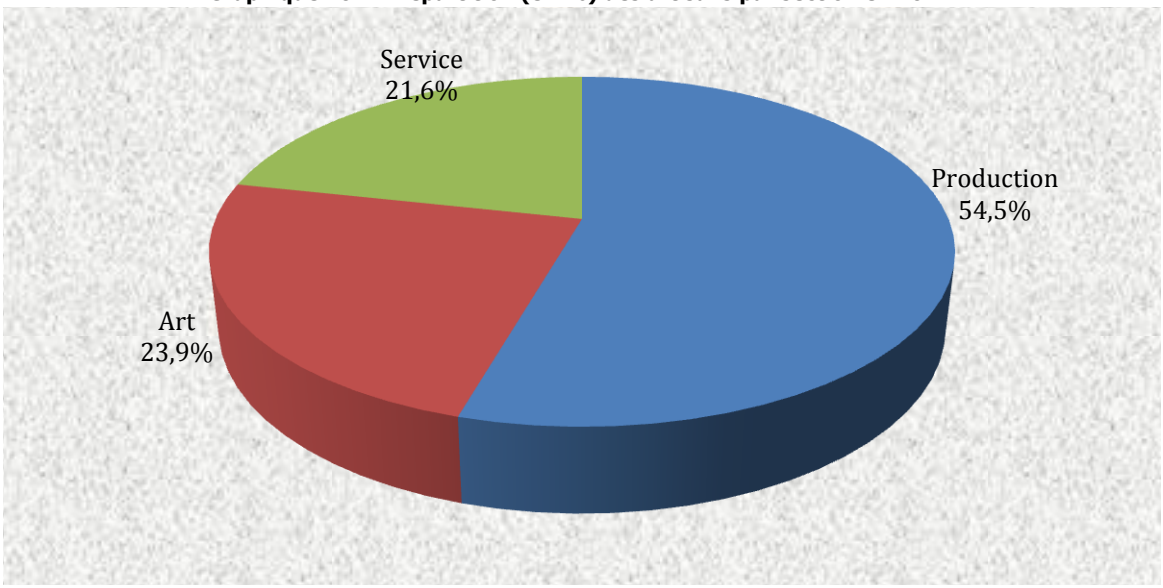

Source: SRSD/Diourbel à partir des données fournies par la Chambre de métiers de Diourbel

X.3. REPARTITION DES ARTISANS SELON LE SEXE

On remarque que l'effectif des hommes est nettement supérieur à celui des femmes dans le secteur. Les hommes représentent 77% de l'effectif enregistré en 2011. Cette prédominance est observée depuis 2007. Cependant, on note une forte entrée des femmes dans ce sous secteur (transformation alimentaire, restauration, teinture, couture/confection, coiffure, etc.) mais la plupart d'entre elles sont analphabètes et

ne s'inscrivent pas promptement à la chambre des métiers. Il est à noter que l'effectif des femmes a connu cette année une hausse de 3,3% par rapport à l'année 2010 alors que cet accroissement n'est que de 1,9% pour les hommes.

Tableau 10 3 : Evolution du nombre d'artisans inscrits par sexe de 2007 à 2011

Sexe	2007	2008	2009	2010	%	2011	%	Var 10/11 (en %)
Hommes	3 010	3 138	3 198	3 358	77,1	3 423	76,8	1,9
Femmes	841	913	950	999	22,9	1 032	23,2	3,3
Total	3 851	4 051	4 148	4 357	100	4 455	100,0	2,2

Source: Chambre de métiers de Diourbel

X.4. STATUT JURIDIQUE DES ARTISANS

En 2011, le nombre d'artisans ayant le statut d'entreprise individuelle s'élève à 3 115 artisans (98%) contre 63 artisans (2%) pour le statut de GIE.

La plupart des artisans affiliés à la Chambre de Métiers de Diourbel, appartiennent pour l'essentiel à des entreprises individuelles. En effet depuis 2007, la proportion des entreprises individuelles s'établit à 98%. Ces entreprises sont en général de type familial ce qui permet d'assurer leur pérennité.

Tableau 10.4 : Evolution du nombre d'artisans inscrits selon le statut juridique de 2007 à 2010

Statut juridique	2007	2008	2009	2010	%	2011	%	Var 10/11 (en %)
GIE	59	63	63	63	2	63	2,0	0,0
Entreprise individuelle	2 960	3 115	3 115	3 115	98	3 115	98,0	0,0
Total	3 019	3 178	3 178	3 178	100	3 178	100,0	0,0

Source: Chambre de métiers de Diourbel

X.5. ATOUTS ET CONTRAINTES

a. Atouts

La région de Diourbel dispose de certains avantages dans le domaine de l'artisanat dont on peut citer :

- Tradition de la région en matière d'artisanat ;
- Existence d'une chambre de métiers dans la région ;
- Dynamisme commercial;
- Dynamisme d'évolution de pôles de développement rural :

- Bambey (Ndéme, Ndérep, Réfane, Ndondol, Gatte) ;
- Diourbel (Ndoulo, Ndindy) ;
- Mbacké (Touba, Taif).

b. Contraintes

Néanmoins, l'artisanat de la région connait aussi des limites liées à :

- La formation (analphabétisme et faible taux de scolarisation ;
- l'approvisionnement en matières premières ;
- la vétusté des équipements (absence de crédit équipement) ;
- l'exiguïté des ateliers (existence de zones artisanales non viabilisées) ;
- l'absence d'unités industrielles (en dehors de la SUNUEOR) ;
- la prégnance de l'informel sur les activités économiques ;
- l'accès au crédit (absence de garantie) ;
- l'accès aux marchés publics ;
- la forte émigration.

CONCLUSION

De 2007 à 2011, on note un accroissement progressif de l'effectif des artisans inscrits à la chambre des métiers ce qui témoigne s'il en été encore besoin du dynamisme affiché par le sous secteur. On note par ailleurs une prédominance des hommes (77%) observée depuis 2007. La répartition par département crédite Diourbel et Mbacké de 44% de l'effectif total chacun devant Bambey (12%).

Quant à la répartition par section, elle est plus favorable à l'artisanat de production avec 55% de l'effectif global des inscrits devant l'artisanat d'art (24%) et l'artisanat de service (22%). Par rapport au statut juridique on note que depuis 2007 la proportion des entreprises individuelles s'établit à 98%.L'affiliation des artisans au répertoire de la chambre des métiers doit être encouragée de même que l'organisation périodique d'un recensement des artisans au niveau régional.

XI. COMMERCE

Edition 2011

INTRODUCTION

Le présent chapitre est axé sur le commerce intérieur. Il est largement dominé par l'informel et constitue l'activité économique la plus pratiquée dans la région de Diourbel. Seront examinées dans ce chapitre la situation du sous secteur, les informations économiques et la mise en application de la réglementation.

XI.1. SITUATION DU COMMERCE

XI.3.1. LES MARCHES

En matière d'infrastructures commerciales, la région de Diourbel compte comme en 2010, 48 marchés en 2011 dont 17 permanents et 31 hebdomadaires. Le département de Mbacké concentre à lui seul 21 marchés (44%) dont 11 localisés dans la ville sainte de Touba (23%). Il est également le seul département à disposer de plus de marchés permanents (12) que de marchés hebdomadaires (9). Les autres départements, Bambey et Diourbel, détiennent chacun moins de 30% du nombre total de marchés, soit respectivement 14 (29%) et 13 (27%).

Tableau 11.1 : Répartition par département du nombre de marchés permanents et hebdomadaires en 2011

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			dont Touba	TOTAL REGION	%
	Diourbel	Bambey	Mbacké			
Marchés permanents	3	2	12	11	17	36
Marchés hebdomadaires	10	12	9	-	31	64
TOTAL	13	14	21	11	48	100
%	27,1	29,2	43,8	22,9	100	

Source : Service Régional du commerce Diourbel

XI.3.2. LES COMMERCANTS

En 2011, les structures commerciales répertoriées dans la région de Diourbel s'élèvent au nombre de 3253 contre 3130 en 2010. Elles sont majoritairement détenues par des commerçants détaillants qui représentent 91% de l'effectif global. En dehors des boulangeries (3,7%) et des stations d'essence (1,75%), les autres

structures commerciales sont faiblement représentées dans la région, soit moins de 1% chacune.

La répartition géographique de ces structures commerciales traduit un certain déséquilibre au profit du département de Mbacké qui en concentre près de 8 unités sur 10 (dont les 7 sont localisées dans la ville sainte de Touba). Les départements de Diourbel et de Bambey s'en suivent avec respectivement 435 (13 %) et 253 (8%) structures commerciales.

Tableau 11.2 : Répartition des structures commerciales selon le département et la catégorie en 2011

Catégories	Départements			Dont Touba	Total	%
	Diourbel	Bambey	Mbacké			
Commerçants détaillants	367	221	2 364	2 103	2 952	90,7
Distributeurs Ciment	15	10	4	-	29	0,90
Boulangeries	15	5	100	92	120	3,7
Pharmacies	9	4	17	11	30	0,92
Usines et Fabriques	3	1	8	4	12	0,37
Bars et Restaurants	12	6	3	-	21	0,64
Superette /épicerie	6	2	24	19	32	0,98
Station d'essence	8	4	45	38	57	1,75
Total	435	253	2 565	2 267	3 253	100
%	13,3	7,9	78,9	69,7	100,00	

Source : Service Régional du commerce Diourbel

XI.2. INFORMATIONS ECONOMIQUES

Elles portent sur le niveau des stocks des produits de grande consommation et sur l'évolution de leur prix de vente au détail.

XI.3.1. SITUATION DES STOCKS

De manière générale en 2011, les niveaux de stocks des produits de grande consommation (riz, huile, sucre lait gaz butane et ciment) ont été assez satisfaisants comparés à ceux de l'année précédente. Les variations positives de stocks observées sur le riz et le sucre sont de l'ordre de 3 à 4% entre 2010 et 2011 alors que celles

concernant le gaz sont inférieures à 2%.

Tableau 11.3 : Situation des stocks dans la région en 2010 et 2011

Produits	Stocks (tonnes) en 2011	Stocks (tonnes) en 2010	Var. (%) 2010/2011
Riz brisé parfumé	7 170	6 920	3,6
Riz brisé non parfumé	18 356	17 718	3,6
Riz local	1 042	1008,6	3,3
Sucre en morceaux	435	420	3,6
Sucre Cristallisé	14 400	13 900	3,6
Lait en Poudre	406	392	3,6
Huile en fût	12 472	12 300	1,4
Ciment SOCOCIM	-	-	-
Ciment SAHEL	-	-	-
Gaz Butane de 6 kg	1 106 060 bouteilles	1 087 510	1,7
Gaz Butane de 2,7 kg	58 636 bouteilles	57 600	1,8

Source : Service Régional du commerce Diourbel

XI.3.2. EVOLUTION DES PRIX

La surveillance des prix a été surtout axée sur les produits à prix fixés (riz- gaz butane -pain –lait- sucre).

Entre janvier 2011 et décembre 2011, on note une légère hausse du prix du Riz brisé non parfumé, une hausse du sucre et du ciment, une stabilité du prix de 'huile et du pain et une baisse du prix du Gaz (cf. tableau 11.4).

Tableau 11.4 : Niveau des prix enregistrés en Janvier et décembre 2011

Produits	Période 2011		Observations
	Janvier	Décembre	
Riz brisé non parfumé (kg)	290	300	légère hausse
Huile par litre	1000	1000	stabilité
Pain de 210g	175	175	stabilité
Gaz butane bouteille de 6 kg	3985f	3805	baisse
Ciment SOCOCIM par tonne	77590f	81 130	hausse
Sucre en morceaux (kg)	685f	750f	hausse
Sucre cristallisé	635f	700f	hausse

Source : Service Régional du commerce Diourbel

XI.3. MISE EN APPLICATION DE LA REGLEMENTATION

Les activités du service Régional du commerce ont été axées sur les points suivants :

- La surveillance des prix, le contrôle de la qualité des produits ;
- La campagne de vérification des instruments de mesure ;
- Le contrôle de la campagne de commercialisation agricole.

XI.3.1. SURVEILLANCE DES PRIX ET CONTROLE DE LA QUALITE DES PRODUITS

En 2011, les contrôles effectués dans ce cadre ont permis de retirer de la vente des quantités importantes de produits alimentaires non conformes ou dont les dates limites de consommation étaient dépassées. Ces différentes infractions ont été sanctionnées par le paiement d'amendes d'un montant de 11 953 200 F CFA pour 760 procès verbaux contre un montant de 8 578 760 F CFA pour 573 procès verbaux en 2010, soit une hausse des amendes de 39% et des procès verbaux de 33%.

Tableau 11.5 : PV établis dans la région en 2010 et 2011

Départements	Nombre de P.V		Montant Amendes en F CFA	
	2010	2011	2010	2011
Diourbel	180	233	2 769 900	3 751 900
Bambey	138	116	1 910 000	1 783 150
Mbacké	255	411	3 898 860	6 418 150
TOTAL	573	760	8 578 760	11 953 200

Source : Service Régional du commerce Diourbel

XI.3.2. VERIFICATION PERIODIQUE DES INSTRUMENTS DE MESURE

Pendant cette période, il s'est agi de vérifier les instruments de mesure utilisés à l'occasion des transactions commerciales ou détenus sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public. A l'issue des vérifications, ceux qui répondent aux normes d'exactitude ont été poinçonnés (apposition de la lettre F sur lesdits instruments) et pour les autres, des réparations ont été prescrites.

XI.3.3. CONTROLE DE LA COMMERCIALISATION DE L'ARACHIDE

La remise en état du matériel de collecte (bascules séries de poids et matériel de criblage) a été effectué. Au total 115 points de collecte ont été visités et 95 bascules vérifiées et poinçonnées.

Tableau 11.6 : Points de collecte et nombre de bascules vérifiées en 2011

Départements	Nombre de points de collecte	Nombre de bascules vérifiés et poinçonnés
Diourbel	45	35
Bambey	31	24
Mbacké	39	36
Total	115	95

Source : Service Régional du commerce Diourbel

CONCLUSION

La présence d'un nombre important de marchés (permanents et hebdomadaires) et de commerçants détaillants illustre s'il en était encore besoin du rôle important que joue le commerce dans l'économie régionale malgré son caractère informel.

En 2011, les niveaux de stocks des produits de grande consommation (riz, huile, sucre lait gaz butane et ciment) ont été assez satisfaisants comparés à ceux de l'année précédente.

L'évolution des produits à prix fixés (riz- gaz butane -pain –lait- sucre) indique une hausse des prix du riz du sucre et du ciment, une stabilité de celui de 'huile et du pain et une baisse du prix du Gaz.

En ce qui concerne les activités liées à la mise en application de la réglementation elles ont été déroulées comme à l'accoutumé.

L'impact du commerce régional pourrait être plus important dans le développement régional si la forte demande représentée par la population de l'agglomération de Touba avec son grand nombre d'événements religieux était satisfaite à travers la valorisation des produits locaux surtout que la disponibilité de ces produits en majorité agricoles est assurée par le grand marché de « gare bou ndaw » de Touba.

XII. EDUCATION

Edition 2011

INTRODUCTION

L'Etat sénégalais accorde une priorité au secteur de l'éducation et la formation au point de lui consacrer 40% de son budget de fonctionnement. Cette allocation doit se traduire à tous les niveaux d'enseignement par un relèvement substantiel des taux se scolarisation, l'amélioration, des performances scolaires et des taux de réussite aux différents examens et concours, en somme une gestion plus efficiente du système éducatif. Le présent chapitre tentera de présenter pour la région de Diourbel la situation dans les différents niveaux d'enseignement que sont : la petite enfance, l'élémentaire, le moyen secondaire et le supérieur.

XII.1. ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

XII.1. INFRASTRUCTURES

En 2011, le Sénégal compte 2 224 structures de prise en charge de la petite enfance dont 116 pour la région de Diourbel, soit 5,2% contre 5,7% en 2010.

La répartition selon le milieu de résidence indique que 7 structures sur 10 sont implantées en zone rurale. Au niveau régional les structures sont constituées de garderies (54%), cases des tout petits (33%), d'écoles maternelles (15%) et de cases communautaires (14%).

Graphique 12.1 : Répartition des structures préscolaires en 2011

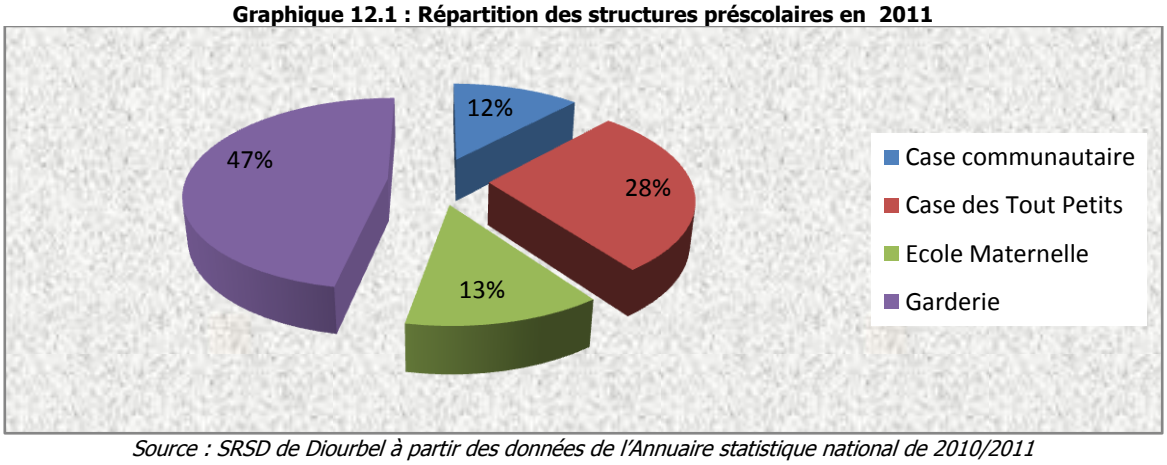

Source : SRSD de Diourbel à partir des données de l'Annuaire statistique national de 2010/2011

XII.2. ELEVES

On observe un accroissement constant des effectifs depuis plus de trois ans. En effet de 4676 en 2006/2007 l'effectif des élèves est passé progressivement à 5755 en 2007/2008, 6 464 en 2008/2009, 8027 en 2009/2010 et à 8704 en 2010/2011 soit un accroissement de 677 élèves entre les deux dernières années. Depuis 2003, l'effectif des filles dépasse toujours celui des garçons avec un taux de présence de l'ordre de 57%.

Graphique 12.2 : Evolution des effectifs du préscolaire selon le sexe entre 2002/2003 et 2010/2011

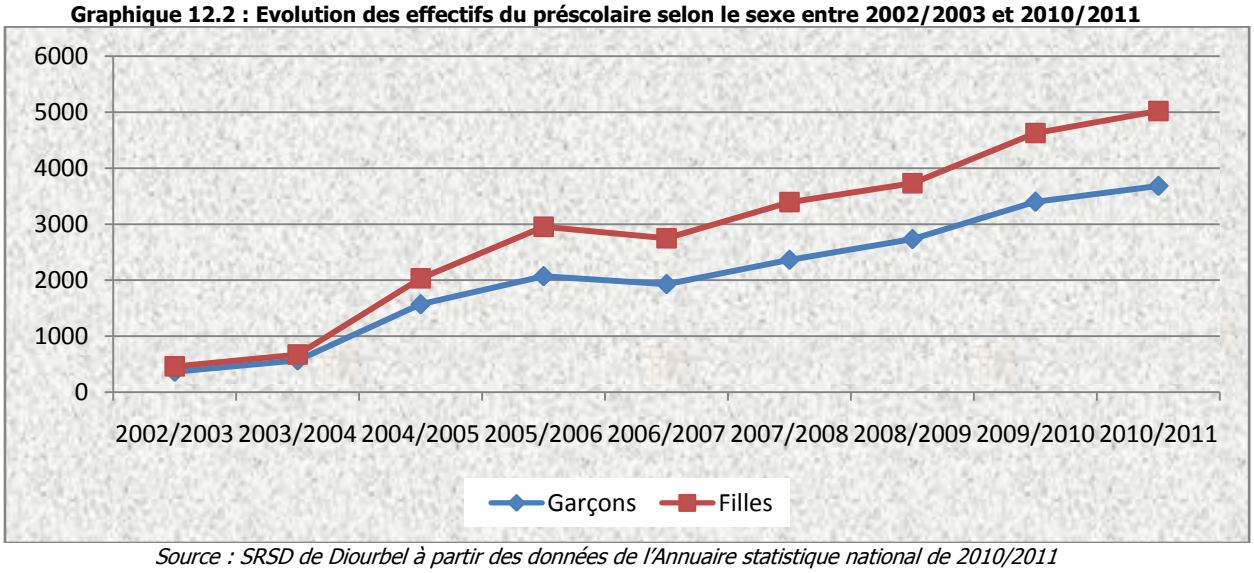

Source : SRSD de Diourbel à partir des données de l'Annuaire statistique national de 2010/2011

En 2011, l'effectif du préscolaire s'élève à 8 704 élèves contre 8 027 élèves en 2010 soit un accroissement de 8,4%. La répartition selon le milieu de résidence crédite la zone rurale de 63% de l'effectif total. Par rapport à l'effectif global 45% est pris en charge par le privé, 32% par le public et 23% par les structures communautaires.

La prédominance du privé sur les autres secteurs pourrait s'expliquer par le boom des privés franco-arabe. Néanmoins, le public continue d'accueillir de plus en plus des élèves.

Graphique 12.3 : Evolution des élèves du préscolaire selon le secteur entre 2010 et 2011

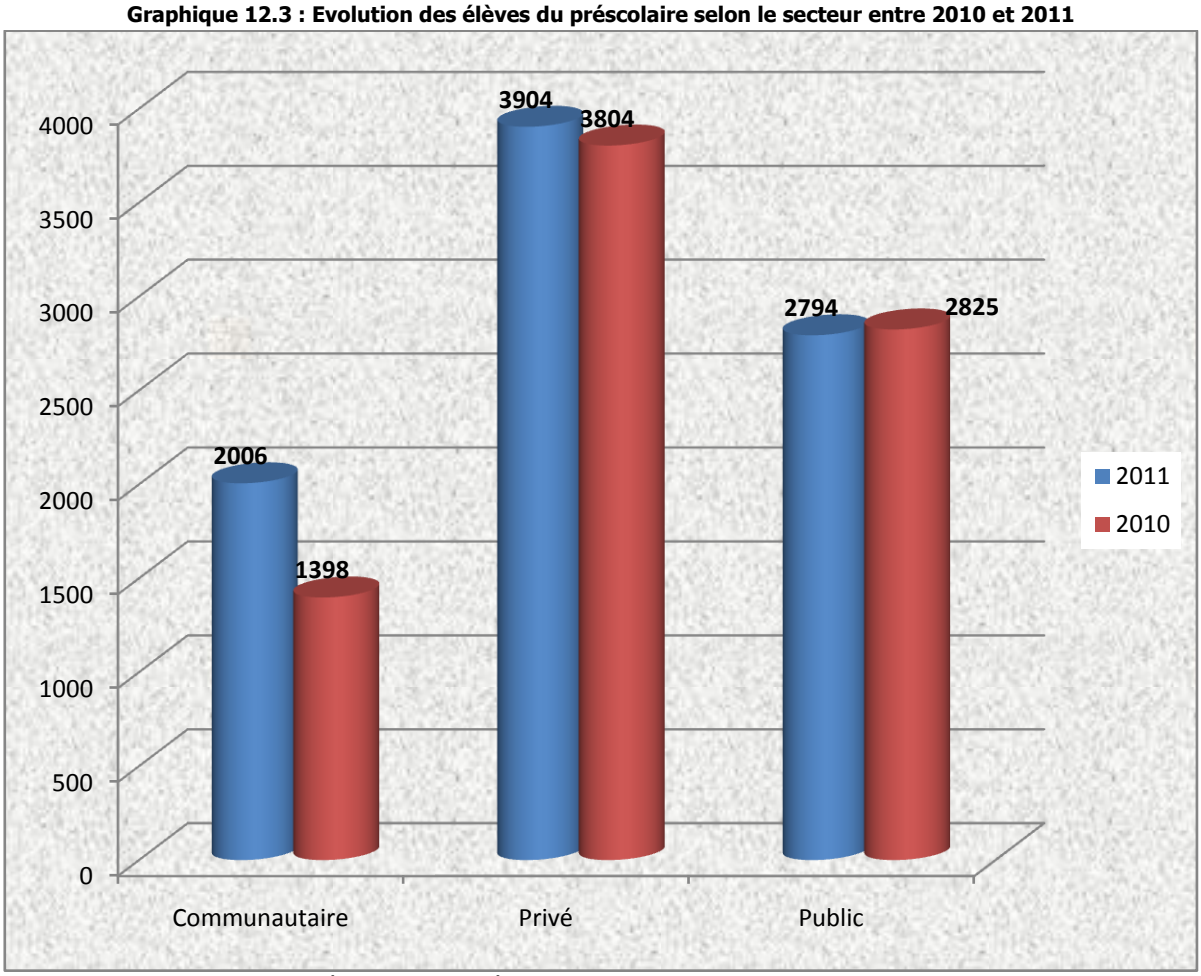

Source : SRSD de Diourbel à partir des données des annuaires statistiques nationaux de 2009/2010 et 2010/2011

Le taux brut de préscolarisation (TBPS) a progressé, passant de 4,5% en 2010 à 4,9% en 2011 pour un objectif planifié de 7% en 2011. Le TBPS a légèrement augmenté, mais ne traduit pas les efforts consentis chaque année par l'ouverture de nouvelles garderies (communautaires et privées) et de CTP sous abris provisoires. Un effort supplémentaire doit être fait dans le recensement de ces structures pendant les campagnes statistiques.

Tableau 12.1 : Evolution du taux de préscolarisation (en %) selon le sexe de 2005/2006 à 2010/2011

Sexe	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Garçons	2,9	2,3	3,1	3,3	-	-
Filles	4,2	3,6	4,5	4,1	-	-
Total	3,5	2,9	3,8	3,9	4,5	4,9

Source : IA Diourbel/Rapport Séminaire bilan 2011

XII.3. ENSEIGNANTS

En 2011, l'effectif des enseignants du préscolaire se chiffre à 351, soit une baisse de

6,4% par rapport à 2010. La majeure partie de cet effectif (57%) exerce en milieu rural et un peu plus du tiers (33%) dans le privé, 40% dans le public et 27% au niveau communautaire. Le secteur privé a enregistré une baisse de son effectif de 34% au moment où ceux du public et communautaire se sont accrus de respectivement 4,5% et 41%. Par rapport à 2010, l'effectif du milieu rural en 2011 s'est réduit de 15% au moment où celui du milieu urbain s'est accru de 8%.

Tableau 12.2 : Répartition des enseignants du préscolaire selon le milieu et le secteur en 2011

Milieu	Communautaire	Privé	Public	Total	%	Total 10	Var 10/11
Urbain	44	45	62	151	43	140	7,9
Rural	52	70	78	200	57	235	-14,9
Total	96	115	140	351	100	375	-6,4
%	27	33	40	100			
Total 10	68	173	134	375			
Var 10/11 (%)	41	-34	4,5	-6,4			

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2009/2010 et 2010/2011

XII.4. DIFFICULTES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

A l'instar de l'année précédente, les difficultés de l'enseignement préscolaire restent quasi identiques, il s'agit principalement :

- le retard dans la construction des cases des tout-petits qui explique le nombre important d'abris provisoires ;
- les 03 chantiers arrêtés CTP de KER Samba Kane, Ndiaraw, Ndondol Djemane dans le département de Bambey ;
- la vétusté des équipements des écoles maternelles et les locaux inadaptés de l'école maternelle Fatoumata KA de Diourbel ;
- la faible implication dans la formation des personnels de la petite enfance entrainant un manque de maitrise de la situation de la formation de ce personnel ;
- la non couverture par le PAM des écoles maternelles et des nouvelles créations de CTP et de garderies communautaires en zone rurale ;
- La faiblesse des moyens (financiers, matériels, humains, logistiques) pour gérer un secteur en pleine croissance ;

- La part insignifiante réservée aux structures de la petite enfance dans les fonds de dotation.

XII.5. PERSPECTIVES POUR LA PETITE ENFANCE

L'enseignement préscolaire dispose de certaines perspectives dont :

- la réhabilitation des écoles maternelles ;
- la création et la construction d'écoles maternelles ;
- l'extension des classes enfantines ;
- l'accélération des constructions des CRPECTP ;
- la formation des moniteurs et éducateurs ;
- la généralisation de l'approche holistique ;
- la dotation en matériel didactique des structures ;
- l'implication et l'appui des collectivités locales ;
- la mise à niveau de l'environnement des classes enfantines (toilettes propres, mobilier et matériel adaptés) ;
- la redynamisation de certains comités de gestion ;
- l'amélioration de la coordination entre la CRPECTP et les structures ;
- la déconcentrés de l'éducation (IA–IDEN).

XII.2. ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

XII.2.1. INFRASTRUCTURES

En 2011, le niveau élémentaire dans la région de Diourbel compte516 écoles contre 492 en 2010. Il demeure encore largement dominé par le public avec 434 écoles, soit 84% contre seulement 82 écoles pour le privé (16%). Comparé à 2010, le nombre d'établissements de l'enseignement élémentaire a augmenté de 24 unités, répertoriées uniquement en milieu urbain. Par rapport au secteur, les écoles publiques et privées ont respectivement bénéficié de 19 et 5 écoles de plus.

Tableau 12.3 : Répartition du nombre d'écoles élémentaire selon le statut et le milieu en 2011

Milieu	Privé	Public	Total	%	Total 10	Var 10/11
Urbain	19	77	96	19	71	35
Rural	63	357	420	81	421	-0,2
Total	82	434	516	100	492	4,9
%	16	84	100			
Total 10	77	415	492			
Var 10/11	6,5	4,5	4,9			

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2009/2010 et 2010/2011

Graphique 12.4 : Evolution du nombre d'écoles élémentaires selon le statut de 2010 à 2011

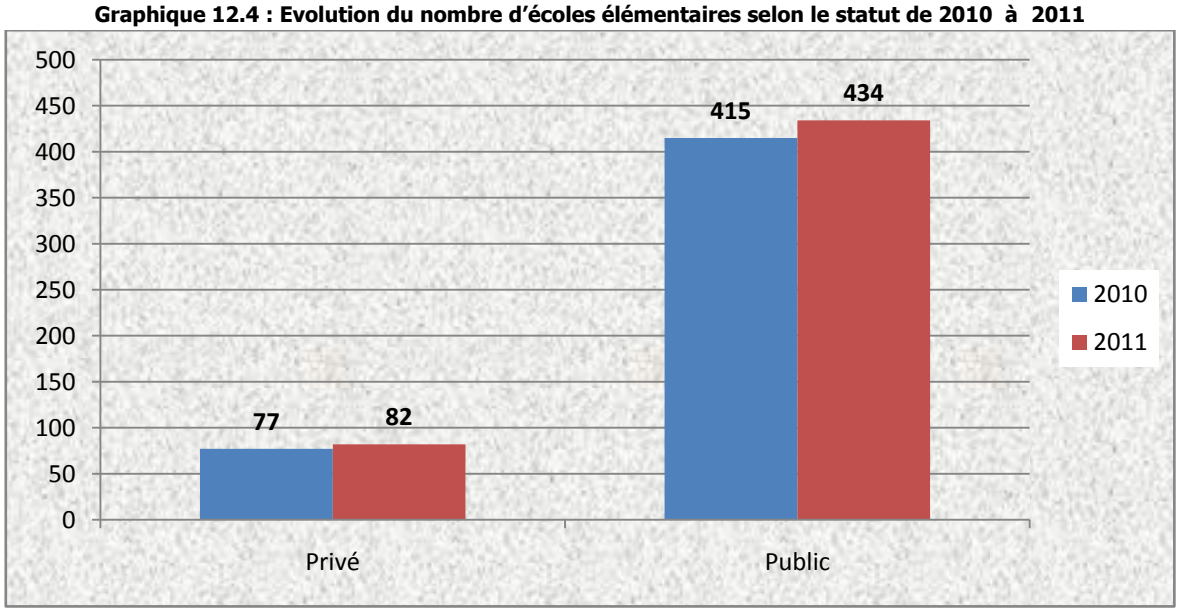

Source : SRSD de Diourbel à partir des données des annuaires statistiques nationaux de 2009/2010 et 20010/2011

XII.2.2. ELEVES

Depuis l'année scolaire de 2002/2003, l'effectif des élèves de l'enseignement élémentaire est en constante progression. Entre 2010 et 2011, il a augmenté de 3,9% pour s'établir à 116 058 élèves. Cette augmentation est imputable à l'accroissement de l'effectif des filles de 3,6% et de celui des garçons (4%) mais aussi à l'augmentation des écoles franco arabes. Toutefois, la performance reste encore insuffisante par rapport aux potentialités scolaires réelles notamment celles du département de Mbacké qui n'a pas encore de dispositif approprié de prise en charge du flux de sa population scolarisable.

On constate sur plusieurs années que la hausse des effectifs des élèves de l'enseignement élémentaire concerne tous les secteurs (public et privé) et tous les milieux (urbain et rural). Toutefois, la hausse est plus forte en milieu urbain (8,6%)

que rural (1,7%) et plus prononcée dans le public (5%) que dans le privé (-0,3%). L'accroissement des effectifs est dû pour l'essentiel :

- aux effets positifs des actions d'informations, de sensibilisation et de mobilisation sociale auprès des partenaires techniques et financiers, des autorités administratives, des élus locaux, des partenaires sociaux, des CDSCOFI, parents d'élèves et autorités religieuses ;
- aux expérimentations en cours qui ont aussi exercé un attrait auprès des populations (l'introduction de l'éducation religieuse, l'ouverture d'écoles franco arabes, le trilinguisme et la formation professionnelle (TFP) dans les daaras qui porte sur les filières de la couture, de l'artisanat, de la menuiserie bois et de celle métallique) ;
- à la part du privé dans les effectifs.

Signalons enfin que les effectifs de la zone rurale sont 2 fois plus élevés que ceux de la zone urbaine et ceux du public sont trois fois supérieurs à ceux du privé.

Graphique 12.5 : Evolution des effectifs de l'élémentaire par sexe de 2003/2004 à 2010/2011

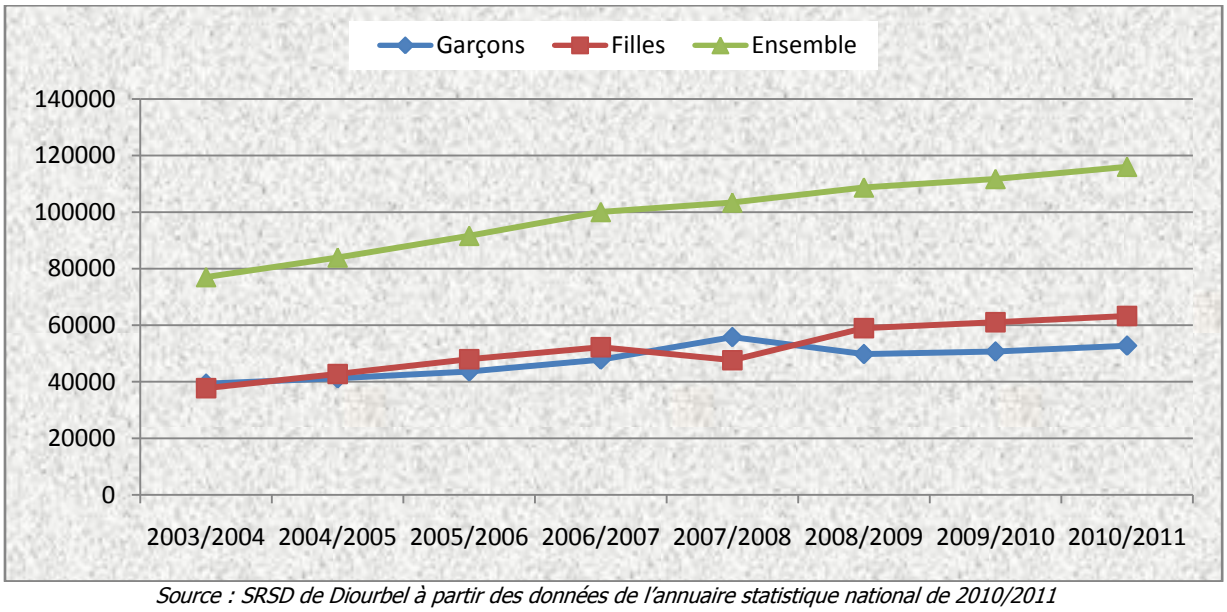

Source : SRSD de Diourbel à partir des données de l'annuaire statistique national de 2010/2011

Tableau 12.4 : Evolution des effectifs de l'élémentaire selon le secteur de 2007 à 2011

Secteur	2007	2008	2009	2010	2011	Var 10/11
Public	76650	77874	82092	84618	89011	5,2
Privé	23413	25542	26654	27131	27047	-0,3
Total	100063	103416	108746	111749	116058	3,9

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2006/2007, 2007/2008, 2008/2009 2009/2010 et 2010/2011

Tableau 12.5 : Evolution des effectifs de l'élémentaire selon le milieu de 2007 à 2011

Milieu	2007	2008	2009	2010	2011	Var 10/11
Urbain	31685	33646	34834	35110	38133	8,6
Rural	68378	69770	73912	76639	77925	1,7
Total	100063	103416	108746	111749	116058	3,9

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2006/2007, 2007/2008, 2008/2009, 2009/2010 et 2010/2011

Tableau 12.6 : Evolution du taux brut de scolarisation (TBS) à l'élémentaire (en %) de 2007 à 2010

Sexe	2007	2008	2009	2010	2011
Garçons	49,2	48,9	45,3	52,9	
Filles	53,5	57,4	60,6	59,3(r)	64,8
Total	51,4	53,1	56,2	58,4	58,6

Source : Annuaires statistiques nationaux/Rapport séminaire bilan 2010 et 2011/(r) : rectifié par rapport à l'édition précédente

Depuis 2007, le taux brut de scolarisation (TBS) à l'élémentaire augmente d'année en année et quelque soit le sexe. Globalement, il est passé de 51,4% en 2007 à 53,1% en 2008 puis de 56,2% en 2009 à 58,4 % en 2010 et s'établit à 58,6 en 2011. Malgré sa tendance haussière, la cible n'est pas atteinte. L'accroissement du TBS est dû pour l'essentiel:

- à la création de nouvelles écoles (19 publiques et 5 privées) ;
- au recensement des EFA (écoles franco arabes) ;
- à l'extension du réseau ;
- à l'effort de recrutement au CI.

XII.2.3. RESULTATS DES EXAMENS ET CONCOURS

En 2011, les taux de réussite au CFEE et à l'entrée en 6ème ont chuté respectivement de 18 et 1,2 point, passant pour le CFEE de 77,3% à 59,2% et pour l'entrée en 6éme de 97,5% à 96,3%.

Ces deux taux dépassent les moyennes nationales respectives de 55,3% et de 92,4% mais restent en faveur des garçons malgré qu'ils soient moins présents que les filles. En outre en 2011, La région de Diourbel se classe deuxième au niveau national, après Dakar (96,3%) pour ce qui est de l'entrée en sixième et cinquième derrière les régions de Kédougou, Tambacounda, Dakar et Louga.

Les performances pourraient être expliquées entre autres par l'augmentation du

quantum horaire, du taux d'encadrement des inspecteurs, de la généralisation des progressions harmonisées et des évaluations standardisées.

Tableau 12.7 : Taux d'admission (%) au CFEE et à l'entrée en 6ème par sexe en 2011

Examen	Garçons	Filles	Total	Total 10	Var abs 10-11
CFEE	63,7	55,3	59,2	77,3	-18
Entrée en 6ème	97,1	95,5	96,3	97,5	-1,2

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2009/2010 et 2010/2011

XII.2.4. ENSEIGNANTS

Le nombre d'enseignants dans l'élémentaire au niveau régional s'élève à 3488 en 2011 contre 3 288 en 2010, soit une augmentation de 200 enseignants (6%). Plus du tiers de cet effectif officie en milieu urbain, soit 33% et environ 2 enseignants sur 3 en milieu rural, soit 67%. Le secteur public avec 2 926 enseignants emploie la majeure partie de l'effectif. Sa part dans les effectifs y est d'ailleurs plus de 5 fois plus élevée que celle du privé.

Tableau 12.8 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le secteur et le milieu de en 2011

Enseignants	Public	Privé	Total	%	Total 10	Var 10/11(%)
Urbain	1 020	142	1 162	33	1 065	9
Rural	1 906	420	2 326	67	2 223	4,6
Total	2 926	562	3 488	100	3 288	6,1
%	84	16	100			
Total 10	2 780	508	3 288			
Var 09/11(%)	5,3	10,6	6,1			

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2009/2010 et 2010/2011

La répartition par sexe montre que plus de 70% sont des hommes contre près de 30% de femmes, ce qui prouve que les enseignantes sont encore faiblement représenté dans l'élémentaire.

Tableau 12.9 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le milieu de résidence par sexe en 2011

Enseignants	Hommes	Femmes	Total	%	Total 10	Var 10/11(%)
Urbain	693	469	1 162	33	1 065	9
Rural	1 772	554	2 326	67	2 223	4,6
Total	2 465	1 023	3 488	100	3 288	6,1
%	71	29	100			
Total 10	2 235	1 053	3 288			
Var 10/11(%)	10,3	-2,8	6,1			

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2009/2010 et 2010/2011

XII.2.5. DIFFICULTES DE L'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

Pour le TBS :

- Absence de maîtrise de la demande ;
- Absence d'un dispositif pour enrôler la population scolarisable de Touba et réinsérer les enfants déscolarisés par la migration ;
- Absence d'un dispositif holistique de maintien des enfants en difficulté et d'amélioration des rendements internes.

Pour le trilinguisme :

- Retard de financement (UNICEF) ;
- Déficit en personnel notamment pour prendre en charge le français, l'arabe et les mathématiques ;
- Absence de prise en charge des volontaires de daara formés par l'UNICEF et des Serigne daara eux-mêmes ;
- Non maîtrise des données statistiques ;
- Abandon de certains talibés pour cause de mariage et de manque de motivation au niveau de certaines structures.

Pour les écoles franco arabes (EFA) :

- Beaucoup d'EFA souffrent de conditions de travail précaires : abris provisoires, absence de BA, de BH et de murs de clôture pour la majorité, CDF pour certaines ;
- Absence de manuels adaptés, d'outils didactiques pour accompagner le programme enseigné même si le curriculum est élaboré ;

- Disparités dans les curricula, les profils des enseignants et l'équilibre entre « français » et « arabe » dans ce modèle bilingue ;
- Mode d'utilisation du personnel non soutenable.

Pour l'éducation religieuse :

- Absence d'un dispositif de suivi au niveau national ;
- Insuffisance du personnel en langue arabe.

Pour l'environnement scolaire :

- Retard des constructions (décalage entre la planification et la mise en œuvre) ;
- Insuffisance de l'entretien préventif (infrastructures, mobilier, manuels, équipement) ;
- Insuffisance de la coordination entre les différents intervenants ;
- Insuffisance du suivi évaluation du paquet de service (existence, complétude, fonctionnalité, impact) ;
- Absence de riz dans la dotation des cantines ;
- Absence d'une caisse d'avance pour faire face aux menus dépenses des cantines ;
- Non renouvellement et non extension de la boite à pharmacie entrainant dépérissement de la fonction médicale et didactique.

Pour les projets :

- Manque de suivi pour vérifier la fonctionnalité du projet et son impact ;
- Insuffisance de la mobilisation communautaire autour du projet.

XII.2.6. PERSPECTIVES POUR L'ELEMENTAIRE

Elles seront axées sur :

- **le développement du réseau et du TBS notamment :**
  - le renforcement du modèle classique ;
  - la poursuite de la campagne de recrutement au CI pour atteindre l'objectif planifié ;
  - l'ouverture d'écoles franco arabes publiques ou privées ;
  - la transformation d'écoles françaises en EFA ;
  - la création à Touba des structures d'accueil scolaires acceptées (EFA, daaras

modernes) ;

- la résorption des abris provisoires de plus en plus nombreux ;
- la mise en place un dispositif de surveillance, de protection, d'encadrement et de développement des EFA et CEM franco arabes.

- **l'amélioration de la qualité notamment, le curriculum, le Quantum horaire, le taux d'encadrement, la lutte contre les redoublements et abandons ;**
  - les programmes en expérimentation notamment :
  - l'amélioration de l'environnement et les conditions de travail ;
  - l'augmentation de la dotation en manuels et programmes de langue arabe pour améliorer le ratio ;
  - la construction des CEM franco arabe de Bambey et de Diourbel ;
  - des postes de principaux de CEM franco arabes avec des critères (bilingues) dans le prochain miroir ;
  - la création d'un lycée franco arabe dans chaque département.

XII.3. ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONSAIRE GENERAL

XII.3.1. INFRASTRUCTURES

Entre 2010 et 2011, le nombre d'établissements au niveau de l'enseignement moyen et secondaire général s'est accru de 7 unités en passant ainsi de 56 à 63. Cette hausse provient du milieu urbain avec 4 nouvelles créations (dont 2 dans le public et 2 dans le privé et du milieu rural avec 3 créations (dont un dans le public et 2 dans le privé). De manière générale, la plupart des établissements restent concentrés dans le milieu urbain avec 57% contre 43% en milieu rural. Selon le secteur, on constate également que 43 écoles appartiennent au public (68%) alors que le privé n'en dispose que de 20 (32%).

Graphique 12.6 : Evolution du nombre d'établissements de l'enseignement moyen et secondaire général de 2007 à 2011

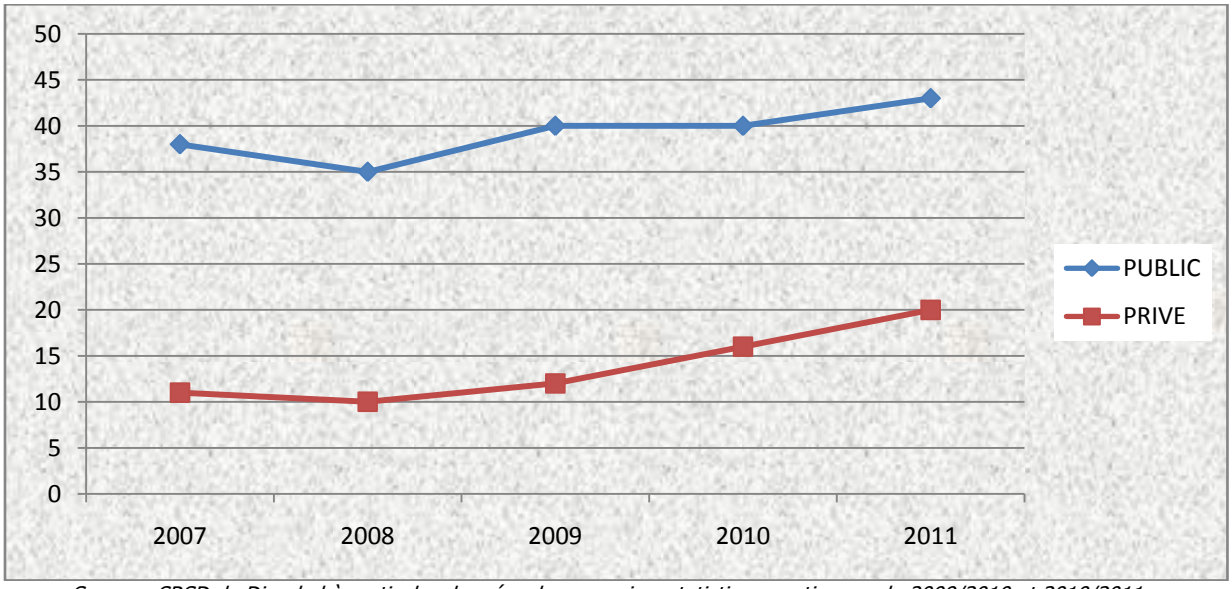

Source : SRSD de Diourbel à partir des données des annuaires statistiques nationaux de 2009/2010 et 2010/2011

XII.3.2. ENSEIGNEMENT MOYEN

a) ELEVES

L'effectif des élèves de l'enseignement moyen augmente d'année en année, passant du simple à plus du double entre 2002/2003 et 2009/2011. Sur cette période, les garçons demeurent plus nombreux que les filles. Toutefois, la croissance des effectifs féminins est plus forte.

Sur les 32 133 élèves que compte l'enseignement moyen en 2011, 19 669 résidents en milieu urbain (61%) contre 12473 en milieu rural (39%). Par rapport à l'année 2010, les milieux urbain et rural ont enregistré des hausses respectives de leurs effectifs d'élèves de 11% et 30%. Selon le secteur, environ 9 élèves sur 10 (91%) fréquentent le public.

Graphique 12.7 : Evolution des effectifs du moyen par sexe de 2003/2004 à 2010/2011

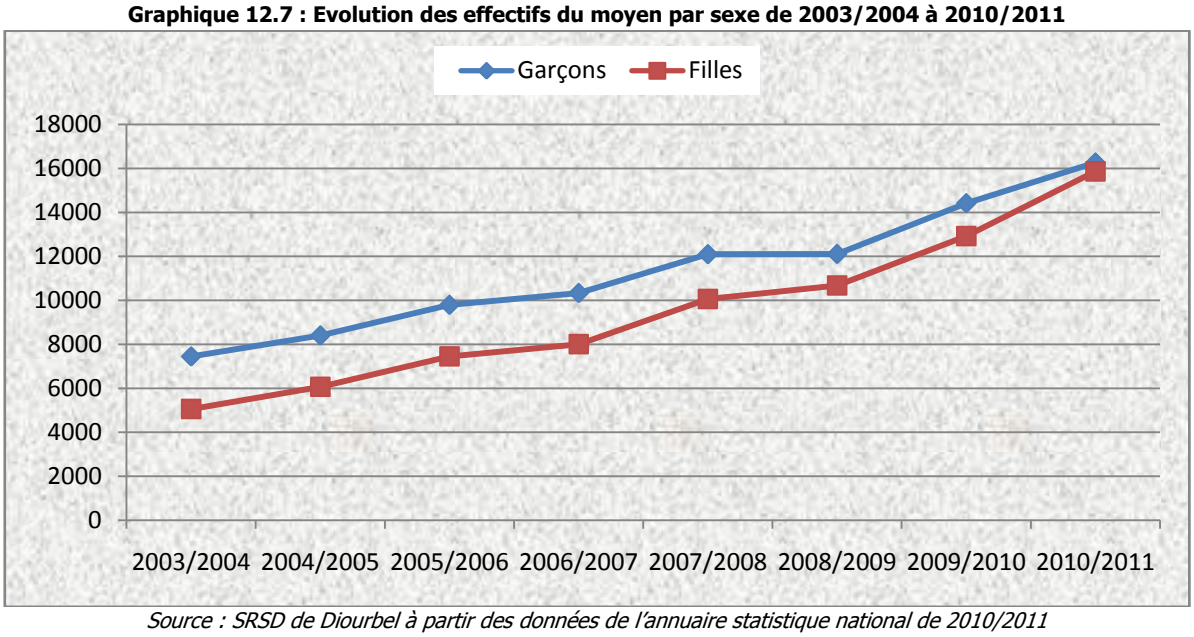

Source : SRSD de Diourbel à partir des données de l'annuaire statistique national de 2010/2011

Tableau 12.10 : Répartition des effectifs du moyen selon le secteur et le milieu en 2011

Elèves	Public	Privé	Total	%	Total 10	Var 10/11(%)
Urbain	17 330	2 330	19 660	61	17 767	11
Rural	11 943	530	12 473	39	9 575	30
Total	29 273	2 860	32 133	100	27 342	18
%	91	9	100			
Total 10	24 836	2 506	27 342			
Var 10/11(%)	18	14	18			

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2009/2010 et 2010/2011

b) TAUX BRUT DE SCOLARISATION (TBS)

Le TBS dans l'enseignement moyen se situe à 26% en 2011 contre 21,7% en 2010, soit une augmentation de 4,3 points. Cette évolution est due à la création de CEM de proximité, à l'annexion de CEM franco arabe, à l'augmentation des effectifs, aux efforts conjugués de l'Etat, des collectivités et des partenaires dans la construction et l'équipement de salles de classes.

Tableau 12.11 : Evolution (en %) du taux brut de scolarisation du moyen de 2007 à 2011

Sexe	2007	2008	2009	2010	2011
Garçons	18,6	20,9	20,1	-	-
Filles	13,7	16,7	17,2	-	-
Total	16,1	18,7	18,9	21,7	26

Source : IA Diourbel

c) RESULTATS SCOLAIRES

De 22,5% en 2008, le taux de réussite au BFEM est passé à 34,1%en 2009 puis à 45,64% en 2010 et s'établit à 53,9% en 2011 soit un gain de 8,3 points entre les deux dernières années. Ainsi, l'objectif planifié de 53%en 2011 a été dépassé.

Tableau 12.12 : Evolution du taux d'admission (%) au BFEM de 2007 à 2011

Sexe	2007	2008	2009	2010	2011
Garçons	Nd	28,2	39,8	51,8	59,5
Filles	Nd	16,8	27,3	38,7	47,9
Total	39	22,5	34,1	45,6	53,9

*Source : Annuaires statistiques nationaux de 2006/2007, 2007/2008, 2008/2009 2009/2010 et 2010/2011 */nd : non disponible*

d) DIFFICULTES

Entre autres difficultés on peut citer :

- la formation insuffisante ;
- la communication déficitaire ;
- le fonctionnement défectueux des structures de dialogue et de concertation ;
- la mauvaise gouvernance dans certains établissements ;
- les rendements internes et externes encore faibles (taux de redoublement, taux d'abandon, résultats au BFEM) ;
- l'absence de construction à Diourbel et à Bambey poussant à l'annexassions continue donc à la dé crédibilisation du modèle franco arabe.

e) PERSPECTIVES POUR LE MOYEN SECONDAIRE

Malgré la création de CEM à Bambey et Diourbel, des dispositions préalables n'ont pas été prises pour leur fonctionnalité immédiate : locaux, site d'implantation, personnels (profil, nombre, équipement, budget). L'annexion va donc continuer pour 2011.

Le nouveau chantier du lycée de Bambey pourrait être un deuxième lycée ou un deuxième collège.

Il faut renforcer la capacité d'accueil du réseau secondaire par :

- la construction de classes additionnelles au lycée d'enseignement général de Diourbel et au lycée de Mbacké ;

- l'accélération des chantiers du lycée des jeunes filles et du lycée de Keur Goumack.

Il est d'une grande importance aussi de faire aux dysfonctionnements constatés dans les établissements du moyen secondaire.

Cf. le projet « zéro redoublement à l'horizon 2015 »

XII.3.3. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

a) ELEVES

De 200/2004 à 2010/2011, l'effectif des élèves de l'enseignement secondaire général suit une tendance haussière passant ainsi de 2 776 à 8 713. Cependant, entre 2009 et 2010, cet effectif s'est réduit de 0,9 %. Cette baisse ressort à 1% chez les garçons et -0,9% chez les filles. Toutefois, les garçons demeurent encore beaucoup plus nombreux que les filles.

Graphique 12.8 : Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire général par sexe de 2003/2004 à 2010/2011

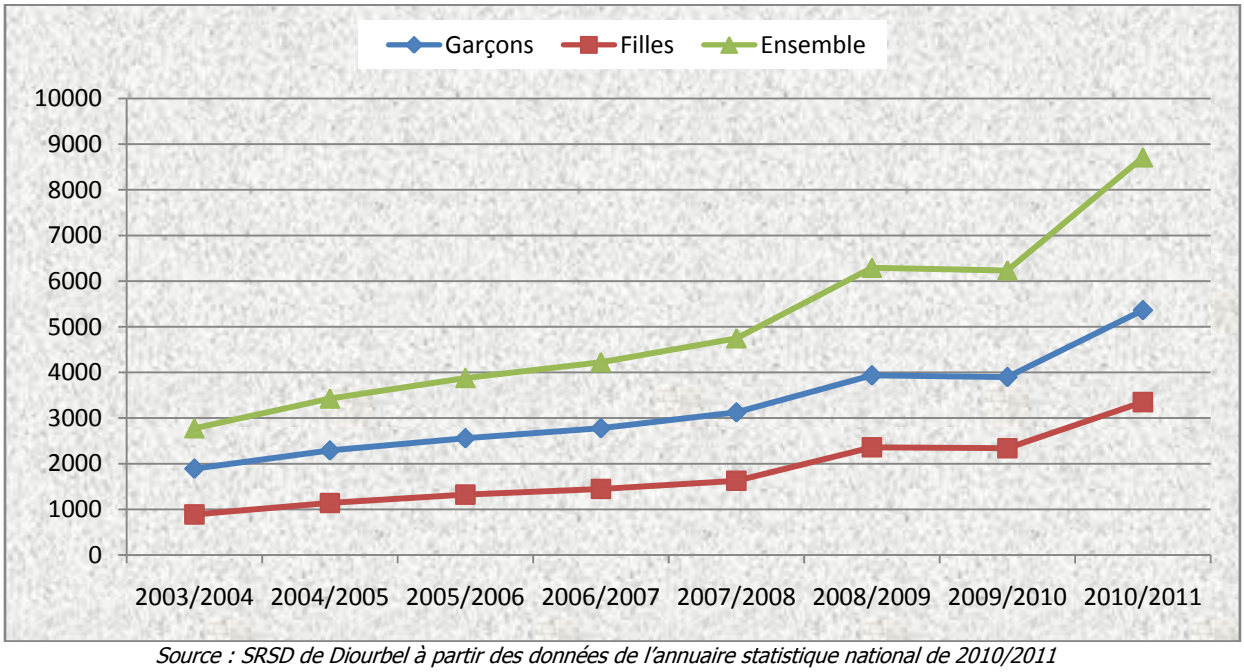

Source : SRSD de Diourbel à partir des données de l'annuaire statistique national de 2010/2011

On note un grand déséquilibre entre le milieu rural et le milieu urbain. En effet, la quasi-totalité des élèves (99%) de l'enseignement secondaire général étudient en milieu urbain du fait que tous les lycées y sont concentrés alors que la population régionale réside majoritairement en milieu rural. Ils fréquentent dans leur grande majorité le secteur public, soit environ 8 élèves sur 10 (75 %).

Tableau 12.13 : Répartition des effectifs de l'enseignement secondaire général selon le secteur et le milieu de résidence en 2011

Elèves	Public	Privé	Total
Urbain	6 514	2 108	8 622
Rural	-	91	91
Total	6 514	2 199	8 713
%	75	25	100

Source : Annuaire statistique national de 2010/2011

b) TAUX BRUT DE SCOLARISATION (TBS)

Entre 2007 et 2009, le taux brut de scolarisation (TBS) au niveau de l'enseignement secondaire s'est accru passant de 5,4% à 7,8%.Il a subi une légère chute de 0,3 point en 2010 pour s'établir à 10% en 2011 dépassant ainsi la cible de 9,8%.

Tableau 12.14 : Evolution du taux brut de scolarisation (TBS) de l'enseignement secondaire général (en %) de 2007 à 2011

Sexe	2007	2008	2009	2010	2011
Garçons	7,3	8,3	10.2	-	
Filles	3,6	3,9	5,7	-	
Total	5,4	6	7,8	7,5r	10

Source : IA Diourbel Rap séminaire bilan 2010, 2011/ r : Données rectifiées par rapport à l'édition précédente

c) RESULTATS SCOLAIRES

Entre 2010 et 2011, le taux d'admission au baccalauréat général est passé de 60,7% à 53,3% soit une chute de 7,4 points, ainsi la cible de 72% n'a pas été atteinte. Cette contre performance au BAC pourrait s'expliquer par l'agression du quantum qui a dégringolé de 802 à 736. Le défi au niveau de l'enseignement secondaire est la conception, l'élaboration et la mise en œuvre d'un curriculum pour une requalification permanente des enseignants.

Tableau 12.15 : Evolution du taux d'admission (%) au BAC de 2007 à 2011

Sexe	2007	2008	2009	2010	2011
Garçons	nd	45	41,1	nd	nd
Filles	nd	37,8	28,6	nd	nd
Total	57,1	42,6	34,9	60,7	53,3

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2006/2007, 2007/2008 ,2008/2009 et 2009/2010 et IA Diourbel

d) ENSEIGNANTS

En 2011, le nombre d'enseignants du public de l'enseignement moyen et secondaire général se chiffrent à 855 dont 471 contractuels (54%), 252 fonctionnaires (30%) et 132 vacataires (15%). Par rapport à l'année 2010, l'effectif global s'est rétréci de 15 enseignants.

La professionnalisation des vacataires et contractuels reste une préoccupation de premier ordre. Il est aussi important de souligner un problème de plus en plus inquiétant et qui a maintenant une envergure nationale. Il devient quasiment impossible de recruter, selon les besoins, des professeurs de mathématiques et de philosophie aux profils adéquats. Le niveau de qualification professionnel des professeurs est souvent faible par rapport au niveau d'exigence académique et pédagogique de l'enseignement secondaire.

Graphique 12.9 : Répartition des enseignants du public de l'enseignement secondaire général selon le statut professionnel en 2011

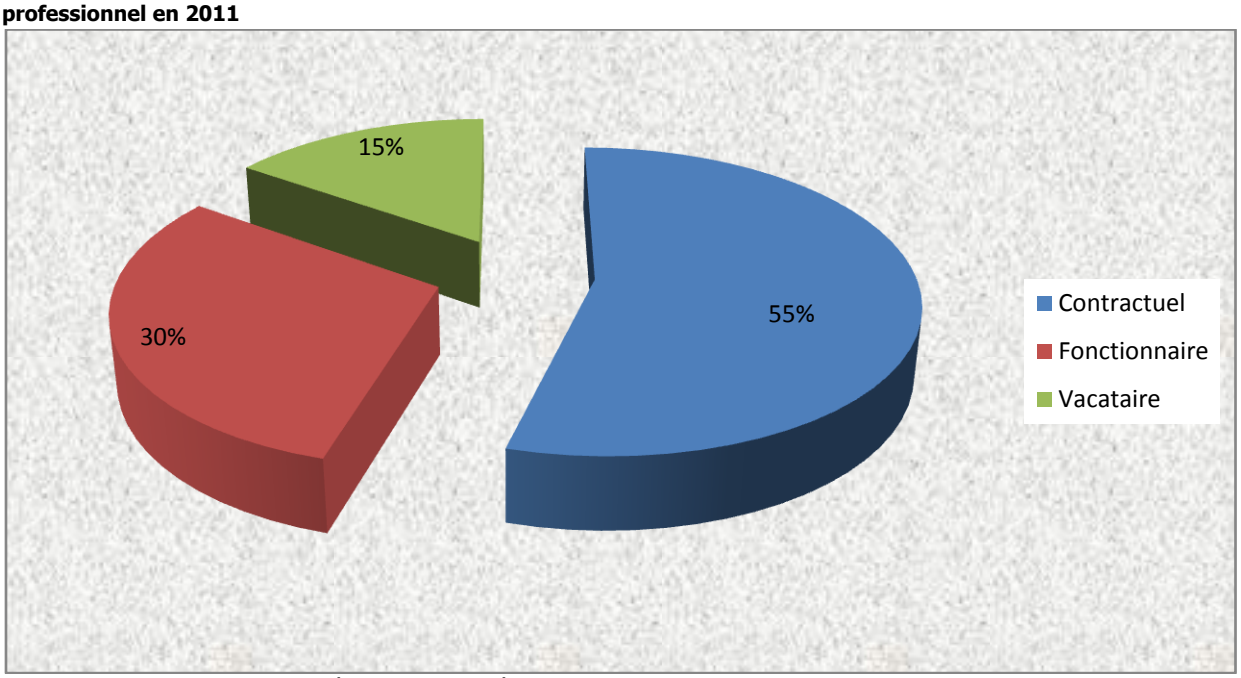

Source : SRSD de Diourbel à partir des données des annuaires statistiques nationaux de 2009/2010 et 2010/2011

e) DIFFICULTES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

Parmi les difficultés dont rencontre l'enseignement secondaire, on peut citer :

- Le niveau de formation insuffisante ;
- la communication déficitaire ;
- le fonctionnement défectueux des structures de dialogue et de concertation ;
- la mauvaise gouvernance dans certains établissements ;

- les rendements internes et externes encore faibles (taux de redoublement, taux d'abandon, résultats au BAC) ;
- les capacités d'accueil du secondaire limitées (le nombre de collèges augmente rapidement alors que le nombre de lycées stagne).

XII.4. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

La région ne dispose que d'un seul établissement d'enseignement technique, c'est le lycée technique Ahmadou Bamba (LTAB) situé à l'entrée de la ville de Diourbel. En 2009, cet établissement comptait un effectif de 783 élèves (dont 236 filles) contre 676 élèves en 2008, soit une hausse de 15,82%. Les filières qui y sont enseignées sont la fabrication mécanique (T1), l'électronique et l'électrotechnique (T2), les sciences et techniques (S3) et les techniques quantitatives de gestion (G). Dans le cadre de la diversification des filières, un BEP Industrie a été ouvert depuis 5 ans, option électrotechnique.

Tableau 12.16 : Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire technique entre 2007 et 2011

Elèves	2007	2008	2009	2010*	2011
Garçons	389	471	547	nd	nd
Filles	156	205	236	nd	nd
Total	545	676	783	nd	nd

Source : Rapport d'Entrée IA Diourbel 2010/2011/nd : non disponible*

XII.5. FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle a connu en 2009 une hausse substantielle de ses effectifs (62,72%) ; lesquels passent de 397 élèves en 2008 à 646 en 2009, soit une légère hausse de 1,8% comparé à 2007 (390 élèves). La hausse est due à l'ouverture du centre de formation en informatique « Moubarack learning center » ; lequel a formé 100 élèves aux métiers de l'informatique.

Cet effectif englobe les élèves provenant du secteur public qui sont les centres de formation professionnelle publique (le CETF de Mbacké, celui de Bambey et le CRETEF du niveau régional à Diourbel). Ces 3 établissements ont été fréquentés en 2009, par un effectif total de 295 élèves comme en 2008.

Les filières qui y sont enseignées sont : les filières sociales, artisanales, restauration, hôtellerie, couture confection, aide maternelle. Il y a aussi une section adulte dans

les 3 centres. En plus de la formation dispensée aux élèves, le CRETF et les CETF mènent beaucoup d'activités génératrices de revenus : exposition vente, restauration et diverses prestations de service. Les moyens générés leur permettent de compléter les équipements manquants, d'acheter de la matière d'œuvre et d'alimenter le fond d'appui à l'insertion. L'initiative est à saluer et à soutenir.

En outre, la région de Diourbel abrite un centre d'enseignement technique privé qui est spécialisé dans le tertiaire et une école privée de formation de sage - femmes. Cet établissement a formé en 2009 151 élèves aux métiers du tertiaire comme la comptabilité (niveau CAP), la bureautique, opérateur de saisie, la maintenance informatique, l'initiation informatique.

Tableau 12.17 : Répartition des effectifs de la formation professionnelle par secteur entre 2007 et 2010

	2007	2008	2009	2010*	2011
Public	277	295	395	nd	nd
Privé	113	102	251	nd	nd
Total	390	397	646	nd	nd

*Source : Rapport d'Entrée IA Diourbel 2010/2011 */nd : non disponible*

XII.6. ALPHABETISATION ET ECOLES COMMUNAUTAIRES DE BASE

XII.6.1. SITUATION DES PROGRAMMES

Cinq programmes sont déroulés cette année : le PAIS/Etat, BCI, PALAM, le programme de la malnutrition et l'EQPT 2. La situation se présente ainsi : Les effectifs cumulés des cinq programmes se situent à 17 130 apprenants sans compter l'effectif du NESA. Le programme EQPT2 qui est était en phase finale a été évalué et clôturé.

Tableau 12.18 : Répartition des effectifs enrôlés dans les programmes de formation en alphabétisation en 2011

Programme	Opérateurs	CAF/CAL	Effectifs	Dont Femme
PAIS/Etat	50	100	3 000	3 000
EQPT	-	360	10 800	10 779
BCI Opérateur	-	40	600	600
BCI enseignant	-	21	630	630
PALAM	-	70	2 100	2 100
Lutte contre la malnutrition	En initialisation			
Total	-	591	17 130	17 109

Source : Rapport d'Entrée IA Diourbel 2010/2011

XII.7. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

XIII.1.1. HISTORIQUE

L'Université de Bambey est l'héritière du Centre Universitaire Régional (CUR) de Bambey, dont la création remonte en 2004 (cf. décret 2004-916 portant « création et organisation d'un CUR à Bambey »), même si les enseignements n'y auront finalement démarré qu'en 2007. Il s'agissait à l'époque de la première expérimentation au Sénégal du modèle du CUR. A ce jour, elle reste encore une expérience unique. Selon les termes mêmes retenus à l'issue du séminaire de réflexion sur la carte universitaire (30-31 octobre 2002), les missions du CUR sont « de préparer les apprenants à la formation universitaire (…) et d'assurer la formation professionnelle », en contribuant « à la mise en place des conditions de qualification des citoyens par la formation continue » et en veillant « à valoriser et à développer les atouts (économiques, culturels et sociaux…) au niveau du site d'implantation et des zones voisines ». Dans le décret 2004-916, il est également stipulé que « le CUR est un établissement décentralisé de formation générale et professionnelle universitaire de courte durée répondant aux exigences du développement local », ce qui le distingue donc des universités classiques.

Depuis 2009, le CUR de Bambey a été transformé en université de plein exercice, suite à la promulgation du décret 2009-1221, portant « création, organisation et fonctionnement de l'Université de Bambey ».

XIII.1.2. ETUDIANTS

De 1090 étudiants en 2009, l'effectif est passé à 1647 en 2010 et s'établit en 2011 à 1983 étudiants, soit un accroissement de 20,4% par rapport à l'année précédente. La répartition par sexe indique que près 7 étudiants sur 10 sont des hommes (66%) et 3 étudiants sur 10 des femmes (34%).

Les étudiants sont répartis au niveau des 3 Unités de Formation et de Recherche (UFR) que sont : l'UFR santé et développement durable (SDD), l'UFR économie, management et ingénierie juridique(ECOMIJ), l'UFR science appliquée et technologie de l'information et de la communication (SATIC).

En 2011, la répartition des étudiants par UFR indique que 41% sont inscrits à l'UFR (SATIC), 22% à l'UFR (ECOMIJ) et 37% à l'UFR (SDD). Contrairement aux autres UFR on note une forte présence des femmes à l'UFR SDD où depuis deux ans leur effectif dépasse celui des hommes.

Tableau 12.19 : Effectif des étudiants par sexe de 2009 à 2011

Année /Sexe	2009	2010	2011	%	VAR% 10 /11
Masculin	737	1 095	1 313	66	20
Féminin	353	552	670	34	21
Total	1 090	1 647	1 983	100	20,4

Source : Université de Bambey

Par ailleurs on note la présence d'étudiants étrangers dont le nombre s'accroit d'année en année. En effet de 4 étudiants en 2009, l'effectif est passé à 6 en 2010 et se chiffre en 2011 à 11étudiants dont 3 Congolais, 2 Mauritaniens, 1 Guinéen, et 5 Haïtiens.

Tableau 12.20 : Effectif des étudiants étrangers selon le sexe et la nationalité de 2009 à 2011

Nationalité	2009			2010			2011		Total
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	
Congolais	2	1	3	2	1	3	2	1	3
Mauritanien	1	0	1	2	0	2	2	0	2
Guinéen	0	0	0	1	0	1	1	0	1
Haïtien	0	0	0	0	0	0	5	0	5
Total	3	1	4	5	1	6	10	1	11

Source : Université de Bambey

XIII.1.3. ENSEIGNANTS

L'effectif du personnel d'enseignement et de recherche est passé de 35 à 41 enseignants entre 2010 et 2011, soit 6 enseignants de plus. La majeure partie des enseignants (59%) exercent à l'UFR (SATIC).

Tableau 12.21 : Effectif du personnel de l'université de Bambey de 2009 à 2011

Structures /Année	Personnel d'enseignements et de recherche		
	2009	2010	2011
Rectorat			
UFR Santé et Développement Durable (SDD)	7	7	9
UFR Economie, Management et Ingénierie Juridique (ECOMIJ)	8	8	8
UFR Sciences Appliquées et TIC (SATIC)	20	20	24
Autres unités de formation (à préciser)	0	0	0
Ecoles et/ou Instituts d'université (à préciser)	0	0	0
Total	35	35	41

Source : Université de Bambey

CONCLUSION

En 2011 la région compte 116 structures de prise en charge de la petite enfance soit 5% par rapport au total national. Il est noté un accroissement constant des effectifs depuis plus de trois ans. Le taux brut de préscolarisation (TBPS) a progressé, passant de 4,5% en 2010 à 4,9 en 2011 pour un objectif planifié de 7% en 2011. L'effectif des enseignants se chiffre à 351, soit une baisse de 6,4% par rapport à 2010. Des difficultés ont certes été identifiées dans ce niveau d'enseignement mais également des perspectives.

Le niveau élémentaire dans la région de Diourbel est étoffé de 516 écoles contre 492 en 2010. Il demeure encore largement dominé par le public avec 434 écoles, soit 84 % contre seulement 82 écoles pour le privé (16%). L'effectif des élèves est en constante progression. Entre 2010 et 2011, il a augmenté de 3,9 % pour s'établir

à 116058 élèves. Depuis 2007, le taux brut de scolarisation (TBS) augmente d'année en année et quelque soit le sexe. Globalement, il est passé de 51,4% en 2007 à 53,1% en 2008 puis de 56,2% en 2009 à 58,4 % en 2010 et s'établit à 58,6 en 2011. Les taux de réussite au CFEE et à l'entrée en 6ème ont chuté respectivement de 18 et 1,2 points passant pour le CFEE de 77,3% à 59,2% et pour l'entrée en 6éme de 97,5% à 96,3%. Le nombre d'enseignants s'élève à 3 488 contre 3 288 en 2010, soit une augmentation de 200 enseignants (6%). Beaucoup d'efforts restent à faire pour développer ce niveau d'enseignement mais les perspectives ne manquent pas.

En ce qui concerne l'enseignement moyen et secondaire général le nombre d'établissements s'est accru de 7 unités en passant ainsi de 56 à 63 établissements.

L'effectif des élèves de l'enseignement moyen augmente d'année en année, passant du simple à plus du double entre 2002/2003 et 2009/2011. Il en est de même pour l'enseignement secondaire général qui suit une tendance haussière passant ainsi de 2 776 à 8 713 élèves.

Le taux de réussite au BFEM est passé à 34,1%en 2009 puis à 45,64% en 2010 et s'établit à 53,9% en 2011 soit un gain de 8,3 points entre les deux dernières années dépassant ainsi l'objectif planifié de 53% en 2011.

Quant au taux d'admission au BAC général il est passé de 60,7% à 53,3% soit une chute de 7,4 points, ainsi la cible de 72% n'a pas été atteinte.

L'enseignement supérieur se résume aux données de l'Université de Bambey. En effet l'effectif des étudiants en 2011 s'est accru de 20,4% par rapport à l'année précédente ; il en est de même de celui des enseignants.

XIII. SANTE

Edition 2011

INTRODUCTION

Dans ce chapitre, seront analysées les données sur les infrastructures sanitaires et le personnel de santé en 2011 et seront reportées celles des activités préventives et curatives et de la situation épidémiologique des populations en 2010. En effet, ces dernières sont parcellaires et ne couvrent que le premier semestre de 2010 et par conséquent ne peuvent être analysées pour une référence d'une année. Nous terminerons par l'analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) du secteur de la santé.

XIII.1. SITUATION SANITAIRE

XIII.1.1. INFRASTRUCTURES

Depuis l'année 2005, le ministère de la santé a élaboré un nouvel outil de planification et de régulation de l'offre de soins : La carte sanitaire. Elle repose sur une approche globale qui tend à organiser d'une manière rationnelle, participative et équitable, l'offre de soins sur l'ensemble du territoire national.

En 2011, la carte sanitaire de la région de Diourbel comprend 2 hôpitaux, 5 centres de santé, 81 postes de santé, 126 cases de santé (dont 77 fonctionnelles). Par rapport à la population régionale qui s'élève à 13 99 220 habitants en 2011, ces infrastructures donnent les ratios suivants :

- 1 hôpital pour 699 610 habitants ;
- 1 centre de santé pour 279 844 habitants ;
- 1 poste de santé pour 11 105 habitants.

Tableau 13.1 : Répartition des infrastructures sanitaires fonctionnelles selon le district en 2011

Districts sanitaires	Centres de santé	Postes de santé	Cases de santé	Cases de Santé Fonctionnelles	Hôpitaux
Bambey	1	23	58	32	0
Diourbel	1	20	25	13	1
Mbacké	1	18	34	24	0
Touba	2	20	9	8	1
Total	5	81	126	77	2

Source : Région médicale de Diourbel

Les résultats de la région en matière de couverture sanitaire montrent que, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années dans la construction d'infrastructures sanitaires, on est encore loin des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 1 hôpital pour 150 000 habitants, 1 centre de santé pour 50 000 habitants et 1 poste de santé pour 10 000 habitants.

Ces mauvaises performances sont dues en grande partie à la forte migration vers Touba. D'ailleurs c'est Touba qui a enregistré le plus bas taux de couverture en termes de postes de santé avec 1 poste de santé pour 29 956 habitants, soit environ 3 fois moins que le taux préconisé par l'OMS.

Tableau 13.2 : Taux de couverture des infrastructures sanitaires selon le district en 2010 (Nombre d'habitants par hôpital, par C.S et par P.S)

Districts sanitaires	Hôpitaux	Centres de santé	Postes de santé
Bambey	0	1	23
Diourbel	1	1	20
Mbacké	0	1	18
Touba	1	2	20
Total	2	5	81
Ratios Région	1/699 610	1/279 844	1/17 274
OMS	1/150000	1/50000	1/10000

Source : Région médicale de Diourbel

XIII.1.2. PERSONNEL

Cette année, l'effectif du personnel médical des services publics de la région de Diourbel se chiffre à 1 574. Il est essentiellement composé de matrones (437, soit 27,8%), de personnel de soutien (416, soit 26,2%) et d'infirmiers et assimilés (224, soit 14,2%). Les autres catégories socioprofessionnelles sont faiblement représentées, avec 7,1% de personnel administratif, 7% de sages femmes d'Etat,

4,76% de médecins, 4,3% de personnel maintenance/chauffeur, 2,5% de personnel hygiène et seulement 0,8% de travailleurs sociaux.

La répartition géographique de ce personnel révèle un certain déséquilibre au profit du district sanitaire de Touba qui concentre à lui seul 45,4%(y compris M. Fawziani) des travailleurs contre 14,7% à Bambey, 29,1% à Diourbel et 10,8% à Mbacké.

Graphique 13.1 : Répartition (en %) du personnel médico-sanitaire de la région en 2011

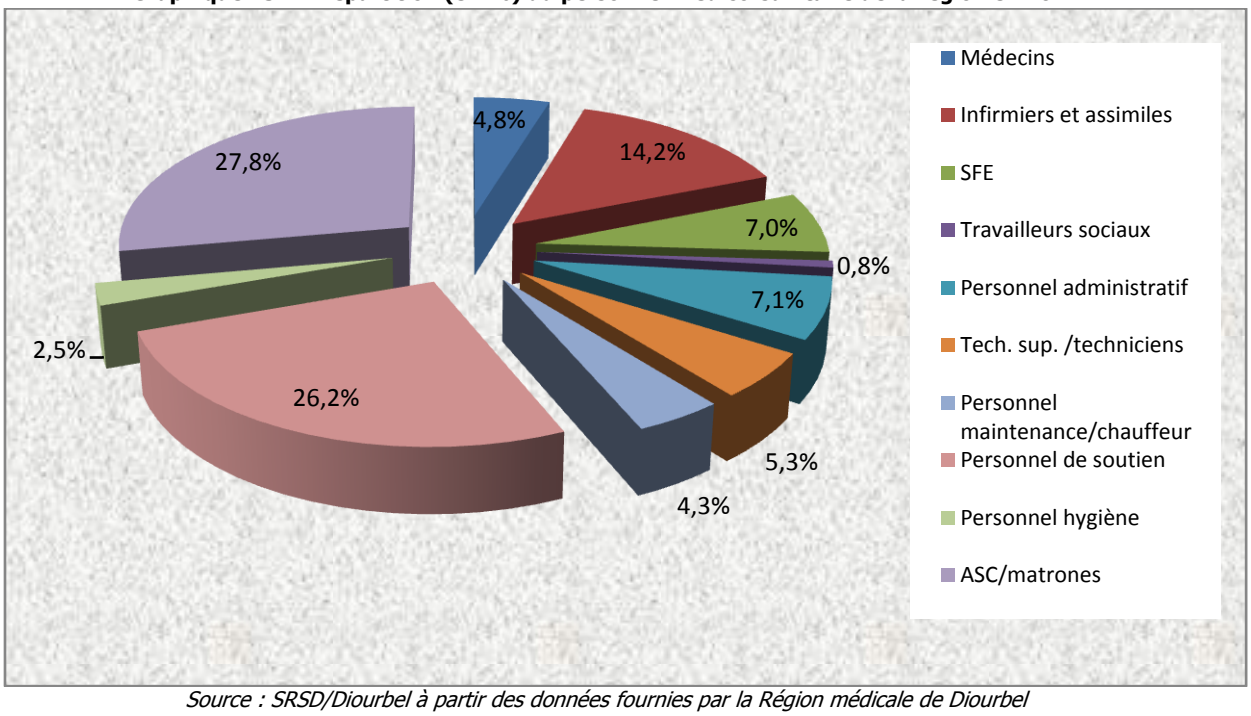

Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par la Région médicale de Diourbel

XIII.2. ACTIVITES

XIII.2.1. ACTIVITES PREVENTIVES

Ces activités concernent la vaccination, la surveillance nutritionnelle et pondérale, les consultations prénatales et la planification familiale.

a. VACCINATION

Les taux de couverture vaccinale en 2011 sont dans l'ensemble assez satisfaisants, même si on note qu'ils sont moins élevés que ceux enregistrés en 2009 (les données de 2010 n'étant pas disponibles). Globalement, tous les taux sont au-dessus de 75%, à l'exception du Polio 0 (70% à Diourbel, et 65% à Mbacké). Selon le district, contrairement à l'année 2009, celui de Touba arrive en tête pour tous les antigènes. Il est suivi respectivement par les districts de Diourbel, Bambey, et Mbacké qui ferme

la marche. Plus globalement, on observe que les mauvaises performances sont tributaires des résultats enregistrés dans le district de Mbacké.

Tableau 13.3 : Pourcentage des enfants vaccinés par antigène et par district en 2011

Antigène	Bambey	Diourbel	Mbacké	Touba
Polio 0	88	70	65	96
BCG	89	75	85	104
Penta 1	nd	nd	nd	nd
Penta 2	nd	nd	nd	nd
Penta 3	90	70	78	96
Rouvax	82	89	75	91
Fièvre jaune	83	89	76	91
ECV	82	89	78	90

Source : Région médicale de Diourbel

b. SURVEILLANCE NUTRITIONNELLE ET PONDERALE

Au total, en 2010 dans la région de Diourbel, 80,7% des enfants ont un bon état nutritionnel (dans le vert). Cette situation nutritionnelle a semblé fortement se dégrader par rapport à 2009 où le taux affiché était de 88,56%. Toutefois l'absence de données du district de Mbacké appelle à plus de prudence. On observe que près de 2 enfants sur 10 (18,6%) sont dans un état de malnutrition modérée (enfants dans le jaune) et environ 1 enfant sur 10 (0,8%) est dans un état de malnutrition sévère (dans le rouge).

Graphique 13.2 : Répartition des enfants selon l'état nutritionnel par district en 2010

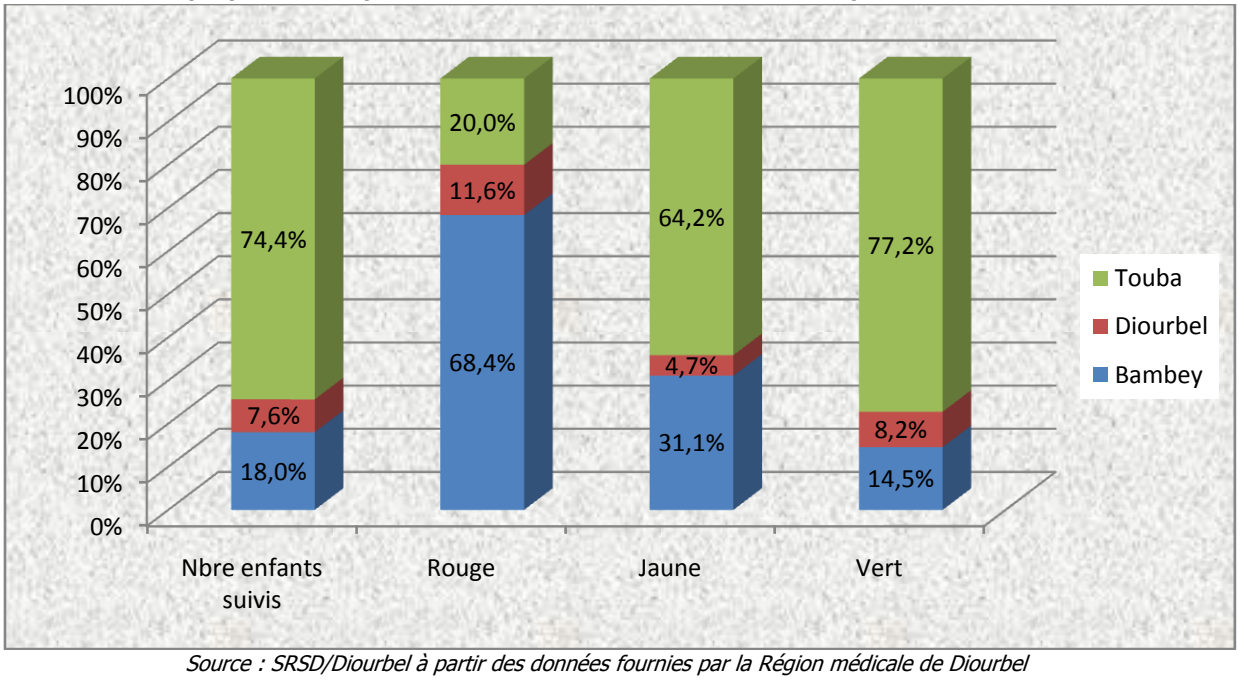

Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par la Région médicale de Diourbel

c. CONSULTATIONS PRENATALES

Ces consultations sont fondamentales pour le suivi de la grossesse et de la santé maternelle afin de prévenir toute complication éventuelle. Elles sont étalées en 4 phases correspondant aux CPN de 1 à 4. Les femmes suivies au 1er trimestre de leur grossesse sont enregistrées en CPN1. Celles qui viennent se faire consulter pour la première fois et qui sont au 2ème trimestre de leur grossesse sont enregistrées directement en CPN2 et non en CPN1. Ainsi, l'effectif de la CPN2 dépasse celui de la CPN1 lequel est supérieur à celui de la CPN3 (respectivement 11 633, 9 422 et 9 240).

Il convient de signaler que pour le TPI, une troisième dose est administrée aux femmes enceintes porteuses du VIH.

Tableau 13.4 : Répartition du nombre de consultations prénatales par district en 2011

District	Femmes attendues en CPN	CPN 1	CPN 2	CPN 3	CPN 4	Femmes/TPI	
						dose 1	dose 2
Bambey	-	3 851	6 397	5 820	3 674	4 811	3 846
Diourbel	3 452	5 571	5 236	3 420	7 559	7 559	5 477
Mbacké	nd						
Touba							

Source : Région médicale de Diourbel

Il est important de noter que la prise en charge dés le début de la grossesse est fondamentale pour dépister à temps les Grossesses à Risque (GAR).

d. PLANIFICATION FAMILIALE

Le taux de prévalence contraceptive qui est le rapport entre le nombre de femmes actives sur le nombre de femmes en âge de procréer (FAR) est de 7,1% en 2009 contre 3,8% en 2008. Cette hausse ne peut pas cacher la faiblesse du taux dans la région de Diourbel à cause des pesanteurs socioculturelles qui empêche l'utilisation de la contraception. On observe des disparités importantes entre les districts sanitaires de Diourbel (9,7%), Mbacké (9,3%) et Touba (7,4%) d'une part et le district de Bambey (3%) d'autre part. Cependant en 2010, une baisse notoire de ce taux est observée, et quel que soit le district sanitaire (à l'exception du district de Mbacké), ce taux ne dépasse pas la barre des 4%.

Tableau 13.5 : Répartition des femmes sous planification familiale selon le district en 2010

District	Active	Inactive	FAR	Prévalence contraceptive (en %) 2009	Prévalence contraceptive (en %) 2010
Bambey	1 914	684	63 326	3	3
Diourbel	5 056	2 811	52 227	9,7	3,74
Mbacké	3 256	493	34 846	9,3	4,2
Touba	10 949	1 139	147 429	7,4	3,5
Total	21 175	5 127	297 828	7,1	ND

Source : Région médicale de Diourbel

XIII.2.2. ACTIVITES CURATIVES

Nous nous focaliserons dans cette partie sur les activités comme les consultations primaires curatives, les hospitalisations et les activités de la maternité.

a. CONSULTATIONS PRIMAIRES CURATIVES

Le taux d'utilisation est obtenu en faisant le rapport entre les consultants et la population cible du district (excepté Touba, les autres districts couvrent exactement le département). En matière de santé la norme généralement admise est qu'un taux d'utilisation inférieur à 25% pourrait signifier une sous utilisation des services de santé, traduisant des prestations non attractives sous-tendues par un faible niveau du plateau technique. En santé publique, il est considéré que 25 à 50% d'une population devrait utiliser au moins une fois les structures sanitaires. En 2011, les districts sanitaires de la région de Diourbel ont enregistré un total de 458 424 consultants lesquels ont effectué 483 478 consultations. Ce chiffre correspond à un taux d'utilisation des infrastructures de 32,76% dans la région. Ce taux est plus élevé à Diourbel où il atteint 39,11% alors que Mbacké enregistre le taux le plus bas 30,75%. Le cas spécifique du district de Touba, doit être analysé avec beaucoup de prudence à cause de l'existence de cliniques privées non répertoriées et de la difficulté de collecter des statistiques fiables dans la ville sainte.

Tableau 13.6 : Tableau 13.7 : Répartition du nombre de consultants et de consultations primaires curatives selon le district en 2011 (sans les hôpitaux)

District	Consultants	Consultations	Taux d'utilisation (%)
Bambey	101 831	103 875	31,02
Diourbel	104 287	109 391	39,11
Mbacké	50 840	54 378	30,75
Touba	201 466	215 834	33,67
Total	458 424	483 478	

Source : Région médicale de Diourbel

b. HOSPITALISATIONS

Le nombre total de personnes hospitalisées au niveau des districts sanitaires de la région (uniquement les centres et les postes de santé) s'est élevé à 2 940 (Cf. tableau 13.8). Les personnes hospitalisées sont plus nombreuses à Touba (1 159, soit 39%). Elles passent en moyenne 3 jours dans les structures sanitaires des districts de Diourbel et Touba contre 2 jours à Bambey et 1 jour à Mbacké. La faiblesse de la durée moyenne de séjour (DMS) dans les districts sanitaires pourrait s'expliquer par le fait que ces derniers ne traitent que les cas simples ; tous les autres cas sont référés au niveau des hôpitaux.

Tableau 13.8 : Répartition des hospitalisations selon le district en 2011

District	Hospitalisés	Hospitalisés (%)	Durée moyenne de séjour (DMS)	Taux d'occupation (%)
Bambey	344	12	2	22
Diourbel	327	11	3	53
Mbacké	1 110	38	1	8,01
Touba	1 159	39	3	14,34
Total	2 940	100	2	24,34

Source : Région médicale de Diourbel

c. ACTIVITES DE LA MATERNITE

Sur un total de 52 123 grossesses attendues en 2010 dans les différents districts sanitaires de la région. Les accouchements enregistrés dans les structures sanitaires sont passés de 30 793 en 2010 à 10 281 en 2011. Ainsi, 677 avortements les différentes maternités de la région en 2011.

Tableau 13.9 : Répartition du nombre d'accouchements dans les maternités selon le district en 2011

District	Grossesses attendues	%	Accouchements dans structures	%	Accouchements Partogramme	%	Avortements	%
Bambey	nd		4 977	48,4	nd		238	35,2
Diourbel			5 304	51,6			439	64,8
Mbacké			-	-			-	-
Touba			-	-			-	-
Total			10 281	100			677	100

Source : Région médicale de Diourbel

D'après les données recueillies dans le tableau ci-dessous, la région de Diourbel a enregistré dans les districts présents 12 décès maternels en 2010. L'effectif des naissances vivantes durant la même année est de 33 397, soit un taux de mortalité maternelle de 36 pour cent mille naissances vivantes. Le taux de mortalité néonatale précoce (proportion des enfants nés vivants, décédés au cours dans 07 premiers jours) est de 16 pour mille naissances vivantes. Parmi ces enfants nés vivants, 3 006 ont un poids inférieur à 2 500 g à la naissance. Par ailleurs, 245 cas de morts nés frais et 309 cas de morts nés macérés ont été dénombrés.

Tableau 13.10 : Répartition du nombre de décès enregistrés pendant ou après l'accouchement en 2010

District	Décès maternel	Naissances vivantes	nés vivants poids < 2500g	décès enfants dans les 7 jrs parmi vivants	Morts nés frais	morts nés macérés
Bambey	2	6 027	384	0	23	81
Diourbel	-	2 710	248	15	15	33
Mbacké	1	5 662	320	8	27	35
Touba	9	18 998	2 054	25	180	160
Total	12	33397	3006	48	245	309

Source : Région médicale de Diourbel

Graphique 13.3 : Répartition du nombre de décès maternels enregistrés pendant ou après l'accouchement en 2010

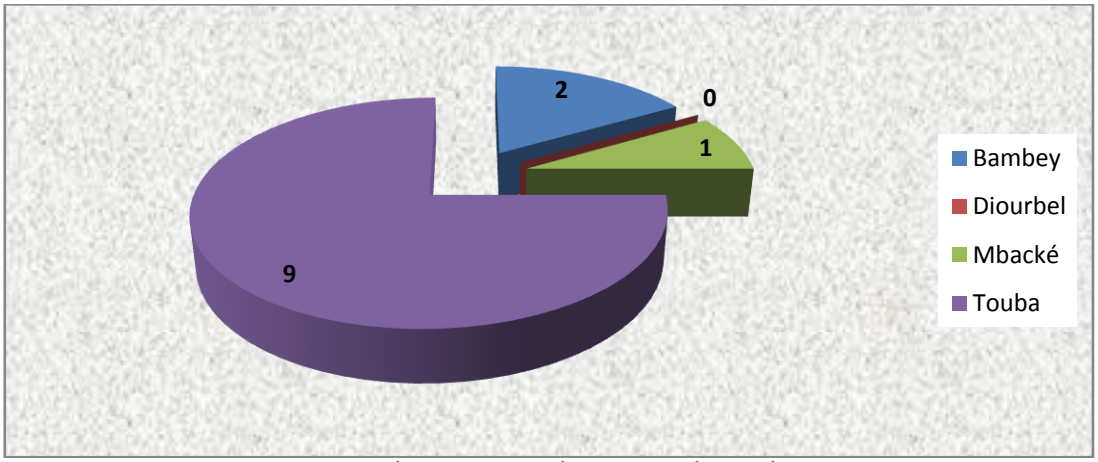

Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies Région médicale de Diourbel

XIII.3. SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

La surveillance épidémiologique permet d'évaluer au quotidien les objectifs du programme élargi de vaccination (PEV). L'étude de la situation épidémiologique dans cette section se focalisera uniquement sur le département de Diourbel, les données sur les autres départements n'étant pas disponibles.

Ainsi au cours de l'année 2011, 3 cas de malades suspectés de rougeole, 1 de fièvre jaune, et 3 de PFA ont été enregistrés. Cependant, aucun cas de tétanos n'a été détecté dans ce département.

Tableau 13.11 : Répartition du nombre de suspects selon le type de maladie par district sanitaire en 2011

	Rougeole	Fièvre jaune	Tétanos	PFA
Bambey	-	-	-	-
Diourbel	3	1	0	3
Mbacké	-	-	-	-
Touba	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Source : Région médicale de Diourbel

XIX.4.1. SITUATION DU CHOLERA

Le choléra apparaît de temps en temps surtout au moment des grands évènements religieux comme le Magal. Grâce aux opérations de pulvérisation, de désinfection et d'IEC, l'épidémie a pu être maîtrisée et aucun cas de choléra n'a été observé en 2011 dans la région.

XIX.4.2. SITUATION DES IST ET DU SIDA

Malgré toute la panoplie de moyens et programmes mis en œuvre pour lutter contre le sida et les IST, la pandémie progresse encore de jour en jour. Les différents districts sanitaires de la région ont enregistré en 201010 449 cas de personnes infestées aux IST et 920 porteuses de VIH/SIDA contre respectivement 12 885 et 182 en 2009. Plus de la moitié des personnes infectées (55,8%) sont localisées à Touba ; toutefois par rapport à la population polarisée, c'est dans le district de Mbacké que la situation devient préoccupante.

Graphique 13.4 : Proportion (en %) des personnes infectées aux IST et au VIH/sida en 2010

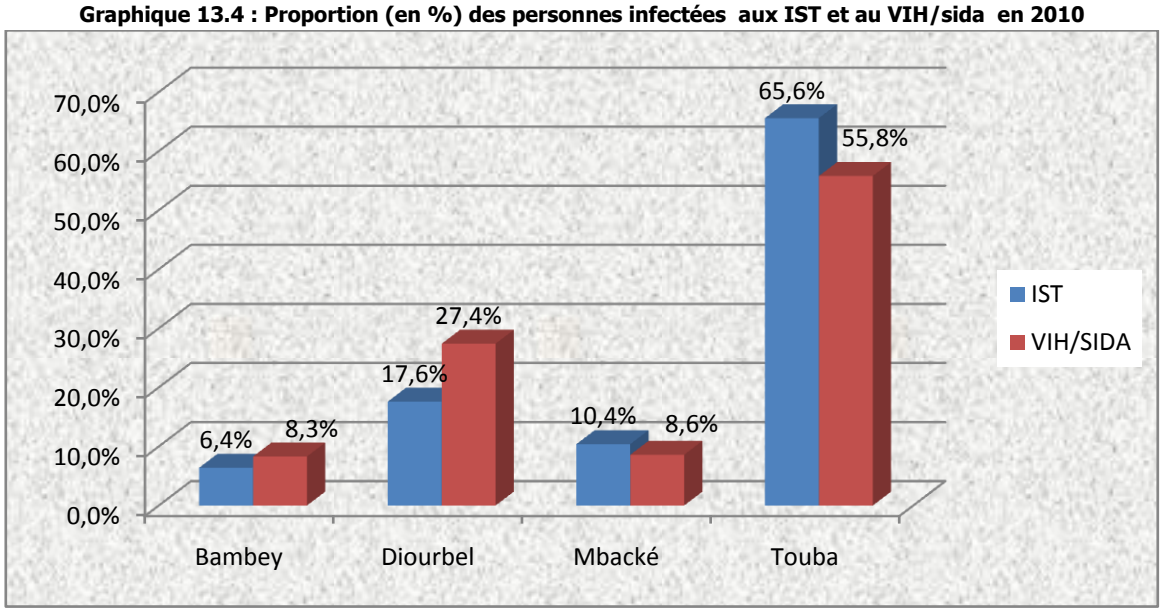

Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par la Région médicale de Diourbel

XIX.4.3. SITUATION DES TRAVAILLEUSES DU SEXE

Le nombre de travailleuses du sexe s'élève à 198 en 2009 contre 282 en 2008. Parmi elles, 95 sont suivies (dont 22 ont été consultées pour des IST et 7 suivies pour séropositivité). On remarquera que c'est à Bambey où les inscriptions sont plus nombreuses à cause des TS provenant des autres régions.

Tableau 13.12 : Répartition du nombre de femmes travailleuses du sexe en 2009

District	TS inscrites au fichier social et sanitaire	TS suivies	TS ayant consulté pour une IST	TS séropositives suivies
Bambey	103	33	06	02
Diourbel	63	30	02	04
Mbacké	32	32	14	01
Touba	Nd	Nd	Nd	Nd
Total	198	95	22	07

Source : Région médicale de Diourbel

XIX.4.4. SITUATION DU PALUDISME

En 2010, 71 569 cas de paludisme (dont 1 621 graves) ont été répertoriés dans la région de Diourbel. Près de 5malades sur 10 sont concentrées à Touba (33 151, soit 46,3%). Les autres cas de malades atteints par le paludisme sont répartis dans les départements de Diourbel (44,7%), Mbacké (6,5%) et Bambey (2,4%).

Tableau 13.13 : Répartition du nombre de cas de paludisme en 2010

District	Palu simple	Palu grave	Total	%
Bambey	1 702	41	1 743	2,4
Diourbel	31 712	292	32 004	44,7
Mbacké	4 584	87	4 671	6,5
Touba	31 950	1 201	33 151	46,3
Total	69 948	1 621	71 569	100
%	97,7	2,3	100	

Source : Région médicale de Diourbel

XIII.4. ANALYSE SWOT DU SECTEUR DE LA SANTE

XVIII.2.1. FORCES

- PROMOTION DE L'ACCES AUX SOINS DES POPULATIONS

  - Application de la politique de gratuité et de réduction des coûts ;
  - Construction et équipement de postes de santé ;
  - Redynamisation des activités de stratégies avancées et mobiles ;
  - Organisation de Journées de consultations gratuites ;
  - Gratuité des soins lors des grands rassemblements ;
  - Développement des mutuelles de santé.

- PREVENTION SOCIALE ET PREVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

- Gestion des grands rassemblements ;
- Surveillance épidémiologique ;
- Gestion des inondations ;
- Prévention contre le choléra ;
- Promotion de la mutualité.

➢ BONNE GOUVERNANCE ET DECENTRALISATION PARTICIPATIVE

- Contractualisation avec les OCB ;
- Renouvellement des comités de santé ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie « Bajenu gox ».

XVIII.2.2. FAIBLESSES

- Faiblesse des taux de la SR avec:
  - Achèvement CPN 30% ;
  - Accouchements à domicile 15% ;
  - Prévalence PF 1.21% (1er SEM 2010).
- Faiblesse du taux de détection de la Tuberculose ;
- Non fonctionnalité des comités de gestion.

XVIII.2.3. OPPORTUNITES/PERSPECTIVES

- PAODES : projet d'appui visant à booster l'offre et la demande en santé ;
- PAGOSAN: Projet d'appui à la gouvernance sanitaire ;
- PAMAS I et II: projet d'appui à la micro assurance – santé visant au renforcement de la mutualité au niveau de la région (en cours);
- RSS: projet de renforcement du système de santé (en cours) ;
- Réorganisation du système de santé devant aboutir à un renforcement des RM (en cours).

XIII.4.4. CONTRAINTES

- Non satisfaction de la demande sociale (Rétention des données sanitaires; Grèves itératives) ;
- Insuffisance de partenaires d'appui depuis l'arrêt du projet ARMD II ;
- Faiblesse de réactions des collectivités locales (allocations budgétaires de la BRH et BREIPS qui n'arrivent pas) ;
- Non fonctionnalité des comités de gestion ;
- Essoufflement des comités de santé ;

- Déficit énergétique (délestages).

CONCLUSION

La région de Diourbel accuse encore du retard en matière de couverture en infrastructures sanitaires, si on se réfère aux normes de l'OMS. Par rapport au personnel médical, il est apparu un besoin réel en spécialistes, notamment en chirurgiens et en chirurgiens-dentistes. A cela s'ajoute un déséquilibre dans la répartition du personnel au profit du district sanitaire de Touba. Pour ce qui concerne les activités aussi bien préventives que curatives ainsi que la situation épidémiologique, beaucoup d'efforts doivent être menés pour améliorer davantage la santé des populations.

XIV. HYGIENE

Edition 2011

INTRODUCTION

L'amélioration de la santé de la population passe inéluctablement par l'accès à l'hygiène. C'est pourquoi, les agents d'hygiène mènent une lutte hardie contre l'insalubrité environnementale et le manque d'hygiène alimentaire. Ainsi, un dispositif de taille est mis en place pour relever cet énorme et noble défi. Dans ce chapitre, nous présenterons les différentes activités effectuées dans la région en 2011, notamment les visites domiciliaires et au niveau des ERP, les relevés d'infractions, les mesures répressives prises contre ces infractions et la prévention.

XIV.1. RESSOURCES HUMAINES

En 2011, la brigade centrale et les sous brigades de la région de Diourbel comptaient au total 37 agents dont 1 ingénieur en génie sanitaire, 4 techniciens supérieurs du génie sanitaire, 6 sous-officiers, 17 agents d'hygiène et 9 auxiliaires d'hygiène. Par rapport à 2010, l'effectif des agents a baissé de 2 unités et se trouve répartis entre les 3 départements (cf. tableau 14.1).

Tableau 14.1 : Répartition du personnel en activité selon la structure et le grade en 2011

Personnel	Brigades et sous brigades				Total 11	Total 10
	Bambey	Diourbel	Mbacké	Touba		
Ingénieur Génie sanitaire	0	1	0	0	1	1
Technicien supérieur génie sanitaire	0	1	1	2	4	4
Sous – officier	1	2	1	2	6	8
Agent d'hygiène	3	6	1	7	17	18
Auxiliaire d'hygiène	1	5	1	2	9	8
Total 11	5	15	4	13	37	39
Total 10	4	17	4	14	39	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XIV.2. HYGIENE DU MILIEU

Malgré l'absence d'un système moderne de collecte des ordures, les populations s'organisent tant bien que mal autour des charretiers pour évacuer les ordures en dehors des grandes agglomérations. Malgré tout, la situation d'insalubrité persiste, notamment avec la floraison de dépôts sauvages. Il convient donc, à cet effet, de signaler la nécessité de disposer au niveau de la région de centres de traitement et d'enfouissement des déchets. En outre, l'assainissement collectif (réseau d'égout) est presque inexistant, même dans la capitale régionale.

XIV.3. ACTIVITES REALISEES

Pour mener à bien, leur mission qui est entre autres, de veiller sur l'hygiène des populations, la brigade régionale et les sous brigades d'hygiène de la région ont réalisé en 2011 plusieurs activités allant de la prospection (domiciliaire et au niveau des ERP) aux opérations répressives, préventives et curatives. Ainsi en 2011, elles ont eu à visiter 9 238 concessions dont 3545 par la brigade de Diourbel, soit 38 % contre 2763 par celle de Touba (30%), 1739 par celle de Bambey (19%) et 1 739 par celle de Mbacké (13%). Par rapport à l'année précédente, le nombre de concessions visitées a augmenté pour toutes ces structures à l'exception de Diourbel où l'effectif visité a baissé (3 545 en 2011 contre 4 185 en 2010). Cette évolution pourrait être expliquée par les moyens mis à la disposition du service.

Par rapport à l'ensemble des concessions à visiter, on remarque qu'on est très loin de la couverture de la zone. En effet, l'objectif global de visiter 88 376 concessions est très loin d'être atteint.

Graphique 14.1 : Evolution du nombre de concessions visitées selon la structure de 2007 à 2011

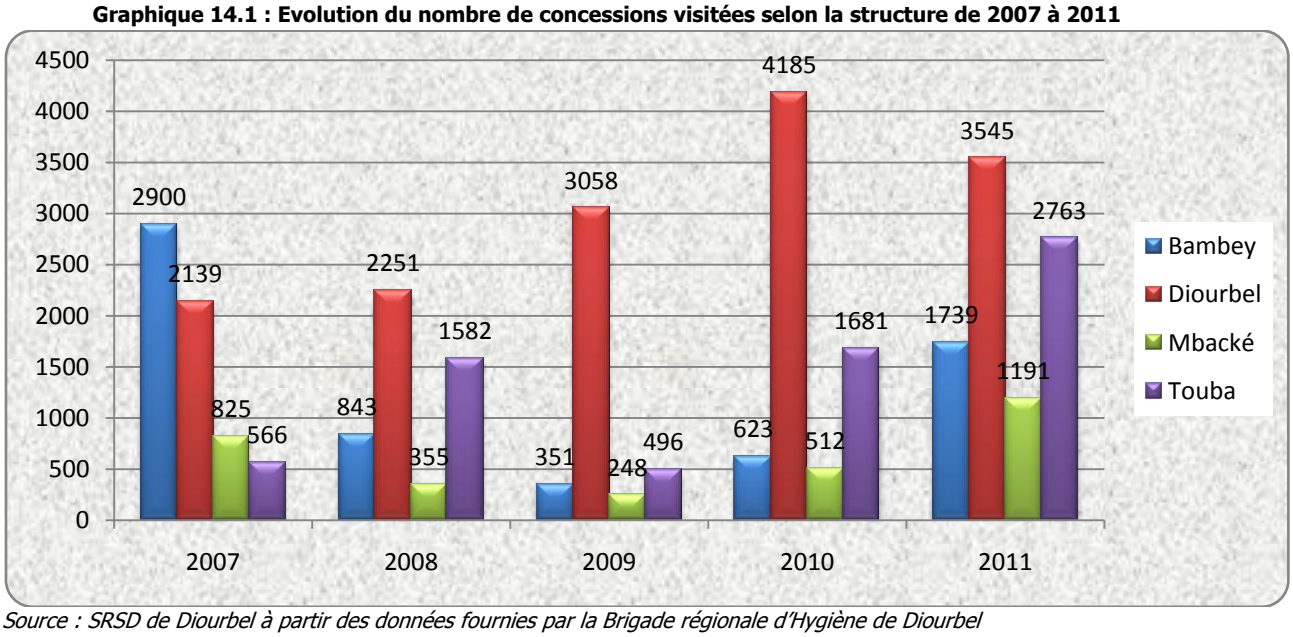

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

Tableau 14.2 : Taux de couverture de la région en 2011

Brigade et sous brigades	Bambey	Diourbel	Mbacké	Touba	Total
Concessions Visitées	1 739	3 545	1 191	2 763	9 238
Concessions à Visiter	16 118	16 469	10 839	44 950	88 376
Taux de Couverture	10,79	21,52	10,98	6,15	10,45

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

En milieu urbain, les meilleures performances concernant les activées de visites domiciliaires ont été réalisées par Diourbel suivi de Mbacké puis de Bambey, et de Touba. La contre performance de Touba s'explique par le fait que cette agglomération concentre 51% des concessions de la Région (zone urbaine et rurale).

Tableau 14.3 : Taux de couverture des zones urbaines en 2011

Brigade et sous brigades	Bambey	Diourbel	Mbacké	Touba
Concessions Visitées	1 739	3 545	1 191	2 763
Concessions urbaines à Visiter	1 983	8 818	4 607	44 950
Taux de Couverture des zones urbaines	88%	40%	26%	6%

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XIV.3.1. PROSPECTIONS DOMICILIAIRES

a) APPROVISIONNEMENT EN EAU

Sur les 7 307 prospections domiciliaires effectuées, environ 9 ménages sur 10 utilisent le branchement particulier. Les puits traditionnels fournissent de l'eau à

4,3% des ménages contre 2,6% par les bornes fontaines et 1,6% par les sources contrôlées. Les puits protégés sont très rarement utilisés par les ménages, environ 0,1%.

Graphique 14.2 : Situation de l'approvisionnement en eau potable en 2010

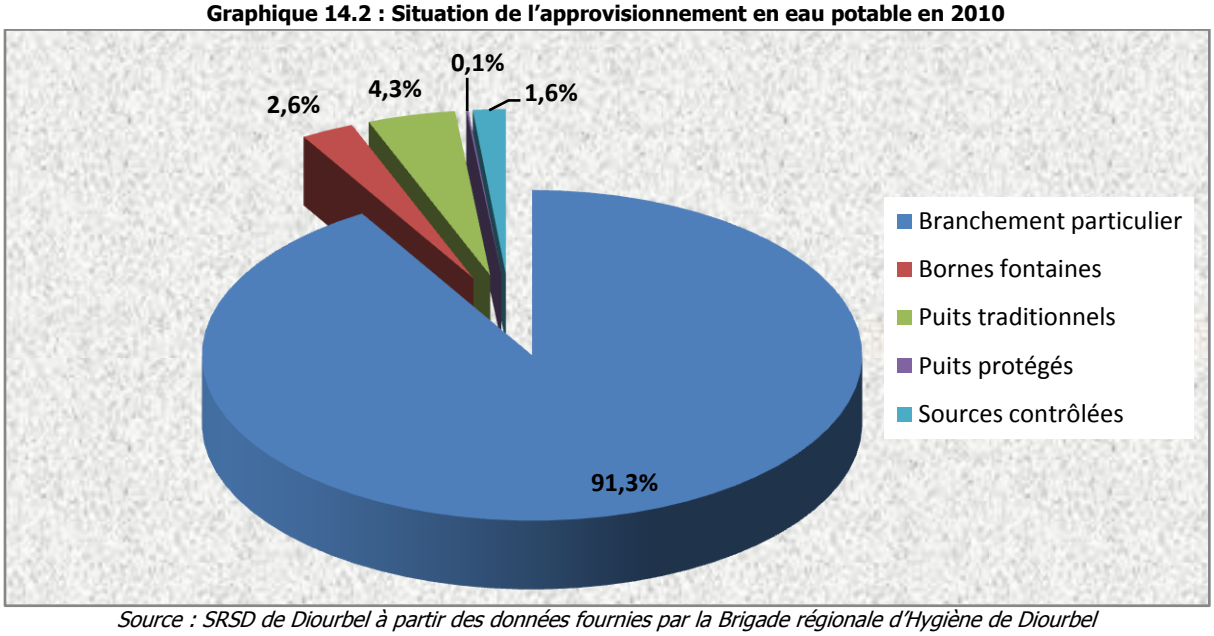

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

b) ASSAINISSEMENT EN EAU

De manière générale, il ressort que la plupart des ménages urbains visités (56,5%) utilisent la fosse étanche comme système de gestion des eaux vannes. Près de 4 ménages sur 10 (39,5%) possèdent la fosse septique alors que seuls 3,1% des ménages recourent aux latrines améliorées. Toutefois, on note une faible proportion de ménages ne disposant d'aucun système d'évacuation des excréta (0,8%) ou utilisant les latrines traditionnelles (0,5%).

Près de 99% des ménages visités disposent d'un ouvrage d'assainissement. Cependant, le dispositif de la fosse étanche ne permet pas de gérer toutes les eaux usées rejetées par les populations.

Graphique 14.3 : Situation de l'évacuation des excréta en 2010

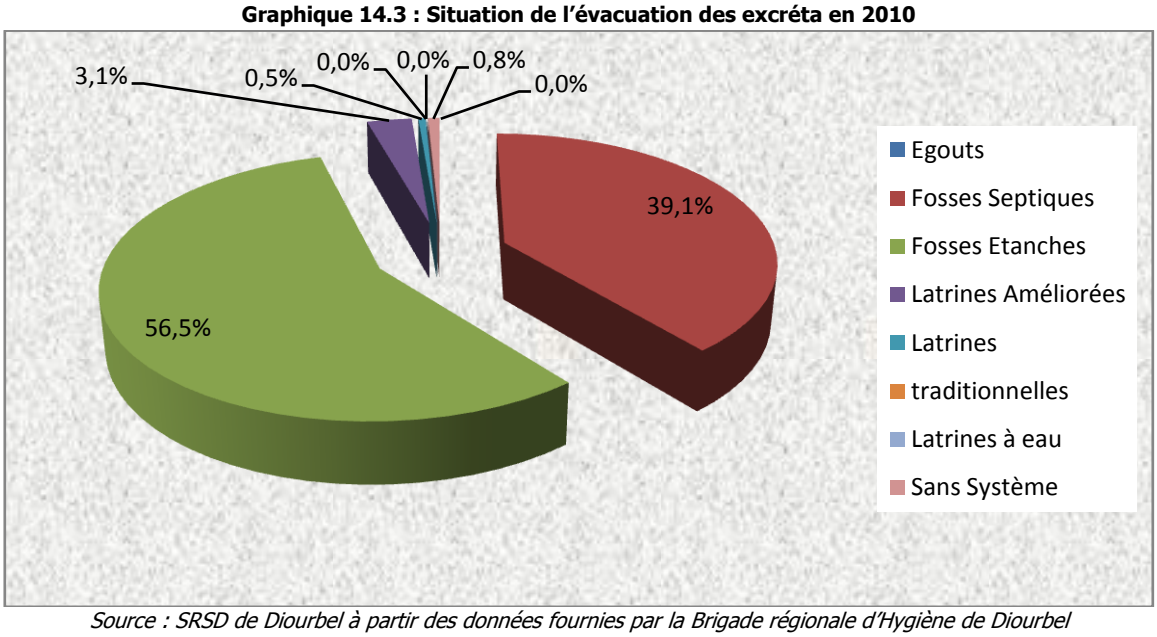

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XIV.3.2. PROSPECTION AU NIVEAU DES ERP

L'inspection des Etablissements Recevant du Public (ERP) consiste à contrôler tout local accueillant des personnes notamment les locaux de préparation, de vente et de stockage des denrées alimentaires, les écoles, les daaras, les hôtels, les cinémas,…Ainsi, 3619 ERP ont été visités en 2011 contre 5032 en 2010, soit une baisse des visites de 28 %.La répartition des visites par brigade attribue à Touba (56%),Diourbel (23%) et Mbacké (15%) et Bambey (6,5%).

Cette situation s'explique par le fait que Touba a bénéficié de l'appui de toutes les brigades durant la couverture sanitaire du Grand Magal de Touba.

Sur l'ensemble des ERP visités, les boutiques constituent la principale cible des agents d'hygiène dans tous les départements avec un total de 2268 visites, soit 63%. Elles sont suivies des ventes ambulantes des cafétérias, et des dibiteries qui ont reçu respectivement 4,7%, 4,6%, 4% des visites. Les restaurants, les gargotes, les Kiosque à pain, les cantines et les hôtels sont été visités, de façon moindre. Les écoles et les daaras n'ont pas été visités. Or, il est important que les toilettes des établissements scolaires soient contrôlées régulièrement afin d'éviter des infections aux enfants qui sont particulièrement vulnérables.

Tableau 14.4 : Répartition du nombre de visites effectuées dans les établissements recevant du public (ERP) selon la catégorie et la structure en 2011

Catégorie	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacké	BSH. Touba	Total	%
Boutique	116	484	336	1332	2268	62,67
Restaurants	14	11	26	45	96	2,65
Gargotes	19	54	5	29	107	2,96
Cafétéria	7	65	30	64	166	4,59
Dibiterie	0	30	26	94	150	4,14
Boulangerie	27	58	5	62	152	4,20
Kiosque à Pain	0	4	0	0	4	0,11
Vente de lait	3	26	4	8	41	1,13
Tangana	14	14	24	37	89	2,46
Vente ambulantes	0	8	8	152	168	4,64
Boucherie	0	5	44	89	138	3,81
Cantines	0	8	21	37	66	1,82
Vente Eau Glacée	11	35	2	17	65	1,80
Vente Gâteau	0	1	2	2	5	0,14
Marché	0	1	15	15	31	0,86
Etabl. Vente Eau de table	0	0	1	1	2	0,06
Cinéma	0	3	0	1	4	0,11
Bars	2	5	0	2	9	0,25
Hôtels	0	0	0	12	12	0,33
Ecoles	0	0	0	0	0	0,00
Daaras	0	0	0	0	0	0,00
Meuniers	11	8	0	6	25	0,69
EPS	11	5	0	5	21	0,58
TOTAL	235	825	549	2010	3619	100
%	6,49	22,80	15,17	55,54	100,00	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XIV.4. INFRACTIONS ET MESURES REPRESSIVES

XIV.4.1. INFRACTIONS

a) INFRACTIONS RELEVEES DANS LES PROSPECTIONS DOMICILIAIRES

Cette année, les infractions relevées dans les 9238 concessions visitées par la brigade régionale de l'hygiène s'élèvent à 4992 contre 7862 relevées dans 7001 concessions en 2010 soit 2870 infractions de moins et 37% en terme relatif. Le nombre moyen d'infractions s'établit à 0,54 par concession contre de 1,12 en 2010. Les infractions ont été commises plus à Diourbel et Mbacké avec respectivement 1,03 et 0,26 infractions par maison visitée. Alors qu'à Touba et à Bambey elles sont plus faibles et ressortent respectivement à 0,23 et 0,22 par concession.

Sur l'ensemble des infractions constatées, plus de 6 concessions sur 10 (65%) ne disposent pas de poubelles réglementaires et plus d'une maison sur 10 (13%) jettent des eaux usées. L'écoulement des eaux usées concerne 11 % des cas. Les autres catégories d'infractions sont moindres et représentent individuellement moins de 4% des cas enregistrés.

Graphique 14.4 : Proportion (%) des infractions relevées au niveau des ERP en 2011

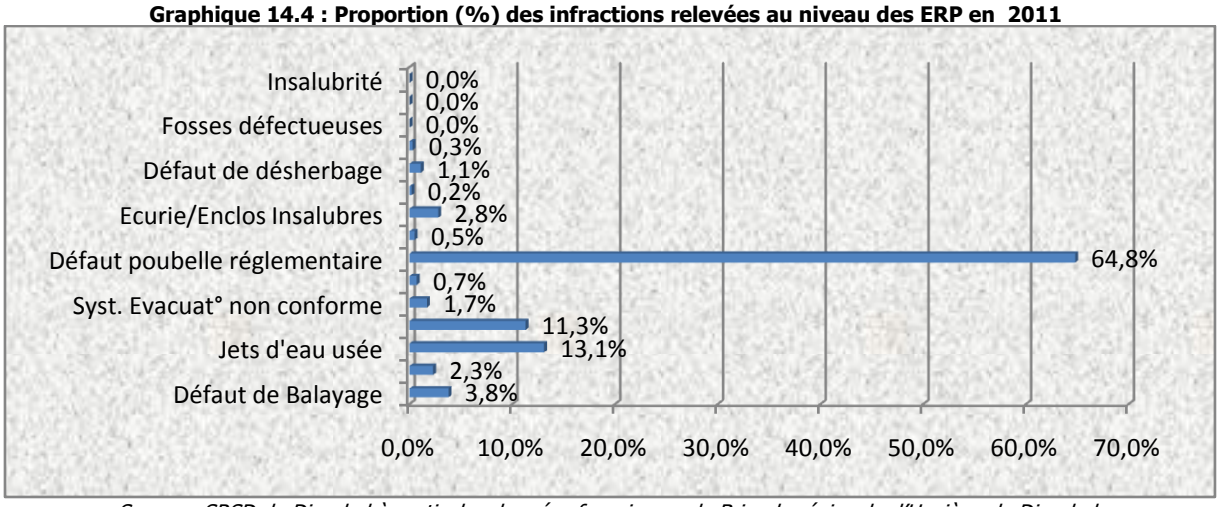

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

b) INFRACTIONS RELEVEES DANS LES PROSPECTIONS AU NIVEAU DES ERP

Dans le cadre des prospections au niveau des ERP et locaux assimilés, 4 747 infractions ont été commises en 2011 contre 5 218 en 2010, soit une baisse de 9% en terme relatif. Environ un peu moins du tiers (28%) est relatif au défaut de tablier ou de blouse. Les défauts de visites médicales (13%), de poubelles réglementaires

(22%) et de système d'évacuation (18%) sont également assez importants. Les autres catégories d'infractions représentent individuellement au plus 5 % des cas. Les proportions d'infractions les plus importantes ont été relevées dans le département de Diourbel (45%) et à Touba (41%).

Graphique 14.5 : Proportion des infractions relevées au niveau des ERP en 2011

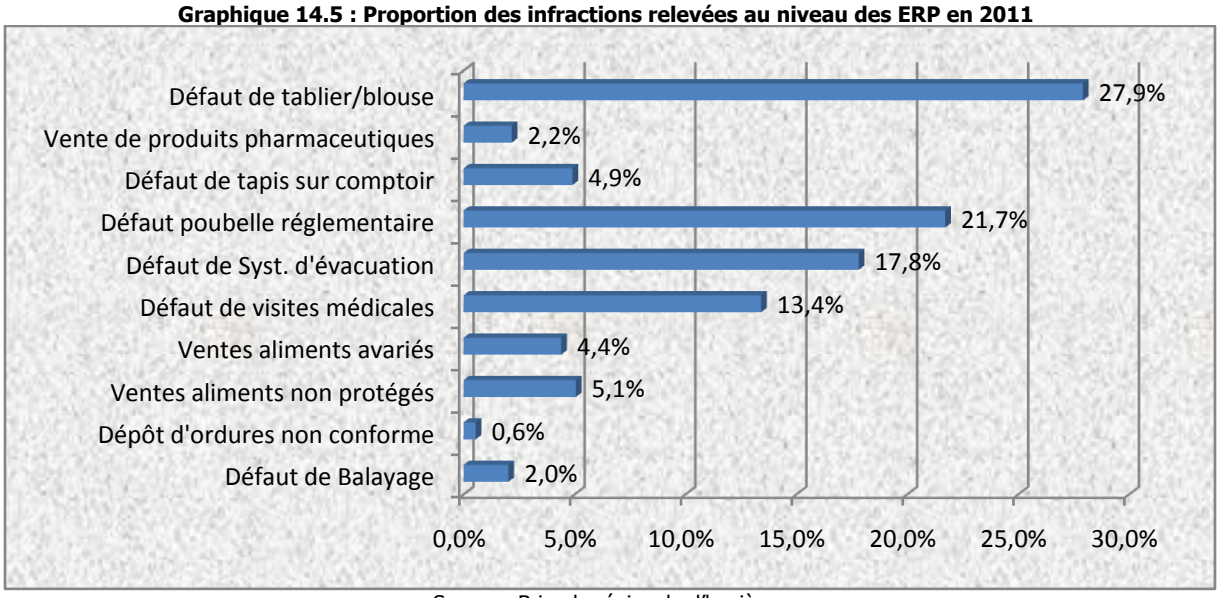

Source : Brigade régionale d'hygiène

XIV.4.2. MESURES REPRESSIVES

Une fois l'infraction constatée, une batterie de mesures répressives peut être mise en branle en commençant par une convocation remise aux contrevenants. Il s'en suivra alors, un avertissement, une sommation, une saisie des produits et une amende.

a) MESURES REPRESSIVES DES INFRACTIONS DOMICILIAIRES

Selon la Brigade Régionale d'hygiène les sanctions appliquées sur les infractions domiciliaires sont faibles. Il faut nécessairement faire preuve de rigueur dans l'application des dispositions du Code de l'Hygiène pour un meilleur respect de la loi. 100% des convoqués reçus à Diourbel font l'objet de simple avertissement contre 71% à Bambey ; 46% à Mbacké et seulement 10% à Touba.

Les PV d'amendes s'élèvent à 350 pour un montant total de 778 500 F CFA. Les amendes proviennent essentiellement du département de Mbacké notamment avec la Brigade Spéciale d'Hygiène de Touba qui a engrangé 91% du montant global. Toutefois, la sous brigade de Diourbel qui a relevé le plus grand nombre d'infractions n'a nullement contribué au montant total des amendes.

Tableau 14.5 : Bilan des mesures de répressions prises lors des visites de concessions en 2011

Désignation	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacké	BSH Touba	Total
Convocations distribuées	22	63	39	309	433
Convoqués reçus	17	63	39	288	407
Nombre Avertissement	12	63	18	30	123
Nombre Sommation	0	0	0	26	26
Nombre de PV d'Amendes	5	0	25	320	350
Montant des amendes	15 000	0	58 500	705 000	778 500
Nombre PV à suivre	0	0	0	0	0
INFRACTION RELEVEES	377	3 664	305	646	
Coût moyen/Infraction	40	0	192	1 091	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

b) MESURES REPRESSIVES DES INFRACTIONS AU NIVEAU DES ERP

Selon la Brigade Régionale d'hygiène, l'application des dispositions de la loi est meilleure au niveau des ERP, même si elle est insuffisante. Il y a plus de rigueur dans l'application des dispositions du Code à Touba, où pratiquement toutes les infractions ont été sanctionnées.

A cet effet, sur les 1 301 ERP convoqués, 1 099 ont fait l'objet d'une amende.

Le montant global des amendes portant sur les 4 747 infractions est de l'ordre de 3 570 000 F CFA. Le coût moyen par infraction ressort à 1 161 F CFA à Touba, 441 F CFA à Diourbel, 387 F CFA à Bambey et 1 168 F CFA à Mbacké.

Tableau 14.6 : Bilan des mesures de répressions prises lors des visites au niveau des ERP en 2011

Désignation	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacké	BSH Touba	TOTAL
Convocations distribuées	62	372	51	816	1 301
Convoqué reçus	62	328	51	782	1 223
Nombre Avertissement	6	81	16	11	114
Nombre Sommation	0	0	0	15	15
Nombre Saisies	23	47	1	106	177
Nombre de PV de destruction	23	47	3	49	122
Nombre de PV d'Amendes	70	230	36	763	1 099
Montant des amendes	210 000	936 000	180 000	224 4000	3 570 000
Infractions relevées	542	2 119	154	1 932	4 747
Coût moyen/Infraction	387	441	1 168	1 161	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

Durant l'année 2010 (les données de 2011 ne sont pas disponibles), les saisies ont été nombreuses et variées. Elles concernaient essentiellement les boissons, les laits, les beurres, les biscuits…Elles ont toutes été détruites.

Tableau 14.7 : Répartition des Saisies effectuées selon la quantité (poids ou volume) en 2010

DESIGNATION	QUANTITE (poids ou volume)
Lait Bridel	72 Bouteilles
Jum Kin	666 Sachets
Biscuits	473 Sachets
Bouillon Maggi	49 Unités
Canettes	145 Unités
Vinaigre	167 Bouteilles
Vitalait	211 Sachets
Bonnet Rouge	19 Sachets
Tomate	82 Pots
Pates alimentaires	105 Sachets
Beurre	160 Pots
Petits Pois	44 Pots
Mangues vertes	22T
Fanta	12 Bouteilles
Lait Caillé Ardo	69 L
Pain	47 Baguettes
Jadida	17 pots
Foster Clark	47 Sachets
Viande	144 Kg
Gold Cola	498 Boites
Ananas	8 Pots

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XIV.5. ACTIVITES TECHNIQUES PREVENTIVESD'IEC

Les activités d'IEC visent à sensibiliser les populations à améliorer leurs comportements vis-à-vis de leur environnement afin de lutter contre l'insalubrité et les maladies.

La Brigade régionale d'hygiène a mené cette année 8 015 opérations de sensibilisation contre 8 643 en 2010, soit une baisse de 7,3 %. De manière générale, les entretiens ont constitué l'essentiel des actions de sensibilisation avec 7 888 séances (contre 8 476 séances en 2010), soit 98% des activités totales d'IEC. Les autres créneaux tels que les causeries, les réunions, les émissions radio et les

forums, restent encore très peu utilisés.

Les principales activités ont essentiellement porté sur :

- la désinfection, la désinsectisation, dératisation ;
- Imprégnation des moustiquaires ;
- Poudrage, désinsectisation, désinfection, délarvation ;
- Prévention et lutte contre le choléra et autres endémies ;
- les vaccinations internationales (fièvre jaune, anti meningo, anti grippe).

Tableau 14.8 : Répartition des activités d'IEC réalisées selon la sous brigade en 2011

Nature	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. MBacké	BSH. Touba	TOTAL	%	2010	Variation 10/11 (%)
Entretiens	530	3 387	1 113	2 858	7 888	98,42	8 476	-6,94
Causeries	13	10	29	10	62	0,77	94	-34,04
Projection Films	0	0	0	0	0	0	0	nd
Réunions	0	0	3	0	3	0,04	9	-66,67
Forum	0	0	0	0	0	0	1	-100
Radio Crochet	0	0	0	0	0	0	0	nd
Emissions Radio	0	25	16	0	41	0,51	63	-34,92
Autres	0	0	21	0	21	0,26	0	nd
TOTAL	543	3 422	1 182	2 868	8 015	100	8 643	-7,27

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

CONCLUSION

En 2011, plusieurs activités allant de la prospection (domiciliaire et ERP) aux opérations répressives, préventives et curatives ont été menées.

Par rapport à la visite des concessions, l'objectif global de visiter 88 376 concessions n'a pas été atteint.

Selon les dernières statistiques sur l'approvisionnement en eau, les 7 307 prospections domiciliaires effectuées révèlent qu'environ 9 ménages sur 10 utilisent le branchement particulier. Pour l'assainissement, il ressort que la plupart des ménages urbains visités (56,5%) utilisent la fosse étanche comme système de gestion des eaux vannes.

Au niveau de l'inspection des Etablissements Recevant du Public (ERP), 3 619 ERP ont été visités en 2011 contre 5 032 en 2010, soit une baisse des visites de 28%.

Sur l'ensemble des infractions constatées, plus de 6 concessions sur 10 (65%) ne disposent pas de poubelles réglementaires et plus d'une maison sur 10 (13%) jettent des eaux usées. L'écoulement des eaux usées concerne 11% des cas.

Dans le cadre des prospections au niveau des ERP et locaux assimilés il ressort qu'environ un peu moins du tiers (28%) des infractions est relatif au défaut de tablier (ou blouse), les défauts de visites médicales (13%), de poubelles réglementaires (22%) et de système d'évacuation (18%) sont également assez importants.

C'est ainsi qu'une batterie de mesures répressives a été mise en branle aussi bien au niveau des domiciles que des ERP.

Par ailleurs des activités techniques (désinfection, imprégnation moustiquaire etc.) et préventives (opérations de sensibilisation) ont été menées par la brigade régionale.

XV. ASSISTANCE

Edition 2011

INTRODUCTION

L'étude du présent chapitre décrit le bilan des interventions des sapeurs pompiers de la région de Diourbel en 2011 et son évolution par rapport aux trois années précédentes. L'accent sera particulièrement mis sur les différentes activités que sont la lutte contre les incendies, l'assistance aux personnes ainsi que les opérations et activités diverses.

XVI.1. BILAN DES INTERVENTIONS

En 2011, le nombre d'interventions des compagnies des sapeurs pompiers s'élève de 2618 contre 2078 en 2010, soit un accroissement en terme absolu de 540 interventions et26% en valeur relative. Environ 13 interventions sur 20 (65,5%) ont été réalisées par la compagnie de Mbacké-Touba contre 7 interventions sur 20 (34,5%) par celle de Diourbel-Bambey. Ces interventions ont consisté à lutter contre les incendies, à assister les personnes et s'accompagnent d'activités et d'opérations diverses.

L'assistance aux personnes au nombre de 1710, soit 65% du total des interventions, a été la principale cause de sortie des sapeurs pompiers. Elle est suivie des opérations diverses avec 12% des interventions, de la lutte contre les incendies (15,5%) et des activités diverses (7%).

Tableau 15.1 : Bilan des interventions selon la nature en 2011

Nature	Diourbel-Bambey	Mbacké-Touba	Total	%
Incendies	124	283	407	15,5
Assistance	657	1 053	1 710	65,3
Opérations diverses	95	230	325	12,4
Activités diverses	26	150	176	6,7
Total	902	1 716	2 618	100,0
%	34,5	65,5	100,0	

Source : CSP de Diourbel/Touba

Par rapport à l'année 2010, les interventions ont augmenté de 31,2% pour

l'assistance aux personnes, de 29,2% pour la lutte contre les incendies et 151,4% pour les activités diverses. Par contre elles ont diminué de 16,7% pour les opérations diverses.

Graphique 15.1 : Evolution des interventions selon la nature de 2008 à 2011

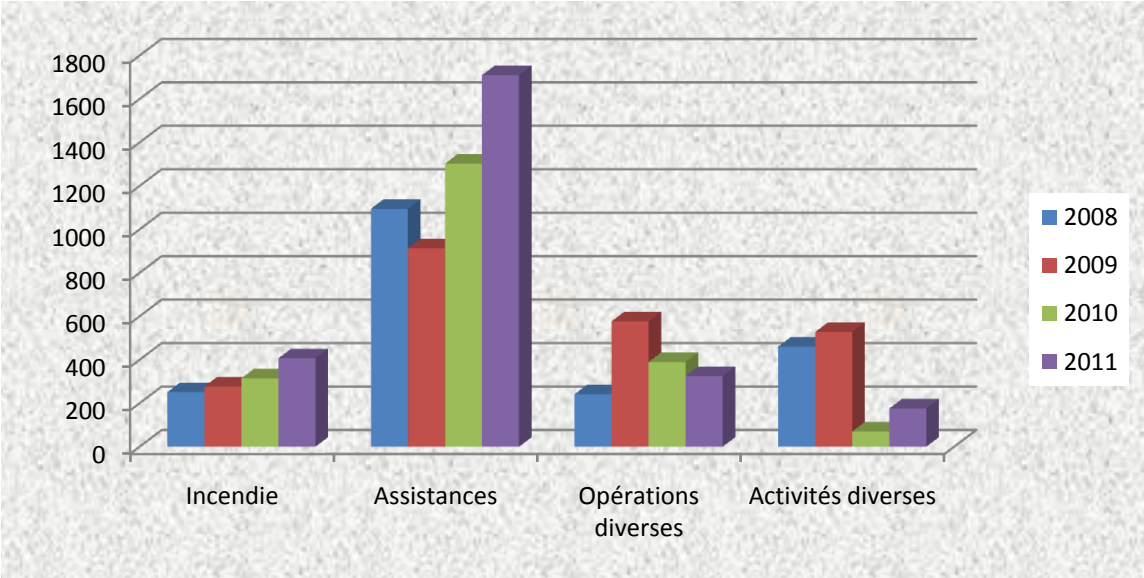

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la CSP de Diourbel/Touba

XVI.2. ACTIVITES

XVI.2.1. INCENDIES

En 2011, les sorties pour cause d'incendies se chiffre à 407 contre 315 en 2010, soit une augmentation de 29%. Près de 7 sorties sur 10 (69,5%) ont été effectuées par la Compagnie de Mbacké-Touba contre environ 3 sorties sur 10 (30,5%) par la Compagnie de Diourbel-Bambey.

Les sorties ont concerné dans une large mesure les habitations (56%). En dehors des autres risques (18,2%), l'agriculture, les industries et les établissements recevant du public (ERP) ont été concernés par ces sorties, dans des proportions moins élevées, avec respectivement 9%, 13% et 3%.

Graphique 15.2 : Répartition des incendies selon la nature en 2011

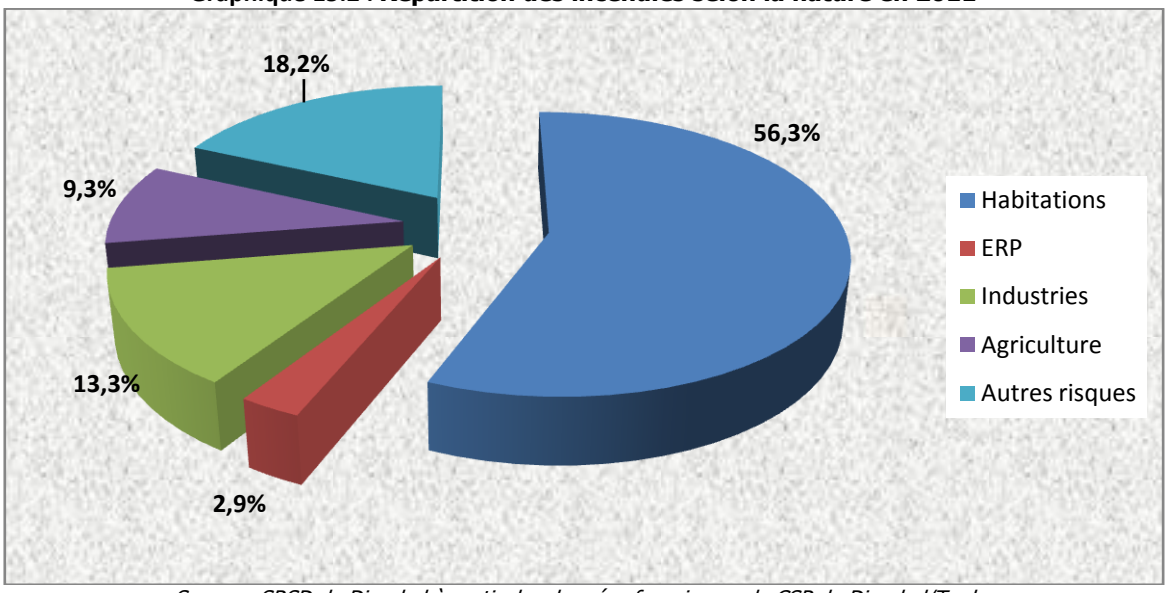

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la CSP de Diourbel/Touba

Les interventions pour cause d'incendies sont en hausse cette année de 9% au niveau des établissements recevant du public (ERP), 217% au niveau des industries, 90% au niveau de l'agriculture et 32% au niveau des habitations. Par contre les interventions pour les autres risques ont enregistré une baisse de 20% de ses interventions.

Tableau 15.2 : Evolution des incendies selon la nature de 2008 à 2011

Nature	2008	2009	2010	2011	Var. 10/11 (en %)
Habitations	184	161	174	229	31,6
ERP	25	6	11	12	9,1
Industries	2	11	17	54	217,6
Agriculture	21	23	20	38	90,0
Autres risques	19	76	93	74	-20,4
Total	251	277	315	407	29,2

Source : CSP de Diourbel/Touba

XVI.2.2. ASSISTANCE

Cette année, environ 62% de l'assistance aux personnes ont été réalisés par la compagnie de Mbacké-Touba et 38% par celui de Diourbel-Bambey. La plupart de ces interventions (60%) étaient destinées à secourir des accidentés, un peu plus du cinquième (22%) à assister des malades, 16% à venir en aide à des personnes en danger et seulement 1% à soutenir des personnes asphyxiées. Selon la nature à

l'exception des asphyxiés, l'assistance aux personnes a été beaucoup plus concentrée à Mbacké et à Touba qu'à Diourbel et Bambey.

Graphique 15.3 : Répartition de l'assistance selon la nature en 2011

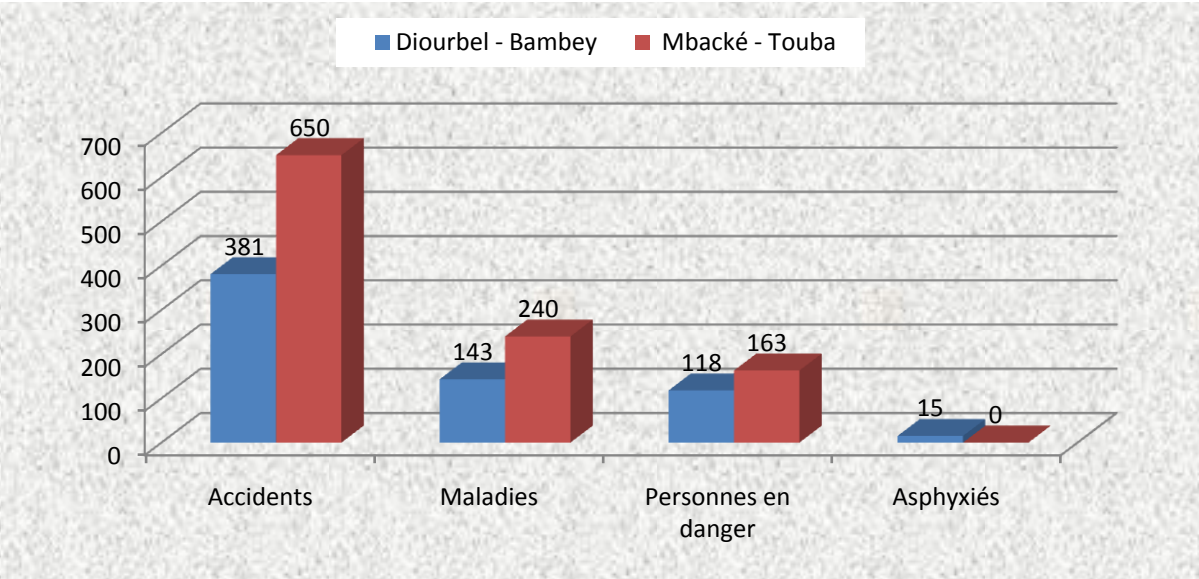

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la CSP de Diourbel/Touba

Cette assistance aux personnes par les sapeurs pompiers a porté sur un effectif de 1710 en 2011 contre 1 303 en 2010 soit 407 assistés de plus en terme absolu et 31% en terme relatif. Cet accroissement a été également observé dans tous les types d'assistance et a été plus forte pour les accidentés (47%) que pour les malades (18%), les personnes en danger (7%) et les asphyxiés (10%).

Tableau 15.3 : Evolution de l'assistance selon la nature de 2008 à 2011

Nature	2008	2009	2010	2011	Var. 10/11 (en %)
Accidents	605	566	703	1 031	46,7
Asphyxies	0	210	347	383	10,4
Maladies	271	134	239	281	17,6
Personnes en danger	219	3	14	15	7,1
Total	1 095	913	1 303	1 710	31,2

Source : CSP de Diourbel/Touba

XVI.2.3. OPERATIONS DIVERSES

Les interventions concernant les opérations diverses ressortaient à 325 en 2011 dont 71% effectuées par la compagnie de Mbacké-Touba et 29% par celle de Diourbel-Bambey. Les principaux motifs d'interventions dans la région de Diourbel demeurent

les alertes motivées (53%) et les corps sans vie (21%). A ces motifs s'ajoutent les fausses alertes (8%) et les faits d'animaux (10%), l'assainissement (6%), le ravitaillement en eau (3%) non moins importants.

Graphique 15.4 : Répartition des opérations diverses selon la nature et la compagnie en 2011

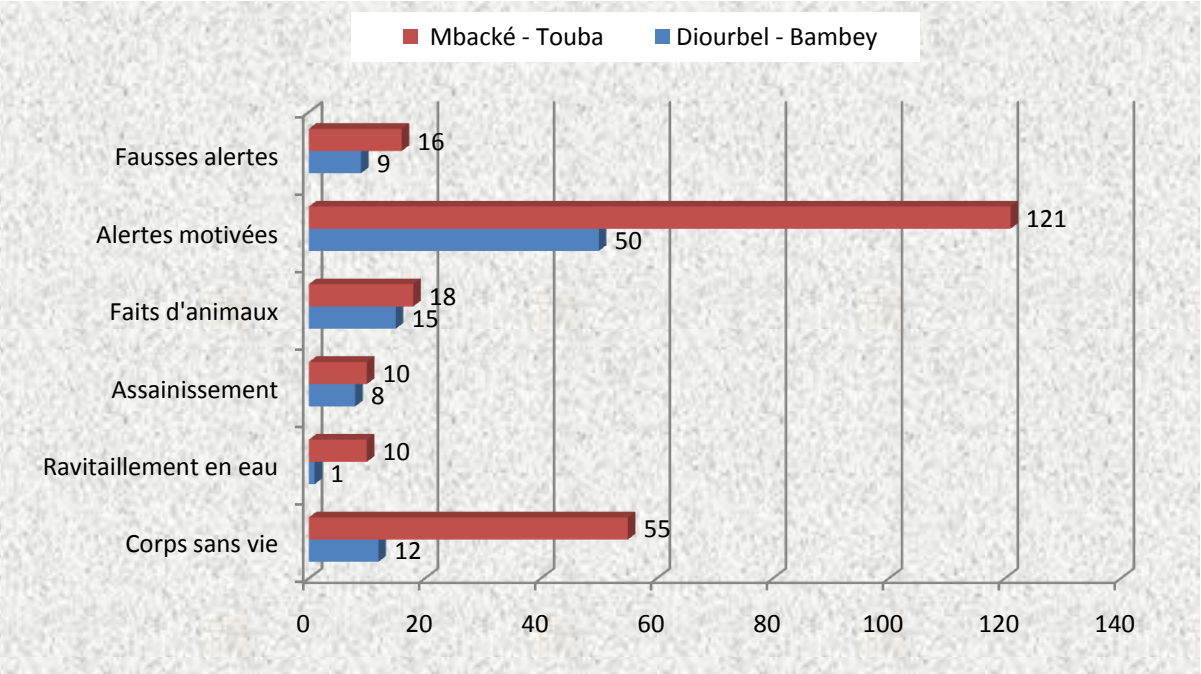

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la CSP de Diourbel/Touba

Comparées à l'année 2010, les interventions ont globalement baissé de 17%, laquelle baisse provient essentiellement de l'assainissement (65%), des corps sans vie (36%), des fausses alertes (11%). Seules les interventions destinées aux faits d'animaux se sont accrues de 106%.

Tableau 15.4 : Evolution des opérations diverses selon la nature de 2008 à 2011

Nature	2008	2009	2010	2011	Var. 10/11 (en %)
Corps sans vie	80	95	104	67	-35,6
Ravitaillement en eau	4	51	11	11	0,0
Assainissement	28	106	52	18	-65,4
Faits d'animaux	-	-	16	33	106,3
Alertes motivées	109	197	179	171	-4,5
Fausses alertes	21	128	28	25	-10,7
Total	242	577	390	325	-16,7

Source : CSP de Diourbel/Touba

XVI.2.4. ACTIVITES DIVERSES

En 2011 les interventions pour les activités diverses au nombre de 188 ont été

largement dominées par les services de représentation (70%). Quant aux visites de prévention, les événements religieux, et les tournées de bouche d'incendie ils représentent chacune 10 à 11% des activités globales.

Graphique 15.5 : Répartition (en %) des activités diverses selon la nature en 2011

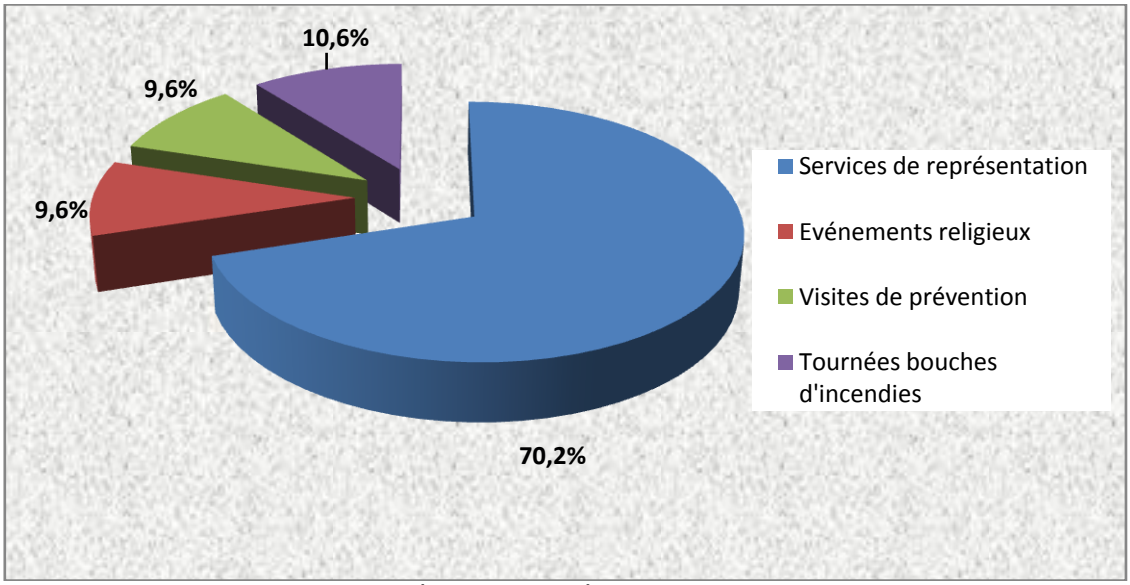

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la CSP de Diourbel/Touba

Par rapport à l'année précédente, les interventions pour les activités diverses ont enregistré une forte hausse de 90 unités en valeur absolue. Cette hausse concerne les activités précitées à l'exception des événements religieux dont le repli se situe à 44 unités.

Tableau 15.5 : Evolution des activités diverses selon la nature de 2008 à 2011

Nature	2008	2009	2010	2011	Var.absolue (11-10)
Services de représentation	395	379	6	117	111
Evénements religieux	55	103	62	18	-44
Visites de prévention	7	20	2	5	3
Tournées bouches d'incendie	4	26	0	20	20
Total	461	528	70	160	90

Source : CSP de Diourbel/Touba

CONCLUSION

Les secours aux victimes et l'assistance aux personnes menés par les sapeurs pompiers jouent un rôle crucial. Cela justifie leur détermination et leur bravoure surtout dans une région très réputée pour ses nombreuses manifestations religieuses

(Magal et Gamou entre autres) et culturelles. La plupart de leurs interventions restent concentrées à Touba et à Mbacké.

En 2011, les interventions des deux compagnies des sapeurs pompiers de la région ont connu un accroissement important de 26% par rapport à l'année 2010.

Les sorties pour causes d'incendies se chiffrent à 407 contre 315 en 2010, soit une augmentation de 29%.L'assistance aux personnes a porté sur un effectif de 1710 contre 1303 en 2010 soit 407assistés de plus en terme absolu et 31% en terme relatif. Comparées à l'année 2010, les interventions d'opérations diverses (Ravitaillement en eau, Assainissement, faits d'animaux, alertes motivés etc.) ont globalement baissé de 17%. Quant aux activités diverses (service de représentation, événements religieux, visite de prévention, tournée bouche d'incendie) elles ont enregistré une forte hausse de 129% et ont été largement dominées par les services de représentation (70%).

XVI. TRANSPORT

Edition 2011

INTRODUCTION

Le présent chapitre examinera la situation du transport routier à travers ses principales composantes que sont les infrastructures, le réseau routier et le parc automobile. Il mettra également en exergue les différentes activités qui gravitent autour du sous secteur à savoir les immatriculations, l'examen de permis de conduire, les visites techniques ainsi que les recettes générées par ces différentes activités.

XVI.1. SITUATION DU TRANSPORT ROUTIER

XVI.1.1. LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES

La région dispose de quatre gares routières implantées dans les communes et dans la ville sainte de Touba (il convient de signaler qu'une gare routière moderne multifonctions est en cours de réalisation à Mbacké pour soulager Touba). Les localités secondaires situées le long de la route nationale n°3 ou à l'intérieur ne disposent même pas de haltes aménagées ; pour la plupart, l'arrêt se résume à un abri sous un arbre.

XVI.1.2. LE RESEAU ROUTIER

L'état du réseau routier de la région se présente comme suit :

- 263,20km de routes revêtues dont 30,80 km de voiries classées ;
- 195,81 km de routes non revêtues ;
- 153 km de pistes en terre ;

Soit au total prés de 612 km de routes représentant 4% du réseau routier national.

Le réseau bitumé nonobstant les travaux d'entretien du Grand Magal édition 2010 nécessite actuellement des travaux de tapis d'enrobés sur les zones de nids de poule traitées. Il en est de même de l'assainissement du réseau où l'on remarque l'inexistence quasi-totale de fossés de drainage suite aux travaux de rechargement d'accotement. D'ailleurs ces travaux de rechargement gagneraient en efficacité s'ils étaient effectués après la construction de chaînettes pour éradiquer l'apparition

récurrente d'épaufrure observés sur la nationale N3.

La reconstruction de la chaussée de la bretelle de Ndoulo qui n'existe que de nom, est aussi une action urgente à entreprendre pour sauver ce tronçon long de 0,400 km.

Le réseau non revêtu pose moins de problème avec l'entretien périodique effectué sur les axes Keur Samba Kane - Baba Garage, Ndangalma – Ndondol, Bambey – Baba Garage, Bambey – Gawane, Diourbel – Ndindy et Diourbel – Limite région de Fatick. Cependant ces routes nécessitent actuellement un reprofilage, compactage pour préserver l'investissement.

XVI.1.3. LE TRANSPORT ROUTIER

Il est de type urbain et interurbain. Le transport urbain est assuré par des taxis (jaune et noir), des « clandos » et des charrettes.

Au niveau interurbain, il est assuré par des cars « ndiaga ndiaye », des mini- cars, des taxis « 7 places » et des bus de 60 places.

a. LE PARC AUTOMOBILE

Le parc automobile compte 18256 véhicules en 2011 contre 17037 en 2010, soit un accroissement de 1219 véhicules et de 7,2% en terme relatif.

Tableau 16.1 : Répartition du parc automobile selon le type de véhicule par département en 2010

Type	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Voitures particulières	745	3 101	5 690	9 536	56,0
Taxis	2	387	52	441	2,6

interurbains					
Taxis urbains	0	512	0	512	3,0
Autocars (+ de 8 places)	317	647	387	1 351	7,9
Camionnettes	157	1227	1 253	2 637	15,5
Camions	175	929	225	1 329	7,8
Tracteurs routiers	76	379	327	782	4,6
Semi-remorques	67	283	43	393	2,3
Autres	9	47	0	56	0,3
Total	1 548	7 512	7 977	1 7037	100,0
%	9,1	44,1	46,8	100,0	

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

La répartition en 2011 du parc automobile par département crédite Bambey de 8,6% du parc, Diourbel (56%) et Mbacké (35%).

Les véhicules sont composés pour l'essentiel de voitures particulières (54%), de camionnettes (15,5%), de camions (8%), d'autocars de plus de 8 places (8%) de taxis urbains (3%), de tracteurs routiers (4,5%) et de semi-remorques (3%).

Tableau 16.2 : Répartition du parc automobile selon le type de véhicule par département en 2011

Type	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Voitures particulières	824	6 212	2 835	9 871	54,1
Taxis interurbains	7	392	84	483	2,6
Taxis urbains	0	537	0	537	2,9
Autocars (+ de 8 places)	293	635	581	1 509	8,3
Camionnettes	153	910	1 764	2 827	15,5
Camions	170	872	403	1 445	7,9
Tracteurs routiers	81	337	404	822	4,5
Semi-remorques	32	271	261	564	3,1
Autres	5	72	121	198	1,1
Total	1 565	10 238	6 453	18 256	100,0
%	8,6	56	35,3	100,0	

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Graphique 16.1 : Répartition (en %) des véhicules par département en 2011

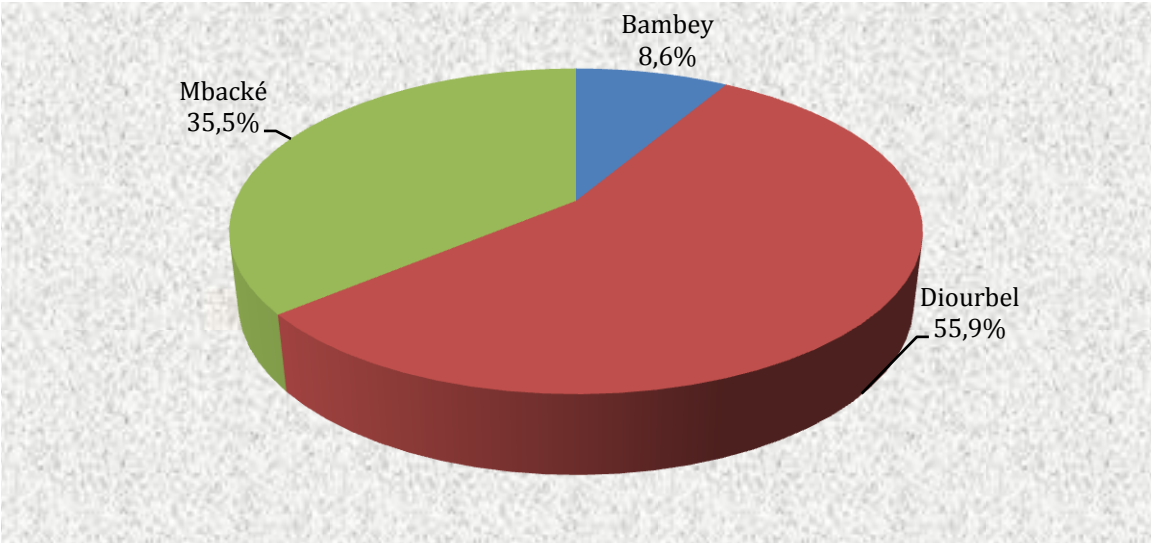

Source : SRSD /Diourbel à partir des données fournies par la Division régionale des transports terrestres de Diourbel

L'accroissement du parc automobile concerne tous les types de véhicule. Les progressions les plus fortes sont enregistrées chez les autres types de véhicules (253,6%), les semi remorques (43,5%) et les autocars (11,7%).

Graphique 16.2 : Evolution du parc automobile selon le type de véhicule de 2007 à 2011

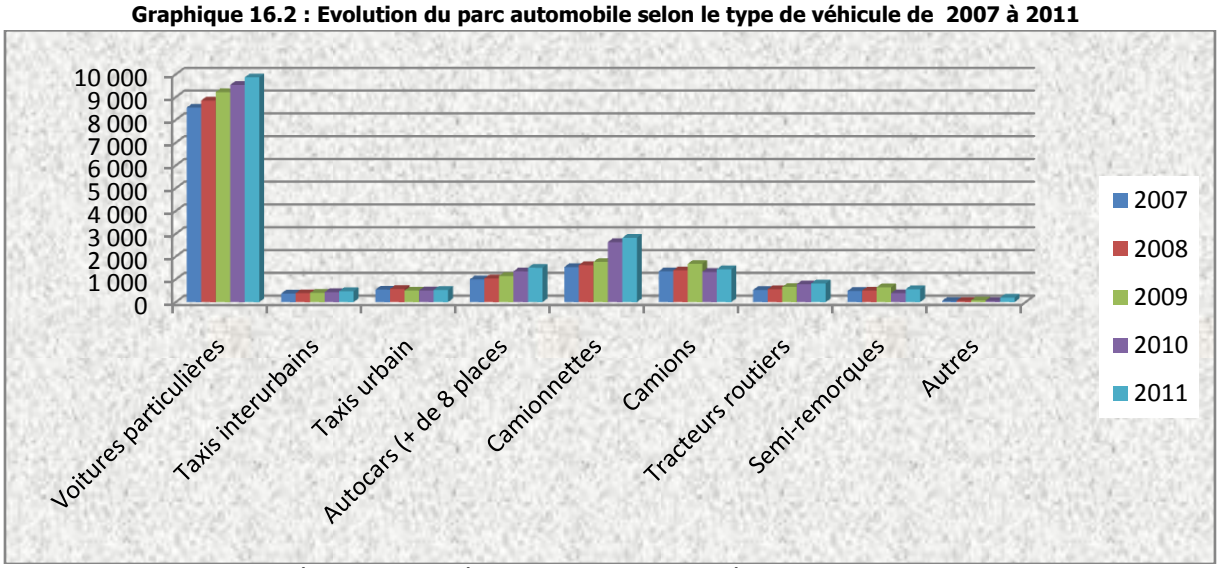

Source : SRSD /Diourbel à partir des données fournies par la Division régionale des transports terrestres de Diourbel

XXI. 2. LES IMMATRICULATIONS

Le nombre de véhicules nouvellement immatriculés dans la région s'élève en 2011 de 1 124 contre 831 en 2010, soit un accroissement de 35,3%.

Graphique 16.3 : Répartition des immatriculations selon le genre de véhicule en 2011

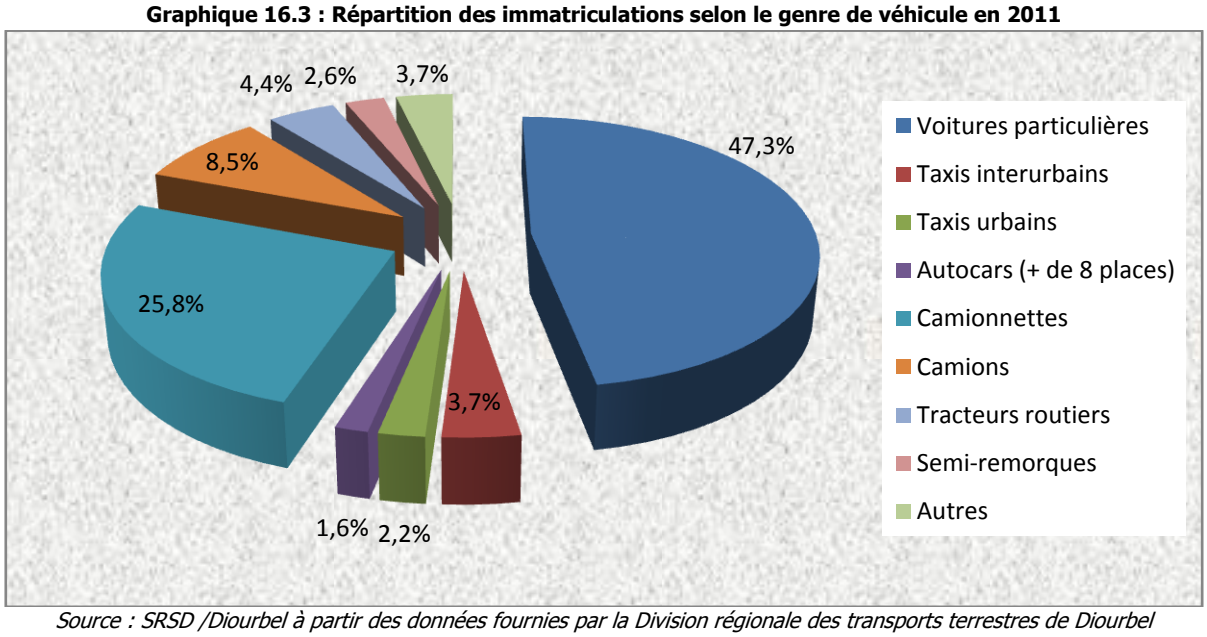

Source : SRSD /Diourbel à partir des données fournies par la Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Les véhicules immatriculés sont constitués pour la plupart des voitures particulières (47,3%) et dans une moindre mesure des camionnettes pour 25,8%. Les autres types de véhicules immatriculés sont dans des proportions moins élevées.

Par rapport aux 4 dernières années on note un accroissement de l'effectif du parc. En effet, entre 2008 et 2011 le nombre de véhicules nouvellement immatriculés est passé de 571 à 1 124.

Tableau 16.3 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés entre 2008 et 2011

Type	2008	2009	2010	2011	Var. 10/11 (en %)
Voitures particulières	313	327	431	532	23,4
Taxis interurbains	16	23	36	42	16,7
Taxis urbains	28	32	42	25	-40,5
Autocars (+ de 8 places	40	37	48	18	-62,5
Camionnettes	85	103	113	290	156,6
Camions	43	42	65	96	47,7
Tracteurs routiers	28	26	39	50	28,2
Semi-remorques	16	18	32	29	-9,4
Autres	4	5	20	42	110,0
Total	573	613	831	1 124	35,3

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Il convient de signaler que 85,7% des nouvelles immatriculations sont constituées de véhicules d'occasions. En effet, la région compte 963 véhicules d'occasions et 161

véhicules neufs en 2011.

Tableau 16.4 : Répartition des véhicules selon l'état en 2010 et 2011

Désignation	2010	2011	%
Véhicules neufs	41	161	14,3
Véhicules d'occasions	790	963	85,7
Total	831	1 124	100,0

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

XXI. 3. OPERATIONS SANS ATTRIBUTION DE NOUVEAU NUMERO

Les opérations sans attribution de nouveaux numéros sont relatives aux mutations (changement de propriétaire), aux duplicatas et aux renouvellements (nouveau tirage de l'ancienne carte grise).

En 2011, elles s'élèvent à 1 392 opérations (dont 492 mutations, 228 duplicata et 672 renouvellements) enregistrant ainsi une baisse de 13% par rapport à l'année précédente.

Tableau 16.5 : Répartition des opérations sans attribution de nouveau numéro en 2011

Opérations	Nombre	%
Mutations	492	35,3
Duplicata	228	16,4
Renouvellement	672	48,3
Total	1 392	100,0

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

XXI. 4. VISITES TECHNIQUES

Les véhicules aptes à la circulation sont les véhicules ayant passé la visite technique et déclarés apte à la circulation. Ainsi en 2011, ils s'élèvent à 16 710 véhicules, soit 91,5% du parc de 18256 véhicules. La majeure partie est constituée de voitures particulières (56%) et de camionnettes (16%).

Tableau 16.6 : Répartition par genre des véhicules aptes à la circulation en 2010 et 2011

Genre	2010	2011	%
Voitures particulières	6 378	9 425	56,4
Taxis interurbains	282	312	1,9
Taxis urbains	267	427	2,6
Autocars (+ de 8 places)	338	1 012	6,1
Camionnettes	787	2 703	16,2
Camions	927	1 413	8,5
Tracteurs routiers	687	807	4,8
Semi- remorques	662	413	2,5
Autres(*)	225	198	1,2
Total	10 523	16 710	100,0

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel/(*) données provisoires

Par rapport à l'année 2010, la proportion enregistrée des véhicules inaptes à la circulation s'est réduite en 2011 en passant de 38% à 8,5% malgré l'accroissement de 7% de l'effectif du Parc. On note cependant qu'une partie non négligeable de véhicules ne se sont pas présentées à la visite technique à cause de leur vétusté.

Graphique 16.4 : Evolution par genre des véhicules aptes à circuler entre 2007 et 2011

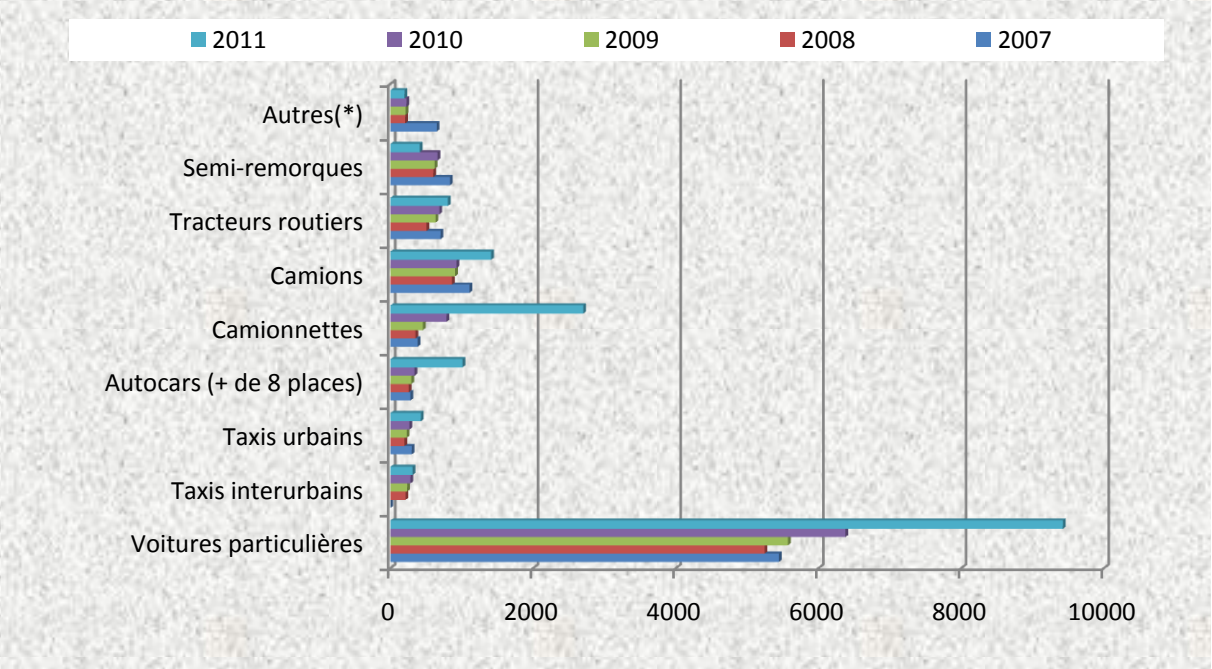

Source : SRSD /Diourbel à partir des données fournies par la Division régionale des transports terrestres de Diourbel

XXI. 5. PERMIS DE CONDUIRE

En 2011, le nombre de candidat enregistré au code se chiffre à 6 480 contre 6 826 en 2010 soit une réduction de 5,1% par rapport à l'année précédente.

Tableau 16.7 : Evolution mensuelle des candidats au code entre 2007 et 2011

Type	2007	2008	2009	2010	2011	Var. 10/11 (en %)
Janvier	725	952	1 044	744	652	-12,4
Février	995	960	1 052	758	664	-12,4
Mars	892	968	1 060	771	689	-10,6
Avril	1 193	976	1 068	743	548	-26,2
Mai	934	984	1 076	349	577	65,3
Juin	1 039	992	1 084	567	482	-15,0
Juillet	987	1 000	1 092	351	575	63,8
Août	964	1 008	1 100	522	542	3,8
Septembre	918	1 016	1 108	465	422	-9,2
Octobre	728	1 024	1 116	472	457	-3,2
Novembre	884	1 032	1 124	527	386	-26,8
Décembre	737	519	1 132	557	486	-12,7
Total	10 996	11 431	13 056	6 826	6 480	-5,1

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Il en est de même du nombre de candidats à la conduite qui de 6 949 en 2010 est passé à 6 285 en 2011, soit une réduction de 9,6%. Par ailleurs, on note que 31% des enregistrements de l'année 2011 sont réalisés entre Janvier et Mars.

Tableau 16.8 : Evolution mensuelle des candidats à la conduite entre 2007 et 2011

Type	2007	2008	2009	2010	2011	Var. 10 /11 (en %)
Janvier	528	954	1 044	530	515	-2,8
Février	713	962	1 052	589	403	-31,6
Mars	737	870	1 060	787	539	-31,5
Avril	870	978	1 068	579	713	23,1
Mai	733	986	1 076	345	631	82,9
Juin	848	994	1 084	683	628	-8,1
Juillet	838	1 002	1 092	591	530	-10,3
Août	843	1 010	1 100	508	500	-1,6
Septembre	742	1 018	1 118	582	508	-12,7
Octobre	723	1 026	1 026	575	472	-17,9
Novembre	841	1 034	1 024	593	379	-36,1
Décembre	706	520	1 112	587	467	-20,4
Total	9 122	11 354	12 856	6 949	6 285	-9,6

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

XXI. 6. LES RECETTES

Les recettes générées en 2011 par les différentes opérations liées aux cartes grises et aux permis de conduire se chiffrent à 188 225 000 F CFA, soit un accroissement de 35,2% par rapport à 2010. Les opérations liées aux immatriculations, et aux

visites techniques ont permis d'engranger plus de 80% des recettes avec respectivement 42% et 39%.

Graphique 16.5 : Evolution des recettes perçues de 2005 à 2011

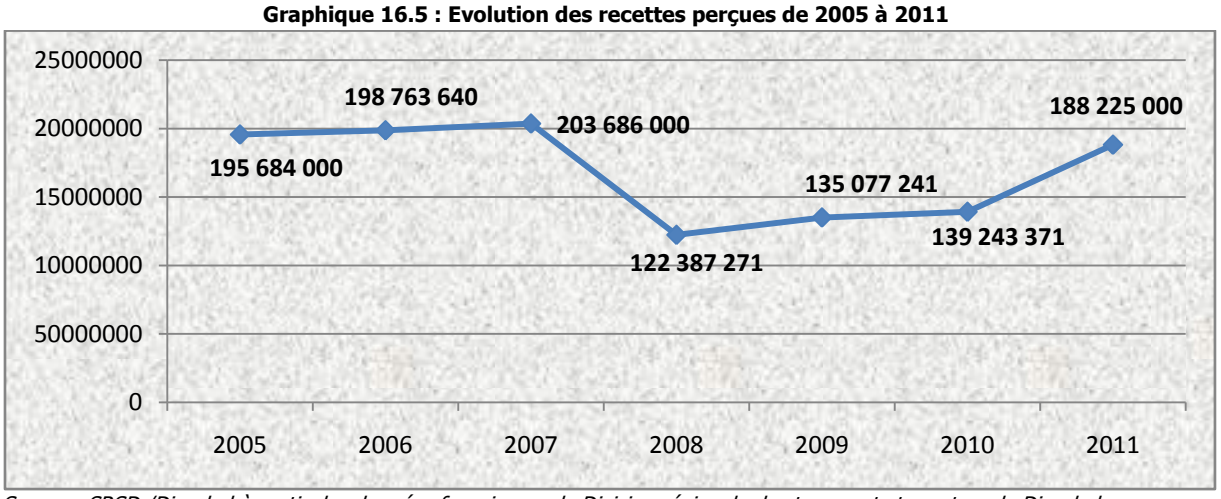

Source : SRSD /Diourbel à partir des données fournies par la Division régionale des transports terrestres de Diourbel

CONCLUSION

En résumé, on peut retenir que dans la région de Diourbel le transport routier est toujours de type urbain et interurbain, le premier est assuré par des taxis (jaune et noir), des « clandos » et des charrettes et le second par des cars « ndiaga ndiaye », des mini- cars, des taxis « 7 places » et des bus de 60 places.

Le réseau routier de la région est constitué de routes revêtues, de routes non revêtues et de pistes en terre d'une longueur totale de 612 km représentant 4% du réseau routier national.

Le parc automobile s'est accru de 7,2% par rapport à l'année précédente. Cet accroissement concerne tous les types de véhicule particulièrement les semi remorques, les camionnettes et les autocars.

Par rapport à l'année précédente le nombre de véhicules nouvellement immatriculés s'est accru de 35%. Quant aux opérations de régularisation administrative (mutations, duplicata, renouvellement…), elles ont connu une baisse de 13,1% par rapport à l'année précédente. Par rapport à l'année 2010, la proportion enregistrée des véhicules inaptes à la circulation à l'issue des visites techniques s'est réduite en passant de 38% à 8,5% malgré l'accroissement de 7,2% de l'effectif du Parc.

En ce qui concerne le nombre de candidats enregistrés au code et à la conduite il s'est rétréci respectivement de 5,1 et 9,6%. Par contre les recettes générées par les

différentes opérations liées aux cartes grises et aux permis de conduire ont connu un accroissement de 35,2% par rapport à 2010.

XVII. URBANISME

Edition 2011

INTRODUCTION

Dans ce présent chapitre, nous allons étudier la situation de l'urbanisme dans la région de Diourbel en mettant en évidence certains atouts et contraintes du secteur.

XVII. 1. SITUATION DE L'URBANISME

La population urbaine de la région de Diourbel est estimée à 216 269 habitants en 2011, ce qui correspond à un faible taux d'urbanisation de 15,5%, soit le tiers du niveau national (45,2%). Comparée aux autres régions, elle est la troisième moins urbanisée du pays après Fatick (13,1%) et Kaffrine (11,9%). Au niveau départemental, Diourbel concentre la plus forte proportion de population urbaine, soit 9% devant Bambey (2%) et Mbacké (5%).Cependant le taux d'urbanisation par département s'établit comme suit : Diourbel (44%), Bambey (8,4%) et Mbacké (8,2%).

Actuellement la situation urbanistique est de plus en plus galopante dans la région et les limites des villes sont en majeur partie atteintes. Toutefois, le nombre d'autorisations de construire délivrées demeure faible et a diminué au cours de ces trois dernières années. En effet, il est passé de 102 en 2009 à 68 en 2010 puis à 54 en 2011. Cette situation est imputable à l'absence de viabilisation dans les quartiers périphériques (qui accueillent les nouveaux lotissements) mais aussi à l'insuffisance du contrôle des constructions et au manque ressources humaines et logistiques. Par ailleurs, on note que les demandes d'autorisations de construire proviennent essentiellement des départements de Diourbel et de Mbacké, elles restent encore faibles dans le département de Bambey. La plupart des autorisations de construire délivrées concernent les rez-de-chaussée et sont à usage d'habitation.

Dans le département de Mbacké, la communauté rurale de Touba du fait de sa complexité constitue un phénomène dont il faut prendre en compte. En effet, la sensibilisation en matière d'urbanisme et d'habitat s'avère nécessaire afin d'emmener les populations à se conformer à la réglementation en vigueur consistant à déposer des demandes d'autorisation de construire et d'éviter les constructions et occupations

irrégulières.

Tableau 17.1 : Répartition du nombre d'autorisations de construire délivrées de 2009 à 2011

Départements	Rez-de-chaussée									Etage									Total		
	Habitation			Commerce			Culte			Habitation			Commerce			Culte					
	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Diourbel	41	8	11	5	0	4	1	3	2	9	0	10	0	0	1	0	0	0	56	11	28
Bambey	12	2	1	1	0	2	1	0	3	2	1	2	0	0	0	0	0	0	16	3	8
Mbacké	16	18	-	9	12	-	0	6	-	0	4	-	5	8	0	0	6	-	30	54	18
Région	69	28	12	15	12	6	2	9	5	11	5	12	5	8	1	0	6	0	102	68	54

Source : Division régionale Urbanisme de Diourbel

Des lotissements ont été enregistrés dans le département de Diourbel et ont concerné 115 parcelles. En 2010 et 2009 les lotissements ont concernés respectivement 12 44 et 11 655 parcelles dans le département de Mbacké. En 2008, ils restent concentrés dans les départements de Diourbel avec 2 763 parcelles loties et dans celui de Mbacké avec 1 420 parcelles.

Tableau 17.2 : Répartition du nombre de parcelles loties et attribuées de 2008 à 2011

Département	Localités	Nombre de parcelles loties				Nombres de parcelles attribuées			
	Commune/Communauté Rurale	2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011
Diourbel	Communauté Rurale de NGohe	848	0	0	0	0	0	496	0
	Diourbel	1 915	0	0	115	1 915	0	0	115
	Total	2 763	0	0	115	1 915	0	496	115
Bambey	CR	0	0	0	0	0	0	0	0
	Commune de Bambey	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0	0	0	0	0
Mbacké	Communauté rurale de Touba Mosquée	0	11 655	1 244	0	0	2 925	0	0
	Mbacké	1 420	0	0	0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0	0	2 925	0	0
Total région		4 183	11 655	1 244	115	1 915	2 925	496	115

Source : Division régionale Urbanisme de Diourbel

XVII. 2. LES PRINCIPAUX ATOUTS ET CONTRAINTES LIEES A L'URBANISATION

XVII.2.1. ATOUTS

Parmi les atouts dont dispose la région de Diourbel en matière d'urbanisme, on peut citer :

- l'existence de quatre villes à savoir Diourbel, Mbacké, Bambey et Touba qui a connu une urbanisation galopante au cours de ces dernières ;
- l'existence de certains documents de planification et d'aménagement comme le PDU (Plan Directeur d'Urbanisme).

XVII.2.2. CONTRAINTES

Néanmoins, le secteur de l'urbanisme connait certaines difficultés liées à :

- des problèmes de limites des villes : toutes les villes ont atteint leurs limites communales ;
- l'absence de viabilisation dans les quartiers périphériques et les nouveaux lotissements (l'adduction d'eau, l'électrification et la voirie…) ;
- le manque d'équipements collectifs en termes de postes de santé, de marchés, d'écoles ;
- les problèmes dans la collecte des ordures ménagères (manque de moyens matériels, de sites réguliers et d'organisation) ;
- les inondations dans certains quartiers de Touba, Bambey, Mbacké et dans une moindre mesure à Diourbel ;
- l'absence de plan directeur d'urbanisme à Mbacké ;
- la désapprobation du plan directeur d'urbanisme (PDU) de Touba ;
- le plan directeur d'urbanisme (PDU) de Diourbel est dépassé.

CONCLUSION

La région de Diourbel est l'une des régions les moins urbanisées au Sénégal avec un taux d'urbanisation de 15,5% en 2011 contre un niveau national de 45,2%.

Le nombre d'autorisations de construire délivrées demeure faible et a diminué au cours de ces trois dernières années. Des lotissements ont été enregistrés dans le département de Diourbel et ont concerné 115 parcelles.

La situation urbanistique devient de plus en plus galopante mais la politique d'urbanisme est confrontée à un certain nombre de blocage à savoir :

- Les documents de planification sur lesquels reposent toutes les activités en matière d'urbanisme et d'habitat sont dépassés. Leurs révisions se trouvent être une nécessité urgente pour mieux cadrer avec les réalités du moment.
- Les limites officielles des périmètres communaux sont en majeur partie atteintes par l'urbanisation. Ainsi, les villes se trouvent être confrontés à des problèmes d'extension ou d'intercommunalité. Asseoir une bonne politique d'habitat et assurer un meilleur cadre de vie des populations nécessite d'importants moyens financiers, humains et matériels à mobiliser.

XVIII. EMPLOI

Edition 2011

INTRODUCTION

Le présent chapitre traite de la situation de l'emploi dans la région de Diourbel en 2011. Les données recueillies proviennent de l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) et portent sur les contrats de travail, les créations et fermetures d'entreprises, les demandes d'emplois, le contrôle et la gestion des conflits.

XVIII.1. LES CONTRATS DE TRAVAIL

En 2011, 935 contrats de travail ont été répertoriés contre 644 en 2010, soit une augmentation 45,2%. La plupart des contrats de travail sont à durée déterminé(CDD), soit 81%. Les CDD sont passés de 510 en 2010 à 761 en 2011, soit 251 contrats de plus en valeur absolue et 49% en valeur relative. Le nombre de contrats à durée indéterminée (CDI) s'élève à 174 contre 134 en 2010, soit 40 contrats de plus en valeur absolue et 30% en valeur relative. Sur l'ensemble des contrats enregistrés, on note la présence de très peu de femmes, soit 13%en 2010 et 6% en 2011. Les hommes sont alors très largement majoritaires dans l'obtention d'un contrat de travail et ceci quelque soit le type de contrat.

Graphique 18.1 : Répartition des contrats de travail selon la nature et le sexe en 2011

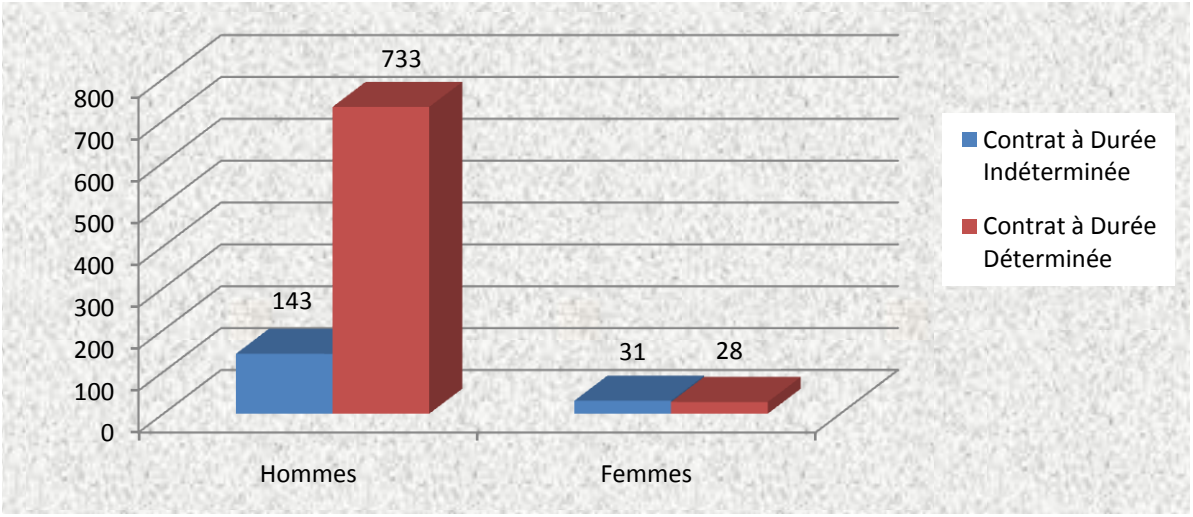

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'IRTSS de Diourbel

XVIII.2. LES ETABLISSEMENTS OUVERTS

XVIII.2.1. ETABLISSEMENTS OUVERTS SELON L'ACTIVITE

La région de Diourbel totalise cette année 56 établissements ouverts, soit 6 de plus par rapport à 2010. Le commerce et les BTP concentrent la quasi-totalité de ces établissements avec respectivement 66% et 27% et génèrent respectivement 104 (44%) et 121 (51%) des 236 emplois crées. A ces deux secteurs d'activités, s'ajoutent l'enseignement avec 2établissements ouverts et 7 emplois générés, les services sanitaires et autres établissements ouverts au nombre de 2 pour respectivement 1 et 3 emplois générés. De manière générale, la moyenne des emplois générés par établissement en 2011 est de 4 contre 3 en 2010. Cette moyenne est de 8 dans le BTP, 3 dans le commerce, 4 dans l'enseignement, un dans les services sanitaires et 3 dans les autres secteurs d'activité.

Graphique 18.2 : Répartition par activité des établissements ouverts et des emplois générés en 2011

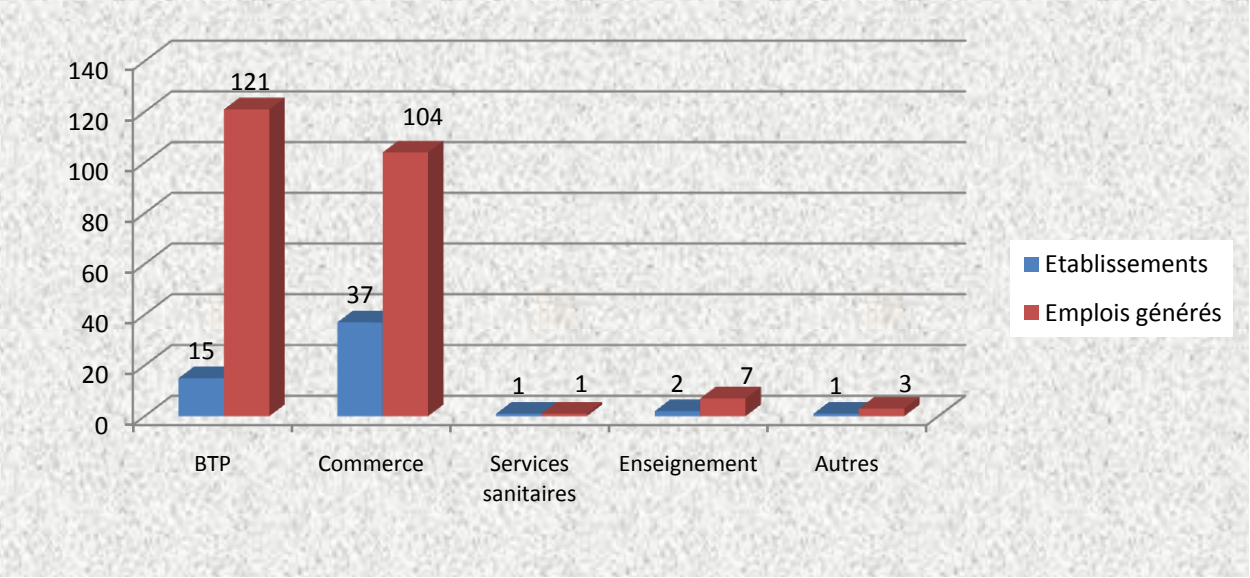

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'IRTSS de Diourbel

XVIII.2.2. ETABLISSEMENTS OUVERTS SELON LE STATUT JURIDIQUE

Parmi les établissements ouverts dans la région de Diourbel en 2011, 29% appartiennent à des particuliers, un peu plus de 6 entreprises sur 10 (62%) sont des GIE ou des sociétés à responsabilité limitée (SARL) et environ un établissement sur 10 est une société anonyme (SA). Les SARL et les SA sont les plus grands pourvoyeurs d'emplois avec respectivement 40 % et 37%, devant les particuliers

(12%) et les GIE (11%). Le nombre moyen d'emplois générés le plus élevée par établissement selon le statut se chiffre à 17 pour les SA. Pour les autres établissements cette moyenne est respectivement de 6 pour le SARL, 2 pour les particuliers et 2 pour les GIE.

Graphique 18.3 : Répartition (%) selon le statut juridique des établissements ouverts et des emplois générés en 2011

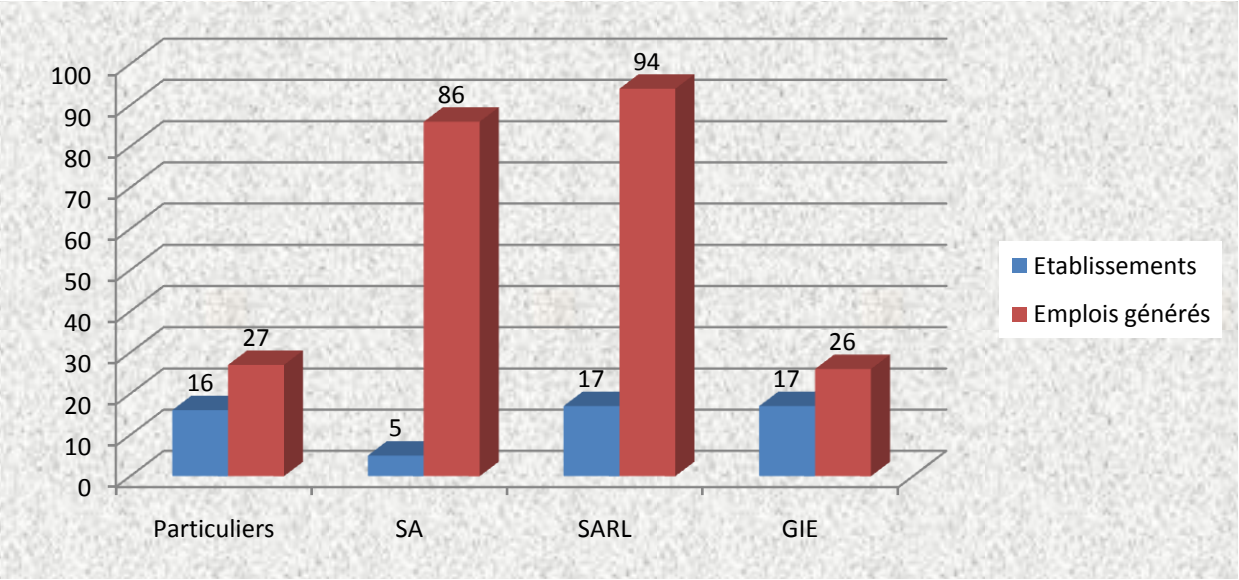

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'IRTSS de Diourbel

XVIII.3. LES FERMETURES D'ENTREPRISES

XVIII.3.1. ETABLISSEMENTS FERMES SELON L'ACTIVITE

En 2011, 16 établissements ont été fermés dont 5 du BTP, 10 du commerce et 1 de l'enseignement. La fermeture de ces établissements a entraîné la suppression de 22 emplois dont 9 dans le BTP, 12 dans le commerce et 1 de l'enseignement. Globalement, la moyenne des emplois perdus par établissement se situe à 1 en 2011. Cette moyenne se chiffre à 2 dans le BTP, un dans le commerce et l'enseignement.

Graphique 18.4 : Répartition selon la branche d'activité, des établissements fermés et des emplois perdus en 2011

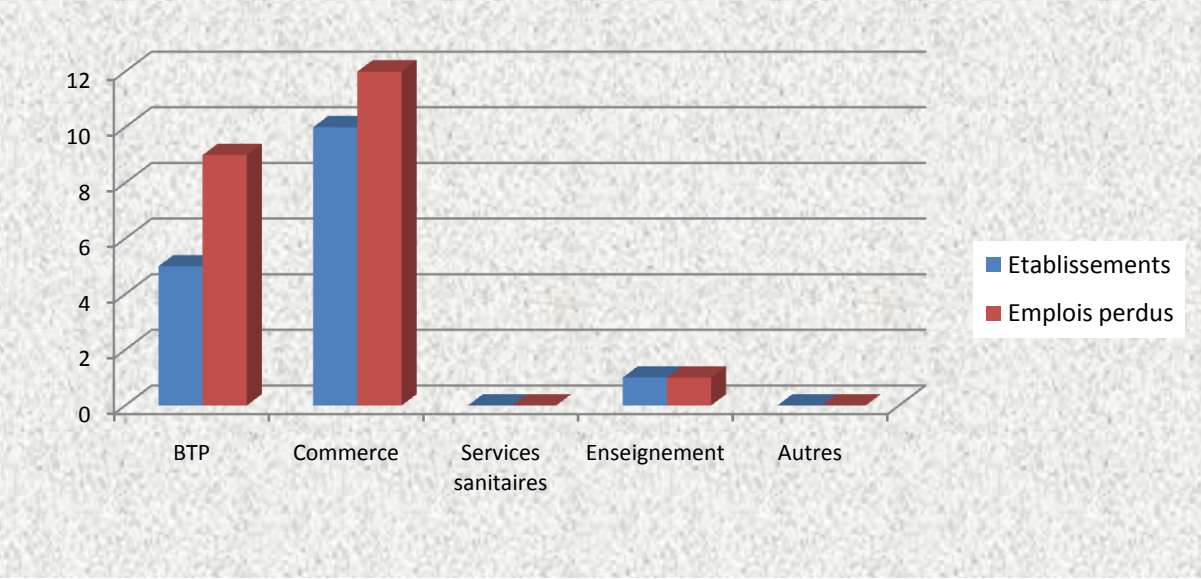

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'IRTSS de Diourbel

XVIII.3.2. ETABLISSEMENTS FERMES SELON LE STATUT JURIDIQUE

Selon le statut juridique, les fermetures d'établissements dans la région de Diourbel ont concerné 9 GIE, 5 SARL, 1 particuliers et 1 SA. Ces fermetures ont entrainé une perte globale de 22 emplois dont 10 dans les GIE, 9 dans les SARL, 2 dans les SA un des particuliers. En moyenne, 1 emploi par établissement a été perdu en 2011 contre 2 en 2010. Cette moyenne ressort à 2 pour les SARL, 2 pour les SA un pour les GIE et un pour les particuliers.

Graphique 18.5 : Répartition selon le statut juridique des établissements fermés et emplois perdus en 2011

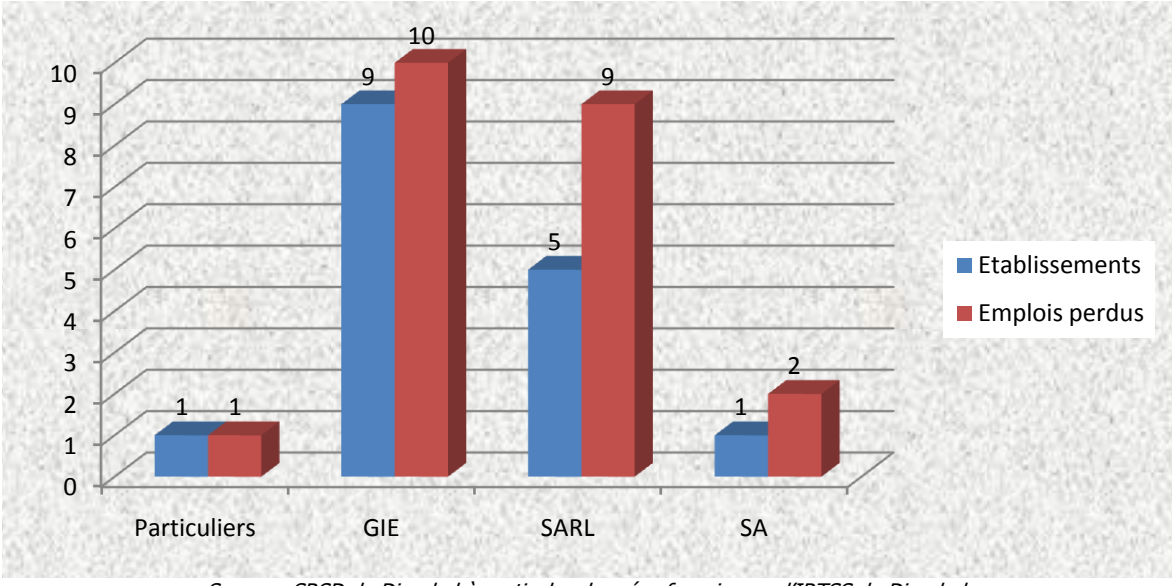

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'IRTSS de Diourbel

XVIII. 4. DEMANDE D'EMPLOI

L'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) de Diourbel a recueilli 171 demandes d'emploi toutes masculines contre 14 en 2010. La répartition mensuelle de ces demandes permet de constater que l'essentiel d'entre elles (99%) a été enregistré dans les six derniers mois de l'année, notamment entre juin et Décembre. Il convient de noter que depuis 1987, l'IRTSS n'a plus le monopôle d'embauche, ce qui fait que les données relatives aux demandes d'emploi sont bien en deçà de la réalité.

Tableau 18.1 : Répartition des demandeurs d'emploi (manœuvres) selon le sexe en 2010 et 2011

Mois	Hommes		Femmes		Total		%	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Janvier	3	2	0	0	3	2	21,4	1,2
Février	1	0	0	0	1	0	7,1	0,0
Mars	3	0	0	0	3	0	21,4	0,0
Avril	5	0	0	0	5	0	35,7	0,0
Mai	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0
Juin	0	4	0	0	0	4	0,0	2,3
Juillet	0	16	0	0	0	16	0,0	9,4
Août	0	6	0	0	0	6	0,0	3,5
Septembre	0	45	0	0	0	45	0,0	26,3
Octobre	1	4	0	0	1	4	7,1	2,3
Novembre	0	50	0	0	0	50	0,0	29,2
Décembre	1	44	0	0	1	44	7,1	25,7
Total	14	171	0	0	14	171	100	100,0
%	100	100	0	0	100	100		

Source : IRTSS de Diourbel

XVIII. 5. ACTIVITES DE CONTROLE

Dans le cadre de sa mission de contrôle du respect de la législation sociale dans les lieux de travail, l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale de Diourbel a effectué au total 9 visites de contrôle dans les entreprises de la place.

L'essentiel de ces visites soit les deux tiers ont eu lieu dans les établissements de 5 à 20 salariés alors que dans ceux de 21 à 50 salariés et 51 à 100 salariés c'est respectivement 2 et une visite.

Graphique 18.6 : Répartition (%) des établissements contrôlés en 2011

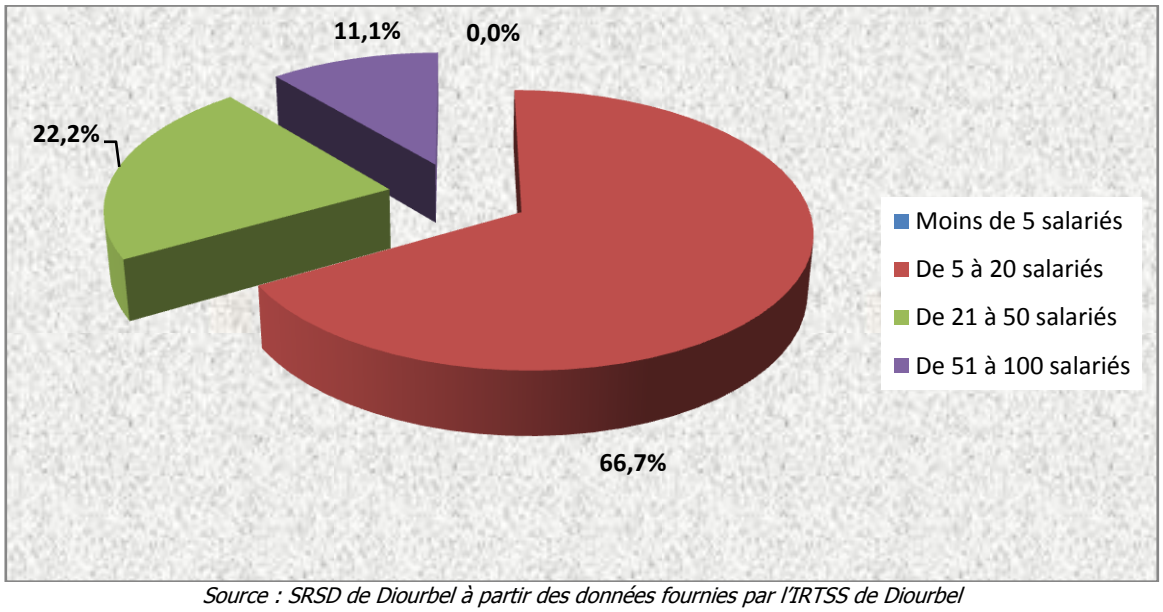

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'IRTSS de Diourbel

XVIII. 6. GESTION DES CONFLITS

Dans le cadre de la gestion des conflits entre employeurs et employés, l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale essaie toujours de trouver des solutions. Ainsi en 2011 sur plus 50 requêtes déposées concernant 32 conflits de travail, 6 ont abouti à des conciliations, 14 à des non conciliations, 12 en instance et aucun n'a été classé sans suite.

Répartition des conflits, des requérants et des conciliations en 2010 et 2011

	Nombre	
	2011	2010
Conflits	32	25
Requérants	plus de 50	plus de 50
Conciliations	6	8
Non conciliations	14	5
En instance	12	1
Sans suite	0	11

Source : IRTSS de Diourbel

CONCLUSION

Les données recueillies par l'Inspection Régionale du Travail ne sont pas exhaustives. En effet, depuis 1987, l'Inspection Régionale du travail n'a plus le monopôle d'embauche.

En 2011, les contrats de travail ont augmenté de 45,2% et la plupart des contrats sont à durée déterminée (CDD), soit 81%.La région totalise 56 établissements ouverts, soit 6 de plus par rapport à 2010. Le commerce et les BTP concentrent la quasi-totalité de ces établissements et génèrent plus de 95% des 236 emplois crées.
Parmi les établissements ouverts dans la région, 29% appartiennent à des particuliers, un peu plus de 6 entreprises sur 10 (62%) sont des GIE ou des sociétés à responsabilité limitée (SARL) et environ un établissement sur 10 est une société anonyme (SA). Des établissements au nombre de 16 ont été fermés dont 5 du BTP, 10 du commerce et 1 de l'enseignement et cela a entrainé la suppression de 22 emplois. L'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) a recueilli 171 demandes d'emploi toutes masculines contre 14 en 2010. Par ailleurs dans le cadre de sa mission de contrôle du respect de la législation sociale dans les lieux de travail, elle a effectué au total 9 visites de contrôle dans les entreprises de la place.
Des conflits de travail au nombre de 32 issus de plus de 50 requêtes déposées ont été traités.

XIX. JUSTICE

Edition 2011

INTRODUCTION

Le présent chapitre est consacré aux activités de la justice dans la région de Diourbel en 2011. Il sera axé sur la situation des détenus, des écroués et des sorties. L'accent sera également mis sur l'éducation surveillée à travers les enfants en conflit avec la loi, ceux pris en charge et ceux ayant commis des infractions pour divers motifs.

XIX.1. DETENUS

Les détenus comprennent les personnes qui sont jugées et condamnées et celles faisant l'objet de poursuites pénales.

L'effectif global des détenus incarcérés dans les différentes prisons de la région de Diourbel a augmenté de 1,5 % entre 2010 et 2011, passant ainsi de 6 694 à 6 793 individus. Au cours de l'année 2011, ceux en détention provisoires s'élèvent à 2 559 individus et les condamnés à 4 234 individus. La plupart des détenus provisoires sont des hommes (2 457 pour 102 femmes). Ce constat reste valable au sein de la population condamnée avec un effectif de 4198 hommes et 36 femmes.

La répartition des détenus dans les différentes prisons de la région de Diourbel montre que c'est celle du département de Diourbel qui concentre la plupart d'entre eux, soit 4 246 individus (63%), suivie de celle de Mbacké avec 2 055 individus (30%). La prison du département de Bambey demeure la moins peuplée avec 492 individus (7%). On note d'ailleurs dans ce même tableau que, quel que soit le département, les femmes sont de loin, moins nombreuses que les hommes aussi bien chez les détenus provisoires que chez les condamnés.

Tableau 19.1 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2011

Département	Détenus provisoires			Détenus condamnés			Total	%
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total		
Bambey	37	5	42	450	0	450	492	7
Diourbel	2 197	90	2 287	1 926	33	1 959	4 246	63
Mbacké	223	7	230	1 822	3	1 825	2 055	30
Total	2 457	102	2559	4 198	36	4 234	6 793	100
%	96,01	3,99	100	99,14	0,86	100		
Total 10	2 663	116	2 779	3 888	27	3 915	6 694	
Variation (en %)	-8%	-12%	-8%	8%	33%	8%	1,50%	

Source : MAC de Diourbel

Graphique 19.1 : Proportion (en %) des détenus selon le département en 2011

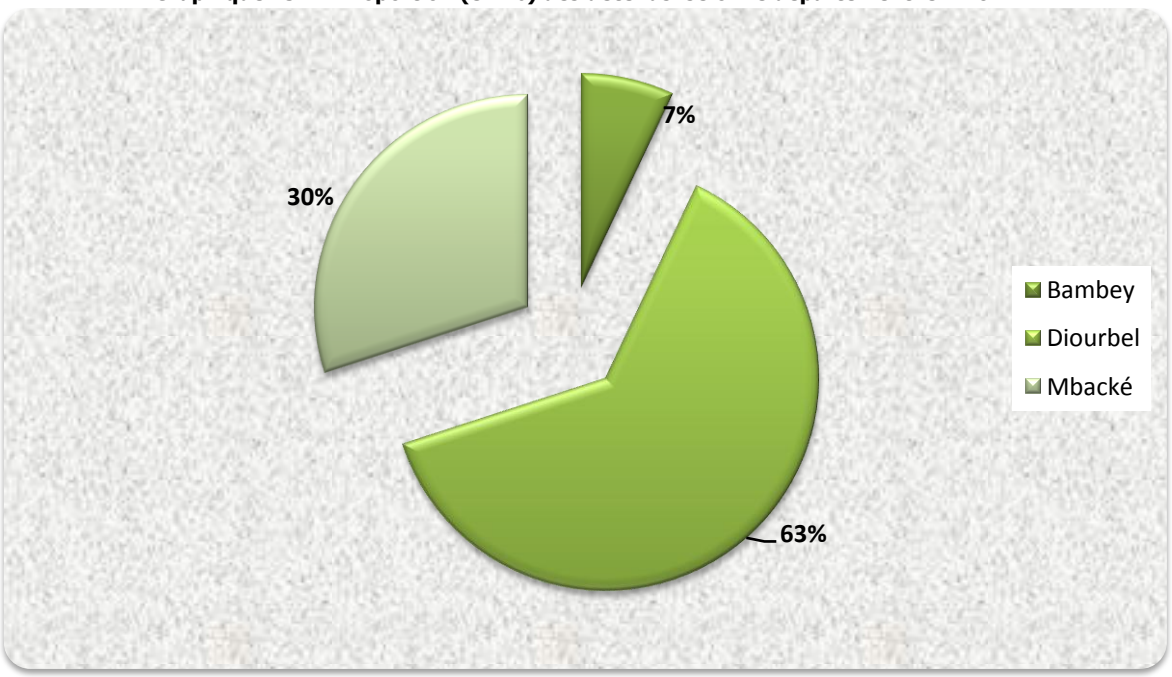

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la MAC de Diourbel

XIX.2. ECROUES

Les écroués sont des individus frappés de mandat de dépôt, de réquisition ou d'incarcération, autorisé par l'autorité judiciaire. Ils seront par la suite condamnés, mis en liberté provisoire, acquittés ou relaxés.

Selon les données du tableau ci dessous, au total 2 133 individus ont été écroués durant l'année 2011 dans les différentes maisons d'arrêt et de correction (MAC) de la région de Diourbel pour diverses infractions, soit une hausse de 28% par rapport à l'année précédente. La plupart d'entre eux sont de sexe masculin (2 083 hommes

pour 50 femmes).

Toutefois, la répartition des écroués cache une certaine disparité au sein des différentes prisons de la région. En effet, la MAC du département de Diourbel concentre plus 6 écroués sur 10 (68,5 %) contre un peu plus du quarts (25,69 %) pour Mbacké et seulement 5,81 % pour Bambey.

Tableau 19.2 : Répartition des écroués selon le sexe et le département en 2011

Département	Homme	Femme	Total	%
Bambey	120	4	124	5,81
Diourbel	1426	35	1461	68,50
Mbacké	537	11	548	25,69
Total	2083	50	2133	100
%	98%	2%	100%	
Total 10	1597	66	1663	
Var. 10/11 (en %)	30%	-24%	28%	

Source : MAC de Diourbel

XIX.3. SORTIES

Les sorties comprennent les détenus qui ne font plus partie de la population carcérale. Cette liberté est obtenue par la voie légale (expiration de peine, liberté provisoire ou acquittement total), par celle illégale (évasion) ou par celle naturelle (décès).

Comparé à l'année 2010, le nombre de sorties en 2011 a diminué de 5,3% pour s'établir à 1 531. Plus de 7 sorties sur 10 (76%) proviennent de la MAC de Diourbel contre 21% de celle de Mbacké et 3 % de celle de Bambey. Plus de la moitié des sorties l'ont été par expiration de peine (55%). Les proportions des bénéficiaires de liberté provisoire, de sursis et de l'acquittement/relaxe ressortent respectivement à 4%, 16% et de 19%. Aucune évasion ou décès n'a été enregistré pour cette année.

Par ailleurs, au cours de cette même période, il a été enregistré une baisse des expirations de peine, des libertés provisoires et des sursis respectivement de 9,91%, 63,57% et 18,64%.Par contre, ceux qui ont bénéficié d'acquittements et de relaxe ont vu leur effectif augmenter de 26% en 2011.

Tableau 19.3 : Effectif des détenus sortis selon le motif par département en 2011

Départements	Expiration de peine	Liberté provisoire	Sursis	Acquittement et relaxe	Evasion	Décès	Total	%
Bambey	14	4	19	5	1	1	44	3
Diourbel	581	31	180	276	2	1	1 168	76
Mbacké	241	20	41	17	0	0	319	21
Total	836	55	240	298	3	2	1 531	100
%	55	4	16	19	0	0	100	
Total 10	928	151	295	237	3	3	1 617	
Var. (en %)	-9,91	-63,57	-18,64	25,74	0	-33,33	-5,32	

Source : MAC de Diourbel

Graphique 19.2 : Pourcentage des détenus sortis selon le motif en 2011

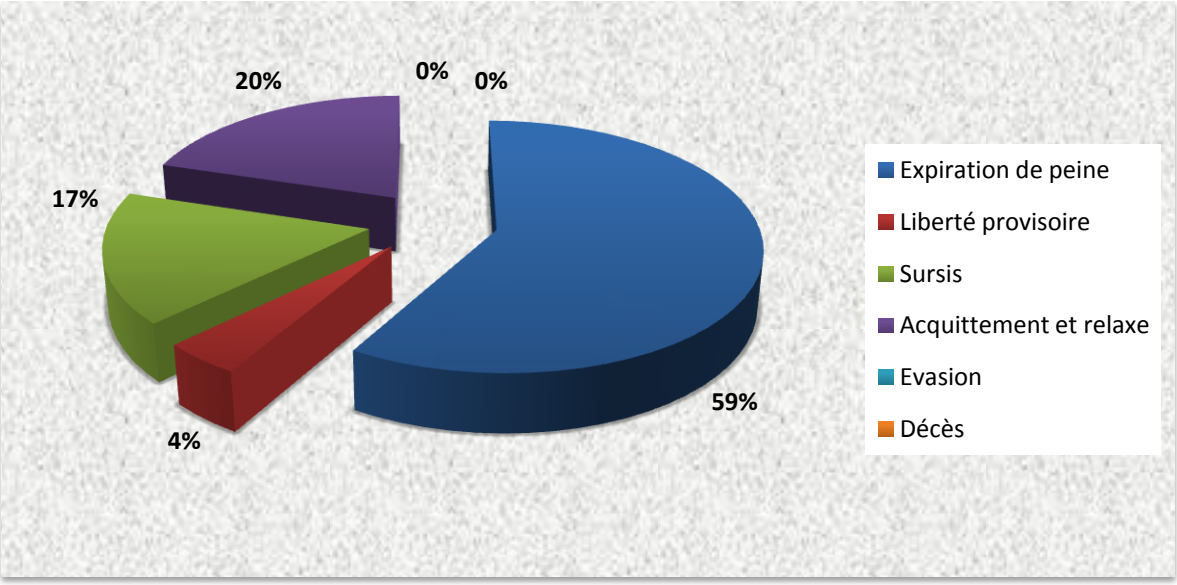

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la MAC de Diourbel

XIX.4. EDUCATION SURVEILLEE (AEMO)

XIX.4.1. ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI

L'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) est une structure de la Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) qui fait partie du ministère de la justice. C'est une institution publique de protection judiciaire à vocation éducative et sociale. Elle a pour mission :

- la prévention ;
- la protection de l'enfance ;
- la médiation sociale ;

- la rééducation de jeunes en difficultés ;
- la formation professionnelle ;
- la réinsertion sociale.

Sa cible est constituée de mineurs et de jeunes âgés de 0 à 21 ans en situation difficile : en danger moral et/ ou en conflit avec la loi.

D'après les statistiques fournies par cette structure, l'effectif des mineurs en conflit avec la loi s'élève en 2011 à 134 enfants dont 124 garçons et 10 filles. Ainsi, les garçons sont 12 fois plus nombreux que les filles. Par ailleurs, la répartition départementale montre que Mbacké abrite un peu plus de la moitié de ces mineurs soit 55,2% contre 39,6% pour Diourbel et 5,2% pour Bambey. Par rapport à l'année 2010, le nombre d'enfants en conflit avec la loi a baissé de 16,3%.

Cette baisse est de 18,4% chez les garçons alors que l'effectif des filles s'est accru de 25%.

Tableau 19.4 : Répartition des mineurs en conflit avec la loi selon le sexe et le département en 2011

Département	Garçons	Filles	Total	%
Bambey	6	1	7	5,2
Diourbel	49	4	53	39,6
Mbacké	69	5	74	55,2
Total	124	10	134	100,0
%	92,5	7,5	100,0	
Total 10	152	8	160	
Var. 10/11 (en %)	-18,4	25,0	-16,3	

Source : AEMO de Diourbel

Graphique 19.3 : Répartition des mineurs en conflit avec la loi selon le département en 2011

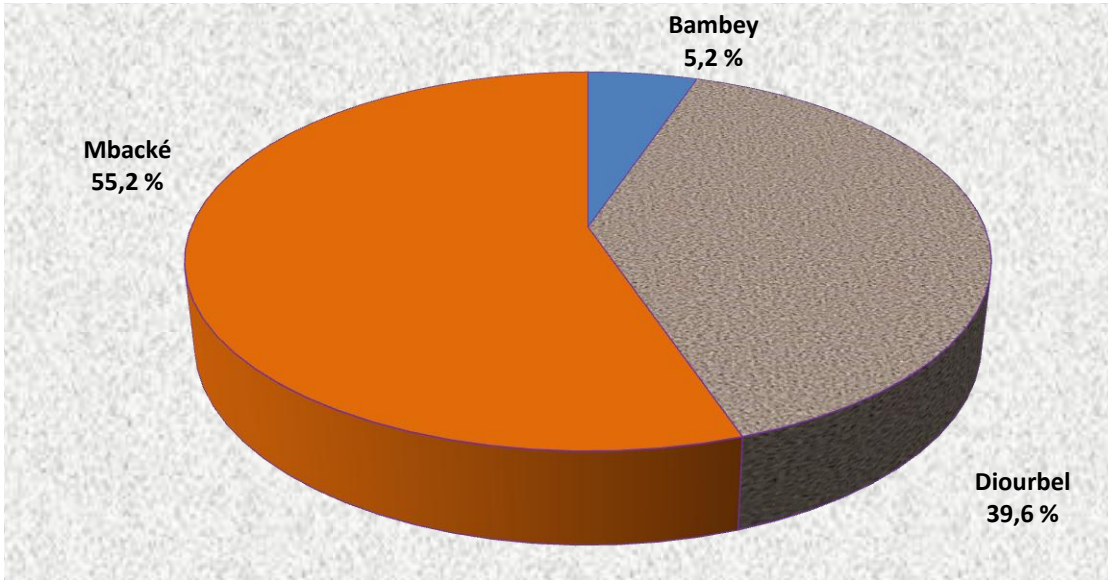

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'AEMO de Diourbel

En ce qui concerne les décisions prises par la justice à l'endroit de ces mineurs en conflit avec la loi, on note que 19,4% de ces enfants ont été remis à leurs parents sous liberté surveillée et 47,8% remis à leurs parents sans liberté surveillée. Environ 25 enfants sur 100 (25,4%) ont été détenus en 2011 dans la région de Diourbel et seulement 10 enfants (tous garçons) ont fait l'objet de placement.

Tableau 19.5 : Répartition des dossiers des enfants ayant commis des délits selon les décisions de justice et le sexe en 2011

Dossiers	Garçons	Filles	Total	%
Remis aux parents sous liberté surveillée	23	3	26	19,4
Remis aux parents sans liberté surveillée	58	6	64	47,8
Détention	33	1	34	25,4
Placement	10	0	10	7,5
Total	124	10	134	100,0
%	92,5	7,5	100,0	
Total 10	155	16	171	
Variation (en %)	-20,0	-37,5	-21,6	

Source : AEMO de Diourbel

Graphique 19.4 : Répartition (%) des dossiers des enfants ayant commis des délits selon les décisions de justice en 2011

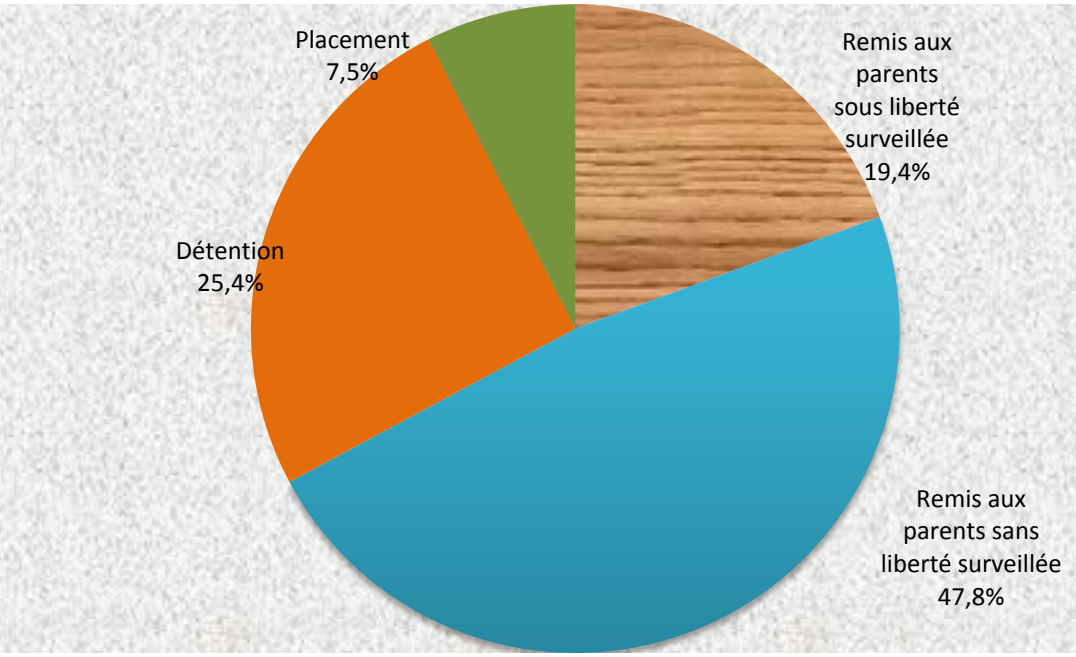

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'AEMO de Diourbel

XIX.4.2. PRISE EN CHARGE

Le nombre d'enfants pris en charge par les structures de l'éducation surveillée de la région s'élève à 134 en 2011 contre 274 en 2010, soit une baisse annuelle de 51,1%. On constate que les garçons bénéficient plus de ces prises en charge, soit environ 12 garçons pour une fille. Par rapport à l'année 2010, le taux de prise en charge des garçons s'est un peu rétréci (105,7% en 2010 contre 92,5% en 2011) ; il en est de même pour celui des filles. Par ailleurs, la répartition départementale des mineurs pris en charge montre qu'un peu plus de la moitié (55,22%) est localisée à Mbacké contre 39,55% à Diourbel et 5,23% à Bambey.

Tableau 19.6 : Répartition des mineurs pris en charge selon le sexe et le département en 2011

Départements	Garçons	Filles	Total	%
Bambey	6	1	7	5,23
Diourbel	49	4	53	39,55
Mbacké	69	5	74	55,22
Total	124	10	134	100,0
%	92,5	7,5	100,0	
Total 10	218	56	274	
Variation (en %)	-43,1	-82,1	-51,1	

Source : AEMO de Diourbel

XIX.4.3. INFRACTIONS COMMISES

En 2011, le vol constitue l'infraction la plus commise par les mineurs puisqu'il représente à lui seul 53,7% des délits. Les coups et blessures volontaires s'en suivent avec 31,3%. En outre, 9 cas de viol (6,7%), 5 affaires de détention et usage de drogue (3,7%) et divers autres infractions ont également été relevés chez ces enfants à l'exception de Meurtres/crimes qui contrairement à l'année passée n'a pas été enregistré pour l'année 2011.

Tableau 19.7 : Répartition des dossiers des enfants ayant commis des délits selon le type d'infractions et le sexe en 2010

Dossiers	Garçons	Filles	Total	%
Coups et blessures volontaires	36	6	42	31,3
Vols	67	5	72	53,7
Viols	9	0	9	6,7
Meurtres/ crimes	0	0	0	0,0
Détention et usage de drogue	5	0	5	3,7
Autres	6	0	6	4,5
Total	123	11	134	100,0
%	91,8	8,2	100,0	
Total 10	158	5	163	
Variation (en %)	-22,2	120,0	-17,8	

Source : AEMO de Diourbel

Graphique 19.5 : Pourcentage des dossiers des enfants ayant commis des délits selon le type d'infractions en 2011

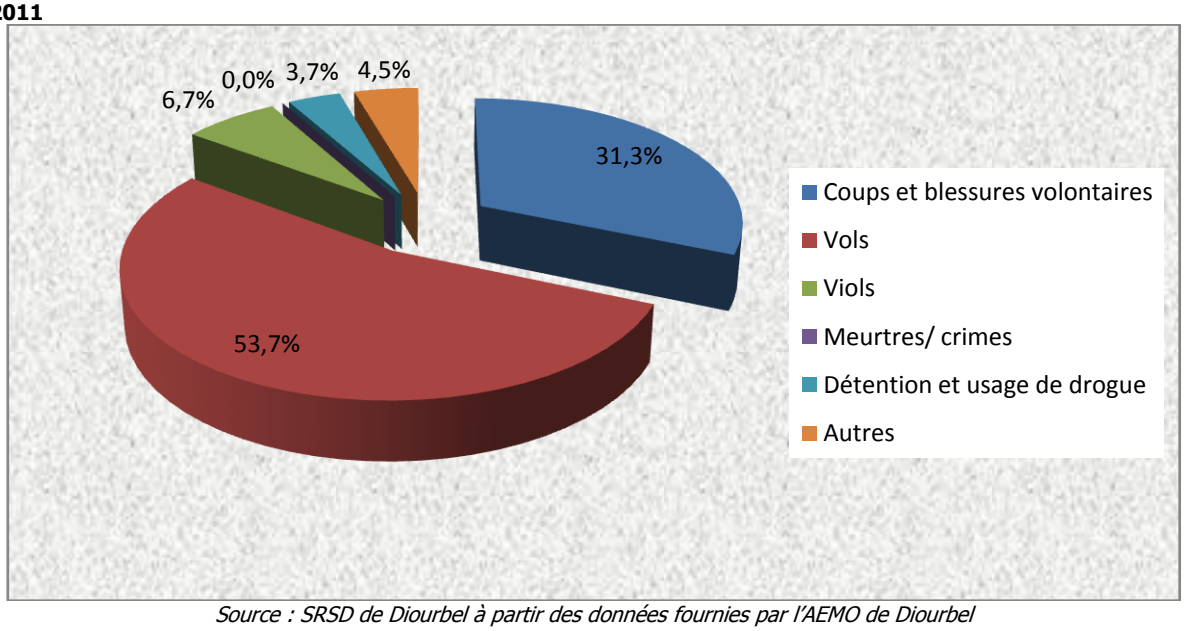

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'AEMO de Diourbel

CONCLUSION

Les maisons d'arrêt et de correction de la région de Diourbel ont connu en 2011 une population de détenus et d'écroués un peu plus importante comparée à l'année 2010. En effet l'effectif des détenus a augmenté de 1,5 % entre 2010 et 2011, passant ainsi de 6694 à 6793 individus. Au total 2133 individus ont été écroués durant l'année 2011 pour diverses infractions, soit une hausse de 28 % par rapport à l'année précédente.

Quant aux mineurs en conflit, leur nombre a baissé de 16,3%. Ceci explique en conséquence une baisse de leur prise en charge de 51,1%. Concernant leurs infractions relevées au niveau des AEMO, les plus fréquentes demeurent les vols et les coups et blessures volontaires. Les mineurs en conflit avec la loi constituent une catégorie non négligeable qu'il urge de prendre en considération du fait de leur prolifération.

XX. JEUNESSE ET SPORTS

Edition 2011

INTRODUCTION

Le présent chapitre présente les missions du service déconcentré de la jeunesse, les associations de jeunes à travers leur répartition géographique, les infrastructures créées, les associations et équipes sportives ainsi que les licenciés. Les atouts et contraintes liés à la vie associative, à la promotion de la jeunesse et à la pratique sportive seront également relatés.

XX.1. JEUNESSE

Au niveau régional, le Service Régional de la Jeunesse a pour mission :

- d'encadrer et de procéder au contrôle pédagogique des inspecteurs adjoints, conseillers, instructeurs, maîtres et maîtres adjoints d'Education Populaire ou d'Education Physique et Sportive placés sous son autorité, qu'il doit accompagner vers la titularisation dans leurs corps respectifs;
- d'inspecter le personnel enseignant de l'Education Populaire et de l'Education Physique et Sportive;
- d'assurer l'organisation des examens et concours relevant du Ministère de la jeunesse et des sports;
- de contrôler et d'évaluer les procédures et résultats des enseignements et des examens conduisant à la délivrance des diplômes d'Etat dans les domaines de l'Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports;
- de procéder à la formation, au contrôle pédagogique et technique des personnels ou bénévoles des organisations d'Education Populaire, de Jeunesse et des Sports;
- d'assurer la formation et l'encadrement pédagogique des stagiaires, élèves et étudiants des établissements spécialisés de l'Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports (CNEPS, INSEPS).

Sous l'autorité du Gouverneur de région, l'action du Service régional de la Jeunesse et des Sports porte essentiellement, sur l'organisation du sport, la promotion des

activités sportives et socio-éducatives des structures régionales, les programmes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, l'information jeunesse, les programmes d'équipements sportifs, socio-éducatifs et de loisirs conduits ou accompagnés pas l'Etat dans la Région. Il veille au respect des normes techniques, d'hygiène et de sécurité dans les établissements où s'exercent ces activités et à la qualification des personnels.

XX.1.1. ASSOCIATIONS DE JEUNES

En 2011, la région de Diourbel a enregistré la création de 175 nouvelles associations de jeunes dont 59 localisées à Mbacké, 97 à Diourbel et 19 à Bambey. Depuis 2006, leur nombre n'a cessé de croître sauf en 2010 où il a baissé de 86,8% par rapport à 2009. Cette baisse est notée dans les départements de Mbacké et Bambey.

Graphique 20.1 : Evolution des Associations de jeunes reconnues de 2006 à 2011

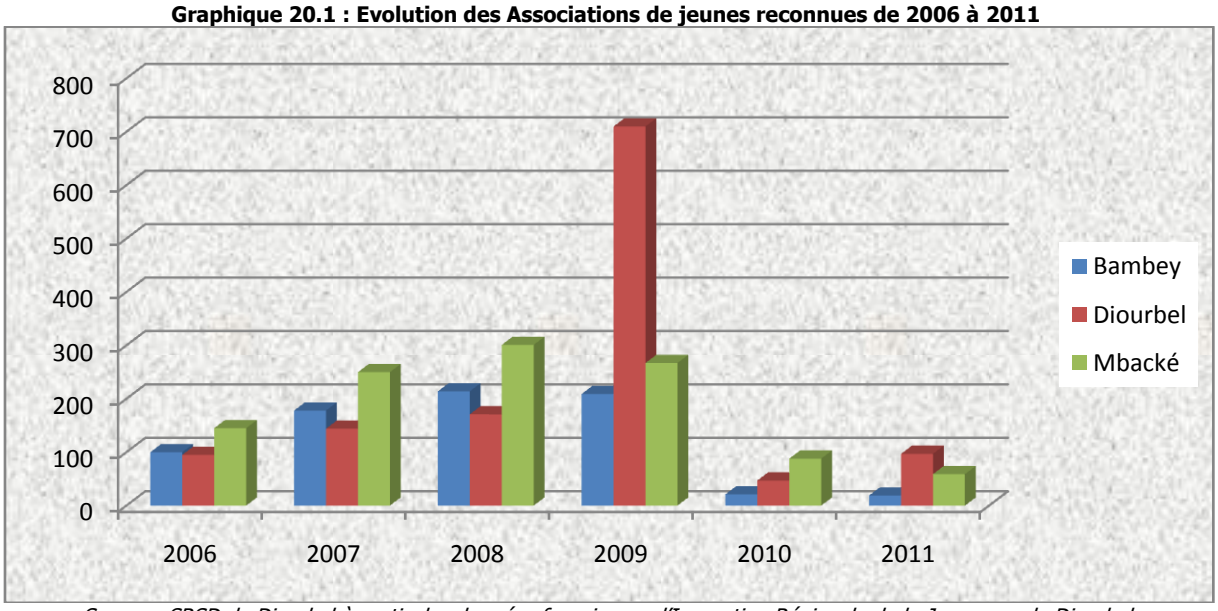

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'Inspection Régionale de la Jeunesse de Diourbel

S'agissant de la promotion des Collectivités éducatives, 76 moniteurs dont 41 à Diourbel et 35 à Mbacké ont été formés et 201 enfants de la région ont bénéficié d'un séjour en collectivités éducatives.

Tableau 20.1 : Promotion des Collectivités éducatives

Départements	Formation de moniteurs de collectivités éducatives	Nombres d'enfants bénéficiaires d'un séjour en collectivités éducatives
BAMBEY	0	0
DIOURBEL	41	121
MBACKE	35	80
Total	76	201

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse de Diourbel

Les infrastructures socio-éducative sont constituées de 3 CDEPS à raison d'un par département et d'un CCA (Centre conseils pour Adolescents) implanté à Mbacké. Le nombre de foyers de jeunes n'a été dénombré en 2011.

Tableau 20.2 : Infrastructures socio-éducatives en 2011

Départements	BAMBEY	DIOURBEL	MBACKE
CDEPS	1	1	1
CCA (Centre conseils pour Adolescents)	0	0	1
Foyer de jeunes	-	-	-
Total	1	1	2

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse de Diourbel

Dans le cadre du programme JFA, la région a bénéficié en 2011 de fermes de 6 ha réparties dans les départements de Bambey et Diourbel. Ceci a permis d'enrôler 40 jeunes à raison de 1,5 ha pour 10 jeunes.

Tableau 20.3 : Enrôlement des jeunes dans les Fermes agricoles du FNPJ dans le cadre du Programme Jeunes dans les Fermes Agricoles (JFA)

	Localité	Superficie ha de la ferme	Nombre de jeunes mobilisés
Bambey	Ndondol	1,5	10
	Silane	1,5	10
	Baba Garage	1,5	10
Diourbel	Keur Ngalgou(*)	1,5	10
Total		6	40

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse de Diourbel/(*) Ferme WAAGRI (volontaires d'appui à l'agriculture)

XX.1.2. ATOUTS ET CONTRAINTES

❖ ATOUTS

Les atouts dont regorge la région en matière de mise en œuvre des politiques de

jeunesse sont :

- l'existence d'un tissu associatif assez dense et diversifié aussi bien en milieu urbain que rural ;
- l'existence d'un Centre Conseil Adolescents (CCA) pour les questions de Santé de la reproduction des Adolescents et jeunes (SRAJ) ;
- la disponibilité des agents.

❖ **CONTRAINTES**

- nombre limité de partenaires au développement intervenant dans le domaine de la jeunesse ;
- manque d'appui des collectivités locales aux structures de jeunesse dans le domaine de la promotion des activités de jeunesse ;
- manque de formation des jeunes ;
- absence d'infrastructures socio-éducatives et sportives ;
- manque de moyens humains et matériels des services.

XX.2. SPORTS

XX.2.1. INFRASTRUCTURES

En 2011, la région de Diourbel dispose de 138 infrastructures sportives dont 51 implantées à Diourbel, 52 à Mbacké et 35 à Bambey. Les disciplines sportives y sont bien représentées avec une prédominance des salles de taekwondo au nombre de 32, soit 23,2 % des infrastructures. Le taekwondo est devenu un sport pourvoyeur d'emplois et beaucoup de jeunes le pratiquent pour protéger les marabouts. Le football s'en suit avec 3 stades et 29 aires de jeux, soit 21%. Les terrains de handball et les arènes de lutte se partagent chacun 11,6%, les terrains de basketball et les salles de Kung Fu chacun 5,8%, les terrains de volleyball et les salles de Viet Vo Dao chacun 3,6%. Les salles de karaté représentent 8% tandis que les pistes d'athlétisme et les arènes de courses hippiques occupent une proportion très négligeable, soit individuellement moins de 3%.

Graphique 20.2 : Répartition des infrastructures sportives selon la discipline sportive en 2011

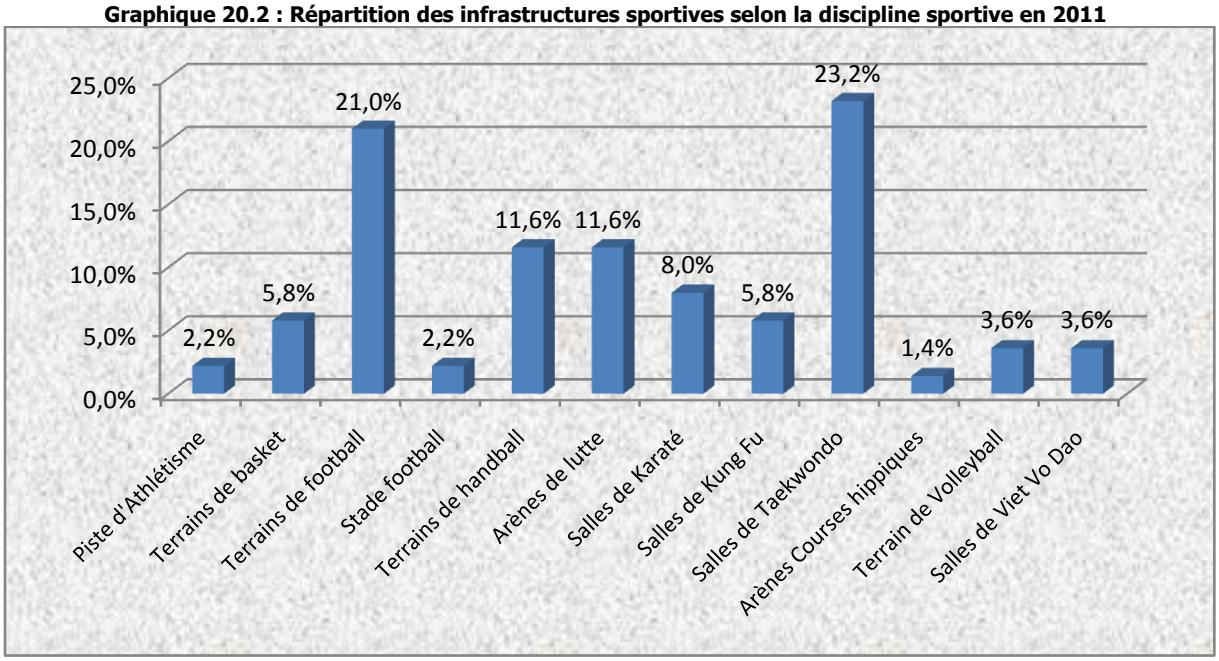

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'Inspection Régionale des Sports de Diourbel

XX.2.2. ASSOCIATIONS ET EQUIPES SPORTIVES

Le nombre d'associations et équipes sportives se chiffre à 237 dans la région de Diourbel. Elles sont inégalement réparties entre les départements mais aussi entre les différentes disciplines sportives. En effet, le département de Diourbel concentre à lui seul près de la moitié de ces associations et équipes (49,8 %).Un peu plus de la moitié (53,6%) des associations et équipes de la région sont des associations sportives et culturelles (ASC) affiliées à l'ORCAV. Ces dernières participent activement aux compétitions hivernales (« navétanes ») mais tombent en léthargie dès la fin des compétitions vers le mois d'octobre. A part les ASC, le sport travailliste (corpo) (12,7 %) et les clubs de taekwondo (9,7 %) ; les autres formes d'association sont peu développées dans les départements et concernent essentiellement les sports de masse.

Tableau 20.4 : Répartition des ASC et équipes sportives selon le département et la discipline sportive en 2011

Associations	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Associations Sportives et Culturelles (ORCAV)	27	66	34	127	53,6
Equipe de football	2	6	2	10	4,2
Equipe de basket	1	1	-	2	0,8
Equipe de volleyball	-	1	-	1	0,4
Equipe de handball	1	1	-	2	0,8
Club d'athlétisme	1	2	-	3	1,3
Association de judo	-	-	-	-	0,0
Association de boxe	-	1	-	1	0,4
Association jeu de dame	-	5	-	5	2,1
Club de Taekwondo	3	6	14	23	9,7
Ecuries de lutte	1	11	1	13	5,5
Club de Kung Fu	-	2	6	8	3,4
Club de Tennis	-	1	-	1	0,4
Karaté	3	3	5	11	4,6
Pétanque	-	-	-	-	0,0
Sport Travailliste (Corpo)	8	12	10	30	12,7
Escrime	-	-	-	-	0,0
Total	**47**	**118**	**72**	**237**	**100**
%	**19,8**	**49,8**	**30,4**	**100**	

Source : Inspection Régionale des Sports

Graphique 20.3 : Répartition des ASC et équipes sportives selon le département en 2011

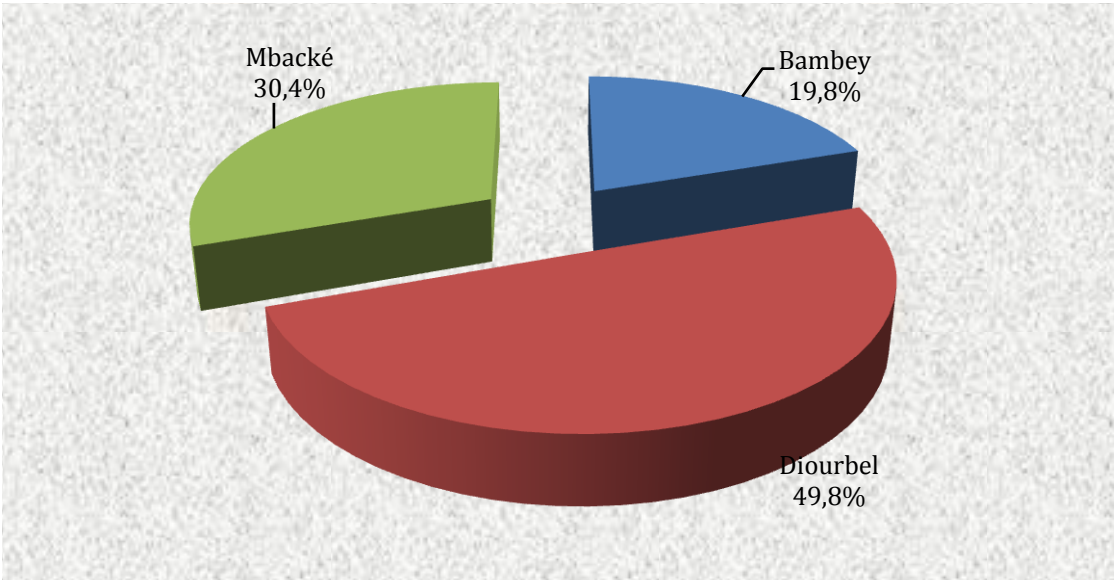

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'Inspection Régionale des Sports de Diourbel

XX.2.3. PRATIQUANTS

En ce qui concerne les pratiquants, au total 17174 ont été répertoriés dans la région de Diourbel en 2011. Environ 4 pratiquants sur 5 (78,6%) évoluent dans les ORCAV contre 5,8% dans le football (hors navétane), 5,5% dans le sport travailliste (Corpo), 3,8% dans le karaté et 1,6% dans le taekwondo. Les autres disciplines comptent une proportion très négligeable, soit moins de 1%. Par ailleurs, la répartition départementale des pratiquants cache une certaine disparité. Le département de Diourbel absorbe à lui seul près de la moitié des pratiquants (49,1%) du fait qu'il concentre la plupart des infrastructures et des ASC et équipes sportives. Les autres départements, Bambey et Mbacké se répartissent l'autre moitié avec respectivement 27,3% et 23,6% des licenciés.

Tableau 20.5 : Répartition des pratiquants selon le département et la discipline sportive en 2011

Disciplines	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Football	130	457	402	989	5,8
Basketball	-	70	-	70	0,4
Handball	21	36	-	57	0,3
Athlétisme	-	164	-	164	1,0
Volleyball	-	33	-	33	0,2
Lutte	21	92	13	126	0,7
Taekwondo	5	96	171	272	1,6
Karaté	126	220	300	646	3,8
Kung Fu	-	60	122	182	1,1
Boxe	-	23	-	23	0,1
Jeux de dame	-	28	-	28	0,2
Tennis de table	-	31	-	31	0,2
Pétanque	-	-	-	0	0,0
Sport Travailliste (Corpo)	240	360	350	950	5,5
Viet-vo-dao	39	64	-	103	0,6
ORCAV	4100	6700	2700	13500	78,6
Total	4682	8434	4058	17174	100
%	27,3	49,1	23,6	100	

Source : Inspection Régionale des Sports

Graphique 20.4 : Répartition des pratiquants selon le département en 2011

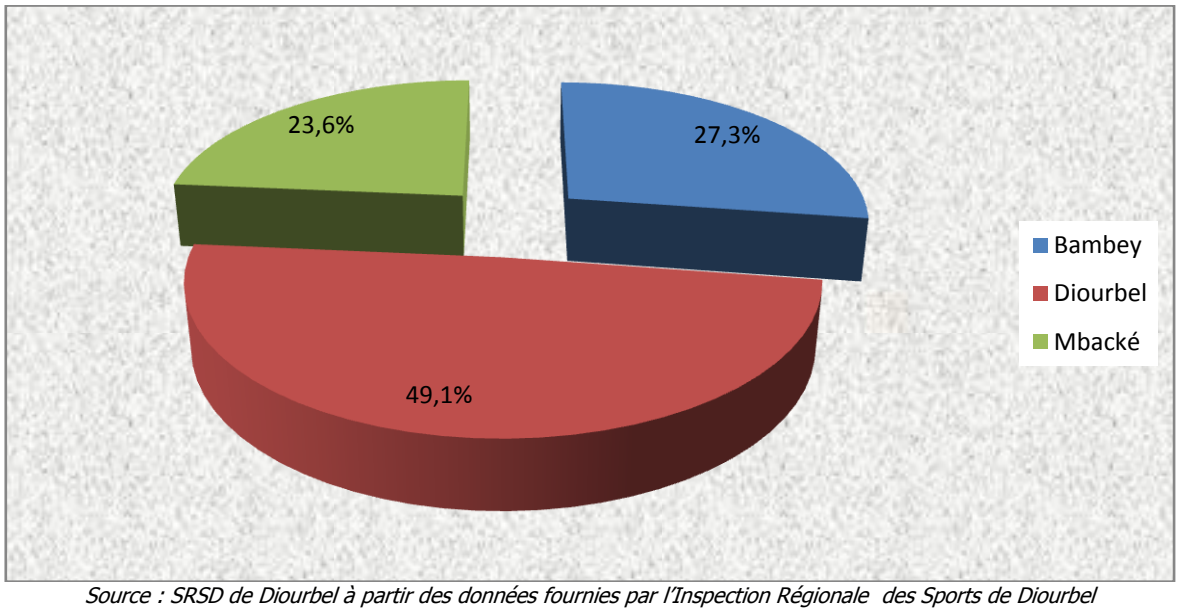

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'Inspection Régionale des Sports de Diourbel

XX.2.4. ATOUTS ET CONTRAINTES DU SPORT

❖ ATOUTS

- Important taux de pratiquants notamment au niveau des arts martiaux et du mouvement navétanes (ORCAV) ;
- Offre d'emploi (vacataire au niveau de l'éducation, du gardiennage et de la sécurité) ;
- Diversité des disciplines pratiquées dans la région (plus d'une dizaine).

❖ CONTRAINTES

- Faible budget alloué au Sport ;
- Insuffisance des subventions allouées par les collectivités locales ;
- Arbitrage budgétaire défavorable aux disciplines sportives ;
- Mauvaise qualité des infrastructures ;
- Absence de cadres administratifs et techniques ;
- Insuffisance de formation des animateurs à la base ;
- Manque de moyens logistiques et didactiques ;
- Absence de partenariat des collectivités locales pour le développement du sport (Coopération décentralisée);
- Problème de maintenance du stade Elimanel FALL (absence de budget, de prise en charge…).

CONCLUSION

En 2011, le nombre d'associations de jeunesse disposant de récépissé est passé à 175 contre 156 en 2010 soit 19 de plus imputable essentiellement au département de Diourbel. Il est urgent d'accompagner davantage les associations de jeunes à travers des financements appropriés et mais aussi de redynamiser certaines structures comme le Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ).

En qui concerne le sport, il demeure étoffé et très diversifié. Il comporte beaucoup de pratiquants, beaucoup de disciplines et est souvent pourvoyeur d'emplois. Cependant, il cache une certaine disparité dans la répartition départementale des associations et équipes sportives et des pratiquants qui restent concentrés dans le département de Diourbel.

XXI. CULTURE

Edition 2011

INTRODUCTION

La région de Diourbel dispose d'un patrimoine culturel matériel et immatériel très riche qui lui confère une identité propre. Le présent chapitre passera en revue l'agenda culturel, l'animation, le patrimoine, les événements culturels et religieux ainsi que les principales contraintes qui entravent le développement du secteur.

XXI.1. AGENDA CULTUREL

Un agenda culturel régional comprenant huit (8) activités planifiées entre les mois de décembre et juillet est élaboré par le Centre Culturel Régional. Sa mise en œuvre s'effectue chaque année dans les départements de la région que sont Bambey, Diourbel et Mbacké. Il concerne principalement des activités culturelles et religieuses, parmi lesquelles, on peut citer : le festival de musique traditionnelle **(FESMUT).**

XXI.2. ANIMATION

La région de Diourbel dispose d'un Centre Culturel Régional, fruit de la coopération sino-sénégalaise. C'est un centre fonctionnel qui permet de pallier le déficit de la région en infrastructures culturelles. Il est accessible à tous et a pour vocation de donner un contenu pratique à la politique de décentralisation de l'action culturelle. Il est composé d'une salle polyvalente de spectacle, d'un espace dénommé « Petite enfance, jeunesse culture », d'une bibliothèque de lecture publique et d'un petit théâtre de verdure qui n'est plus fonctionnel.

Aussi, dans le but de mieux faire connaître ses activités, le Centre culturel régional de Diourbel établit chaque trimestre un programme d'activités destiné à ses partenaires et à ses usagers.

L'agenda est très diversifié, il comprend :

- des spectacles pour enfants ;
- de la musique avec des concerts à entrée gratuite ;

- des conférences avec les lycées et collèges environnants ;
- l'organisation de journées internationales comme celles de la danse et du théâtre ;
- des expositions d'art plastique ;
- des séances de contre ;
- des projections de films.

La région dispose au sein de chaque département, d'une salle de fête ou théâtre de verdure et d'une bibliothèque universitaire à l'Université de Bambey.

XXI.3. LE PATRIMOINE

XXIII.1.1. LE PATRIMOINE MATERIEL

Le patrimoine matériel concerne les aspects monumentaux, architecturaux et environnementaux au sens de l'immobilier c'est-à-dire tout ce qu'on peut toucher, voir dessiner et qui conserve « in situ ».

On trouve dans la région toutes les variantes de patrimoine. Il ya des sites et monuments historiques, des lieux de mémoire, des vestiges anciens, des installations techniques, etc.

La région recèle d'importantes potentialités culturelles. Le patrimoine culturel est très riche et coloré présentant de réels attraits touristiques. En effet, on peut y rencontrer plusieurs sites et monuments historiques (28 au total, dont 9 dans le département de Bambey et 13 dans celui de Diourbel et 6 à Mbacké) suivant les anciennes cités du Grand Baol notamment :

- les Grandes Mosquées de Touba et de Diourbel ;
- le grand Mausolée de Cheikh Ahmadou BAMBA à TOUBA ;
- la grande bibliothèque de Touba d'une capacité de 200.000 ouvrages (Daaray Kamil) ;
- les immeubles abritant la Préfecture, les bureaux de la poste et de la Gare ferroviaire de Diourbel ;
- les Mbaanaar de Ndaayaan ;
- les champs de bataille de Ndiarndème, de Bounghoye, de Ndiaby ;
- Teen Bambey, les canaris fétiches ou « Khambes » de Sine DIANGNE à Lagnar, les vestiges du village de Maka ;

- le Grand Mausolée de Cheikh Anta DIOP à Thieytou (Dép. Bambey) ;
- le « Gouye Ndeugué » ou baobab historique sur le site du champ de bataille de Shanghay à Lambaye.

XXIII.1.2. LE PATRIMOINE IMMATERIEL

Le patrimoine immatériel régional est donc aussi riche de sa diversité et des valeurs qui le sous tendent. Nous avons les rites, les traditions, les mœurs, les valeurs morales, les us et coutumes, les représentations mentales, les invariants culturels comme la région ; des manifestations et événements de tout genre, des savoirs faire ainsi que des personnalités de dimension exceptionnelle aujourd'hui disparues ou encore en vie.

Il est symbolisé par le Mouridisme qui est une confrérie fondée par un érudit exceptionnel de la culture islamique, Cheikh AHMADOU BAMBA. La philosophie Mouride repose sur la trilogie : Science-Prière-Travail qui émane de la pensée Mohammadienne et sur les préceptes que sont :

- La résistance non violente basée sur la vertu morale et la persuasion ;
- L'endurance ;
- La discipline
- Le travail et la recherche du savoir ;
- Le « Ndiguel » ou respect des consignes religieuses.

En somme le Mouridisme influence la culture de par les valeurs qu'il incarne.

XXI.4. EVENEMENT CULTURELS ET RELIGIEUX

Plusieurs manifestations culturelles et religieuses sont organisées dans la région de Diourbel de façon régulière et sont proposées à l'intégration dans l'Agenda culturel du Sénégal, parmi lesquelles :

- le Festival des Musique Traditionnelle FESMUT qui à lieu chaque année et qui est prévu au mois de septembre de cette année en cours ;
- La semaine de la Fraternité et du Cousinage SEFRACO ;
- La célébration de la disparition du professeur Cheikh Anta DIOP ;
- Veillée culturelle de Ndangalma ;

- Journée Internationale de la Francophonie ;
- Journée mondiale du théâtre ;
- Journée mondiale de la Danse ;
- Journée mondiale du Livre et du Droit d'Auteur ;
- Election Miss Diourbel ;
- Journée Nationales du Patrimoine ;
- Fête de la musique ;
- Le Magal de Darou Salam, marquant le départ d'exil de Cheikh Ahmadou Bamba ;
- Le Magal de Darou Khoudoss marquant la disparition de Cheikh Ahmadou Bamba ;
- Le Gamou des Laobés à Sessène - Diourbel ;
- Le Gamou des traditionnel de Ndigalène ;
- La rencontre annuelle des saltigués ou « xooye » à Ndoumbé DIOP de Diourbel ;
- Le Thiouro Ngol NDIAYE à Ngouye-Diabo de Diourbel etc.

Ainsi que d'autres manifestations organisées par les foyers d'établissements scolaires, les ASC, les Associations Culturelles…

Tableau 21.1 : Situation des infrastructures socioculturelles en 2011

Infrastructures	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total
Centres Culturels	-	1	-	1
Salles des fêtes/Théâtre verdure	1	1	1	3
Bibliothèque publique	2	4	2	7
Monuments/Sites historiques	12	21	5	38
Cérémonies religieuses (Gamou, Magal, Ziarra,)	-	-	-	-

Source : Centre culturel de Diourbel

XXI.5. CONTRAINTES

- **Blocage au niveau de la mise en œuvre de l'action culturelle décentralisée :**

Deux aspects de la décentralisation de l'action culturelle, dans lesquels les

collectivités locales n'ont accordé aucun crédit, ont beaucoup freiné sa mise en œuvre.

- **Absence de soutien destiné aux acteurs culturels locaux :**

Pour permettre aux acteurs culturels de créer et de produire et de diffuser, un appui de la part des autorités locales leur font défaut, car il n'existe pas en réalité sauf pour le clientélisme politique. Les acteurs ne trouvant pas d'appui nécessaire, la créativité s'en trouve inexistante. L'aide à la création est devenue une condition nécessaire pour les artistes pour une pleine expression de leurs activités et un plein épanouissement.

- **Absence de création artistique régionale :**

La création et la diffusion artistiques sont soutenues par la région selon l'article10 du décret portant transfert des compétences aux régions au Sénégal. Ce soutien doit se faire à travers un appui aux formations artistiques (orchestres, ballets, ensembles lyriques traditionnels et troupes de théâtre).Ces formations artistiques sont les leviers sur les quels toute la politique de création de notre culture locale doit trouver sa source ,et c'est à ce titre qu'elles doivent être soutenues par la Région, qui en outre doit assurer l'aménagement d'infrastructures et d'espaces destinés à abriter les activités de création et les prestations des groupes.
Les formations artistiques, depuis la réforme, n'ont pas vu de changement entre la politique de l'état et celle de la Région.
Au contraire pour eux : « avec la région, les artistes ne devaient plus avoir de problèmes de matériels, d'espaces pour créer, répéter et se produire ». C'est hélas, le contraire qui s'est produit et pour preuve : tous les orchestres régionaux ont cessé leurs activités, les artistes ont choisi l'immigration, faute de productions ; avec l'arrivée de la région qui devait amener une nouveauté avec la création d'ensembles lyriques traditionnels véritables vitrines culturelles des régions, mais en réalité on a noté aucune création d'ensembles lyriques traditionnels depuis la mise en place de la réforme.

CONCLUSION

Depuis l'avènement de la décentralisation au Sénégal en 1996, la culture devait être plus près des populations et des autorités locales et l'accès aux pratiques culturelles plus grand et plus ouvert.

Hélas, les uns diront que le Sénégal n'était pas trop préparé à affronter cette avancée dans la démocratie moderne, tandis que d'autres se poseront la question de savoir si les autorités locales ont été bien préparées face à cette nouvelle réforme.

Le constat est là, la culture devenue une compétence transférée aux collectivités locale, avec certains secteurs transférés à la région devait retrouver une vitalité lui permettant d'être une rampe de lancement pour le développement de la région. Car on a coutume de dire que « la culture est à la base de tout développement, il est au début et à la fin de tout développement».

La vitalité des secteurs transférés et la créativité des acteurs aidant, la culture pouvait s'insérer largement dans le tissu économique et social

Les compétences dévolues à la région clairement définies, avec des secteurs susceptibles de créer un essor économique, par la création d'emploi, et une productivité florissante, accompagné d'un plein épanouissement des acteurs culturels, on pouvait aisément dire que la culture, peut participer au développement local.

Mais qu'est ce qui n'a pas fonctionnée ?

Les régions ont-elles eu la bonne stratégie et suffisamment de moyens, pour mener à bien leurs politiques ?

Il semble que rien n'a changé depuis 1996, car les Collectivités locales dépendent toujours de l'Etat, qui leur fournit les budgets de fonctionnement, et divers autres fonds, ce qui rend cette dépendance plus accru.

La culture, au niveau des régions a perdu de sa verve, car devenant très clientéliste au profit des politiciens au pouvoir.

XXII. FINANCES LOCALES

Edition 2011

INTRODUCTION

Les données sur l`exécution des budgets des collectivités locales pour la présente édition vient combler un vide dans l'élaboration du document régional. L'analyse du chapitre sera essentiellement axée sur les recettes et dépenses de 2010 de ces collectivités locales.

XXII.1. LES RECETTES

Les recettes ordinaires totales recouvrées au niveau régional en 2010 s'élèvent à 2,61milliards.

Les recettes fiscales dans la même période se chiffrent à 1,2 milliards, soit 46% des recettes ordinaires alors que les recettes non fiscales sont à 1,4 milliards, soit 54% des recettes ordinaires. La contribution par département indique que 51% des recettes régionales (hors fonctionnement et investissement) sont recouvrées dans le département de Mbacké 26% dans celui de Bambey et 23% à Diourbel. (Cf. Tableau 22.1).

Au niveau des communautés rurales, les recouvrements (recettes ordinaires et extraordinaires) en 2010 se chiffrent à 3,10 milliards. Le total général des recettes (y compris les excédents de fonctionnement et d`investissement) se chiffre en 2010 à 4,78 milliards. (Cf. Tableau 22.2)

Au niveau des communes les recouvrements (recettes ordinaires et extraordinaires) en 2010 s`établissent à 1,48 milliards. Le total général des recettes composé des excédents de fonctionnement (50 millions) et d`investissement (417 millions) s'élève en 2010 à 1,95 milliards. (Cf. Tableau 22.3)

Au niveau du Conseil Régional et de l`ARD le montant général des recettes en 2010 se chiffre à 604 millions dont 482 millions de recettes (ordinaires et extraordinaires) et 92 millions d`excédent de fonctionnement et 30 millions d`excédent d`investissement. (Cf. Tableau 22.4).

Tableau 22.1 : Répartition des Recettes par département dans la région de Diourbel en 2010

Recettes	Départements			Total région
	Diourbel	Bambey	Mbacké	
Recettes fiscales	428 752 090	158 508 194	610 039 673	1 197 299 957
Recettes non fiscales	583 907 164	313 552 694	513 413 750	1 410 873 608
Total recettes ordinaires	1 012 659 254	472 060 888	1 123 453 423	2 608 173 565

Source : Trésorerie Paierie Régionale de Diourbel / Nb : Les données de 2011 ne sont pas encore disponibles.

XXII.2. LES DEPENSES

Elles sont constituées de dépenses de fonctionnement et d'investissement. En 2010, les dépenses totales des communautés rurales s`élèvent à 2,4 milliards. Les dépenses d`investissement représentent 57% des dépenses totales. Celles des communes se chiffrent à 1,48 milliards. Quant aux dépenses totales, du conseil régional et de l`ARD, elles s'établissent en 2010 à478 millions dont 412 millions pour le Conseil Régional (86%) et 66 millions pour l'ARD (14%).

Tableau 22.2 : Compte de gestion des communautés rurales par département dans la région de Diourbel en 2010

Recettes et dépenses	Départements			Total région
	Diourbel	Bambey	Mbacké	
Recettes ordinaires	240 616 744	265 765 656	782 386 188	1 288 768 588
Recettes extraordinaires	481 560 213	536 548 215	794 501 331	1 812 609 759
Total recettes	722 176 957	802 313 871	1 576 887 519	3 101 378 347
Excédent de fonctionnement	28 155 850	81 254 037	407 182 385	516 592 272
Excédent d'Investissement	345 075 584	526 820 672	285 739 154	1 157 635 410
Total général des recettes	1 095 408 391	1 410 388 580	2 269 809 058	4 775 606 029
Dépenses de fonctionnement	240 689 438	205 136 792	587 409 347	1 033 235 577
Dépenses d'investissement	331 663 539	444 392 502	616 411 226	1 392 467 267
Total général des dépenses	572 352 977	649 529 294	1203 820 573	2425 702 844

Source : Trésorerie Paierie Régionale de Diourbel /NB : Les données de 2011 ne sont pas encore disponibles.

Tableau 22.3 : Compte de gestion des communes par département dans la région de Diourbel en 2010

Recettes et dépenses	Départements			Total région
	Diourbel	Bambey	Mbacké	
Recettes ordinaires	772 042 510	206 295 232	341 067 235	1 319 404 977
Recettes extraordinaires		131 899 280	28 000 000	159 899 280
Total recettes	772 042 510	338 194 512	369 067235	1479 304 257
Excédent de fonctionnement	19 125 356	21 308 187	9 631 485	50 065 028
Excédent d'Investissement	196 286 715	124 637 414	96 354 735	417 278 864
Total général des recettes	987 454 581	484 140 113	475 053 455	1 946 648 149
Dépenses de fonctionnement	775 971 430	122 415 651	328 313 073	1 226 700 154
Dépenses d'investissement	128 603 427	47 958 063	77 008 457	253 569 947
Total général des dépenses	904 574 857	170 373 714	405 321 530	1 480 270 101

Source : Trésorerie Paierie Régionale de Diourbel /NB : Les données de 2011 ne sont pas encore disponibles.

Tableau 22.4 : Compte de gestion du Conseil Régional et de l'A.R.D. en 2010

Recettes et dépenses	**Structures**		
	Conseil régional	**A.R.D.**	**Ensemble**
Recettes ordinaires	387 581 500	74 267 367	461 848 867
Recettes extraordinaires	20 000 000		20 000 000
Total recettes	407 581 500	74 267 367	481 848 867
Excédent de fonctionnement	52 451 912	39 409 290	91 861 202
Excédent d'Investissement	30 313 349		30 313 349
Total général des recettes	490 346 761	113 676 657	604 023 418
Dépenses de fonctionnement	401 758 311	66 078 001	467 836 312
Dépenses d'investissement	9 806 174		9 806 174
Total général des dépenses	411 564 485	66 078 001	477 642 486

Source : Trésorerie Paierie Régionale de Diourbel /NB : Les données de 2011 ne sont pas encore disponibles.

CONCLUSION

En 2010, les recettes ordinaires totales recouvrées au niveau régional s`élèvent à 2,61milliards dont 1,2 milliards de recettes fiscales et 1,4 milliards de recettes non fiscales. La répartition des recettes régionales (hors fonctionnement et investissement) crédite le département de Mbacké de 51% du montant global suivi de Bambey (26%) et Diourbel (23%).

Au niveau des communautés rurales, les recouvrements (recettes ordinaires et extraordinaires) se chiffrent à 3,10milliards alors qu'au niveau des communes les recouvrements (recettes ordinaires et extraordinaires) s`établissent à 1,48milliards.

Au niveau du Conseil Régional et de l`ARD le montant général des recettes se chiffre à 604millions dont 482millions de recettes (ordinaires et extraordinaires) et92millions d`excédent de fonctionnement et 30 millions d`excédent d`investissement.

En ce qui concerne les dépenses totales des communautés rurales, elles s`élèvent à 2,4 milliards dont 57% de dépenses d`investissement. Celles des communes se chiffrent à 1,48 milliards. Quant aux dépenses totale du conseil régional et de l`ARD, elles s'établissent à 478 millions dont 412 millions pour le premier (86%) et 66 millions pour le second (14%).

Les dépenses sont constituées pour l'essentiel de dépenses de fonctionnement comme c'est le cas pour le Conseil Régional , l'ARD et les Communes alors que pour les Communautés rurales, ce sont les dépenses d'investissement qui dominent du fait non seulement d'un manque notoire de personnels (qui amoindrit les charges de personnels et par conséquent celles de fonctionnement) mais aussi à cause de l'accroissement des ressources financières de ces collectivités rurales(transfert de l'Etat, FDD,FECL, fonds de concours, ristournes et fiscalités partagée et certain programmes comme le PNDL, PRODDEL).

XXIII. DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIREET ACTION SOCIALE

Edition 2011

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'existence des populations, la prise en charge et l'appui aux groupes vulnérables que sont les handicapés, les personnes âgées, les femmes et les enfants constitue un volet important. Les services du Développement Communautaire et de l'Action Sociale sont des maillons indispensables du dispositif mis en place par les pouvoirs publics.

XXIII. 1. DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

XXIII.1.1. PROMOTION FEMININE

Des avancés significatives ont été notées dans la promotion féminine, notamment leur présence effective dans les postes de responsabilité, mais aussi dans les instances de prises de décision: préfets, maires, chef de village, député, sénatrice, ministre, chef d'entreprise etc.

L'avènement de la loi sur la parité dans les fonctions électives renforcera ce dispositif irréversible de la marche des femmes vers l'égalité des chances dans les actions de développement de la cité.

XXIII.1.2. ENTREPRENARIAT FEMININ

C'est une option politique allant dans le sens de promouvoir l'émergence de femmes entrepreneurs de mini industrie, de fours solaires, de mutuelles d'épargne et de santé, sans oublier les tontines, le révolving où elles excellent dans la multiplication des fonds qui sont alloués pour les activités génératrices de revenus (AGR).

XXIII.1.3. STATUT JURIDIQUE DE LA FEMME

La loi sur la parité de 2010 est venu renforcer le statut juridique de la femme il en est de même de l'Observatoire national de la femme et du Comité Consultatif de la femme. Les organisations féminines comme les Groupements de Promotion Féminine (GPF), les associations féminines et autres Groupements d'Intérêt Economique (GIE)

existent déjà.

XXIII.1.4. INITIATIVE NATIONALE POUR LA PROTECTION SOCIALE

Elle est axée sur les actions suivantes :

- Garantir l'accès équitable aux services sociaux de base ;
- Améliorer le ciblage, le suivi et l'évaluation des actions dirigées vers les cibles vulnérables ;
- Garantir des revenus aux personnes en difficulté et groupes vulnérables ;
- Renforcer les mécanismes de transfert direct des ressources publiques aux groupes vulnérables ;
- La gouvernance et le développement décentralisé et participatif.

Tableau 23.1 : Répartition des Organisations de femmes par département en 2011

Organisation	Diourbel		Bambey		Mbacké		Total Région	
	Nbre	Membres	Nbre	Membres	Nbre	Membres	Nbre	Membres
GPF	258	-	301	5240	493	-	1052	-
FAFS	7	-	1	-	1	-	9	-
DIRFEL	1	-	1	-	1	-	3	-
Femmes commerçantes	1	-	0	-	1	-	2	-
Consortium	0	-	0	-	0	-	0	-
COCOGES	0	-	0	-	0	-	0	-
ARAFAT	0	-	0	-	0	-	0	-
COSEF	1	-	1	-	1	-	3	-
RAFET	0	-	0	-	0	-	0	-
SCOFI	1	-	1	-	1	-	3	-
Femmes catholiques	1	-	1	-	0	-	2	-
Femmes leaders	0	-	1	-	0	-	1	-
Femmes secrétaires	1	-	1	-	0	-	2	-
Femmes CNRA	0	-	1	-	0	-	1	-
Femmes ICP	0	-	1	-	0	-	1	-
CLVF	1	-	0	-	1	-	2	-
RASEF	0	-	1	-	0	-	1	-
AFA	1	-	0	-	0	-	1	-
AFAO	1	-	0	-	1	-	2	-
Femmes enseignantes	1	-	1	-	1	-	3	-
Femmes couturières	1	-	1	-	1	-	3	-
Cellule CETF	0	-	1	-	1	-	2	-
Femmes coiffeuses	1	-	1	-	1	-	3	-
Associations féminines	11	-	7	-	5	-	23	-
Total	288	-	322	-	509	-	1119	-

Source : Service régional du développement communautaire de Diourbel

XXIII. 2. ACTION SOCIALE

Le Service de l'action sociale a pour cibles les handicapés, les personnes âgées et les

enfants en situation particulièrement difficile.

XXIII.2.1. HANDICAPES

L'effectif recensé en 2010 s'élève à 1844 handicapés dont la majeure partie (62%) est constituée de handicapés moteurs. Les autres types sont les handicapés visuels (29%), les lépreux (6,2%) et les anciens militaires invalides (2%). La plupart des handicapés recensés sont localisés dans le département de Mbacké (52%).

Tableau 23.2 : Personnes handicapées recensées par département en 2010

Département	Handicapés moteurs	Anciens militaires invalides	Lépreux	Handicapés visuels	Total handicap
Diourbel	288	16	17	111	449
Bambey	248	19	59	104	430
Mbacké	601	ND	38	326	965
Total région	1137	35	114	541	1844
%	61,6	1,9	6,18	29,3	100

Source : Service régional de l'action sociale de Diourbel

XXIII.2.2. PERSONNES AGEES

Les personnes âgées recensée en 2010 sont membres de l'association des retraités civils et militaires ainsi que de la fédération des associations de retraités FNR /IPRES. Ils sont au nombre de 1710 dont 99% issus des associations de retraités FNR /IPRESS.

Tableau 23.3 : Répartition des personnes âgées membres d'organisation recensées par département en 2010

Département	Membres de l'association des retraités civils et militaires	Membres de la Fédération des associations de retraités FNR/IPRES	Total
Diourbel	0	386	386
Bambey	21	155	176
Mbacké	00	1148	1148
Total région	21	1689	1710
%	1	99	100

Source : Service régional de l'action sociale de Diourbel

XXIII.2.3. ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE

Ce sont des enfants « talibés » issus des écoles coraniques ou « Daaras ».Les effectifs recensés en 2010 se chiffrent à 24194 enfants issus de 589 « Daaras ».Le département de Mbacké abrite la plupart de l'effectif (59%) suivi de celui de Diourbel (33%) et de Bambey (8%).

Tableau 23.4 : Répartition des Talibés et Daaras recensés par département en 2010

Département	Nombre de Daaras	Nombre de Talibés
Diourbel	69	7909
Bambey	48	1992
Mbacké	472	14293
Total région	589	24194

Source : Service régional de l'action sociale de Diourbel

CONCLUSION

Aussi bien au niveau du développement communautaire que de l'action social le suivi et la prise en charges des groupes vulnérables ainsi que la création de conditions d'épanouissement de ces derniers constituent un leitmotiv. Cependant des études approfondies sont nécessaires pour mieux cerner le phénomène.

XXIV. ANNEXES

II.METEOROLOGIE ..... Erreur ! Signet non défini.

TABLEAU A2.1 : EVOLUTION MENSUELLE DES TEMPERATURES DE 2010 A 2011 195
TABLEAU A2.2 : EVOLUTION DES TEMPERATURES MOYENNES ANNUELLES DE 2000 A 2011 195
TABLEAU A2.3 : EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE PAR POSTE DE 2007 A 2011 195
TABLEAU A2.4 : EVOLUTION MENSUELLE DE L'EVAPORATION (EN MM) DE 2007 A 2011 196
TABLEAU A2.5 : EVOLUTION MENSUELLE DE L'INSOLATION (EN HEURES) DE 2007 A 2011 196

III.DEMOGRAPHIE ..... Erreur ! Signet non défini.

TABLEAU A3.1 : EVOLUTION DE LA POPULATION PAR DEPARTEMENT ENTRE 1976 ET 2011 197
TABLEAU A3.2 : REPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPES D'AGES ET PAR SEXE EN 2011 197

IV.AGRICULTURE ..... Erreur ! Signet non défini.

TABLEAU A4.1 : EVOLUTION DES EMBLAVURES (EN HA) DE 2007 A 2011 198
TABLEAU A4.2 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE (EN TONNES) DE 2007/2008 A 2011/2012 198

V.ELEVAGE ..... Erreur ! Signet non défini.**3**

TABLEAU A5.1 : NOMBRE (TETE) D'ABATTAGES CONTROLES PAR ESPECE ET DEPARTEMENT EN 2011 199
TABLEAU A5.2 : POIDS (EN KG) DES ABATTAGES CONTROLES PAR ESPECE ET PAR DEPARTEMENT EN 2011 199
TABLEAU A5.3 : REPARTITION EN QUANTITES (KG) DES CUIRS ET PEAUX SELON LE DEPARTEMENT EN 2011 199
TABLEAU A5.4 : REPARTITION DES PRINCIPALES AFFECTIONS SELON LE FOYER PAR DEPARTEMENT EN 2011 200
TABLEAU A5.5 : REPARTITION DU NOMBRE D'AFFECTIONS PAR ESPECE EN 2011 200

XII.EDUCATION **83**

TABLEAU A12.1 : REPARTITION DU NOMBRE DE STRUCTURES PRESCOLAIRES SELON LE STATUT ET LE MILIEU EN 2011 . 201
TABLEAU A12.2 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PRESCOLAIRE PAR SEXE DE 2002/2003 A 2010/2011 202
TABLEAU A12.3 : REPARTITION DES ELEVES DU PRESCOLAIRE SELON LE MILIEU ET LE SECTEUR EN 2011 202
TABLEAU A12.4 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE PAR SEXE DE 2003/2004 A 2010/2011 202
TABLEAU A12.5 : REPARTITION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE GENERAL EN 2011 202
TABLEAU A12.6 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DU MOYEN PAR SEXE DE 2003/2004 A 2010/2011 203
TABLEAU A12.7 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL PAR SEXE DE 2003/2004 A 2010/2011 203
TABLEAU A12.8 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL SELON LE MILIEU ET LE STATUT PROFESSIONNEL EN 2011 203
TABLEAU A12.9 : REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE SELON LE MILIEU ET LE SEXE EN 2011 204

XIII.SANTE ..... Erreur ! Signet non défini.**7**

TABLEAU A13.1 REPARTITION DU PERSONNEL MEDICO-SANITAIRE SELON LE DISTRICT SANITAIRE EN 2011 205
TABLEAU A13.2 : REPARTITION DES ENFANTS SELON L'ETAT NUTRITIONNEL PAR DISTRICT EN 2010 206
TABLEAU A13.3 : REPARTITION DU NOMBRE DE PERSONNES INFECTEES AUX IST ET AU VIH/SIDA EN 2010 206

XIV.HYGIENE ..... Erreur ! Signet non défini.**20**

TABLEAU A14.1 : PROSPECTION DOMICILIAIRE POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN 2010 207
TABLEAU A14.2 : PROSPECTION DOMICILIAIRE POUR L'ASSAINISSEMENT EN EAU POTABLE EN 2010 207
TABLEAU A14.3 : REPARTITION DES INFRACTIONS RELEVEES DURANT LES PROSPECTIONS DOMICILIAIRES EN 2011 207

TABLEAU A14.4 : INFRACTIONS RELEVEES DURANT LES PROSPECTIONS AU NIVEAU DES ERP EN 2011 208

XV.ASSISTANCE ..... Erreur ! Signet non défini.

TABLEAU A15.1 : EVOLUTION DES INTERVENTIONS SELON LA NATURE DE 2008 A 2011..... 208
TABLEAU A15.2 : REPARTITION DES INCENDIES SELON LA NATURE ET LA COMPAGNIE EN 2011 209
TABLEAU A15.3 : REPARTITION DE L'ASSISTANCE SELON LA NATURE ET LA COMPAGNIE EN 2011 209
TABLEAU A15.4 : REPARTITION DES OPERATIONS DIVERSES SELON LA NATURE ET LA COMPAGNIE EN 2011..... 209
TABLEAU A15.5 : REPARTITION DES ACTIVITES DIVERSES SELON LA NATURE ET LA COMPAGNIE EN 2011 210

XVI.TRANSPORT ..... Erreur ! Signet non défini.

TABLEAU A16.1 : EVOLUTION DU PARC AUTOMOBILE SELON LE TYPE DE VEHICULE ENTRE 2007 ET 2011..... 210
TABLEAU A16.2 : REPARTITION DU NOMBRE DE VEHICULES NOUVELLEMENT IMMATRICULES SELON LE GENRE PAR DEPARTEMENT EN 2011..... 211
TABLEAU A16.3 : EVOLUTION PAR GENRE DES VEHICULES APTES A CIRCULER ENTRE 2007 ET 2011 211
TABLEAU A16.4 : EVOLUTION PAR OPERATION DES RECETTES PERÇUES (EN F CFA) DEPUIS 2007..... 211

XVIII.EMPLOI 153

TABLEAU A18.1 : REPARTITION DES CONTRATS DE TRAVAIL SELON LA NATURE ET LE SEXE EN 2010 ET 2011 212
TABLEAU A18.2 : REPARTITION PAR ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS OUVERTS ET EMPLOIS GENERES 2010/2011..... 212
TABLEAU A18.3 : REPARTITION SELON LE STATUT JURIDIQUE DES ETABLISSEMENTS OUVERTS ET DES EMPLOIS GENERES EN 2010 ET 2011..... 212
TABLEAU A18.4 : REPARTITION SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS FERMES ET DES EMPLOIS PERDUS EN 2010 ET 2011..... 213
TABLEAU A18.5 : REPARTITION SELON LE STATUT JURIDIQUE, DES ETABLISSEMENTS FERMES ET EMPLOIS PERDUS EN 2010 ET 2011 213
TABLEAU A18.6 : REPARTITION DES ETABLISSEMENTS CONTROLES EN 2010 ET 2011 213

XX.JEUNESSE ET SPORTS..... Erreur ! Signet non défini.**9**

TABLEAU A20.1 : EVOLUTION DES ASSOCIATIONS DE JEUNES RECONNUES (DISPOSANT DE RECEPISSE) SELON LE DEPARTEMENT DE 2006 A 2011 214
TABLEAU A20.2 : INFRASTRUCTURES SPORTIVES SELON LE DEPARTEMENT ET LA DISCIPLINE SPORTIVE EN 2011 214

II. METEOROLOGIE

Tableau A2.1 : Evolution mensuelle des températures de 2010 à 2011

Mois	2010			2011		
	Mini moy	Maxi moy	Moyenne	Mini moy	Maxi moy	Moyenne
Janvier	15,0	36,7	25,9	15,1	34,6	24,9
Février	17,2	38,6	27,9	15,1	35,4	25,3
Mars	18,4	41,0	29,7	16,2	38,5	27,4
Avril	18,8	39,5	29,2	17,7	39,4	28,5
Mai	20,8	40,0	30,4	18,3	39,2	28,8
Juin	22,2	38,5	30,4	21,1	38,1	29,6
Juillet	23,0	34,5	28,8	21,8	35,7	28,7
Août	23,0	33,9	28,5	22,1	34,2	28,1
Septembre	22,3	32,7	27,5	21,4	34,6	28,0
Octobre	22,3	35,8	29,1	21,6	37,6	29,6
Novembre	18,2	37,9	28,1	16,7	38,8	27,8
Décembre	17,4	36,7	27,1	13,9	34,7	24,3
Moyenne	19,9	37,1	28,5	18,4	36,7	27,6

Source : SR de la Météorologie

Tableau A2.2 : Evolution des températures moyennes annuelles de 2000 à 2011

Années	Mini moy	Maxi moy	Moyenne
2000	17,5	36,3	26,9
2001	16,3	37,4	26,8
2002	18,2	37,1	27,7
2003	17,3	36,6	26,9
2004	18,8	36,7	27,8
2005	18,7	36,5	27,6
2006	21,4	36,4	28,9
2007	20,2	36,8	28,5
2008	19,5	36,9	28,2
2009	18,8	36,5	27,7
2010	19,9	37,1	28,5
2011	18,4	36,7	27,6

Source : SR de la Météorologie

Tableau A2.3 : Evolution de la pluviométrie par poste de 2007 à 2011

Postes	2007	2008	2009	2010	2011	Var. 10/11 (%)
Bambey	444,7	810,2	567,3	445,10	527,8	18,4

Baba Garage	303,2	590,8	575,4	441,80	310,0	-29,8
Lambaye	438,8	512,7	443,1	521,00	426,2	-18,2
NGoye	425,2	773,2	657,3	584,10	519,3	-11,1
CNRA	518,6	725,7	625,1	628,90	505,3	-19,7
Diourbel	604,7	616,5	571	596,8	385,8	-35,4
NDindy	391,3	362,4	482,4	379,30	351,1	-7,4
NDoulo	342	554	467,4	505,80	431,0	-14,8
Mbacké	278,3	516,2	534,4	420,60	557,4	32,5
NDame	281,2	591,3	593	580,10	619,3	6,8
Kael	395	611,5	530,1	582,80	513,9	-11,8
Taïf	391	547	588	494,30	393,5	-20,4
Sadio	398,4	541,1	696,4	589,70	381,7	-35,3
Moyenne	**401**	**596,4**	**563,9**	**520,8**	**455,6**	**-12,5**

Source : DRDR

Tableau A2.4 : Evolution mensuelle de l'évaporation (en mm) de 2007 à 2011

Années	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**Var 10/11(en %)**
Janvier	154	200	147	155	140	-9,7
Février	162	152	124	143	165	15,4
Mars	197	169	139	196	147	-25
Avril	154	137	169	140	142	1,4
Mai	149	202	159	143	115	-19,6
Juin	99	104	113	105	99	-9,7
Juillet	67	437	67	54	58	7,4
Août	42	346	416	42	421	902,4
Septembre	32	354	306	26	331	1173,1
Octobre	81	756	874	70	733	947,1
Novembre	-	122	148	139	127	-8,6
Décembre	162	143	159	121	158	30,6
Moyenne	**108**	**260**	**235**	**111,2**	**219,7**	**97,6**

Source : SR de la Météorologie

Tableau A2.5 : Evolution mensuelle de l'insolation (en heures) de 2007 à 2011

Années	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**Var 10/11 (en %)**
Janvier	-	230	256	241	225	-6,6

Février	-	234	239	157	253	6,1
Mars	235	269	279	203	282	38,9
Avril	279	238	305	205	271	32,2
Mai	265	221	266	187	276	47,6
Juin	203	195	170	179	217	21,2
Juillet	204	175	193	180	229	27,2
Août	200	191	211	226	210	-7,1
Septembre	207	210	173	182	220	20,9
Octobre	257	221	242	237	242	2,1
Novembre	-	247	209	258	239	-7,0
Décembre	241	234	167	224	209	-6,7
Moyenne	**174**	**222**	**229**	**214**	239	11,7

Source : SR de la Météorologie

III. DEMOGRAPHIE

Tableau A3.1 : Evolution de la population par département entre 1976 et 2011

Années	1976	1988	2002	2010	2011	Var. nette 1976/2011	Var. moy. annelle (en %) 1976/2011
Bambey	156650	198890	245661	315043	324917	168267	3,2
Diourbel	145320	183983	211357	271175	279667	134347	2,7
Mbacké	123143	236372	594454	770578	794636	671493	16
Total	425 113	619 245	1 051 472	1 356 796	1 399 220	974 106	6,7

Source : ANSD RGPH3

Tableau A3.2 : Répartition de la population par groupes d'âges et par sexe en 2011

Groupe d'âge	Homme	Hom %	Femme	Fem %	Ensemble	Ens %	Rapport Masculinité
0-4	133715	20	129554	17,7	263268	18,8	103
5-9	93846	14	92100	12,6	185946	13,3	102
10-14	88695	13,3	88473	12,1	177169	12,7	100

15-19	74655	11,2	78330	10,7	152985	10,9	95
20-24	64184	9,6	77349	10,6	141532	10,1	83
25-29	48083	7,2	57755	7,9	105838	7,6	83
30-34	35576	5,3	45508	6,2	81084	5,8	78
35-39	27408	4,1	37380	5,1	64788	4,6	73
40-44	21251	3,2	29935	4,1	51186	3,7	71
45-49	18831	2,8	25914	3,5	44745	3,2	73
50-54	15850	2,4	17201	2,4	33051	2,4	92
55-59	14854	2,2	16338	2,2	31192	2,2	91
60-64	8772	1,3	9421	1,3	18193	1,3	93
65-69	8289	1,2	10185	1,4	18474	1,3	81
70-74	5160	0,8	5388	0,7	10549	0,8	96
75-79	4372	0,7	5368	0,7	9739	0,7	81
80 +	4632	0,7	4849	0,7	9481	0,7	96
Total	668173	100	731046	100	1399219	100	91

Source : ANSD RGPH3

IV. AGRICULTURE

Tableau A4.1 : Evolution des emblavures (en Ha) de 2007 à 2011

Spéculations	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011 (r)	2011/2012	Var. en %
Mil	97517	101332	174034	121197	104204	-14
Sorgho	2161	2972	11116	3684	2221	-40
Maïs	752	723	676	313	447	43
Céréales	100430	105027	185826	125194	106872	-15
Arachides d'huilerie	30983	45913	120383	104180	91002	-13
Niébé	33643	40938	50899	14391	10497	-27
Pastèque	1480	1924	2552	451	777	72
Manioc	1214	2848	666	210	58	-72
Bissap	650	1019	1988	2180	322	-85
Sésame	763	1253	393	_	28	-
Gombo	-	92	229	_	-	-
Total	**169163**	**199014**	**362936**	**246606**	**209556**	-15

Source : DRDR de Diourbel / (r) : données rectifiées par rapport à l'édition précédente

Tableau A4.2 : Evolution de la production agricole (en tonnes) de 2007/2008 à 2011/2012

Spéculations	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011 (r)	2011/2012	Var. en %
Mil	41735	59725	112917	69124	63308	-8,4
Sorgho	923	1552	6609	2107	1374	-34,8

Maïs	263	434	406	200	254	27,0
Total Céréales	42921	61711	119932	71431	64936	-9,1
Arachides d'huilerie	13043	26362	87428	81738	45943	-43,8
Niébé	6196	13945	17730	4387	1822	-58,5
Pastèque	11876	18367	13480	2992	5415	81,0
Manioc	8265	16980	3712	1470	347	-76,4
Bissap	146	336	497	545	80	-85,3
Sésame	209	348	108	-	9	-
Gombo	-	920	2294	-	-	-
Total	**82656**	**138969**	**245181**	**162563**	**118552**	**-27,1**

Source : DRDR Diourbel (r) : Données rectifiées par rapport à l'édition précédente

VI. ELEVAGE

Tableau A5.1 : Nombre (tête) d'abattages contrôlés par espèce et département en 2011

Départements	Taureaux	Bœufs	Vaches	Veaux/Vêles	Ovins	Caprins	Total
Bambey	683	77	316	133	1446	663	3318
Diourbel	1265	24	1277	80	2780	4750	10176
Mbacké	1385	921	3955	434	11679	7677	26051
Total	3333	1022	5548	647	15905	13090	39545
Total 10	2982	1585	8302	1216	21554	21270	56909
Var 10/11(%)	11.8	-35.5	-33.2	-46.8	-26.2	-38.4	-30.5

Source : Service Régional de l'Elevage de Diourbel

Tableau A5.2 : Poids (en kg) des abattages contrôlés par espèce et par département en 2011

Départements	Taureaux	Bœufs	Vaches	Veaux/Vêles	Ovins	Caprins	Total
Bambey	11713	12948	38956	11982	19530	8454	103583
Diourbel	227004	4269	252597	6535	36477	41535	568417
Mbacké	235870	258000	491350	103460	183850	98828	1135488
Total	474587	275217	782903	121977	239857	148817	1568771

Source : Service Régional de l'Elevage de Diourbel

Tableau A5.3 : Répartition en quantités (Kg) des cuirs et peaux selon le département en 2011

Départements	Cuir de bovins	Peaux de bovins	Peaux de caprins	Total
Bambey	18135	7230	1989	27354
Diourbel	39690	13900	14250	67840
Mbacké	100425	70074	23031	193530

Total	158250	91204	39270	288724
Total 10	45405	11478	9015	65898
Var 10/11 (en %)	248,5	694,6	335,6	338,1

Source : Service Régional de l'Elevage de Diourbel

Tableau A5.4 : Répartition des principales affections selon le foyer par département en 2011

Affections/Foyers	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Peste petits ruminants	-	1		1	20
Dermatose Nodulaire	-	1		1	20
Clavelée	-	2	1	3	60
Total 11	**-**	**4**	**1**	**5**	100
Total 10	12	16	46	74	
Var 10/11 (en %)	-	-75	-98	-93	

Source : Service Régional de l'Elevage de Diourbel

Tableau A5.5 : Répartition du nombre d'affections par espèce en 2011

Affections	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volaille	Lapins	Total	%
Colique	_	_	_	385	1	_	_	386	5,3
Parasitisme	510	3 411	224	153	_	_	47	4 345	59,2
Dystocie	48	39	23	1	_	_	_	111	1,5
Pneumonie	8	7	2	35	6	_	_	58	0,8

Plaies	27	13	14	43	27	_	_	124	1,7
Diarrhée	76	327	62	48	2	_	_	515	7
Piétin	1	_	_	_	_	_	_	1	0,01
Gourme	_	_	_	1	1	_	_	2	0,02
Bronchite	16	520	109	199	_	_	_	844	11,5
Abcès	6	117	21	25	1	_	_	170	2,3
Tétanos	2	8	5	3	_	_	_	18	0,2
Prolapsus	10	7	10	4	_	_	_	31	0,4
Arthrite	23	82	_	122	_	_	_	227	3,1
Indigestion	6	30	7	3	_	_	_	46	0,6
Trypanosomiase	111	54	5	58	_	_	_	228	3,1
Surmenage physique	7	10	2	126	1	_	_	146	1,99
Boiterie	_	_	_	32	4	_	_	36	0,5
Coccidiose	_	_	_	_	_	_	_	_	
Fourbure	_	_	_	49	_	_	_	49	0,7
Autres	_	_	_	_	_	_	_	_	
Total	851	4 625	484	1 287	43	_	47	7 337	100
%	11,6	63	6,6	17,5	0,6	0	0,6	100	
Total 10	2 196	2 706	1 595	1 658	30	-	-	1 688	
Var 10/11 (en %)	-61,2	70,8	-69,7	-22,4	43,3	-	-	233,9	

Source : Service Régional de l'Elevage de Diourbel

XXI. EDUCATION

Tableau A12.1 : Répartition du nombre de structures préscolaires selon le statut et le milieu en 2011

Milieu	Case communautaire	Case des Tout Petits	Ecole Maternelle	Garderie	Total	%
Rural	8	27	6	38	79	68

Urbain	6	6	9	16	37	32
Total	14	33	15	54	116	100
%	12	28	13	47	100	

Source : Annuaire statistique national de 2010/2011.
NB : Il s'agit des structures communautaires, privées et publiques.

Tableau A12.2 : Evolution des effectifs du préscolaire par sexe de 2002/2003 à 2010/2011

Sexe	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Garçons	363	565	1570	2071	1929	2363	2733	3401	3684
Filles	459	671	2032	2953	2747	3392	3731	4626	5020
Total	822	1236	3602	5024	4676	5755	6464	8027	8704

Source : Annuaire statistique national de 2010/2011

Tableau A12.3 : Répartition des élèves du préscolaire selon le milieu et le secteur en 2011

Milieu	Communautaire	Privé	Public	Total	%	Total 10	Var 10/11(%)
Urbain	958	1080	1210	3248	37	2767	17,4
Rural	1048	2824	1584	5456	63	5260	3,7
Total	2006	3904	2794	8704	100	8027	8,4
%	23	45	32	100			
Total 10	1398	3804	2825	8027			
Var 10/11(%)	43	2,6	-1,1	8,4			

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2009/2010 et 2010/2011

Tableau A12.4 : Evolution des effectifs de l'enseignement élémentaire par sexe de 2003/2004 à 2010/2011

Sexe	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	Var 10/11 (en %)
Garçons	39318	41220	43652	47827	55813	49800	50694	52779	4,1
Filles	37708	42735	47977	52236	47603	58946	61055	63279	3,6
Total	77026	83955	91629	100063	103416	108746	111749	116058	3,9

Source : Annuaire statistique national de 2010/2011

Tableau A12.5 : Répartition du nombre d'établissements de l'enseignement moyen et secondaire général en 2011

Etablissements	Statut	1er cycle	1er et 2ème cycle	2ème cycle	Total	%	Total 10	Var 10/11 (en nombre)
Urbain	Privé	12	3	1	16	///////	14	2
	Public	17	-	3	20	////////	18	2

	Total Urbain	29	3	4	36	57	32	4
Rural	Privé	3	1	-	4	///////	2	2
	Public	23	-	-	23	///////	22	1
	Total Rural	26	1	-	27	43	24	3
Total Région		55	4	4	63	100	56	7
Total 10		48	4	4	56			
Var 10/11 (en nombre)		7	0	0	7			

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2009/2010 et 2010/2011

Tableau A12.6 : Evolution des effectifs du moyen par sexe de 2003/2004 à 2010/2011

Sexe	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	Var 10/11 (en %)
Garçons	7447	8402	9794	10334	12099	12109	14 418	16268	13
Filles	5057	6067	7450	8007	10061	10677	12 924	15865	22,7
Total	12504	14469	17244	18341	22160	22786	27 342	32133	17,6

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2003/2014 et 2010/2011

Tableau A12.7 : Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire général par sexe de 2003/2004 à 2010/2011

Sexe	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	Var 10/11 (en %)
Garçons	1890	2289	2557	2777	3123	3935	3897	5362	38
Filles	886	1138	1321	1446	1625	2359	2338	3351	43
Total	2776	3427	3878	4223	4748	6294	6235	8713	40

Source : Annuaire statistique national de 2010/2011

Tableau A12.8 : Répartition des enseignants du public de l'enseignement secondaire général selon le milieu et le statut professionnel en 2011

Milieu	Contractuel	Fonctionnaire	Vacataire	Total	%	Total 10	Var 10/11 (en nombre)
Urbain	277	216	66	559	65	571	-12
Rural	194	46	66	306	35	299	7
Total	471	262	132	865	100	870	-5
%	54,4	30,3	15,3	100			
Total 10	506	198	166	870			

Var 10/11 (en nombre)	-35	64	-34	-5	

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2009/2010 et 2010/2011

Tableau A12.9 : Répartition des enseignants du public de l'enseignement moyen et secondaire selon le milieu et le sexe en 2011

Enseignants	Hommes	Femmes	2011	%	Total 10	Var 10/11 (%)
Urbain	471	88	559	65	571	-2
Rural	256	50	306	35	299	2,3
Total	727	138	865	100	870	-0,5
%	84	16	100			
Total 10	714	156	870			
Var 10/11 (%)	1,8	-11,5	-0,5			

Source : Annuaires statistiques nationaux de 2009/2010 et 2010/2011

Tableau A12.10 : Effectif des étudiants par sexe et par UFR de 2009 à 2011

Structure	2009			2010			2011		Total
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	
UFR Santé et Développement Durable (SDD)	173	172	345	282	312	594	337	389	726

UFR Economie, Management et Ingénierie Juridique	140	95	235	203	123	326	287	152	439
UFR Sciences Appliquées et TIC (SATIC)	424	86	510	610	117	727	689	129	818
Autres unités de formation (à préciser)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecoles et/ou Instituts d'université (à préciser)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	737	353	1 090	1 095	552	1 647	1 313	670	1 983

Source : Université de Bambey

XIII. SANTE

Tableau A13.1 Répartition du personnel médico-sanitaire selon le district sanitaire en 2011

Personnel	DS Bambey	DS Diourbel	DS Mbacké	DS Touba	RM	PRA	Service R. Hygiène	Hôpital M. Fawziani	Hôpital H. Lubke	Région	%
Médecins	3	3	2	27	3	1	0	24	12	75	4,76
Infirmiers et assimiles	35	30	26	69	0	0	0	41	23	224	14,2
SFE	9	20	10	50	2	0	0	9	10	110	7
Travailleurs sociaux	1	2	2	2	1	0	0	2	3	13	0,8
Personnel administratif	2	4	2	6	3	2	0	51	41	111	7,1
Tech. sup. /techniciens	1	2	5	4	2	0	0	36	34	84	5,3
Personnel maintenance/chauffeur	7	5	6	7	4	0	0	24	15	68	4,3
Personnel de soutien	54	84	32	132	0	2	0	60	48	412	26,2
Personnel hygiène	4	2	4	11	2	0	16	0	1	40	2,5
ASC/matrones	115	81	81	160	0	0	0	0	0	437	27,8
Total	231	233	170	468	17	5	16	247	187	1574	100
%	14,7	14,8	10,8	29,7	1,1	0,3	1,0	15,7	11,9	100	

Source : Région médicale de Diourbel

Tableau A13.2 : Répartition des enfants selon l'état nutritionnel par district en 2010

Districts	Nbre enfants suivis	Rouge	Jaune	Vert
Bambey	7987	229	2557	5201
Diourbel	3365	39	390	2936
Mbacké	nd	nd	nd	nd
Touba	32951	67	5274	27610
Total	44303	335	8221	35747
%	100,0	0,8	18,6	80,7
Total 09	70 906	603	7511	62793
Variation (en %)	-37,5	-44,4	9,5	-43,1

Source : Région médicale de Diourbel

Tableau A13.3 : Répartition du nombre de personnes infectées aux IST et au VIH/sida en 2010

District	IST		VIH/SIDA	
	Nombre	%	Nombre	%
Bambey	665	6,4	76	8,3
Diourbel	1 837	17,6	252	27,4
Mbacké	1 090	10,4	79	8,6
Touba	6 857	65,6	513	55,8
Total	10449	100	920	100

Source : Région médicale de Diourbel

XIV. HYGIENE

Tableau A13.1 : Evolution du nombre de concessions visitées selon la structure de 2007 à 2011

Brigade et sous brigades	Bambey	Diourbel	Mbacké	Touba	Total
2007	2900	2139	825	566	6430
2008	843	2251	355	1582	5031
2009	351	3058	248	496	4153
2010	623	4185	512	1681	7001
2011	1739	3545	1191	2763	9238
% (en 2011)	19	38	13	30	100
Variation 10/11 (en %)	179,13	-15,29	132,62	64,37	31,95

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

Tableau A14.1 : Prospection domiciliaire pour l'approvisionnement en eau potable en 2010

Mode d'approvisionnement en eau potable	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacké	BSH. Touba	Total	%
Branchement particulier	597	3999	480	1596	6672	91,3
Bornes fontaines	9	147	31	3	190	2,6
Puits traditionnels	0	22	276	19	317	4,3
Puits protégés	8	0	1	0	9	0,1
Sources contrôlées	0	79	4	36	119	1,6
Total	614	4247	792	1654	7307	100
%	8,4	58,1	10,8	22,6	100	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

Tableau A14.2 : Prospection domiciliaire pour l'assainissement en eau potable en 2010

Evacuation des Excréta	S/B Bambey	S/B. Diourbel	S/B. MBacké	BSH. Touba	TOTAL	%
Egouts	0	0	0	0	0	0
Fosses Septiques	0	1765	38	935	2738	39,1
Fosses Etanches	563	2249	403	740	3955	56,5
Latrines Améliorées	43	145	24	3	215	3,1
Latrines traditionnelles	0	0	31	1	32	0,5
Latrines à eau	0	0	0	0	0	0
Sans Système	17	23	14	0	54	0,8
TOTAL	623	4182	510	1679	6994	100

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

Tableau A14.3 : Répartition des infractions relevées durant les prospections domiciliaires en 2011

Nature infraction	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacké	BSH Touba	Total	%

Défaut de Balayage	28	98	22	40	188	3,8
Dépôt d'ordures non conforme	19	47	18	31	115	2,3
Jets d'eau usée	94	384	37	137	652	13,1
Ecoulement Eau usée	65	375	17	107	564	11,3
Syst. Evacuation non conforme	31	7	11	37	86	1,7
Défaut de Syst. d'évacuation	0	0	5	31	36	0,7
Défaut poubelle réglementaire	111	2695	191	240	3237	64,8
Dépôt de gravats	0	21	4	0	25	0,5
Ecurie/Enclos Insalubres	2	0	0	12	14	2,8
Vidange fosse/VP	0	0	0	8	8	0,2
Défaut de désherbage	27	26	0	0	53	1,1
Dépôt de fumier	0	11	0	3	14	0,3
Fosses défectueuses						
Défaut de puisards	0	0	0	0	0	0
Insalubrité						
TOTAL	377	3664	305	646	4992	100
Nbre Concessions Visitées	1739	3545	1191	2763	9238	
Nbre Moyen Infract/Concession	0,22	1,03	0,26	0,23	0,54	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

Tableau A14.4 : Infractions relevées durant les prospections au niveau des ERP en 2011

Nature infraction	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacké	BSH Touba	TOTAL	%
Défaut de Balayage	22	60	8	6	96	2,02
Dépôt d'ordures non conforme	5	16	0	5	26	0,55
Ventes aliments non protégés	30	96	22	92	240	5,06
Ventes aliments avariés	23	170	2	14	209	4,40
Défaut de visites médicales	25	196	12	404	637	13,42
Défaut de Syst. d'évacuation	63	256	30	497	846	17,82
Défaut poubelle réglementaire	171	800	17	43	1031	21,72
Défaut de tapis sur comptoir	20	84	19	110	233	4,91
Vente de produits pharmaceutiques	24	6	2	71	103	2,17
Défaut de tablier/blouse	159	435	42	690	1326	27,93
Total	542	2119	154	1932	4747	100,00
%	11,42	44,64	3,24	40,70	100,00	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XV. ASSISTANCE

Tableau A15.1 : Evolution des interventions selon la nature de 2008 à 2011

Nature	2008	2009	2010	2011	Var. 10/11 (en %)
Incendie	251	277	315	407	29,2
Assistance	1095	913	1303	1710	31,2
Opérations diverses	242	577	390	325	-16,7
Activités diverses	461	528	70	176	151,4
Total	2049	2295	2078	2618	26,0

Source : CSP de Diourbel/Touba

Tableau A15.2 : Répartition des incendies selon la nature et la compagnie en 2011

Nature	Diourbel - Bambey	Mbacké - Touba	Total	%
Habitations	74	155	229	56,3
ERP	3	9	12	2,9
Industries	11	43	54	13,3
Agriculture	21	17	38	9,3
Autres risques	15	59	74	18,2
Total	124	283	407	100,0
%	30,5	69,5	100,0	

Source : CSP de Diourbel/Touba

Tableau A15.3 : Répartition de l'assistance selon la nature et la compagnie en 2011

Nature	Diourbel - Bambey	Mbacké - Touba	Total	%
Accidents	381	650	1031	60,3
Maladies	143	240	383	22,4
Personnes en danger	118	163	281	16,4
Asphyxiés	15	-	15	0,9
Total	657	1053	1710	100,0
%	38,4	61,6	100,0	

Source : CSP de Diourbel/Touba

Tableau A15.4 : Répartition des opérations diverses selon la nature et la compagnie en 2011

Nature	Diourbel - Bambey	Mbacké - Touba	Total	%

Corps sans vie	12	55	67	20,6
Ravitaillement en eau	1	10	11	3,4
Assainissement	8	10	18	5,5
Faits d'animaux	15	18	33	10,2
Alertes motivées	50	121	171	52,6
Fausses alertes	9	16	25	7,7
Total	95	230	325	100,0
%	29,2	70,8	100,0	

Source : CSP de Diourbel/Touba

Tableau A15.5 : Répartition des activités diverses selon la nature et la compagnie en 2011

Nature	Diourbel – Bambey	Mbacké - Touba	Total	%
Services de représentation	15	117	132	70,2
Evénements religieux	-	18	18	9,6
Visites de prévention	16	2	18	9,6
Tournées bouches d'incendies	8	12	20	10,6
Total	39	149	188	100,0
%	20,7	79,3	100,0	

Source : CSP de Diourbel/Touba

XVI. TRANSPORT

Tableau A16.1 : Evolution du parc automobile selon le type de véhicule entre 2007 et 2011

Type	2007	2008	2009	2010	2011	Var. 10/11 (en %)
Voitures particulières	8 540	8853	9222	9536	9 871	3,5
Taxis interurbains	375	391	406	441	483	9,5
Taxis urbain	549	577	507	512	537	4,9
Autocars (+ de 8 places	1 001	1 041	1 146	1 351	1 509	11,7
Camionnettes	1 540	1 625	1 764	2 637	2 827	7,2
Camions	1 354	1 397	1682	1 329	1 445	8,7
Tracteurs routiers	537	565	666	782	822	5,1
Semi-remorques	491	507	650	393	564	43,5
Autres	50	54	77	56	198	253,6
Total	14437	15 010	16 120	17 037	18 256	7,2

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Tableau A16.2 : Répartition du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le genre par département en 2011

Type	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Voitures particulières	12	135	385	532	47,3
Taxis interurbains	0	13	29	42	3,7
Taxis urbains	0	25	0	25	2,2
Autocars (+ de 8 places)	5	4	9	18	1,6
Camionnettes	4	17	269	290	25,8
Camions	2	23	71	96	8,5
Tracteurs routiers	0	5	45	50	4,4
Semi-remorques	0	3	26	29	2,6
Autres	0	7	35	42	3,7
Total	23	232	869	1124	100,0
%	2,0	20,6	77,3	100,0	

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Tableau A16.3 : Evolution par genre des véhicules aptes à circuler entre 2007 et 2011

Type	2007	2008	2009	2010	2011	Var. 10/11 (en %)
Voitures particulières	5444	5245	5572	6378	9425	47,8
Taxis interurbains	-	212	235	282	312	10,6
Taxis urbains	299	197	229	267	427	59,9
Autocars (+ de 8 places)	280	257	294	338	1012	199,4
Camionnettes	382	352	455	787	2703	243,5
Camions	1110	864	906	927	1413	52,4
Tracteurs routiers	703	507	633	687	807	17,5
Semi-remorques	835	602	620	662	413	-37,6
Autres(*)	650	208	213	225	198	-12,0
Total	9703	8444	9157	10523	16710	58,8

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel/(*) données provisoires

Tableau A16.4 : Evolution par opération des recettes perçues (en F CFA) depuis 2007

Opérations de recettes	2007	2008	2009	2010	2011	Var 10/11 (en %)
Immatriculations	120755000	65773271	73765241	75635371	80338000	6,2
Visites techniques	19400000	16888000	18886000	20112000	73018000	263,1
Permis de conduire	60236000	36266000	38366000	39236000	34224000	-12,8
Licences urbaines	875000	300000	450000	540000	375000	-30,6
Licences interurbaines	2420000	3160000	3610000	3720000	270000	-92,7
Total	203686000	132387271	135077241	139243371	188225000	35,2

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

XVIII. EMPLOI

Tableau A18.1 : Répartition des contrats de travail selon la nature et le sexe en 2010 et 2011

Statut juridique	Hommes		Femmes		Total		%	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Contrat à durée indéterminée	102	143	32	31	134	174	20,8	18,6
Contrat à durée déterminée	459	733	51	28	510	761	79,2	81,4
Total	561	876	83	59	644	935	100	100
%	87,1	93,7	12,9	6,3	100	100		
Var. 10/11 (en %)	56,1%		-28,9%		45,2%			

Source : IRTSS de Diourbel

Tableau A18.2 : Répartition par activité des établissements ouverts et emplois générés 2010/2011

Activités	Etablissements				Emplois générés				Moyenne EG/Etablissement	
	Nombre		%		Nombre		%			
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
BTP	21	15	42	26,8	39	121	28,7	51,3	2	8
Commerce	21	37	42	66,1	71	104	52,2	44,1	3	3
Services sanitaires	0	1	0	1,8	0	1	0,0	0,4	-	1
Enseignement	2	2	4	3,6	13	7	9,6	3,0	7	4
Autres	6	1	12	1,8	13	3	9,6	1,3	2	3
Total	50	56	100	100	136	236	100,0	100,0	3	4

Source : IRTSS de Diourbel

Tableau A18.3 : Répartition selon le statut juridique des établissements ouverts et des emplois générés en 2010 et 2011

Statut Juridique	Etablissements				Emplois générés				Moyenne EG/Etablissement	
	Nombre		%		Nombre		%			
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Particuliers	26	16	52	29,1	47	27	34,6	11,6	2	2
SA	0	5	0	9,1	0	86	0	36,9	-	17
SARL	5	17	10	30,9	51	94	37,5	40,3	10	6
GIE	19	17	38	30,9	38	26	27,9	11,2	2	2
Total	50	55	100	100,0	136	233	100	100,0	3	4

Source : IRTSS de Diourbel

Tableau A18.4 : Répartition selon la branche d'activité des établissements fermés et des emplois perdus en 2010 et 2011

Activité	Etablissements				Emplois perdus				Moyenne EP/Etablissement	
	Nombre		%		Nombre		%			
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
BTP	5	5	38,5	31,3	101	9	92,7	40,9	20	2
Commerce	6	10	46,2	62,5	6	12	5,5	54,5	1	1
Services sanitaires	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0	-	-
Enseignement	0	1	0	6,3	0	1	0	4,5	-	1
Autres	2	0	15,4	0,0	2	0	1,8	0,0	1	-
Total	13	16	100	100,0	109	22	100	100,0	8	1

Source : IRTSS de Diourbel

Tableau A18.5 : Répartition selon le statut juridique, des établissements fermés et emplois perdus en 2010 et 2011

Statut Juridique	Etablissements				Emplois perdus				Moyenne EP/Etablissement	
	Nombre		%		Nombre		%			
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Particuliers	4	1	30,8	6,3	5	1	4,6	4,5	1	1
GIE	6	9	46,2	56,3	6	10	5,5	45,5	1	1
SARL	2	5	15,4	31,3	3	9	2,8	40,9	2	2
SA	1	1	7,7	6,3	95	2	87,2	9,1	95	2
Total	13	16	100	100,0	109	22	100	100,0	8	1

Source : IRTSS de Diourbel

Tableau A18.6 : Répartition des établissements contrôlés en 2010 et 2011

Type d'établissements	Nombre		%	
	2010	2011	2010	2011
Moins de 5 salariés	3	0	33,3	0,0
De 5 à 20 salariés	3	6	33,3	66,7
De 21 à 50 salariés	1	2	11,1	22,2
De 51 à 100 salariés	2	1	22,2	11,1
Total	9	9	100	100,0

Source : IRTSS de Diourbel

XX. JEUNESSE ET SPORT

Tableau A20.1 : Evolution des Associations de jeunes reconnues (disposant de récépissé) selon le département de 2006 à 2011

Années	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total
2006	100	95	145	340
2007	178	144	250	572
2008	214	171	301	686
2009	209	710	267	1186
2010	21	47	88	156
2011	19	97	59	175
%	10,9	55,4	33,7	100,0
Var 10/11(en %)	-9,5	106,4	-33,0	12,2

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse de Diourbel

Tableau A20.2 : Infrastructures sportives selon le département et la discipline sportive en 2011

Infrastructures	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Piste d'Athlétisme	1	1	1	3	2,2
Terrains de basket	2	5	1	8	5,8
Terrains de football	11	10	8	29	21,0
Stade football	1	1	1	3	2,2
Terrains de handball	6	7	3	16	11,6
Arènes de lutte	5	10	1	16	11,6
Salles de Karaté	3	3	5	11	8,0
Salles de Kung Fu	-	2	6	8	5,8
Salles de Taekwondo	2	6	24	32	23,2
Arènes Courses hippiques	-	1	1	2	1,4
Terrain de Volleyball	1	3	1	5	3,6
Salles de Viet Vo Dao	3	2	-	5	3,6
Total	35	51	52	138	100
%	25,4	37,0	37,7	100	

Source : Inspection Régionale des Sports de Diourbel

RESUME DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA REGION DE DIOURBEL 2008 A 2011

N°	Indicateurs	Résultats			
		2008	2009	2010	2011
I	**DEMOGRAPHIE**				
1	Population résidente de la région de Diourbel	1274494	1315202	1356796	1399220
2	Superficies (km^2)	4769	4669	4769	4769
3	Taux d'accroissement moyen annuel de la population	3,50	3 ,58	3,5	3,2
4	Rapport de masculinité	90,3	90,70	91	91,0
5	Densité régionale (nombre d'habitants/km^2)	267	275,78	285	293
6	Taux d'urbanisation (en %)	15,5	15,46	15,5	15,5
II	**METEOROLOGIE**				
7	Moyenne mensuelle des températures (en degrés)	28,2	27,7	28,5	27,6
8	La vitesse moyenne annuelle des vents (en m/s)	2	2	2	1,6
9	Moyenne mensuelle de l'humidité (en %)	58,1	60,5	63,1	63,0
10	Pluviométrie moyenne régionale	544,8	596,3	521,6	455,6
11	Nombre moyen de jours de pluie	34	46		31
12	Moyenne mensuelle de l'évaporation (en mm)	260	235	111,2	219,7
13	Moyenne mensuelle de l'insolation (en heures)	222	229	214	239
III	**AGRICULTURE**				
14	Superficies totales emblavées (en ha)	199014	362707	240144	209556
15	Superficies emblavées en céréales (en ha)	105027	185826	125113	106872
16	Production céréalière (en tonnes)	61710	119932	75126	64936
17	Superficies emblavées en cultures maraichères (en ha)	125	125	125	ND
18	Production maraichère (en tonnes)	1360	1360	1360	ND
	CHAPITRE IV : ELEVAGE				
19	Nombre des abattages contrôlés	33055	37831	39623	39545
20	Poids des abattages contrôlés (en tonnes)	1787	2137	ND	1568,771
21	Valeur des abattages contrôlés (F CFA)	3140800	1287850	2184000	1462000
22	Quantités des cuirs et peaux (en tonnes)	130	110,6	65,9	288,724
23	Valeur des cuirs et peaux (F CFA)	27898850	9593800	12082500	76990500
IV	**HYDRAULIQUE**				

24	Production en m³ par département	3317917	3367082	3515835	3581078
25	Longueur du réseau (en m)	454639	456269	457563	462870
26	Nombre de branchements	18577	18521	19084	19174
27	Nombre de bornes fontaines	247	243	185	170
28	Nombre de puits	902	nd	1111	1120
29	Nombre de forages	128	131	131	128
30	Taux d'accès global en eau en milieu rural (en %)	88	97		ND
VI	**EAUX ET FORETS**				
31	Nombre de cas de contentieux	64			ND
32	Montant (en FCFA) des recettes contentieuses	6 167 000			ND
33	Montant (en FCFA) des recettes domaniales	3 474 300			ND
34	Nombre de comités de lutte	845	815		100
35	Nombre de séances d'animation	36	23	7	20
36	Nombre de personnes touchées	1032	920	267	5000
37	Nombre de feux de brousses	16	8	6	1
38	Superficies brûlées (en hectares)	1032	4472	3648	10
39	Prévision de réalisation de pépinières	76	75 ,1		ND
40	Nombre de pépinières réalisées	97	78	35	33
41	Prévision de réalisation de plants	774 550			ND
42	Nombre de plants réalisés	812 172	741881	422195	389873
43	Prévision de réalisation de plantations massives (ha)	121	392	141	95
44	Réalisation de plantations massives (ha)	279	284,7	46,64	118,84
45	Prévision de réalisation de plantations linéaires (km)	169	317	177	152
46	Réalisation de plantations linéaires (km)	283	387,8	190,536	153,47
47	Prévision de réalisation de plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	552	512	90	562
48	Réalisation de plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	249	384,3	150,49	333,252
VII	**ENVIRONNEMENT**				
49	Nombre total d'établissements classés	202	195	206	193
VIII	**EDUCATION**				
50	Nombre de structures préscolaires	84	91	111	116
51	Nombre d'élèves au niveau du préscolaire	5755	6464	8027	8704

52	Taux brut de préscolarisation (en %)	3,8	3,9	4,5	4,9
53	Nombre d'enseignants dans le préscolaire	255	296	375	351
54	Nombre d'écoles élémentaires	470	478	492	516
55	Nombre d'élèves au niveau de l'élémentaire	103476	108746	111749	116058
56	Taux brut de scolarisation (en %) dans l'élémentaire	53,1	56,2	58,4	58,6
57	Taux d'admission (%) au CFEE	83,3	65,3	77,3	59,2
58	Taux d'admission (%~~)à)~~ à l'entrée en 6ème	73,7	75,8	97,5	96,3
59	Nombre d'enseignants dans l'élémentaire	2902	3129	3288	3488
60	Nombre d'établissements moyen et secondaire général	45	52	56	63
61	Nombre d'élèves dans l'enseignement moyen	22160	22786	27342	32133
62	Taux brut de scolarisation (en %) dans l'enseignement moyen	18,7	18,9	21,7	26
63	Taux d'admission (%) au BFEM	22,5	34,1	45,6	53,9
64	Nombre d'établissements d'enseignement secondaire général	7	7		ND
65	Nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire général	4748	6294	6235	8713
66	Taux brut de scolarisation (en %) dans l'enseignement secondaire	6	7,8	8,91	10
67	Taux d'admission (%) au BAC	42,6	34,9	60,7	53,3
68	Nombre d'enseignants dans l'enseignement secondaire général	740	811	870	865
69	Nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire technique	676	783		ND
70	Nombre d'élèves dans l'enseignement professionnel	397	646		ND
71	Nombre d'auditeurs en alphabétisation	6614	6600	16500	17130
IX	**ASSISTANCE**				
72	Nombre total d'interventions	2049	2295	2078	2618
73	Nombre d'interventions pour incendies	251	277	315	407
74	Nombre d'interventions pour assistance	1095	913	1303	1710
75	Nombre d'interventions pour opérations diverses	242	577	390	325
76	Nombre d'interventions pour activités diverses	461	528	70	176

X	**TRANSPORT**				
77	Longueur du réseau routier (en km)	459	459	459	612
78	Longueur du réseau routier revêtu (en km)	263,2	263,2	263,2	263,2
79	Longueur du réseau routier non revêtu (en km)	195,8	195,81	195,81	195,81
80	Nombre de km de piste en terre	153	153	153	153
81	Parc automobile	15010	16120	17030	18256
82	Nombre de véhicules nouvellement immatriculés	573	613	831	1124
83	Nombre de véhicules neufs nouvellement immatriculés	6	5	20	161
84	Nombre de véhicules d'occasion nouvellement immatriculés	567	592	790	963
85	Nombre d'opérations sans attribution de nouveau numéro	1227	1346	1601	1932
86	Nombre de véhicules aptes à circuler	8444	9157	10523	16710
87	Nombre de candidats au code	11431	13056	6526	6480
88	Nombre de candidats à la conduite	11354	12856	6549	6285
89	Montant (en F CFA) des recettes perçues	132387271	1,35E+08	1,4E+08	188225000
XI	**ARTISANAT**				
90	Nombre total d'artisans inscrits à la Chambre des Métiers	4051	4148	4357	4455
91	Nombre d'artisans de production	2263	2316	2380	2427
92	Nombre d'artisans d'art	839	969	1036	1066
93	Nombre d'artisans de service	949	863	941	962
XII	**INDUSTRIE ET MINES**				
94	Nombre d'unités fonctionnelles	4	4	4	5
XIII	**COMMERCE**				
95	Nombre d'établissements commerciaux excepté les boutiques de détaillants	255	1030	162	301
XIV	**EMPLOI**				
96	Nombre total de contrats de travail	533	508	644	935
97	Nombre de contrats à durée déterminée	405	374	510	761
98	Nombre de contrats à durée indéterminée	128	134	134	174
99	Nombre d'établissements ouverts	55	59	50	56
100	Nombre d'emplois générés	440	196	136	236
101	Nombre d'établissements fermés	12	14	13	16

102	Nombre d'emplois perdus	39	28	109	22
103	Nombre de demandeurs d'emplois	218	681	14	171
104	Nombre d'établissements contrôlés	46	36	9 ®	9
105	Nombre de conflits enregistrés	19	19	25®	32
XV	**JEUNESSE ET SPORTS**				
106	Nombre d'associations de jeunes reconnues (disposant de récépissé)	686	1186	156	175
107	Nombre d'infrastructures sportives	107	101	138	138
108	Nombre d'ASC et équipes sportives	144	156	237	237
109	Nombre de disciplines sportives pratiquées	4	4	16	16
110	Nombre de pratiquants	805	2702	17174	17174
XVI	**JUSTICE**				
111	Nombre total de détenus	5763	7196	6694	6793
114	Nombre de détenus provisoires	2165	2501	2779	2559
115	Nombre de détenus condamnés	3598	4695	3915	4234
118	Nombre d'écroués	2153	1943	1663	2133
119	Nombre de sorties	1722	1587	1617	1531
120	Nombre d'enfants en conflit avec la loi	77	140	160	134
122	Nombre d'enfants remis aux parents sous liberté surveillée	40	140	62	26
123	Nombre d'enfants remis aux parents sans liberté surveillée	28	75	59	64
124	Nombre d'enfants en détention	1	10	24	34
125	Nombre d'enfants en placement	8	61	26	10
126	Nombre de mineurs pris en charge dans les structures de l'AEMO	68	157	274	134
XVII	**URBANISME**				
127	Nombre de parcelles loties	4183	11655	1244	115
128	Nombre de parcelles attribuées	1915	2925	496	115
XVIII	**SANTE**				
129	Taux de couverture des hôpitaux	1/637247	1/657600	1/678398	
130	Taux de couverture des centres de santé	1/212416	1/248504	1/226133	
131	Taux de couverture des postes de santé	1/17223	1/17305	1/16751	
132	Nombre de cases de santé	105	105	106	
133	Nombre de postes de santé	74	76	81	
134	Nombre de centres de santé	6	5	6	

135	Nombre de d'hôpitaux	2	2	2	
136	Effectif du personnel médical	258	208	1500	
137	Nombre de médecins	18	15	75	
138	Nombre de chirurgiens	2	0		
139	Nombre de chirurgiens dentistes	3	3		
140	Nombre de sages – femmes	42	23	86	
141	Proportion (en %) d'enfants sous surveillance nutritionnelle et pondérale	60,8	35,65	ND	
142	Proportion (en %) d'enfants sous surveillance nutritionnelle et pondérale qui sont récupérés	7,2		ND	
143	Proportion (en %) d'enfants ayant un bon état nutritionnel	64,9	88,56	ND	
144	Proportion (en %) d'enfants ayant un état nutritionnel modéré	31,3	10 ,59	ND	
145	Proportion (en %) d'enfants qui sont dans un état de malnutrition sévère	3,9	0,85	ND	
146	Nombre de femmes attendues en CPN (Grossesses attendues)	55191	50502	ND	
147	Nombre de femmes vues en CPN1	31132	22812	ND	
148	Pourcentages des GAR dépistées	24,8		ND	
149	Pourcentages des GAR dépistées et référées	27,2		ND	
150	Taux de prévalence contraceptive (en %)	3,8	7 ,1	ND	
151	Taux d'utilisation des infrastructures sanitaires (%)	50	41,62	ND	
152	Nombre de consultants	333658	393476	ND	
153	Nombre de consultations	353091	547415	ND	
154	Nombre de personnes hospitalisées	21405	6925	ND	
155	Durée moyenne de séjour	2	4	ND	
156	Taux d'occupation des infrastructures	25,5	41,7	ND	
157	Nombre d'accouchements dans les maternités	42735	38079	ND	
158	Nombre total d'avortements	1765	2295	ND	
159	Nombre de naissances vivantes	45747	39520	ND	
160	Nombre de décès maternels	80	117	ND	
161	Proportion de décès maternels pour 10 000 naiss	17	29,6	ND	

162	Nombre de cas de choléra enregistrés	458	0	ND	
163	Nombre de personnes infectées aux IST	11998	11885	ND	
164	Nombre de personnes infectées au VIH/sida	158	182	ND	
165	Nombre de travailleuses (TS) du sexe inscrites au fichier sanitaires	282	198	ND	
166	Nombre de TS séropositives suivies	16	7	ND	
167	Nombre de cas de paludisme recensés	17157	22806	ND	
XIX	**HYGIENE**				
168	Nombre total de concessions visitées	5031	4153	7001	9238
169	Nombre de prospection domiciliaire pour l'approvisionnement en eau	5918	3667	7307	ND
170	Nombre de prospection domiciliaire pour l'assainissement en eau	12081	3657	6994	ND
171	Nombre de prospection des établissements recevant du public (ERP)	1037	1911	5032	3619
172	Nombre d'infractions relevées durant les prospections domiciliaires	2755	5154	7862	4992
173	Nombre d'infractions relevées durant les prospections au niveau des ERP	2356	2251	5218	4747
174	Nombre de demandes d'actions préventives formulées par les populations	2157			ND
175	Nombre d'activités d'IEC réalisées	3931	4568	8643	8015
XX	**CULTURE**				
176	Nombre de monuments/sites historique	33	33	28 ®	28
177	Nombre de cérémonies religieuses (Gamou, Magal, etc.)	8	8	8	ND

ND : Non Disponible

® : Données rectifiées

CARTOGRAPHIE DES LOCALITES DE LA REGION DE DIOURBEL EN 2009

DEPARTEMENTS	**COMMUNES**	**ARRONDISSEMENTS**	**COMMUNAUTES RURALES**	**NOMBRE DE**	
				VILLAGES	**HAMEAUX**

DEPARTEMENTS	COMMUNES	ARRONDISSEMENTS	COMMUNAUTES RURALES	NOMBRE DE	
				VILLAGES	HAMEAUX
BAMBEY	BAMBEY	BABA GARAGE	Baba Garage	52	7
			Dinguiraye	41	29
			Keur Samba Kane	57	23
		LAMBAYE	Gawane	47	31
			Lambaye	49	31
			Ngogom	44	24
			Réfane	18	17
		NGOYE	Ndangalma	36	21
			Ndondol	16	25
			Ngoye	50	39
			Thiakhar	60	37
DIOURBEL	DIOURBEL	NDINDY	Gade Escale	28	34
			Keur Ngalgou	23	24
			Ndankh Sène	24	30
			Ndindy	42	34
			Taiba Moutoupha	37	41
		NDOULO	Ndoulo	49	25
			Ngohe	38	25
			Patar	35	20
			Tocky – Gare	49	14
			Touré – Mbonde	38	23
MBACKE	MBACKE	KAEL	Darou Salam Typ	9	19
			Dendeye Gouyegui	34	10
			Kael	42	17
			Madina	17	17
			Ndioumane Taïba Thiékène	27	29
			Darou Nahim		
			Taiba Thiékène		
			Touba Mboul	21	26
		NDAME	Dalla Ngabou	37	8
			Missirah	21	21
			Nghaye	23	13
			Touba Fall	22	10
			Touba Mosquée	81	14
		TAIF	Sadio	18	12

DEPARTEMENTS	COMMUNES	ARRONDISSEMENTS	COMMUNAUTES RURALES	NOMBRE DE	
				VILLAGES	HAMEAUX
			Taif	14	18
3	**3**	**8**	**36**	**1199**	**768**